Mise en page Rémy Rochat

LES BELLES EGLISES DE LA VALLEE DE JOUX

Editions Le Pèlerin
2016

Table des matières :

Introduction	3
Fichiers paroisse pour les églises de l'Abbaye et des Bioux	4
L'Abbaye du Lac-de-Joux, 1966	12
Inauguration après restauration de l'église de l'Abbaye, 30 sept. 1901	25
La tour de l'Abbaye par Auguste Piguet, 1949	28
Iconographie de l'église de l'Abbaye	33
L'église de l'Abbaye par Charles-Edouard Rochat	39
Une promenade dans les environs de l'église de l'Abbaye en sept. 2011	49
L'église du Pont	62
La chapelle catholique du Pont	63
Historique de la chapelle des Bioux	75
La chapelle catholique du Brassus	98
Quand Alexandre Vinet prêchait au Brassus en 1839	108
L'église du Brassus restaurée en 1956	115
Electrification des cloches en 1963	123
Le clocher du Brassus, 1979	124
Le 150e anniversaire de l'église du Brassus	125
Une communauté dans la joie, la chapelle de Chez-le-Maître	131
Quelques souvenirs de Rose Guignard	134
L'église du Sentier	137
La chapelle catholique du Sentier	141
L'église du Lieu	145
La chapelle du Séchey	160
L'église des Charbonnières	180
Listes diverses des pasteurs à la Vallée	196
Vaud contre Mômiers, 1824	231
Madame l'Eglise, 1980	232
Une paroisse unie, FAVJ de 1966	235
Un engagement exceptionnel, FAVJ du 13 décembre 1990	237
Eglises de la Vallée en 1973	243
Les cloches de l'Abbaye	244

Introduction

On trouvera plus loin dans notre numérotation quatre monographies particulières consacrées à des temples de la Vallée, soit :

12. Histoire de la chapelle et de l'église des Charbonnières
85. Histoire des deux églises successives du village du Pont
111. Les trois églises successives du village du Sentier
112. Les 4 églises successives du village du Lieu.

On ne reviendra en conséquence que peu sur ces différents édifices, laissant la place pour tous les autres qui virent le jour dans notre vallée, et dont un seul a disparu, la chapelle du Séchey.

L'histoire des églises de la région est riche et très bien documentée. Il est donc possible pour chacun de ces lieux de culte de revenir loin en arrière et d'assister aux différentes transformations de chacun de ceux-ci. Les archives publiques, politiques ou de paroisses, sont indispensables. On y trouvera des quantités inouïes d'informations diverses sur ces bâtiments.

Si notre région fut catholique tout le temps que dura le régime conventuel, on passa au protestantisme dès l'arrivée des Bernois en 1536. Il n'apparaît pas que nos ancêtres aient beaucoup souffert à changer de chemise.

Le retour de la religion catholique se fit en douceur, par la bande, pourrait-on dire, avec l'apparition des travailleurs étrangers, franc-comtois d'abord, puis de plus en plus souvent, italiens. On sait que ceux-ci pratiquèrent leur culte en différentes endroits de notre vallée voire même à Bois-d'Amont, cela avant qu'ils ne disposent de lieux de cultes adaptés à leur besoin. Il y eut ainsi en premier la construction de la chapelle du Brassus, en 1908. Puis s'éleva la chapelle du Pont en 1972. Et enfin fut construite la grande église catholique du Sentier. Des historiques témoignent naturellement de ces différents édifices.

D'autres ont pu servir de lieu de culte à des religions diverses, darbystes, scientistes, et divers. Notre étude ne portera pas sur ces divers établissements, dans tous les cas fort modestes.

Ces quelques pages ne porteront pas non plus sur la doctrine de chacune des tendances. Il s'agissait simplement pour nous de retrouver les chapelles et les églises, laissant aux théologiens le soin de faire l'histoire de la pratique religieuse à la Vallée de Joux. Il ne semble pas que le professeur Piguet se soit étendu sur le sujet, encore moins le professeur Samuel Aubert qui ne pratiquait pas.

Nous sommes persuadé qu'il y aurait encore beaucoup à dire, autant sur le phénomène pris dans son ensemble que sur ces différentes bâtisses dont l'histoire est longue est riche. Il y aura donc encore du pain sur la planche pour qui voudra aller plus dans le détail.

Archive paroissiale

PAROISSE

DE

L'Abbaye

TEMPLE PAROISSIAL DE L'Abbaye

TEMPLE DU VILLAGE DE

CHAPELLE DE

EGLISE NATIONALE VAUDOISE

1. Date ou époque de construction

Propriétaire

Construit en bois en 1140 par
Ebald II Sire de la Sarraz

Reconstruit en pierre, par Aymon,
sire de la Sarraz en même temps que
la tour qui subsiste encore

2. Architecture

Description sommaire

Le temple d'alors était, semble-t-il un temple gothique assez pur. En 1500 le choeur de ce temple a été rénové par Jean de Tornafol, et devait être du gothique flamboyant.

3. Restaurations anciennes

Le temple a été restauré en 1663. Il est semble-t-il diminué de moitié, et les fenêtres ogivales du temple primitif sont remplacées par des fenêtres beaucoup plus petites. Un plafond plat en bois est construit, ainsi que la chaire en noyer qui subsiste actuellement.

En 1867 est entreprise une restauration complète terminée en 1969, et qui donne aux temple sa physionomie actuelle. Le sol est exhaussé de 1 m 50, le temple est raccourci de 1 m 20, le plafond plat est transformé en plafond cintré, reposant sur des arcs plein cintre, reposant eux-mêmes sur des colonnes de bois. Des fenêtres symétriques sont ouvertes dans les facades latérales.

4. Restaurations dès 1900

a) Nature des travaux

En 1909 une restauration très simple est entreprise. Décoration intérieure par M le peintre Blailé-Piguet, et rajeunissement du sanctuaire.

En 1951 une restauration est entreprise sous la direction de M Frédéric Gilliard. Le plafond est boisé, le sol est planellé, deux planchers neufs sont construits dans les deux côtés de la nef. Le choeur et les vitraux sont mis en valeur. Un orgue est posé.

b) Coût des travaux (éventuel)

c) Nom du ou des architectes

5. Peintures murales

a) Date ou époque

b) Nom du ou des artistes

c) Description sommaire

6. Vitraux

a) Date ou époque

1925

b) Nom du ou des artistes

Peints par Gratz et réalisée par Guignard et Schmidt

c) Description sommaire

Le bon samaritain et l'enfant prodigue

7. Mobilier

	Date ou époque	Matière	Inscriptions
Chaire	1663	noyer	
Table de communion	?	marbre	
Stalles	1952	sapin	
Bancs			
Fauteuils de mariage			
Orgue	1952		
Harmonium			
Fonts baptismaux			

8. Objets de culte

	Date ou époque	Métal	Inscriptions
Channes	1731	Etain	S R J PH E R G
Coupes			
Plats			
Pots de baptême			

9. Divers

Cloches, curiosités, inscriptions, Bibles anciennes, tapis, monuments funéraires, objets appartenant à la Paroisse et non utilisés, etc...

10. Bibliographie

a) Ouvrages { monographies / citations.

b) Articles de revues ou journaux

c) Archives paroissiales, communales ou de confréries.

Annexes :

Au nom du Conseil de Paroisse

Le président Le secrétaire Le pasteur

Date :

N.B. Prière d'écrire à la machine ou très lisiblement.
Si possible joindre monographies, photos ou cartes postales, en deux exemplaires.

Archive
paroissiale

PAROISSE
DE
L'ABBAYE

TEMPLE PAROISSIAL DE .....

TEMPLE DU VILLAGE DE LES BIOUX

CHAPELLE DE .....

EGLISE NATIONALE VAUDOISE

1. Date ou époque de construction 1696

Propriétaire

Village Les Bioux

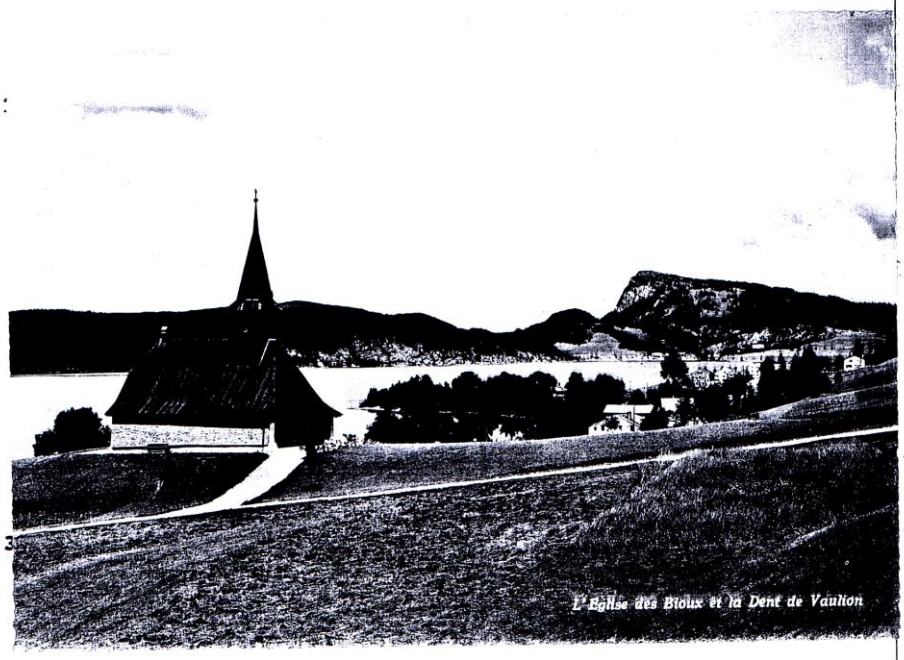

4. Restaurations dès 1900

a) Nature des travaux

1937 Toiture en cuivre
Réparations intérieures

1954 Réfection du plancher

b) Coût des travaux (éventuel)

c) Nom du ou des architectes

5. Peintures murales

a) Date ou époque

b) Nom du ou des artistes

c) Description sommaire

6. Vitraux

a) Date ou époque

b) Nom du ou des artistes

c) Description sommaire

7. Mobilier

	Date ou époque	Matière	Inscriptions
Chaire	?	bois	
Table de communion	?	"	
Stalles	1937	"	
Bancs	1937	"	
Fauteuils de mariage			2 chaises
Orgue	(6 jeux)		Sera posée en 1954
Harmonium			
Fonts baptismaux			

8. Objets de culte

	Date ou époque	Métal	Inscriptions
Channes	1	étain	
Coupes	2	argent	
Plats			
Pots de baptême			

9. Divers

INSCRIPTIONS SUR LA CLOCHE DE L'EGLISE DES BIOUX.

Ecusson "OURS"
Wolf - Rodolf - MUSLI - Burger
ZVE Bern - STYMTE - FORMB T - VND - GOSSE - MICH - ZVE - GOTTES -
LOB - GEFLISS - ENTLICH - 1747.
RHERR - IOH : RODOLF
DAXELH OFER =
Général VND - RITTER - DER - ZEIT - SECKEL - MEYSTER -
WELTSCHEN - LANDES -
HERR - 10 H : Rodolf
VON DIESBACH - DER ZEIT - LANDVOGT
ZVE - ROMAINMOTIER
ANO 1747

c) Archives paroissiales, communales ou de confréries.

Annexes :

Au nom du Conseil de Paroisse

Le président — Le secrétaire — Le pasteur

Date : 5 Août 1954

N.B. Prière d'écrire à la machine ou très lisiblement.
Si possible joindre monographies, photos ou cartes postales, en deux exemplaires.

L'ABBAYE DU LAC DE JOUX

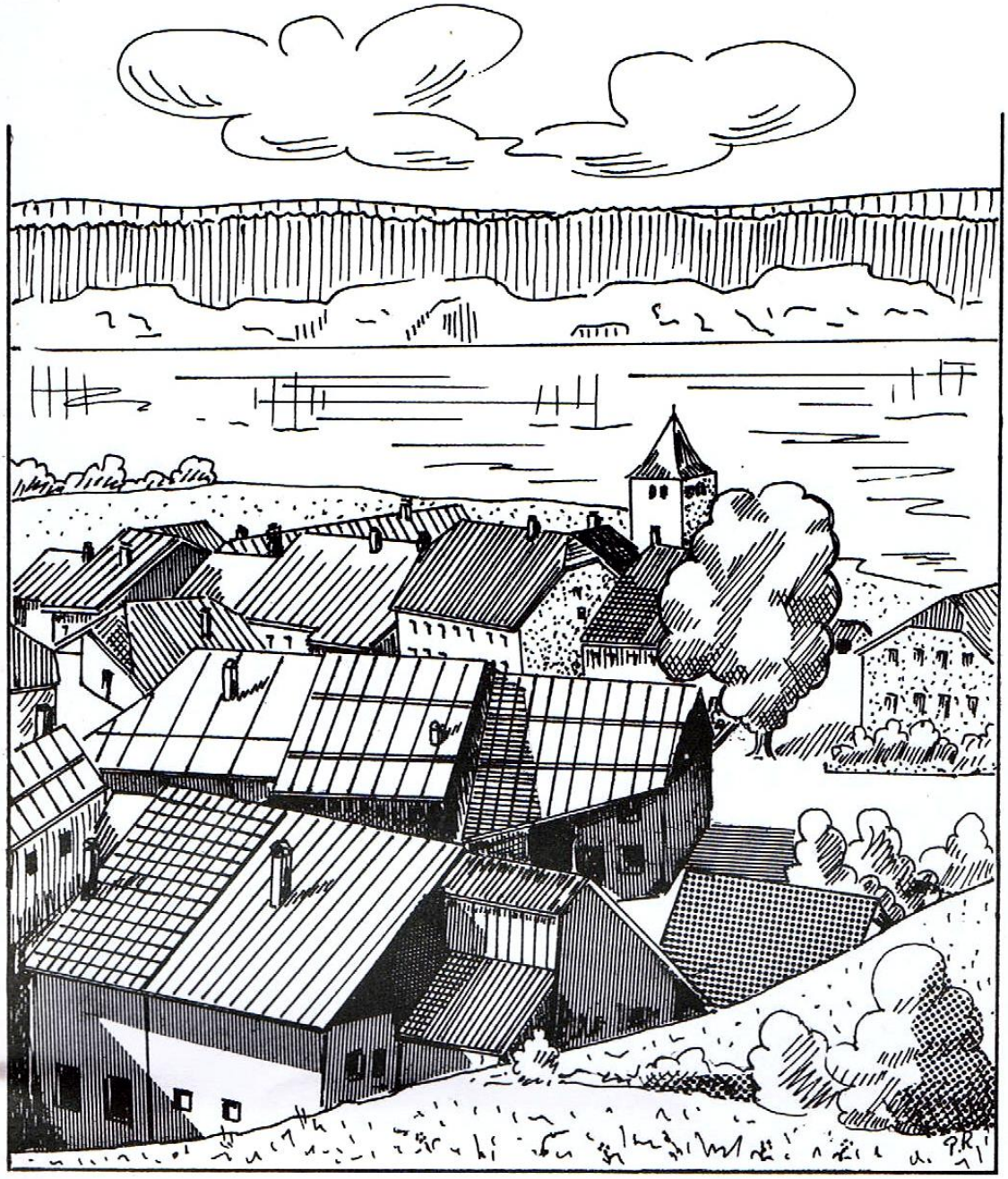

Ces quelques notes ont été tirées des travaux réalisés par le professeur Auguste PIGUET.

Nous exprimons notre gratitude à ses descendants qui ont bien voulu les mettre à notre disposition.

L' Abbaye du Lac de Joux

Sous des dehors modernes et banals, le village de L' Abbaye cache une histoire fort intéressante.

En effet, en l'an 1126, sur le désir de Saint-Norbert, fondateur de l'Ordre des Prémontrés, le vénérable Gosbert fonda une abbaye sur les bords du Lac de Joux.

A cette époque, la Vallée était déserte et presque entièrement recouverte de forêts infestées de bêtes féroces. Les "moines blancs" durent donc commencer par se faire bûcherons avant d'entreprendre l'édification du couvent.

Jusqu'en 1536, année de la conquête bernoise, l'Abbaye fut florissante et ses propriétés s'étendaient partout dans le Pays de Vaud. Les Bernois renvoyèrent les moines, convertirent les autres habitants à la Réforme et petit à petit le couvent se mua en un village qui, aujourd'hui, ne conserve que quelques traces de son passé.

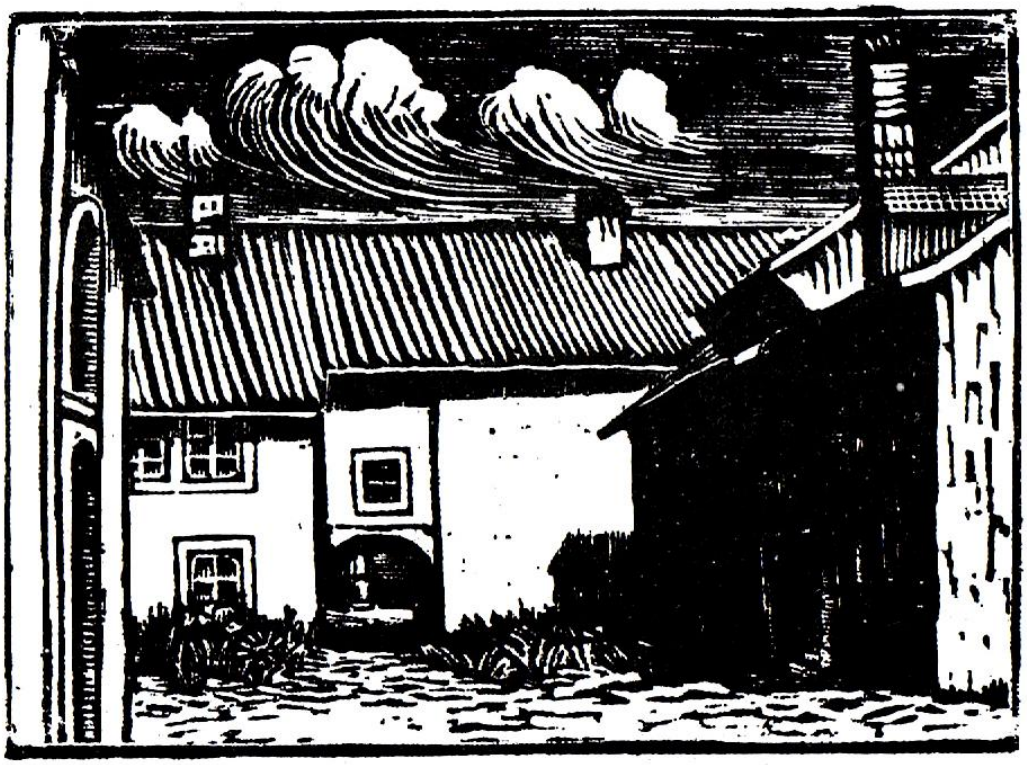

Le passage voûté

Au bas de la ruelle, une brèche s'ouvre dans la façade. Cette entrée monumentale, d'abord resserrée s'élargissait bientôt pour rejoindre plus loin son étroitesse première.

A droite de la voûte se trouvait l'arsenal et le corps de garde alors qu'à gauche on avait aménagé la prison.

La celle des Norbertines

Au sud-ouest du village, on remarque encore sur un bloc de pierre surmontant la porte d'entrée d'une maison une inscription latine :

GRATIA DEI SUFFICIT MIHI

ce qui signifie : La grâce de Dieu me suffit.

Cette pierre faisait partie de la chapelle du couvent des femmes qu'abritait le pâté de maisons.

Vers 1140, les nonnes abandonnèrent leurs logements pour se retirer probablement dans le canton de Fribourg. Ceux-ci furent alors occupés par les frères convers puis à l'époque bernoise par le receveur et, à l'occasion, par le bailli.

La tour Aymon

Afin d'asseoir plus solidement sa domination, Aymon III de Montferrand, Seigneur de la Sarraz, décida de construire une forteresse, ce que le chapitre n'osa lui refuser.

Donc deux siècles après l'établissement du couvent, il fit édifier une tour lourde et massive, d'allure guerrière. De solides éperons en protègent les angles vifs. Du côté du lac, où s'ouvrent les meurtrières, les contreforts sont plus élevés, consolidant ainsi la façade exposée aux attaques.

Lézardée ensuite de l'incendie de 1680, la tour dut être rabaissée de huit à dix mètres. On accédait à l'intérieur par la poterne s'ouvrant au 1er étage, au-dessus de la porte actuelle. Après le départ des chanoines, la poterne fut murée et remplacée par une large porte voûtée. A cette époque également, on aménagea le cabinet des cloches de l'étage supérieur, l'ornant des gracieuses baies romanes du clocher de l'abbatiale et de leurs colonnettes.

La tour Aymon n'était pas seule : d'autres tours flanquaient les coins du monastère et, à l'emplacement de la cure actuelle, s'élevait le donjon.

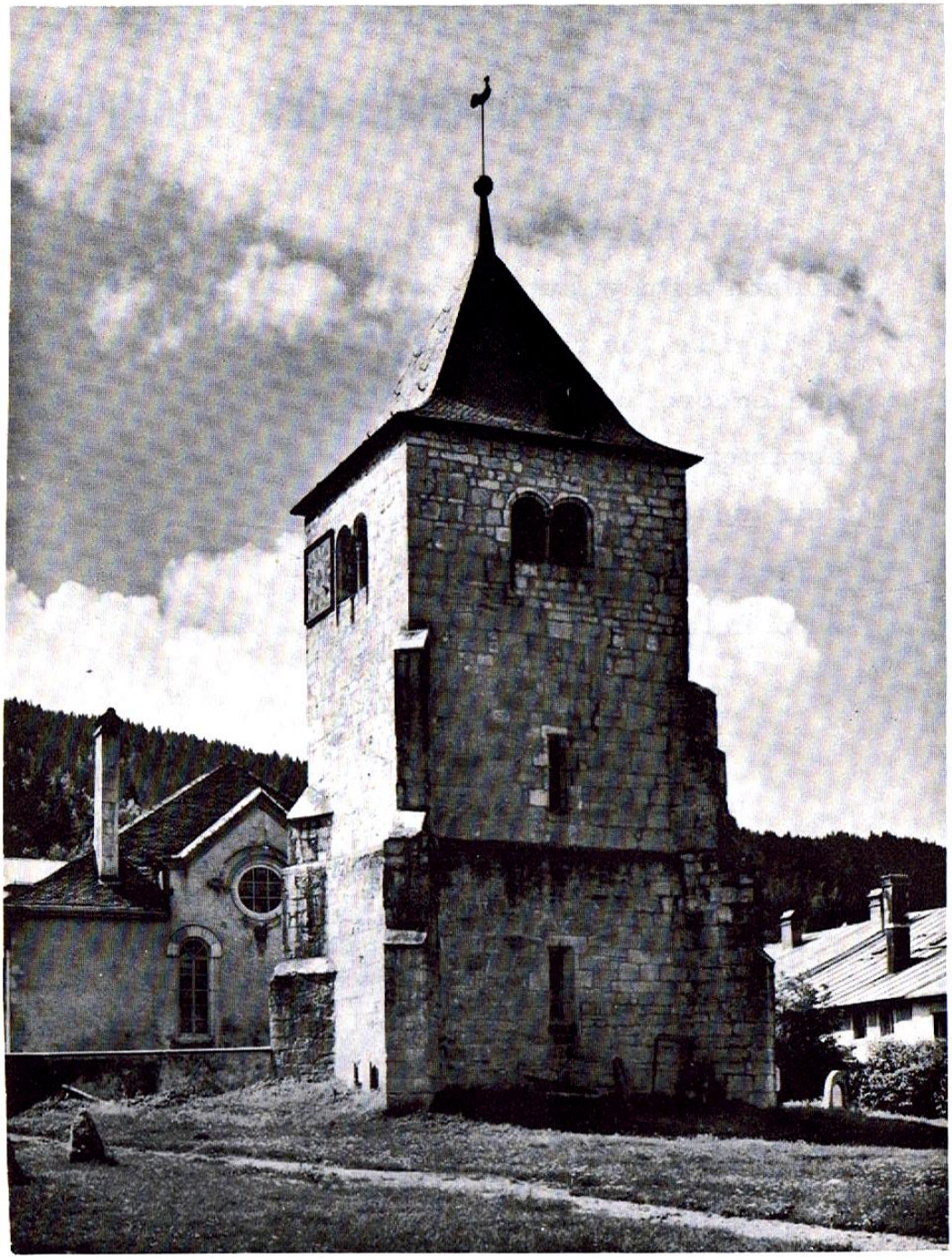

Le promenoir des cloîtres

Sur la façade d'une maison située au sud de l'église, on remarque encore 3 arcades appartenant au promenoir des cloîtres qui s'étendait en direction du cimetière.

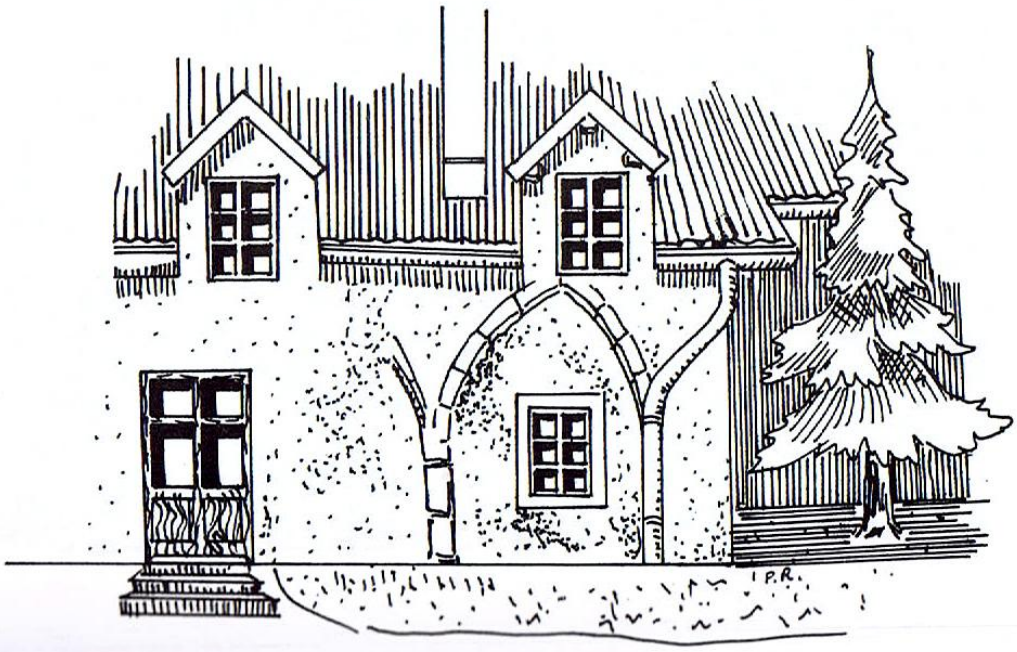

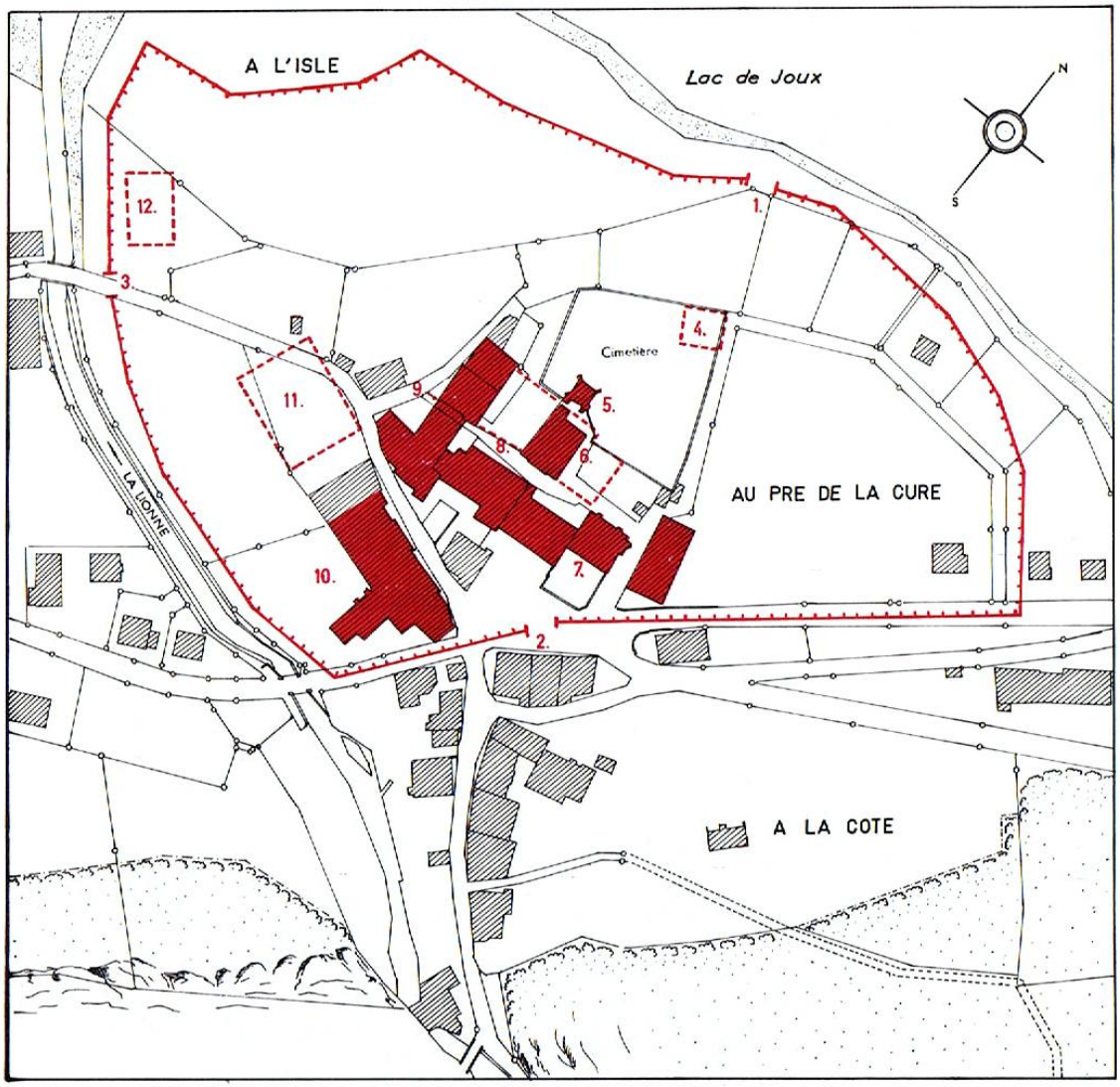

LEGENDE

En rouge : Bâtiments provenant des religieux

Anciens murs d'enceinte

1. Porte Marguet ou Lacustre
2. Porte St-Michel
3. Porte Lyonne
4. Ancienne chapelle
5. Tour Aymon (existante)
6. Eglise construite sur l'ancienne Abbatiale
7. Cure construite sur l'emplacement du donjon
8. Promenoir des cloîtres
9. Passage voûté
10. Bâtiments construits sur l'emplacement présumé du couvent de femmes
11. Ancien four monacal
12. Ancien hospice

L'Abbatiale

Vu son importance, le monastère devait posséder une église aux larges dimensions. L'église primitive, de style roman, était trois fois plus grande que l'église actuelle. Une première modernisation fut faite en 1330. En 1598, Leurs Excellences de Berne accordèrent une subvention de deux cents florins pour réparer le porche des religieux et démolir le clocher. Deux incendies, en 1680 et en 1745, furent encore l'occasion de nouvelles transformations. De 1865 à 1868 enfin, on démolit l'ancienne abbatiale devenue vétuste et trop vaste, pour reconstruire le temple actuel.

La dernière restauration et l'achat des orgues datent de 1952.

Les murs d'enceinte

Un épais mur d'enceinte entourait l'Abbaye et la protégeait des attaques éventuelles. Un fossé était creusé à ses pieds qu'alimentait l'eau de la Lionne.

Une petite enceinte intérieure séparait le couvent des hommes de celui des femmes.

En dehors des murs, des colons avaient construit leurs habitations ainsi que des usines (scierie, moulin, forge) utilisant la force hydraulique. Ainsi se constitua le haut du village.

Les «Hermittages»

En-dessus du village, deux maisons foraines portent les noms de Grand et Petit Saint-Michel et plus haut encore, un pâturage est appelé "Les Hermittages".

Ces appellations évoquent le souvenir de certains ascètes qui se retiraient dans la solitude complète pour y louer le Seigneur.

D'autres toponymes tels que Le Bois de la Garde, le champ de la Cloche rappellent aussi la vie du couvent, îlot de piété au milieu d'un pays peu sûr.

L' Abbaye aujourd' hui

Plaisant petit village de 240 habitants, l' Abbaye oriente son activité vers quatre secteurs essentiels : l' agriculture, l' industrie du bois, la fabrication des limes, le tourisme.

Les agriculteurs, toujours moins nombreux, s'occupent essentiellement de l' élevage.

Deux scieries, installées dans le haut du village, travaillent pour la menuiserie et produisent de la charpente, des coffrages, des madriers, des lames en tous genres :

La scierie L. A. Berney S. A. est située près des sources de la Lionne.

La scierie Clerval se trouve elle aussi sur le cours de la Lionne, en aval des sources.

L'histoire de leurs bâtiments se confond avec l'histoire du couvent.

La fabrique de limes Union S. A., fondée en 1900, occupe actuellement une trentaine d' ouvriers. Située sur le cours de la Lionne, près du lac, elle contribue avec les autres entreprises à la prospérité du village.

Actuellement, l' Abbaye s' ouvre au tourisme : l' Hôtel de Ville, des propriétaires privés logent des pensionnaires et des locataires. Quatre commerces ravitaillent le village.

Jusqu'à aujourd'hui, ce dernier ne possédait qu'un téléski d'entraînement. Une société en formation projette pour bientôt la création d' un téléski de 1380 m. de longueur. Le tourisme hivernal pourra se développer à l' Abbaye pour la joie de tous.

Inauguration.

C'est dimanche dernier 27 septembre qu'a eu lieu l'inauguration de la restauration du temple de l'Abbaye. La cérémonie, favorisée par un beau jour automnal, avait attiré bon nombre de paroissiens du Pont, des Bioux et de l'Abbaye. Etaient présents à cette solennité, comme délégués de leurs corps respectifs, M. le pasteur Bornand, délégué du synode; M. Gauthier, chef de service de la section des cultes, représentant du Conseil d'état et M. le pasteur Barblan, délégué du conseil d'arrondissement.

Il est dix heures. Sous les voûtes silencieuses du vénérable temple tout frais restauré et fleuri pour la circonstance, un nombreux public s'est déjà installé, avant même que, de l'antique beffroi, la cloche ait fait entendre ses sonores appels.

Après la dédicace faite par M. le pasteur Bornand d'une voix vibrante et forte, nous entendons un beau chant de la chorale des Bioux. Ensuite, prédication de M. Vallotton pasteur de l'Abbaye, qui, entre autre, retrace, dans ses grandes lignes, l'historique du vieux temple. Le Chœur mixte du Pont et de l'Abbaye apporte aussi son obole à la réussite de cette fête, sous la forme d'un joli chant dans lequel la voix du sexe aimable fait apprécier sa note gaie et argentine.

Messieurs les délégués prennent ensuite tour à tour la parole et disent éloquemment leur joie d'assister à cette manifestation religieuse, leurs félicitations aux protagonistes de cette restauration, à tous leurs encouragements, leurs bons et judicieux conseils.

Après le culte, un substantiel dîner, offert par la municipalité à Messieurs les délégués, aux membres du conseil de paroisse et autres

invités, a joyeusement réuni toute cette société dont la partie officielle fut très nourrie.

Parmi toutes les productions que je ne puis énumérer sans trop allonger, permettez-moi, sans blesser personne, de relever seulement le toast de M. B. Vallotton, notre écrivain vaudois bien connu de tous qui nous a charmés, enthousiasmés par son ovation à la patrie. Nous avons pu savourer, comme témoin auriculaire, son éloquence à juste titre si vantée, sa diction parfaite, son verbe animé, empoignant, coloré qui sait donner du mouvement et de la vie même aux choses inanimées.

La journée s'est terminée comme il seyait à une fête religieuse de se clôturer, dans une joie calme, paisible, solennelle, sans note discordante, sans ton criard ; et le modeste village s'est peu à peu endormi du sommeil du juste sous la toute puissante égide de sa vieille église, de son clocher et de son Dieu. A.

* * *

Nous recevons d'autre part la lettre ci-dessous, ayant trait à cette cérémonie.

Paroisse de l'Abbaye.

L'inauguration du temple paroissial restauré de l'Abbaye a eu lieu dimanche dernier en présence d'un très nombreux audioire qui remplissait entièrement l'édifice.

Mentionnons la présence de M. le Préfet Golay, de MM. les délégués du Département des Cultes, de la Commission synodale et du Conseil d'Arrondissement.

Il y avait là dans cette belle assemblée, un recueillement profond et l'on devinait dès le début combien les auditteurs étaient sous le charme et sous l'impression bienfaisante du symbolisme élevé, grave et paisible qui se dégage du sanctuaire rajeuni et restauré.

M. le pasteur Charles Vallotton, prend comme texte de sa prédication l'inscription biblique placée au-dessus du chœur : « Louez l'Eternel ! » Il rappelle la bonne volonté générale qui soutint les diverses entreprises en faveur de la restauration et montre le sens et la portée du résultat obtenu.

En embellissant ce sanctuaire consacré à la foi, à l'espérance et à la charité qui demeurent, n'oubliez pas l'exhortation de l'apôtre : « Comme des pierres vivantes, formez vous-mêmes un édifice spirituel... ».

L'on entend ensuite les délégués officiels : M. Gauthier, chef du service des Cultes, rappelle qu'en ce même jour une autre inauguration semblable a lieu à Mex, dans la paroisse de Vufflens-la-Ville, et il constate l'heureux réveil qui, un peu partout, se manifeste dans notre Eglise Nationale, par la préoccupation de rendre la maison de Dieu plus digne de sa destination.

M. le pasteur Bornand, président de la Commission Synodale et M. le pasteur Otto Barblan, délégué du Conseil d'Arrondissement, constatent l'heureux résultat obtenu et nous apportent le message cordial des Conseils qu'ils représentent.

Ajoutons que deux beaux chœurs, l'un de la *Chorale* des Bioux, l'autre du *Chœur-Mixte* paroissial contribuèrent puissamment à l'impression bienfaisante que tous purent remporter de cette belle cérémonie.

Après le culte, un banquet offert par les autorités communales réunit les invités à l'Hôtel de Ville. Au dessert, ce fut une série ininterrompue de paroles cordiales et de chants.

M. Ch. Vallotton, pasteur, qui préside, ouvre la série en souhaitant la bienvenue à tous et en rappelant l'excellent esprit de bonne entente et de collaboration qui, par le produit d'une vente, concerts, etc., complété par un subside communal, — a permis d'arriver au résultat dont nous nous réjouissons ensemble aujourd'hui. Puis il adresse des remerciements chaleureux à M. Blailé-Pignet, peintre-décorateur, à Neuchâtel, l'artiste consciencieux qui a réalisé d'une façon si heureuse ce que l'on attendait et souhaitait.

On entend ensuite M. le Préfet Golay, que nous sommes heureux de voir parmi nous. Puis M. le Syndic Berney adresse des remerciements au pasteur de la paroisse, auquel il porte son toast, en termes très cordiaux. M. Rochat-Golay, président du Conseil communal, relève le passé de l'antique *Abbaye du Lac de Joux*.

L'on entend encore de captivantes allocutions de MM. Bornand, Gauthier, Barblan et Benjamin Vallotton. Ce furent ensuite des chants et des souvenirs de la part de MM. Léon Guignard, Alidor Berney, John Reymond, etc.

Puis le *Chœur-Mixte* vient nous faire entendre de beaux chants qui vont au cœur de tous.

Ainsi se termina cette belle journée qui n'a cessé d'être animée du meilleur esprit et qui a certainement contribué à raffermir et à renou-

veler dans les cœurs des sentiments solides d'attachement et de fidélité, pour l'Eglise et pour la patrie.

Revue historique vaudoise, 57e année, II, juin 1949

La tour de l'abbaye du lac de Joux

Cet ouvrage militaire, d'aspect massif et austère, se dresse droit au nord du temple paroissial. Le voyageur, qui vient du Pont ou de Molendruz-Pétrafélix, l'aperçoit de loin. Mais, à l'entrée du village de L'Abbaye, des pâtés de bâtiments viennent lui masquer le vieil édifice. Il faudra contourner la cure, puis l'église, par l'est pour parvenir au pied de la tour tant de fois séculaire.

Nous sommes assez sommairement renseignés sur l'histoire de notre tour par les *Annales de l'abbaye du Lac de Joux*, de F. de Gingins, les rapports Naef et van Berchem [1], les verbaux et les comptes de la commune de L'Abbaye.

Certaine liasse de documents concernant la tour, l'église et le cimetière, disparue mystérieusement du local des archives de L'Abbaye, il y a un demi-siècle, nous en aurait appris davantage sur le sujet qui nous occupe.

Un examen minutieux de la vénérable tour essayera de compenser en quelque mesure l'indigence de la documentation.

Avant d'y procéder, il convient de retracer brièvement l'origine de l'édifice.

Les malversations de l'abbé Jean de Lutry motivèrent la remise pour quinze ans de l'abbaye prémontrée du Lac à son avoyer, Aymon de Montferrand, seigneur de La Sarraz [2]. Ce baron réussit à ramener la prospérité au monastère. Mais Aymon sut profiter de l'occasion pour asseoir plus solidement son autorité sur le couvent. Le chapitre n'osa lui refuser l'autorisation de construire une forteresse dans l'enceinte des murailles ou ailleurs [3].

---

[1] *D. H. V.*, t. I, p. 2.

[2] Acte du 29 septembre 1324 ; *Annales*, p. 44 et 192-197 (Document XXVIII).

[3] Séance du jeudi avant la fête des apôtres Philippe et Jaques le Mineur, soit le 25 avril 1331 ; *Annales*, p. 209-210 (document XXX).

Le baron ne dut guère tarder de profiter de cette concession. Il fit édifier, deux siècles environ après l'apparition du monastère, une tour imposante en pierres de taille.

* * *

L'extérieur de l'édifice sera d'abord l'objet de nos investigations.

La tour est construite en blocs de calcaire du pays, disposés en couches plus ou moins épaisses et régulières. A l'orient, certains blocs atteignent 80 cm. de hauteur.

La tour proprement dite accuse 7 mètres sur 7 à sa base. Des éperons, de types différents, en protègent les angles vifs. Les contreforts qui font face au lac dominent de quelque 3 mètres leurs congénères tournés vers l'église. Tous ces appuis se perdent dans la muraille par trois degrés successifs, pourvus de minuscules auvents.

Des éperons du XIIIe siècle, seul celui du nord paraît avoir gardé son aspect primitif. Son voisin occidental nécessita un renforcement à une date inconnue. Les contreforts S. et E. se virent en partie cachés par des organes de butée complémentaires, dans les circonstances qu'on va exposer.

Survint le sinistre attribué à l'an 1680. La foudre frappa la tour. L'ancienne abbatiale voisine périt par les flammes. L'autorité locale songea tout naturellement à faire l'économie d'un clocher neuf en installant la ou les cloches au faîte de ce qui restait de la tour.

Ce dut être à la même époque qu'on procéda au percement de la base de la tour, face au temple en reconstruction, pour y aménager un portail roman [1]. Celui-ci remplaçait la poterne haut perchée dont il sera question tantôt.

Or, la vieille muraille surplombante, sans doute déjà lézardée par le feu du ciel, menaça ruine. Force fut de la renforcer à l'entour du portail, comme aussi de flanquer celui-ci d'organes de butée d'une résistance à toute épreuve, enrobant partiellement les contreforts d'origine.

---

[1] Il devait alors mesurer environ 5 m. de hauteur (dont la moitié pour les pieds-droits), sur 4 m. de large.

Tour de l'abbaye du lac de Joux.
Façades nord et ouest.

Ces demi-pyramides atteignent aujourd'hui 7 m. environ. Seul un faible rebord marque l'endroit où elles se perdent dans la muraille. L'un et l'autre organes ravancent de 2 m. sur le portail. A noter que la demi-pyramide méridionale accuse à sa base (soit sur la placette créée artificiellement vers 1865) une largeur de 2,50 m., tandis que la pyramide du nord atteint la moitié de ce chiffre seulement.

Le plan Rochat (1877) permet de saisir, jusqu'à un certain point, les remaniements d'autrefois.

La nécessité de nouveaux contreforts se fit sentir un certain temps seulement après l'aménagement du portail. Le fait qu'une bonne partie des voussoirs se trouve masquée par le contrefort E. prouve le bien-fondé de cette assertion.

Une lourde porte rectangulaire et banale vint remplacer le portail partiellement condamné. Avant le rehaussement de la placette, la porte en question était plus haute d'un bon mètre.

La tour Aymon s'élève d'un premier jet à 7,50 m. de hauteur environ (à 6 m. au-dessus de la placette moderne). Un faible ressaut marque la base du premier étage. Au nord, l'épaisse muraille du rez-de-chaussée est percée d'une meurtrière.

La façade méridionale témoigne de remaniements d'importance opérés droit au-dessus de l'ancien portail. Entre les contreforts l'appareil se révèle fruste et inégal. Là dut s'ouvrir, au temps des religieux et plus tard, une poterne dans le goût de celle de la tour d'Orbe. On y parvenait tant par une échelle qu'au moyen d'un pont volant jeté de l'abbatiale.

Au-dessus de la poterne présumée, comme aux autres faces de la tour, les blocs sont par contre disposés en couches assez régulières. Il appert que rien n'y a été touché au cours des siècles.

A l'étage, une seconde meurtrière perce la muraille donnant sur le port.

Réduite de quelques centimètres sur tout son pourtour, la bâtisse s'élance d'un jet de 12 m. au-dessus du ressaut-bourrelet présignalé.

Cette partie de la tour renferme deux étages. Le dernier sert, depuis des générations, de cabinet des cloches.

Comptait-on d'autres étages à l'origine? L'ultime était-il pourvu de crénaux et de mâchicoulis selon les exigences

militaires de l'époque? La tradition le prétend. Abîmée et lézardée par le feu du ciel, la tour aurait dû être amputée de 8 ou 16 m.

L'étage supérieur actuel est pourvu de baies géminées sur ses quatre faces. Ces « carbonnettes », leurs colonnettes et chapiteaux seront l'objet d'une étude spéciale avec illustrations.

Un cadran solaire repeint occupe depuis longtemps l'espace compris entre l'angle S. de la tour et la baie à columelles voisine.

On voit au faîte de la façade tournée au levant, droit à l'opposé du cadran solaire, une horloge moderne.

Vers 1840, des armoiries sculptées, encastrées après coup, décoraient l'angle qui reliait la tour au porche, à gauche du portail (disparu) de l'église d'alors. C'étaient les armes artistement combinées des sires de La Sarraz et de Grandson. F. de Gingins les a reproduites à la page 120 de ses *Annales*.

Vous chercheriez en vain la pierre armoriée à l'endroit spécifié. L'angle en question disparut, en même temps que l'ancien temple sous la pioche des démolisseurs. On se complaît à supposer que le vénérable emblème ne fut pas sacrifié, mais qu'on le fixa à quelque 5 m. de hauteur, dans l'encoignure du contrefort méridional, au-dessus du portail d'antan. Impossible toutefois de se rendre compte à cette heure s'il s'agit effectivement du morceau de sculpture en question. Sur ce bloc noirâtre, les intempéries se sont ingéniées à ronger pals, étoiles et coquilles.

Un autre moignon, brunâtre et informe, se voit vis-à-vis de l'armoirie présumée dans l'encoignure du contrefort oriental. Il s'agit, selon toutes vraisemblances, de la console portant une tête chevelue, dont le *D. H. V.*, t. I, p. 2, signale la survivance.

L'un et l'autre motifs durent être adaptés là-haut par les soins de l'Etat de Vaud, qui a classé la tour au nombre des monuments historiques.

Certaine arcade *(D. H. V., ibidem)* faisait communiquer l'église avec le clocher. Sûrement aménagée vers 1680, lors de l'édification de la « vieille église », cette arcade disparut en 1865. Elle n'avait plus sa raison d'être, car le nouveau temple n'avait pas de porte à l'arrière.

* * *

Iconographie église de l'Abbaye

Comme nous l'avons indiqué en introduction, les photos, dessins et peintures représentant l'église de l'Abbaye sont somme toute assez rares, et surtout n'offrent que rarement de découvrir le bâtiment dans son ensemble.

La plus ancienne représentation du village de l'Abbaye est celle de Devicque, gravure de 1852.

L'ABBAYE

Vue prise sur le Pont de la Lyonne

Malheureusement l'artiste s'est placé en un lieu d'où l'église ne peut pas être visible, entièrement cachée qu'elle est par les premières maisons. Seule émerge la Tour, une fois de plus. Ce qui fait que nous n'aurons jamais aucune image de l'église avant sa démolition de 1865.

A la page suivante on découvrira une partie de l'église photographiée en 1896-1897. La reproduction figure dans l'ouvrage de Dombréa sur la Vallée de Joux, de 1897. On découvre très rapidement que cette église n'a rien de particulier et qu'une fois de plus émerge la Tour qui offre un tout autre intérêt architectural et archéologique.

L'église de l'Abbaye.

Cette vue du début du siècle nous permet de contempler l'autre façade. Détail intéressant, les bâtiments de gauche, d'une antiquité de bon aloi, ont été construits directement à partir des restes de l'ancien monastère dont ils ont intégré certains éléments que l'agrandissement de l'original de cette photo rend visibles. Nous avions donc affaire à ce moment-là encore à des vestiges moyenâgeux dont l'étude attentive aurait révélé des détails intéressants.

Le village passé par les flammes en 1966, les restes de l'antique monastère éliminés, ce travail ne pourra plus guère être fait. Reste cette possibilité, se rendre dans les locaux de conservation de l'Etat de Vaud à Lucens et y prendre connaissance des quelques éléments du vieux couvent miraculeusement sauvés !

A la page suivante un dessin de Turrian qui croqua toutes les églises du canton en 1896, en faisant bien évidemment un crochet par la Vallée où il avait même de la famille, au Séchey. Voir à cet égard : Rémy Rochat, Les anciennes familles du Séchey, Le Pèlerin, 2011.

L'Abbaye

29 Août 1896.

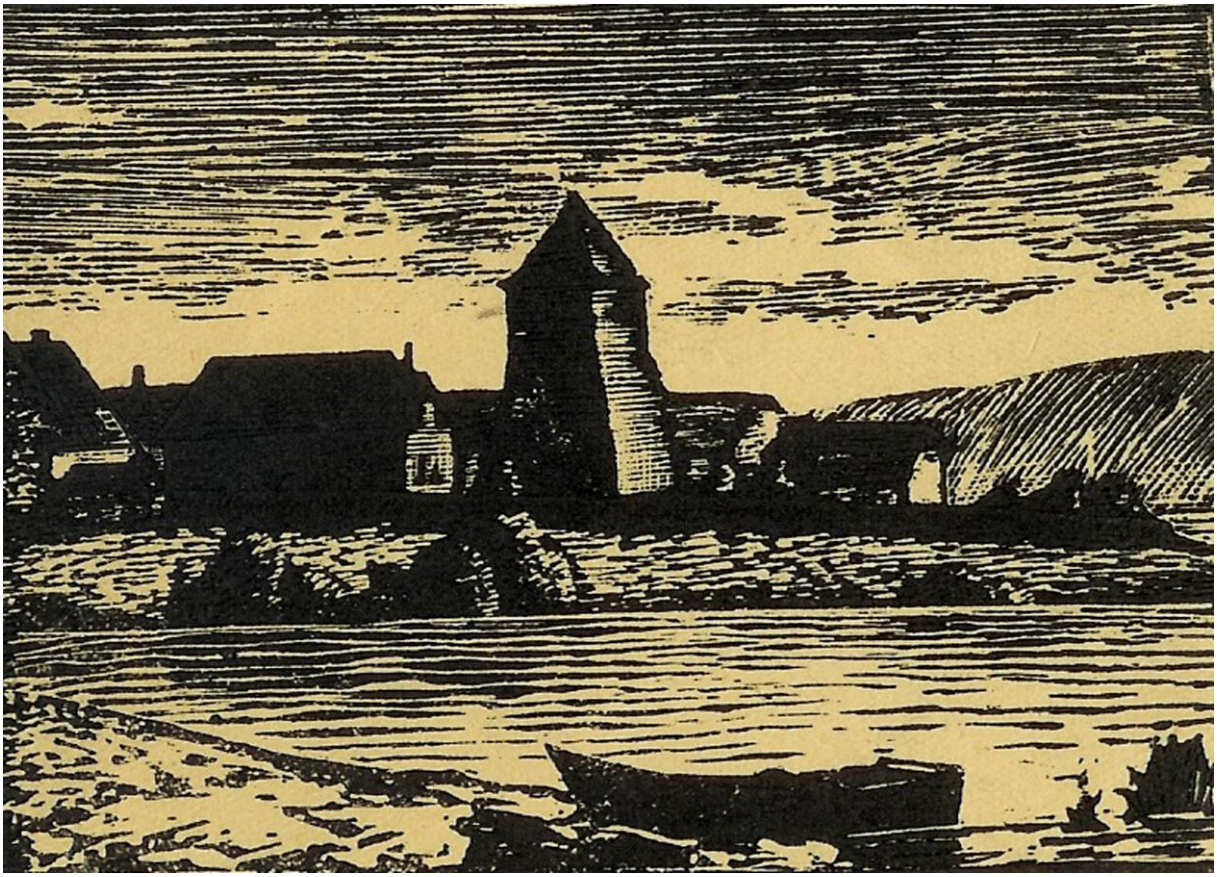

Le peintre Tell Rochat fut toujours fasciné par la Tour de l'Abbaye qu'il peignit de multiples fois. Ci-dessous un échantillon de ses œuvres consacrées à ce site.

Peinture d'une extrême sobriété. La tour constitue le pivot de l'œuvre.

Tour et église dans une symphonie de bleus et de verts.

Œuvre excellente qui offre de découvrir trois éléments architecturaux d'importance. A gauche les maisons construites sur l'ancien couvent. Au fond le passage couvert, de même origine moyenâgeuse de toute évidence, et à droite la façade entrée de l'église de l'Abbaye. Il y a à l'époque toute une ambiance dans cette petite rue, celle-ci s'étant définitivement perdue avec l'incendie de 1966.

Dans les années quarante-cinquante, ce que l'on aperçoit de la Tour, un quartier ancien de l'Abbaye, avec des personnages qui peut-être rentrent du culte pour réintégrer leur maison. C'est l'hiver. Et il y a ici une fameuse ambiance. Les maisons de gauche portent encore dans leur façade quelques éléments de l'ancien cloître parfaitement conservés. Eléments encore visibles après l'incendie dans l'une des maisons sinistrées. Il est certain que le photographe de ce deuxième cliché s'est placé exactement au même endroit que ci-dessus, c'est-à-dire au sommet de la tour.

L'ABBAYE

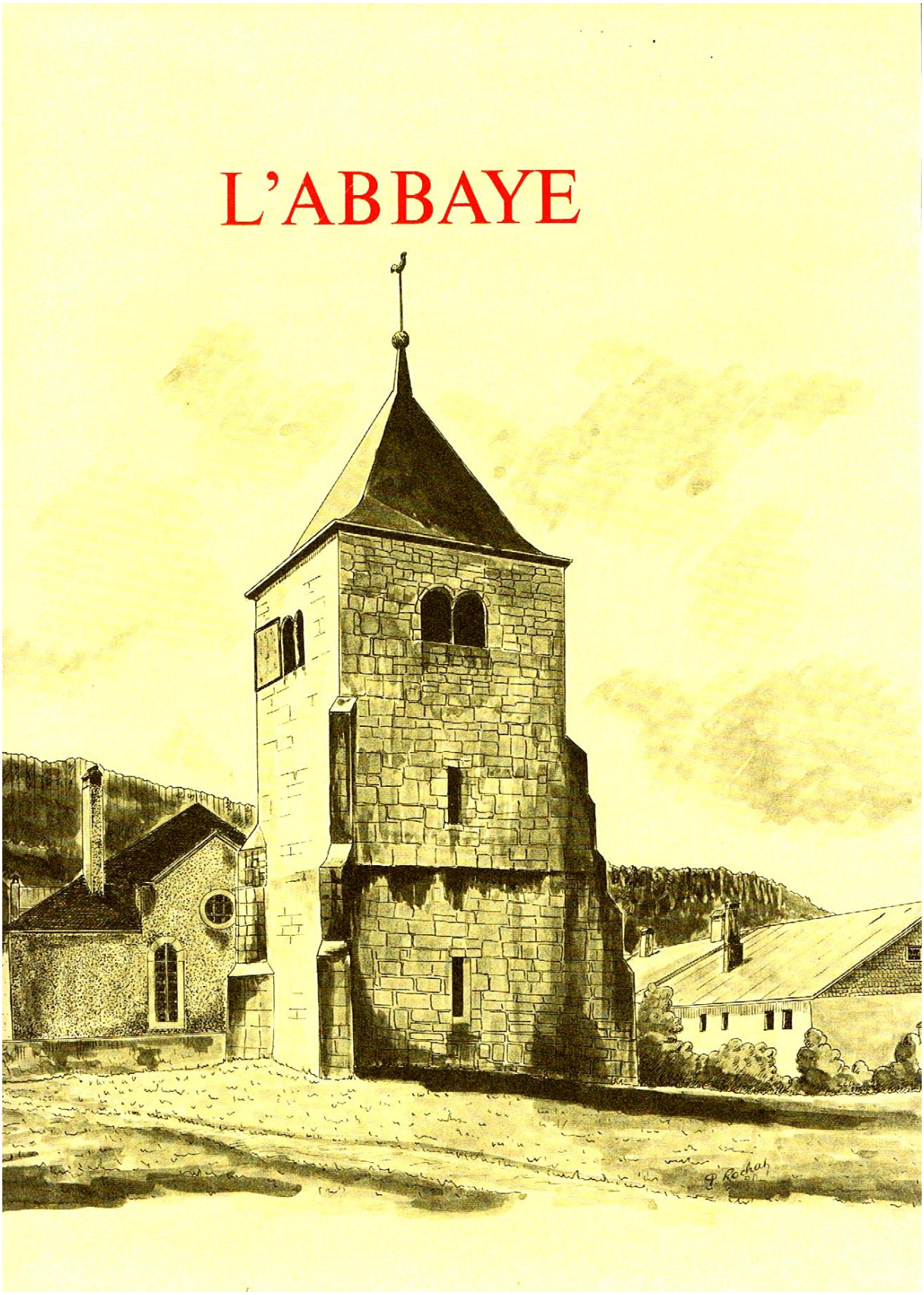

L'ÉGLISE

Il faut préciser d'emblée que Messieurs les Ministres du culte, tout en exerçant leur activité comme tels, étaient en même temps les agents du Souverain. Ils en recevaient des mandats qu'ils n'avaient pas le droit de discuter ou d'ignorer.

On les a vus lire certaines ordonnances en chaire, et on sait qu'ils avaient l'ordre de dire des prières tant pour les baillis, les magistrats de la ville, la prospérité de tous, que pour le maintien du régime et la soumission absolue des sujets.

Les Ministres dépendaient en outre des Vénérables classes d'Yverdon ou de Lausanne, lesquelles faisaient procéder périodiquement à des contrôles (on dit aujourd'hui visites d'église), afin de «connaître le sentiment du peuple sur la doctrine» de son conducteur spirituel.

En 1663, à la suite d'un incendie, des réparations importantes sont faites tant à la tour qu'à l'église. Afin d'en assurer le financement, il est demandé l'autorisation d'hypothéquer cinquante poses joignant la possession de M. le Baron de La Sarraz, afin de pouvoir emprunter cinquante pistoles.

Trois ans plus tard, Monsieur Tacheron, ministre, demande qu'on aille quérir tout son bagage à Morges. On a résolu d'unanime voix de lui donner satisfaction, puis, le 17 septembre de la même année, on offre au dit M. le Ministre, un fromage de la Duchattaz pour «la baptize de son petit, et cela outre le vin d'honneur».

On a vu que les deux paroisses du Lieu et de L'Abbaye étaient desservies par un seul pasteur, qui résidait alors dans le bâtiment du couvent. Vers 1680, les gens des Charbonnières demandèrent de pouvoir fréquenter le temple et de faire partie de la paroisse de L'Abbaye, leurs morts étant ensevelis au pied de la tour, dans un enclos réservé. Les habitants de L'Abbaye, réunis en assemblée pour se prononcer, rejetèrent cette demande à une forte majorité.

69

L'incendie de 1663, dont il est fait mention ci-dessus, ayant vidé la caisse communale, ce n'est qu'en 1681 que les cloches sont remplacées, et, encore, on cherche de l'argent pour payer le fondeur en allant quérir celles-ci. En outre, lorsqu'en 1689 l'honorable Seigneur Baillif ordonne à la commune de L'Abbaye de participer aux frais de remise en état du pont entre les deux lacs, le Conseil refuse, à moins qu'il n'y soit condamné. Il invoque le fait que «par la volonté de Dieu, l'église en même temps que la plupart des maisons de L'Abbaye fut brûlée et nos cloches fondues». Il n'est ainsi pas indiqué de faire des nouvelles dépenses. Lors de ce sinistre, les deux communes voisines ont manifesté leur charité.

En 1691, l'église du Lieu fut détruite par le feu, et, en même temps que cet édifice, les archives de la Vallée, conservées dans la tour, devinrent la proie des flammes. Il est certain que ce tragique événement a privé les communautés de la Vallée de documents de valeur qui auraient pu être produits avantageusement dans les nombreuses procédures qu'elles durent soutenir ultérieurement pour la conservation de leurs biens.

A la suite d'une visite que fit, en 1693, le bailli Hans Rudolph de Villading en l'église de L'Abbaye, les places de Messieurs les Consistoriaux sont désignées: ils quitteront leur «recoin» pour occuper les deux premiers bancs.

Cinq ans plus tard, M. le Ministre, chargé de l'étude pour l'installation d'une horloge «qu'on prétend construire à L'Abbaye», rapporte qu'il a trouvé un «horlogeur» à Lausanne. Ce dernier sera prié de venir faire le «pache» (contrat).

C'est cette même année, 1698, que les quarante-quatre chefs de famille ont bâti la petite chapelle des Bioux, qui, à part le clocher, est restée telle que l'ont voulue ses bâtisseurs. Elle dresse sa silhouette sympathique sur la colline qui domine le village, et son unique cloche, offerte par le bailli de Diesbach, en 1744, appelle toujours les fidèles à la prière.

Sur l'humble requête des Sieurs particuliers des Bioux, il leur a été donné cent vingt florins pour leur aider à payer la dépense qu'ils ont faite en bâtissant leur église, et, en 1703, sur la même requête présentée par les Particuliers du Pont, l'honnête Conseil leur a concédé la somme de cent florins pour leur aider à «bastir leur Eglise, et ne devront prendre aucun bois dans les bannaux de la Commune». Puisque nous en sommes aux choses qui intéressent l'église, notons qu'à la même date le Sieur Jaques Baridon, marchand, réfugié, demeurant au Chenit, demande bien humblement «à l'honnête Conseil de L'Abbaye de le recevoir et ajouter au nombre des Communiers, afin qu'il puisse mieux servir Dieu et travailler au salut de son âme mieux qu'il ne le peut faire étant errant». Baridon devint ainsi bourgeois de la commune, moyennant le paiement de la somme convenue, plus trois pales de fer, trois pioches et un batteran.

L'an 1728, les Gouverneurs ont représenté qu'il *estoit nécessaire de voir de quelle manière et sous quelles conditions les cloches avaient été remises à David Golay, sonneur, si bien qu'après avoir vu la convention faite avec lui, elle a été rafraîchie de la manière suivante : savoir que les Gouverneurs devront faire fermer les portes de l'église ; après cela, le sonneur les devra continuellement tenir fermées, et devra, à l'ordinaire, tenir l'église balayée, la table, la chaire et les bancs propres et nets. Devra sonner le midy toute l'année, et la retraite depuis la St Michel jusqu'à l'Annonciation, le dimanche aussi bien que les jours ouvriers, devra gouverner et conduire, et engraisser les cloches et horloge comme il convient, et d'en avoir tout le soin requis et nécessaire, et aura de pension par année douze florins outre la jouissance destinée à cet usage (laquelle) il devra faire valoir et bonifier à dit de laboureur, et appliquer sur icelle tout le bument en provenant.*

Il s'agit du Champ de la Cloche, qui a conservé son nom.

En 1736, il est constaté que le Ministre Mandrot ayant amené un grand troupeau de moutons sur le pâturage commun, les deux Gouverneurs sont délégués auprès de lui pour lui demander ce qu'il prétend faire avec tout ce bétail. Après de longues discussions, M. Mandrot consent à réduire son troupeau, à la suite de quoi il est admis que chaque chef de famille ne pourra tenir plus de quatre brebis sur le pâquier commun.

En 1738, il est octroyé à Monsieur le Ministre deux plantes pour le bateau qu'il prétend faire, puis, le 10 juillet suivant, le Conseil général est assemblé à l'extraordinaire pour prendre les mesures à la suite de l'incendie de la tour, allumé par le feu du ciel jeudi dernier à dix heures du soir. Les cloches sont complètement fondues et anéanties. Ordonné de mettre deux femmes pour recueillir et nettoyer la matière des cloches avec un homme de serment pour en avoir la conduite et surveillance.

Le doyen Philippe Bridel prit la direction de la paroisse en 1747. Il y exerça son ministère jusqu'à sa mort, et il fut enseveli dans l'église même. Il succéda à M. Mandrot, lequel avait subi de grandes pertes lors de l'incendie de la cure quelques années auparavant. Les rapports entre le Conseil des douze et Monsieur le Ministre Bridel ne furent pas toujours empreints de cordialité, en ce qui concerne l'attribution du bois de feu, le pasteur désirant l'avoir à proximité de la cure, et les Conseillers se faisant peut-être un malin plaisir de le marquer assez loin. 1749 : il lui a été accordé deux séchons au Saumon s'il y en a, sinon au grand Bois-de-Bamp. En 1764, on l'avise qu'il sera traité «comme tout le monde». Cette affaire est définitivement liquidée à la suite d'une prononciation du bailli, «afin d'être tranquilles une fois pour toutes avec le pasteur qui ne cesse de susciter des difficultés».

Le pasteur Bridel s'attacha malgré tout à sa paroisse, puisqu'il en fut le conducteur durant vingt-quatre ans, et demanda d'y être enseveli.

Son ministère fut une bénédiction pour ses paroissiens, car il travailla en outre à la prospérité matérielle de ceux qui lui furent confiés.

Il s'occupa beaucoup des écoles, et réussit à réformer les méthodes d'instruction.

Il voulut introduire la culture des arbres fruitiers, ce qui ne lui réussit pas; en revanche, il fut plus heureux avec la pomme de terre, ce qui n'alla pas sans peine, car on se méfiait alors de ce tubercule.

C'est lui qui introduisit aussi les abeilles dans la région, et il donnait volontiers des cours d'apiculture.

Madame Bridel fut la digne épouse de son mari; elle le seconda dans toutes ses activités. De plus, elle avait de fortes connaissances dans la vertu des plantes, et mit son savoir au service de la communauté, luttant par là contre l'influence des «meiges» auxquels on avait trop souvent recours.

En 1751, on mentionne, pour la première fois, les trompettes d'église. David feu David Rochat demande qu'on lui serve un salaire en «qualité de sonneur de trompette pour le chant des psaumes». Il est décidé de lui accorder dix florins par an, et autant pour ceux qui se joindront à lui. Il y eut certainement beaucoup d'amateurs puisque, l'année suivante, on décide «qu'on ne paie plus que deux trompettes et deux hautbois». Cependant, en 1768, «l'on est convenu que, s'il se présente quelqu'un pour chanter les louanges de Dieu avec les trompettes et les hautbois, on devra les recevoir, s'ils sont capables». Douze ans plus tard, il a «été accordé à chaque hameau vingt florins pour être distribués entre ceux qui mènent le chant des psaumes à l'église, et cela pour l'année passée, à condition qu'ils continueront à mener le chant comme du passé, et chanter à la mesure».

Le 7 décembre 1800, les Communiers du Hameau de l'Abbaye se sont assemblés après le Service Divin. L'assemblée composée de vingt-trois membres, a été exposé et examiné que l'on voit depuis quelques temps que la religion se ralentit et que ne pouvant se soutenir dans ces temps si les personnes qui ont charge pour la faire respecter sont trop faibles pour la prêcher, et si la religion est le plus grand bien qu'on ait sur cette terre pour nous procurer une vie heureuse, car, sans cette religion il ne serait que mal.

C'est dans ce but que vingt-deux citoyens ont délibéré de voix unanime que puisque la jeunesse avoit perdu toute crainte et respect à Monsieur le Ministre pour raison de sa simplicité de sa part, l'Assemblée prie très humblement le corps de la Municipalité de cette Commune à chercher à y apporter quelques changements et de vouloir bien prier la Vénérable Classe d'Yverdon d'engager Monsieur le Ministre à prendre un suffragant pour le seconder pour ramener le tout à son devoir.

En 1802, on décide d'écrire au citoyen ministre Matthey pour l'encourager à postuler, en même temps qu'on fera une honnêteté au ministre

Elie Rochat en témoignage de reconnaissance pour les excellents sermons qu'il nous a faits quelquefois.

1802. La Chambre administrative de la nation avise qu'elle fait liquider ce qui reste des biens du couvent, dont une vigne à Bursin, mais qu'en contre-partie elle se charge de l'entretien de la tour de l'Abbaye.

Sur demande du Petit Conseil, on lui répondra que la commune ne doit pas l'entretien du bâtiment de l'église et on lui enverra copie de l'arrêt souverain du 12 février 1776.

Puis il est fait lecture de la sentence rendue par la Chambre administrative du canton du Léman relative au droit accordé au pasteur de faire alper son bétail sur les fonds des co-propriétaires de la commune.

En 1804, il est délibéré que le ministre devra faire sonner la cloche à dix heures. La prière sera faite immédiatement après.

En date du 1er janvier 1807, il est fait rapport que, faisant sa ronde de surveillance, le garde a trouvé la servante de la cure qui lavait des pommes de terre à la fontaine pendant le sermon, ce qui motive une invitation au citoyen pasteur, pour qu'il mette plus d'ordre et de décence dans les occupations de sa domestique.

Périodiquement, il y a soit une visite d'église, soit une demande concernant le pasteur, et on trouve très souvent la relation de ce fait dans les procès-verbaux.

Par exemple celle du 13 mai 1810: le citoyen pasteur juré demande si l'on est toujours satisfaits de notre pasteur, vu qu'il n'y aura pas de visite d'église cette année. On répondra d'une manière à manifester notre contentement et, en 1813, on devient plus précis puisqu'on demande si l'on n'a rien à objecter contre sa doctrine, sa conduite morale et son application à remplir ses fonctions. Heureusement qu'il n'y a aucune plainte à formuler.

En l'an 1832, les hameaux des Bioux et du Pont proposent qu'il soit fait au moins un culte par mois dans chacun de leurs temples, et dix ans plus tard ils demanderont que la commune prenne en charge le transport du pasteur. Un préavis favorable sera présenté au Conseil communal.

Ces deux hameaux demanderont quelques années plus tard que les marguilliers de leurs temples soient payés par la commune. On est d'accord, à condition que leur nomination soit ratifiée par la Municipalité.

La petite cloche du temple paroissial est fêlée. Un nommé François Humbert offre ses services pour la refondre. Le Syndic est chargé d'entrer en marchandement avec lui.

En 1665, il est fait mention du champ des pauvres, qu'on voudrait amodier avec la maison de la Commune (Hôtel de Ville).

Dès 1841, des difficultés surgissent concernant le droit d'affouage de la Cure. Cela n'allait pas tout seul. En avril 1842, le Conseil d'Etat ordonne

de livrer à M. Cornaz, alors pasteur, huit moules et demi redus pour 1840 et onze moules pour l'année 1841. La Municipalité n'est pas d'accord. Elle charge un avocat de présenter un mémoire établissant que la commune n'est pás tenue à cette fourniture durant cette époque. Au mois de juin, le Préfet ordonne de marquer ces dix-neuf moules et demi dans le délai de deux fois vingt-quatre heures. La Municipalité maintenant sa position, il y a audience de non-conciliation devant le Juge de Paix, puis renvoi au Tribunal, lequel condamne la commune à payer au pasteur, qui, entre-temps, a quitté son poste, la valeur de onze moules de bois, soit huit francs pour le sapin et douze francs pour le fayard.

On apprend, en date du 9 avril 1846, que c'est à la Municipalité qu'il incombe de nommer ceux qui doivent officier à l'église pour les services de communion. Ce jour-là, ce sont les Municipaux qui sont désignés, avec en plus Monsieur F. Berney, Juge de Paix.

Le 16 juin 1860, la question du transport du pasteur n'est pas encore réglée. Le hameau des Bioux revient à la charge. Le Conseil communal tranchera, car la Municipalité n'a pu se déterminer.

Le temple de L'Abbaye se dégrade. En 1861, on écrit au Voyer pour qu'il obtienne du Conseil d'Etat une réparation urgente, car cet édifice offre le plus triste spectacle de vétusté et d'abandon. Ensuite de cette requête, l'architecte de l'Etat a présenté des plans. Une délégation ira à Lausanne pour discuter, ce qui aboutit à la présentation d'un préavis au Conseil communal, lequel décide d'accorder un don de quatre mille francs à l'Etat, somme à verser une fois les travaux reconnus, qui seront conformes aux plans élaborés, sous la condition que le terrain libéré par le «raccourcissement» de l'édifice reste une place publique. Le Conseil d'Etat refuse, mais on a retrouvé dans les archives des nouveaux documents que l'on confie à un avocat pour poursuivre, ce qui aboutit à l'établissement d'une convention Etat-Commune signée le 4 mai 1865.

Il n'a pas été question de la tour dans ces tractations, puisque lors d'une entrevue avec Monsieur le Conseiller d'Etat Berney, chef du Département des travaux publics, on désirait savoir quelle somme l'Etat donnerait pour que la commune prenne à sa charge les réparations urgentes et l'entretien pour l'avenir. La décision qui s'ensuivit indique que c'est l'Etat qui se charge de ce travail et que, une fois réparée, ladite tour sera à charge de la commune pour son entretien, comme cela a été arrêté pour le temple.

Les travaux de reconstruction de celui-ci peuvent commencer. Il ne s'agit pas d'une simple restauration, mais d'une transformation complète de ce qui a subsisté de l'ancienne église abbatiale, orientée d'ouest à est, qu'on en démolit toute la partie qui s'élevait jusqu'à proximité de la cure actuelle, pour reconstruire en beaucoup plus petit un temple orienté à angle droit

par rapport à l'ancien. La surveillance des travaux avait été confiée par le Département au régent des Charbonnières, mais la Municipalité constate bien vite que, de «par sa vocation», il ne pouvait consacrer le temps nécessaire à cet emploi.

Des facilités ont été accordées aux entrepreneurs, notamment la chaux fusée que la commune possède à L'Abbaye sera fournie au prix de revient.

Il est établi que la commune a fourni d'autres prestations, notamment les transports des matériaux, et qu'on a laissé certains travaux en arrière, estimant qu'ils pouvaient être assimilés à l'entretien, comme la façade côté vent, qui fut crépie ultérieurement.

Finalement, il a été accordé un don de quatre mille francs à l'Etat qui a accepté les conditions relatives au terrain, telles qu'elles sont énumérées ci-devant.

Puis on a fait une souscription, notamment dans le village de L'Abbaye, comme le prouve la mention suivante: le 25 mars 1869, l'administration de ce hameau est invitée à faire rentrer des sommes pour un montant de mille francs. Ce conseil répondra que ladite souscription à domicile n'a été faite ni en son nom, ni par son ordre, et qu'il se refuse à intervenir.

Dès lors, la tour a été classée monument historique. Elle appartient à l'Etat. Il en est de même pour l'église, mais l'entretien de celle-ci est resté à la charge de la commune, qui s'en acquitte à satisfaction des paroissiens et certainement aussi à celle du propriétaire, qui n'a fait aucune difficulté lors des restaurations de 1909 et de 1951, auxquelles il n'a contribué que par les subventions ordinaires allouées à toutes les autres églises du canton, qui sont basées sur la fortune communale et sur le taux de l'impôt.

Il paie cependant, comme propriétaire, la taxe de l'assurance incendie pour ce bâtiment.

Liste des titulaires de la chaire de L'Abbaye

Gallatin Etienne	1543	Mayor Isac	1657
Borderel Guillaume	1553	Tacheron Philippe	1666
De Malines Hugues	1566	Combe David	1682
Galtier Jaques	1570	Crespin Abram	1689
Favre Théobald	1583	Malherbe Pierre	1696
Perreaud Jean	16..	Mandrot Abram	1725
Perreaud Néhémie	16..	Bridel Philippe	1747
Burnet Claude	1639	Demiéville J.-L.	1771
Blondet Jacob	1640	Rochat Ant.	1783
Demonchy Abram	1649	Vicat Philippe	1796

Rochat Elie	1811	Walther Louis	1879
Serbière	1824	Secrétan Etienne	1891
Curchod Ed.	1831	Schumacher Ferdinand	1895
Cornaz Samuel	1835	Valloton Charles	1905
Cérésole Auguste	1842	Tripod Albert	1912
Riot Auguste	1844	Wachsmuth Jean	1917
Guex Louis	1846	Robert Adolphe	1923
Bettex Louis	1853	Rapin Aimé	1930
Gandin Ch.-Fred François	1855	Diserens Jean	1933
Schrantz Jacques-Louis Henri	1859	Barblan Ernest	1944
Tuscher John	1861	Volet Pierre	1955
Porret Charles	1870	Beraneck Jean-Maurice	1961
Luginbühl	1873	Chautems Guy	1964
Vetter Otto	1878		

Une promenade à l'Abbaye le 3 septembre 2011

Laissant la voiture au parking du centre du village, ancien emplacement du vieux village brûlé en 1966, on se dirige vers l'église et la tour qui la prolonge après un espace de quelques mètres.

L’église, vue de sa façade nord-est. A droite vous ouvrez le portail qui vous emmènera au cimetière.

Reconstitution d’un élément de l’ancien cloître en gothique flamboyant. Superbe. Mais quelle lutte pour réussir à remettre à jour et en place ce précieux témoignage. C’est qu’à l’époque les autorités ne pensaient plus qu’à une seule et unique chose : le téléski, et par incidence aux places de parc que l’on pourrait faire à la place de l’ancien village. Heureusement que veillaient quelques hommes de culture qui estimaient que l’on devait au moins préserver quelques éléments de ce précieux et grandiose passé.

La tour impose sa masse formidable. Plus ancien bâtiment de la Vallée, du milieu du XIVe siécle, construit par les barons de La Sarraz qui souhaitaient imposer plus profondément leur griffe sur le vieux couvent et sur la région aussi, par la même occasion.

La porte de la tour, avec, fichée dans l'angle les armoiries des de La Sarraz. Vu l'état de neuf de cet élément, on pourrait croire qu'il a été rajouté après coup. Il y a là quelque mystère…

La tour vue du cimetière. Elle est tout bonnement superbe et prête à défier encore quelques autres siècles !

L’intérieur est très chaleureux, avec son beau plafond de bois en berceau. Détail des vitraux à la page suivante.

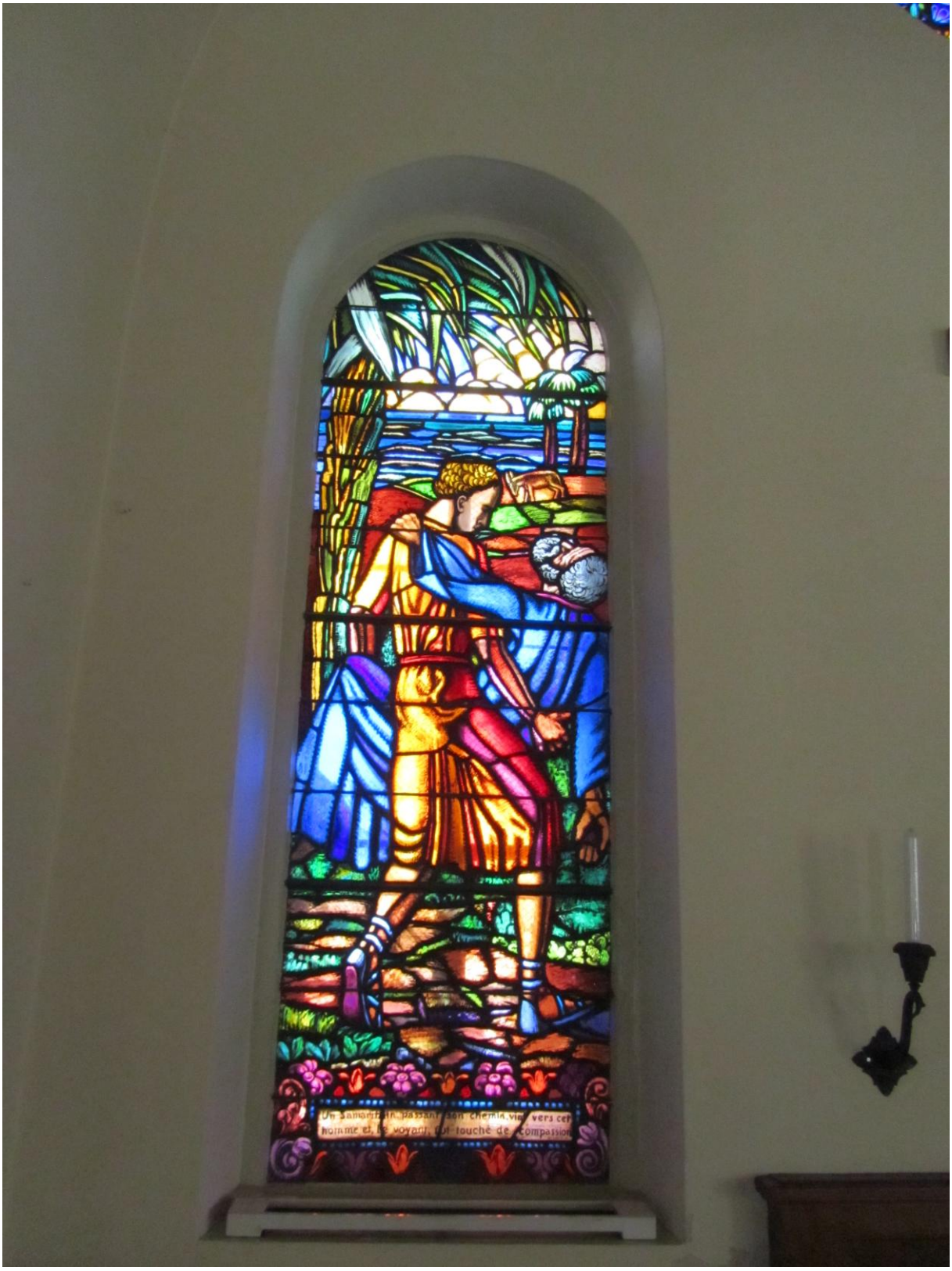

Le bon Samaritain

Mon père j'ai péché contre le ciel et contre toi
je ne suis plus digne d'être appelé ton fils

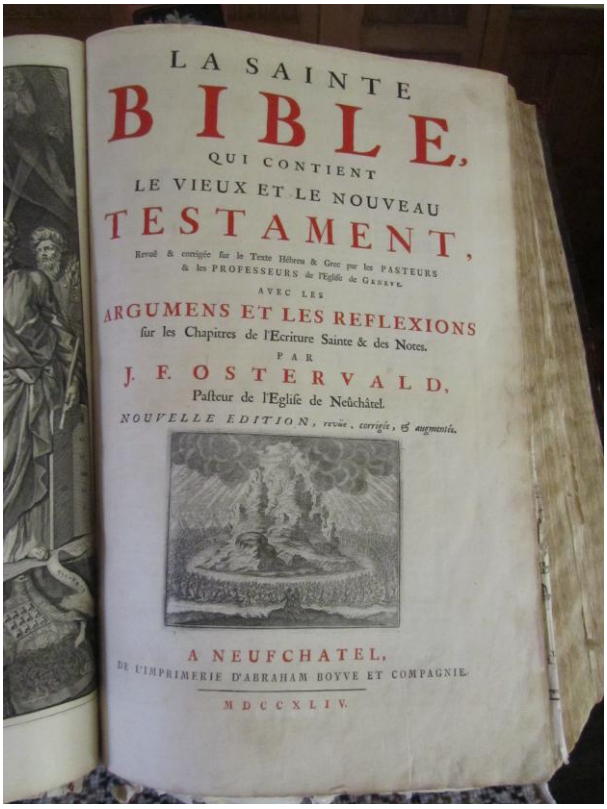

LA SAINTE
BIBLE,
QUI CONTIENT
LE VIEUX ET LE NOUVEAU
TESTAMENT,
Revûë & corrigée sur le Texte Hébreu & Grec par les PASTEURS
& les PROFESSEURS de l'Eglise de GENEVE.
AVEC LES
ARGUMENS ET LES REFLEXIONS
sur les Chapitres de l'Ecriture Sainte & des Notes.
PAR
J. F. OSTERVALD,
Pasteur de l'Eglise de Neûchâtel.
NOUVELLE EDITION, revûë, corrigée, & augmentée.
A NEUFCHATEL,
DE L'IMPRIMERIE D'ABRAHAM BOYVE ET COMPAGNIE.
M D C C X L I V.

Edition de 1744

Eléments de la maquette Convert qui utilisa plusieurs tours pour renforcer l'effet ! Cette reconstitution n'a donc qu'une valeur relative. On tentera quand même de faire coller l'ensemble au village qui prendra la place du couvent et dont le plan de 1814 est visible à la page suivante.

Pré de la Cure
A l'Isle
50. Toises de 10 pieds de Roi.

Entrée du temple de l'Abbaye avec quelques éléments romans qui pourraient peut-être provenir du temple précédent.

L'Abbaye. 29 Août 1896.

L’église du Pont

Une importante matière a donné lieu à une monographie particulière, no 85. Les deux églises successives du village du Pont. On y renvoie le lecteur.

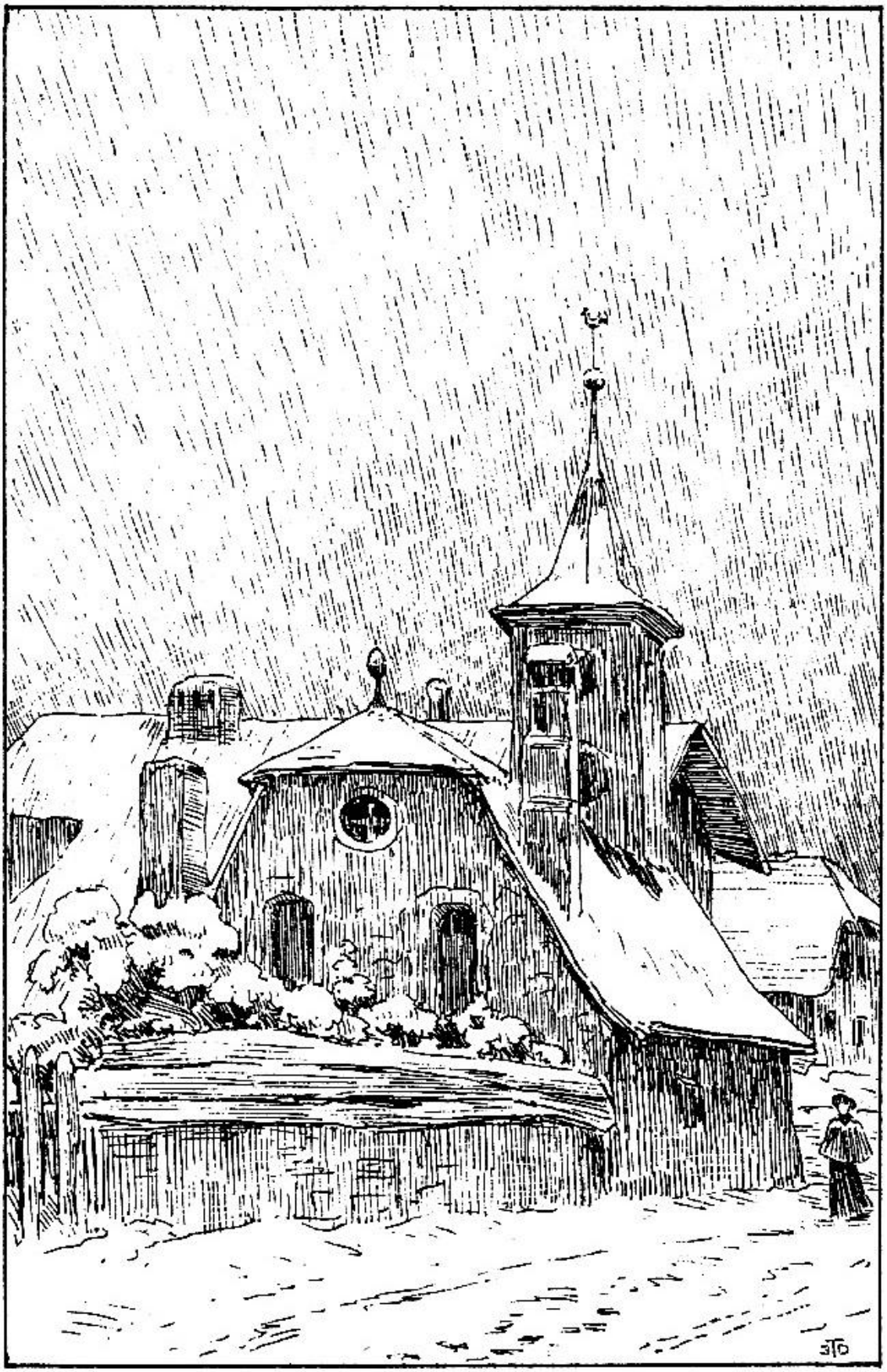

Le Pont 28 Août 1896.

La neige qui ce matin la couvrit la Vallée de Joux, ne disparut pas de toute la journée, ce qui ne s'était pas vu depuis le comm. du siècle

La communauté catholique de La Vallée inaugure la chapelle du Pont

31 mai 1959.

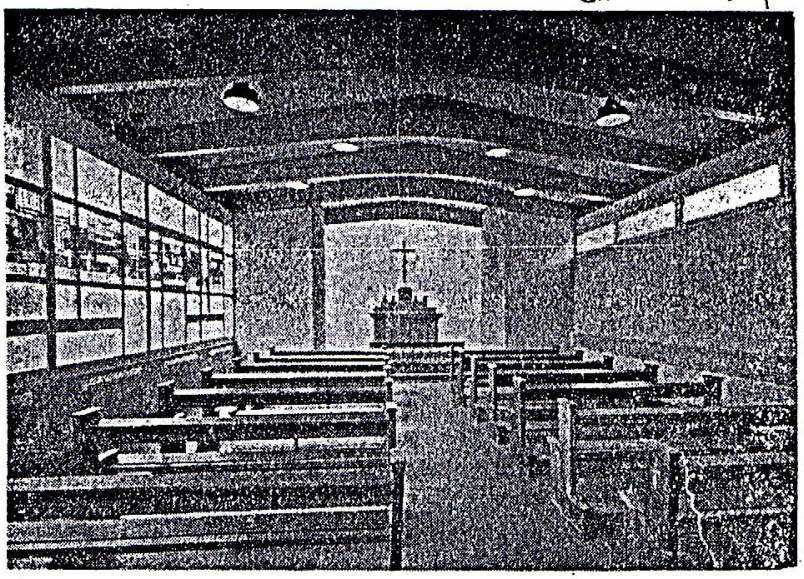

La Vallée ne s'était pas faite accueillante pour cette date mémorable qui comptera dorénavant dans les annales de la communauté. Si la Dent avait mis sa cape et le Mont-Tendre son bonnet blanc et que partout les brumes traînaient leur voile de grisaille, au sein de la chapelle régnait la joie dans les cœurs. La lumière de l'intérieur, problème délicat auquel les constructeurs ont voué un soin particulier, nous faisait oublier le temps morose de ce dernier dimanche de mai.

C'est ce qui frappe en effet le profane, de voir en entrant l'abside dans laquelle se détache l'autel resplendissant d'une lumière blanche tamisée et l'ensemble du temple éclairé par toute une façade de verre côtelé dans laquelle à mi-hauteur, s'insère une série de vitraux aux teintes du plus heureux effet, dus à l'artiste Schorderet de Fribourg. Les architectes, MM. Kropf et Fantoli ont rompu avec une tradition millénaire et rendu avec habileté la lumière au lieu de culte dont le propre était, semble-t-il, à jamais la pénombre propice au recueillement. Evolution... modernisme... allant de pair avec l'architecture de l'ensemble qui, personnellement nous heurte quelque peu, mais rencontre de plus en plus d'adeptes conquis par la nouvelle école. Bien campée dans un site admirable au-dessus du village du Pont, dominant les deux lacs, la chapelle n'attend plus que les cloches pour s'insérer définitivement dans les coutumes et le paysage et l'on oubliera petit à petit les sous-sols du Grand Hôtel obligeamment mis à disposition, qui tenaient lieu de salle de culte pour la célébration de la messe.

La bénédiction de la chapelle. — Mgr Weber, vicaire général et délégué de l'évêque, après avoir évoqué quelques souvenirs, procéda selon les rites à la bénédiction de la salle, extérieurement et intérieurement et la messe fut présidée par l'Abbé Weibel, délégué de l'œuvre des missions intérieures dont le siège est à Zoug. Toute la manifestation était rehaussée par les chœurs de la Chorale paroissiale du Brassus qui nous donna successivement une messe à deux voix de Cordans, le plain chant de la Fête-Dieu. A l'offertoire, un mottet, Panis angelicus de Cassiolini ; ensuite un salve regina à quatre voix de Bovet et pour terminer le salve Mater de Dominici.

La réception officielle. — Réunis à l'Hôtel Terminus aux Charbonnières, les quelque trente participants officiels et invités se retrouvèrent autour d'une table aimablement garnie et firent honneur au banquet préparé avec soin par Mme et M. Roubaty. Outre les ecclésiastiques déjà cités, nous avons rencontré M. Roulin, curé d'Yverdon, délégué des paroisses du nord du canton, MM. Ch.-Ed. Rochat, syndic de L'Abbaye, Victor Golay, syndic du Lieu et M. Ernest Muller, président du Village du Pont. M. le curé Bouvier du Brassus, qui fut l'âme de cette réalisation et œuvre depuis seize ans à son heureux achèvement, présidait à la manifestation. Il nous donna un aperçu historique sur la communauté catholique à La Vallée qui a débuté il y a cent ans exactement sous l'impulsion d'un saint prêtre l'abbé Dumont de Bois-d'Amont, lequel obtint de l'autorité cantonale l'autorisation d'établir une dessente au Brassus. Il y avait à ce moment-là 74 catholiques. Aujourd'hui, leur nombre s'élève à 1200 dont 300 pour les communes du Lieu et de L'Abbaye. La chapelle catholique du Brassus fut édifiée en 1910. Construire en 50 ans deux chapelles et une cure nous donne la mesure de la vitalité de la communauté catholique de La Vallée. On entendit encore les représentants des autorités. M. Ch.-Ed. Rochat fit l'apologie de la charité et de toute générosité qui sont à la base de cette belle réussite que nous fêtons aujourd'hui. M. Muller espère que du clocher de la Chapelle, au rythme des vêpres et des matines s'échapperont des sonneries et tintements bénéfiques pour ses administrés.

Nous ne saurions terminer cette relation sans remercier M. le curé Bouvier d'avoir bien voulu associer le journal local à ce grand événement pour la communauté catholique de La Vallée.

R. D.

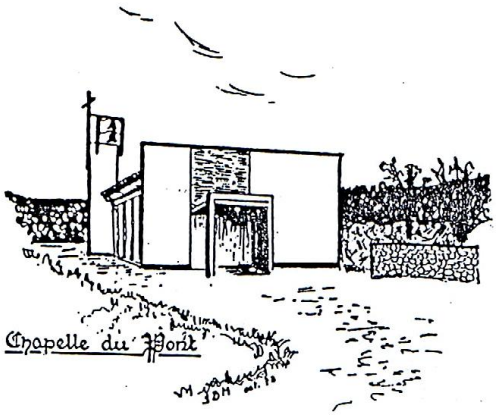

Le Brassus, le 15 mai 1989

Bonjour, très chers Paroissiens
et Amis
du Cercle du Pont,

le 31 mai 1959, était inaugurée notre chapelle du Pont.

Le verso de cette feuille vous donne le compte-rendu de la FAVJ.

En 1965, deux cloches étaient posées, dédiées à S.THEODULE, patron du premier sanctuaire de la Vallée, au Lieu (évêque d'Octodure (Martigny), présent au concile d'Aquilée en grand missionnaire), et à la Vierge Marie, patronne de la chapelle. Sur l'une d'elles, une belle inscription dit ceci:" Avec mes soeurs des églises voisines, j'appelle à la prière dans la joie et dans les peines".

Ainsi, avec nos cloches, et tout spécialement, nous vous invitons à venir fêter le Seigneur pour les 30 ans de la chapelle, revernie à l'intérieur,

DIMANCHE 28 MAI PROCHAIN:

10H15 GRAND-MESSE, AVEC LA CHORALE PAROISSIALE,

11H15, APÉRITIF, AVEC TROIS SURPRISES AU MOINS!

Nos frères protestants des Charbonnières nous ont annoncé qu'ils renonceraient à leur culte local de ce dimanche pour venir avec nous! MERCI, JOIE et BIENVENUE.

Ceux de l'Abbaye et du Pont auraient fait de même, s'il y avait eu assez de place: qu'ils sachent désormais qu'**une tente** sera dressée sur la place de la chapelle, et qu'ils pourraient changer d'opinio **BIENVENUE aussi**, de même qu'à nos frères Salutiste

Avec nos sentiments fraternels.

Les ROCHAT, VOUTAZ, DEPRAZ, MORELLA, MORA, etc!
Les Conseils de Paroisse et de Pastorale,
L'abbé JMarc Marty, curé.

Alléluia. Alléluia. Tu es le pain vivant venu du ciel, Seigneur Jésus. Qui mange de ce pain vivra pour toujours. Alléluia.

FÊTE ANNIVERSAIRE
50 ANS
Chapelle du Pont

Historique et Carnet des chants

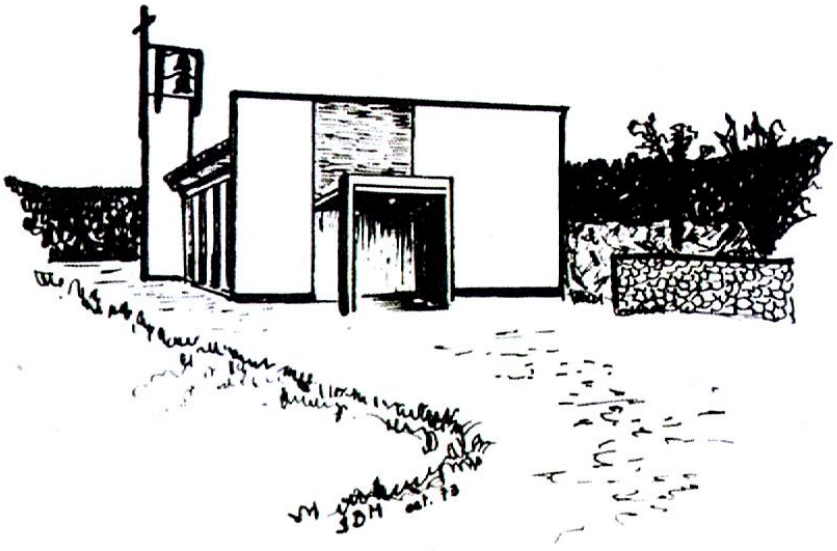

UN PEU D'HISTOIRE

Origine lointaine

Avant 1900 les paroissiens allaient remplir leurs devoirs religieux en France voisine à pied. 10-15, parfois 20 kms ne les effrayaient pas.

En mai 1859 la communauté recevait l'autorisation de bâtir une chapelle.

A partir de 1902 l'hôtel de France les accueillait dans une pièce qui faisait fonction de chapelle. Nos ancêtres étaient au nombre de 74 fidèles.

Au rythme de l'époque et sans découragement, c'est en 1910, au Brassus, que fut construit l'église St Pierre & Paul, berceau de notre paroisse. Notre église était la fierté de vaillants paroissiens qui avaient vu grand pour l'époque. Elle fut inaugurée le 23 Juillet de la même année.

Dès 1934 un prêtre, vicaire de Vallorbe, assume le ministère à la Vallée. Suit 3 ans plus tard la cure pour accueillir le prêtre.

L'après-guerre a pour effet d'augmenter les catholiques de la Vallée, et en 1941 Monseigneur Besson inaugure la Paroisse du Brassus. En 1950 nous sommes déjà 500 catholiques et il faut doubler les messes.

Rêve d'une chapelle

On commence à rêver d'une chapelle au Pont, pour les fidèles qui jusqu'alors priaient dans le cadre du Grand Hôtel. Les projets se succèdent avec des hauts et des bas, et enfin la chapelle se termine en 1959.

Notre-Dame de l'Assomption est inaugurée le dimanche 31 mai, bénie par Monseigneur Weber, et la messe est célébrée par l'abbé Weibel, délégué des missions intérieures. Monsieur l'abbé Bouvier, curé du Brassus, qui en fut la cheville ouvrière durant 16 ans pouvait se réjouir de cet heureux achèvement.

Moderne, elle l'est, car il fallait faire simple et pratique. Si l'extérieur est plutôt austère, l'intérieur est chaud et lumineux, invitant à la prière.

Reconnaissance

En 50 ans construire deux chapelles et une cure, quel avènement. C'était beaucoup de charges et de soucis pour une petite paroisse ainsi. Mais grâce à la générosité des paroissiens et un soutien de nombreux bienfaiteurs le rêve devient réalité.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude pour ceux qui nous ont précédés, ceux qui sont présents aujourd'hui, et ceux qui nous aideront encore dans le futur.

Ça tintinnabule

En 1965, le dimanche 9 mai, le clocher désespérément vide, accueille deux superbes cloches, dédiées l'une à notre patronne, la Vierge Marie, et l'autre à St Théodule, patron du premier sanctuaire de la Vallée au Lieu. Grande joie qu'en ce mois de Marie, leur sonnerie nous appelle toujours à la prière dans la joie et dans les peines.

La Vierge toujours présente

Elle, toujours présente en nos cœurs, nous accueillait en miniature au-dessus à gauche de l'entrée. Nous décidions de la faire entrer au chaud. L'abbé Badoud mit sur pied le projet d'une statue sculptée en bois qu'une de nos compatriotes, Madeline Diener, créa pour cette occasion en juillet 1967.

Les anniversaires

Avec les années nous voilà déjà en 1989 pour fêter les 30 ans. Encadré par l'abbé Jean-Marc Marty, le dévouement de tous les bénévoles de l'époque remet à neuf l'intérieur de la chapelle. Une belle cérémonie et une fête chaleureuse parachèvent ces efforts.

20 ans plus tard, la fête continue et le dévouement toujours présent nous réunit autour de notre Évêque Bernard Genoud et l'abbé Roberto Pellizzari pour prier et chanter les louanges de notre Créateur en cette belle journée des 50 ans.

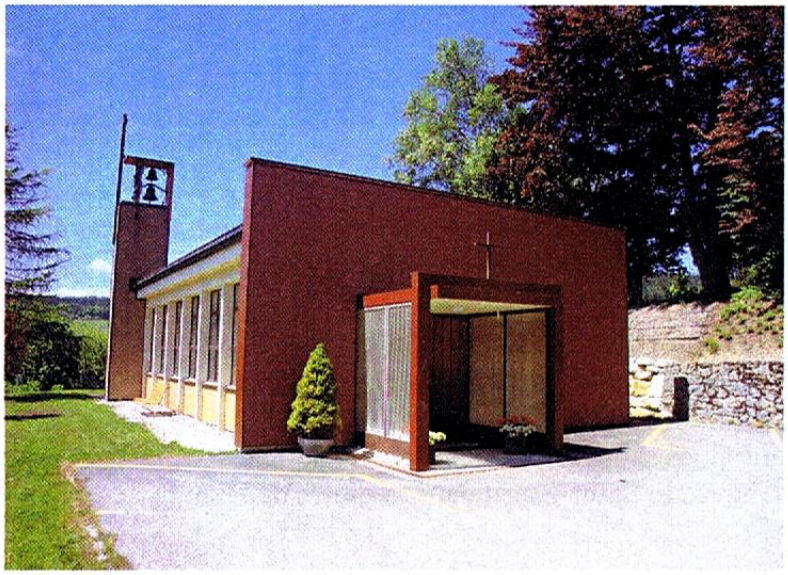

3

Chant d'entrée

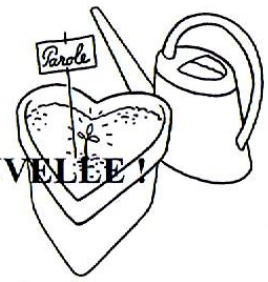

AU CŒUR DE CE MONDE,
LE SOUFFLE DE L'ESPRIT
FAIT RETENTIR LE CRI DE LA BONNE NOUVELLE !
AU CŒUR DE CE MONDE,
LE SOUFFLE DE L'ESPRIT
MET À L'ŒUVRE AUJOURD'HUI DES ENERGIES NOUVELLES !

1. Voyez ! les pauvres sont heureux : Ils sont premiers dans le Royaume !
   Voyez les artisans de Paix : Ils démolissent leurs frontières !
   Voyez les hommes au cœur pur : ils trouvent Dieu en toute chose !

3. Voyez ! le peuple est dans la joie : L'amour remporte sur la haine !
   Voyez les faibles sont choisis : Les orgueilleux n'ont plus de trône !
   Voyez les doux qui sont vainqueurs : Ils ont la force des colombes !

Gloria

GLOIRE À DIEU, AU PLUS HAUT DES CIEUX,
ET PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES QU'IL AIME.
GLOIRE À DIEU, AU PLUS HAUT DES CIEUX,
GLOIRE À DIEU, GLOIRE À DIEU.

1. Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons, nous te glorifions, nous te rendons grâce, pour ton immense gloire, Seigneur Dieu, roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.

2. Seigneur Fils unique, Jésus-Christ, Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père, Toi qui enlèves le péché du monde, prends pitié de nous.

3. Toi qui enléves le péché du monde, reçois notre prière, Toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous.

4. Car toi seul es saint, toi seul es Seigneur, toi seul es le Très-Haut : Jésus-Christ, aavec le Saint-Esprit dans la gloire de Dieu le Père. Amen.

Psaume

O Seigneur, envoie ton Esprit qui renouvelle la face de la terre.

Évangile

Alléluia, allélu, alléluia, Alléluia, alleluia,
Alléluia, allélu, alléluia, Alléluia, alléluia.

Prières universelles

Seigneur, écoute-nous, Seigneur, exauce-nous.

Credo

Avant et après l'avoir récité

Je crois en toi. Seigneur, tu es ma vie, tu es mon amour.

Sanctus

Sanctus Sanctus, Sanctus, Saint est le Seigneur.
Sanctus Sanctus, Sanctus, Gloire au Créateur.
Sa toute puissance n'a début ni fin
Son amour immense jamais ne s'éteint

Agneau de Dieu

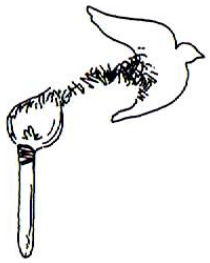

La paix elle aura ton visage,
la paix elle aura tous les âges.
La paix sera toi, sera moi, sera nous.
Et la paix sera chacun de nous.

Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde. Prends pitié de nous.
Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde. Prends pitié de nous.
Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde. Donne-nous la paix.

5

Je cherche

Je cherche le Visage, le Visage du Seigneur
Je cherche son image tout au fond de vos cœurs.

1. Vous êtes le Corps du Christ; Vous êtes le Sang du Christ;
   Vous êtes l'Amour du Christ. Alors ? Qu'avez-vous fait de Lui ?

2. Vous êtes le Corps du Christ; Vous êtes le Sang du Christ;
   Vous êtes la Paix du Christ. Alors ? Qu'avez-vous fait de Lui ?

3. Vous êtes le Corps du Christ; Vous êtes le Sang du Christ;
   Vous êtes la Joie du Christ. Alors ? Qu'avez-vous fait de Lui ?

La première en chemin

1. La première en chemin, Marie tu nous entraînes
   À risquer notre « oui » aux imprévus de Dieu.
   Et voici qu'est semé en argile incertaine
   de notre humanité, Jésus-Christ, Fils de Dieu.

MARCHE AVEC NOUS, MARIE,
SUR NOS CHEMINS DE FOI,
ILS SONT CHEMINS VERS DIEU,
ILS SONT CHEMINS VERS DIEU.

4. La première en chemin avec l'Église en marche
   Dès les commencements, tu appelles l'Esprit !
   En ce monde aujourd'hui, assure notre marche;
   Que grandisse le corps de ton Fils Jésus-Christ !

MARCHE AVEC NOUS, MARIE,
AUX CHEMINS DE CE MONDE
ILS SONT CHEMINS VERS DIEU,
ILS SONT CHEMINS VERS DIEU.

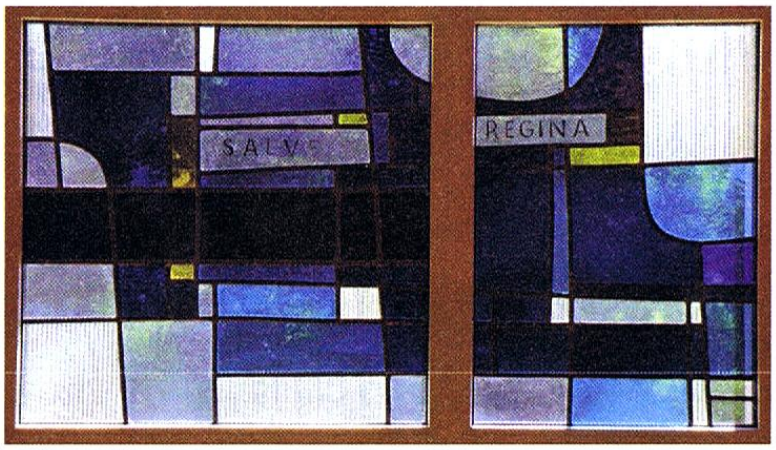

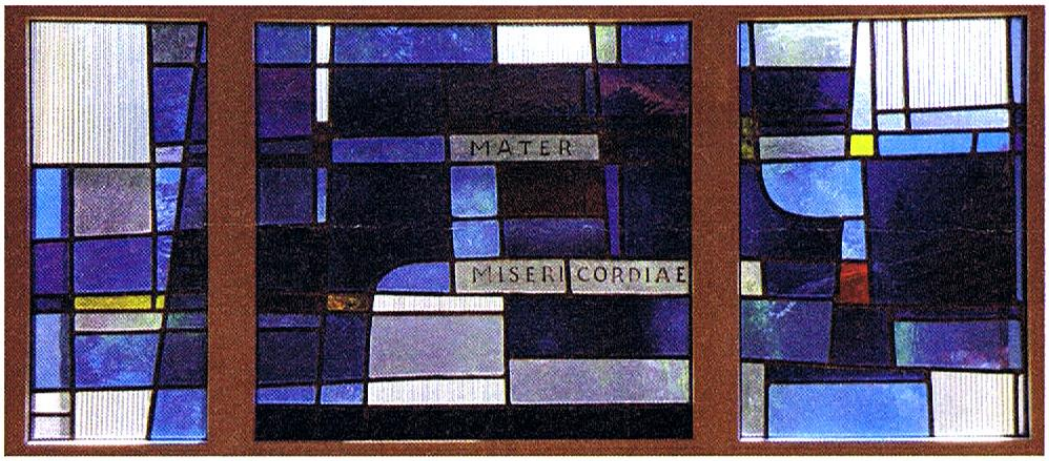

Merci à tous ceux et celles

qui ont permis de rendre

Cette fête et cette célébration belle.

8

Monseigneur Genoud assiste à la célébration.

Histoire de la chapelle des Bioux par les documents et par les écrits divers

AHB, M1, du 8 juin 1696 – **chapelle** –

L'advoyer & Conseil de la Ville de Berne nos salutations prémises, Noble, Puissants, très cher & féal Baillif,

Nous avons été avisés par la classe de Romainmôtier en suite de la supplication à eux présentée par ceux des Bioux, qu'iceux souhaiteraient de pouvoir construire une salle pour y faire la prière tous les dimanches & un jour sur semaine, avec tous les autres exercices publics de religion. Mais comme nous ne savons pas qui doit être employé à cela et s'il échoit d'établir une nouvelle pension pour ce sujet, nous avons voulu vous enjoindre par ces présentes de vous en mieux informer, avec toutes les circonstances, et nous envoyer par écrit l'état de la chose par déclaration, néanmoins que nous ne prétendons pas de nous laisser charger en ce(tte) rencontre d'aucune nouvelle pension.

Donné ce 8me juin 1696.

Traduit sur l'original allemand : Roy

AHB, M2, du 1er septembre 1698 – acquis pour les particuliers des Bioux contre le Sr. Abraham assesseur consistorial et Justicier des Bioux **– achat du terrain où se trouve contruite la chapelle -**

L'an mille six cents nonante huit, et le premier jour du mois de septembre, s'est personnellement constitué et établi le Sr. Abram Berney, Assesseur Consistorial et Justicier aux Bioux, lequel, sachant et bien avisé pour lui et les siens, a cédé, quitté, remis et abandonné purement et perpétuellement es sieurs particuliers des Bioux pour lesquels le Sr. Pierre Bourquin, Assesseur Consistorial desd. Bioux, et honn. Jean Berney le Jeune, dud. lieu, au nom desd. particuliers, présents et acceptants, promettant leur faire avouer et ratifier les présentes si requis, assavoir la terre où est bâtie la chapelle qu'ils ont présentement construite rière lesd. Bioux, qui joint la terre restante aud. Sr. Berney Justicier de tous côtés, par les bornes y plantées. Item, leur donne et cède le passage pour y aller aussi par les bornes mises. Lequel chemin et passage devra être clos et barré par lesd. particuliers avec lattes ainsi que mieux conviendra, bien entendu que le fenage & pâturage tant autour ded. chapelle que dud. chemin appartiendra aud. cessionnaire sans que lesd. particuliers en puissent prévaloir en manière que ce soit, et au cas qu'il fut nécessaire de rebâtir dite chapelle, icelui cessionnaire devra fournir de la terre

pour travailler et charpenter, toutefois après la récolte de la prise et sans aucun excès.

Laquelle cession et octroi a été fait et passé pour et moyennant la somme de vingt-cinq florins par icelui… reçus à contentement, se dévestissant pour cet effet de ce que dessus et lesd. Srs. particuliers en investissant par cestes pour en pouvoir jouir comme il est sus énoncé, sans aucune empêchement, leur en promettant pure maintenance en jugement et dehors sous l'obligation de ses biens, à la réserve des droits seigneuriaux que lesd. particuliers ont promis de payer et satisfaire à peine des damps et obligation de leurs biens.

Fait et passé sous les renonciations et autres … requises, au Pont, en présence des honn. Joseph Rochat, Gouverneur, et Abraham Rochat, pêcheur du Pont, témoins.

Rochat (avec paraphe)

Nous Nicolas Manuel, Seigneur de Cronay, Baillif de Romainmôtier, avons laudé l'acquis ci-dessus limité & reçu le laud pour ce du à L.Exces. Donné sous notre sceau ce 28e 7bre 1699.

Acte du 17 juillet 1699 concernant la **chapelle des Bioux**, copie fournie en son temps par M. Eric Berney des Bioux, d'une qualité très médiocre qui ne permet pas de déchiffrer l'entier de ce texte ; orthographe rectifiée :

L'an mille six cent nonante neuf, et le dix-septième jour du mois de juillet, se sont personnellement constitués et établis le sieur Pierre Brouquin (Bourquin), assesseur consistorial de l'Abbaye, et les honnêtes Jean Berney et Jean Philippe Berney, tous desd. Bioux, agissant au nom et en qualité de charge-ayants de tous les sieurs particuliers desd. Bioux, et aud. nom sachant et bien avisés pour eux et leurs constituants, ont confessés de bien et justement devoir et promis de payer par cestes au Sr. Abraham Berney, assesseur consistorial et justicier du même lieu… assavoir la somme de cent et cinq florins, provenant tant pour argent prêté par iceux confessant aud. nom reçu à contentement, comme aussi pour le prix non payé de la terre où est bâtie et construite l'église qu'ils ont édifiée aud. Bioux, acte reçu par le soussigné… contenue d'être satisfait, nonobstant qu'elle… ils promettent au nom que dessus payer et satisfaire pour dès l'Annonciation passée en deux ans, avec le juste intérêt conformément aux lois souveraines, à l'effet de quoi ils ont obligé la généralité de leurs biens et autres requises, présent les honn. Joseph Rochat et Pierre David Guignard de l'Abbaye témoins.

Note : la pièce originale ne figure pas dans les archives des Bioux. Par contre il est très certainement possible de la découvrir dans les registres notariaux des ACV, notaire Siméon Rochat.

Arrêtons-nous quelque peu sur cette chapelle dont parle Eric Berney en différents petits textes autrefois en sa possession.

Les abords de la chapelle des Bioux

Le terrain où elle est construite a été acquis de Abram Berney, alors propriétaire de la ferme au-dessous de celle-ci et qui appartient actuellement à Mme Lucette Piguet et famille.

C'était alors une colline descendant en pente douce jusqu'au niveau de cette ferme et de l'Hôtel des 3 Suisses. En 1870, lors de la construction de la route cantonale actuelle, le bas de la colline fut entamé pour tenir la route à un niveau régulier depuis chez Aaron à la Grande Partie.

Par la suite les propriétaires du terrain, entre la R.C. et la chapelle, ont exploité la colline, créant ainsi du fait de cette sablière, une excavation jusqu'à une dizaine de mètres du mur occidental de la chapelle.

Lorsque toutes les possibilités d'enlever du sable ont été épuisées, le village a acheté la parcelle et l'a aménagée en l'état actuel.

Pendant longtemps, la sablière, devenue par la suite un dépôt d'ordures, portait atteinte à la chapelle. Mais maintenant le grand talus la met en valeur, tout particulièrement en soirée quand elle est éclairée.

Ainsi tout est bien qui finit bien !

On peut encore signaler dans les abords de la chapelle le ruisseau qui autrefois descendait de la Combe du Stand jusqu'au lac. Il a été endigué dans sa partie supérieure en 1899 puis mis sous tuyaux ultérieurement.

Les Bioux, le 22 juin 1998 Eric Berney

Quelques notes sur la chapelle des Bioux par le même auteur :

Lors de la construction de cette chapelle en 1698 sur le terrain acquis de Abraham Berney, propriétaire de la ferme existant encore actuellement à bise de l'Hôtel des 3 Suisses, le hameau des Bioux existait depuis 130 ans environ. Les premières maisons d'habitation furent construites vers 1565/70 en Praz-Bazin (Chez Grosjean vers le lac) et au Bas-des-Bioux, lieu dit actuellement le Clos aux Berney. La population ne devait pas dépasser 300 personnes.

La construction de la chapelle fut le 2e acte officiel de la communauté qui s'était constituée aux Bioux, le premier étant l'engagement d'un régent d'école pour que les enfants puissent recevoir instruction.

Au début on ne célébrait pas le culte dominical à la chapelle. Les fidèles devaient toujours se rendre à l'église paroissiale à l'Abbaye. A la chapelle on disait le vendredi et dimanche en fin de journée les prières publiques. Cet office était une charge du régent d'école. Par la suite les hameaux des Bioux et du Pont demandèrent qu'un culte soit célébré au moins une fois par mois dans chacune

des chapelles. On l'obtint à grand peine. Enfin on arriva au programme en usage jusqu'à peu avant la guerre qui était : un culte chaque dimanche matin à l'église paroissiale à l'Abbaye et un culte l'après-midi dans l'une ou l'autre des chapelles, à tour de rôle. Un voiturier engagé et payé par la commune transportait en break ou en traîneau M. le pasteur.

Les offices d'enterrement à la chapelle étaient, jusqu'à il y a une cinquantaine d'année, assez rares. Il faut dire que jusqu'au milieu du 19e siècle, il n'y avait aucune cérémonie religieuse d'enterrement dans le Pays de Vaud protestant, survivance du régime ecclésiastique imposé par Berne avant la révolution de 1798. Dès 1850/60, on commença à avoir une brève cérémonie à la maison du défunt et une courte prière au cimetière.

En février 1871, lors de l'hébergement des soldats français venant se réfugier en Suisse (les Bourbakis), le village des Bioux dut en recevoir quelques centaines pour un jour et une nuit. Un groupe fut logé à la chapelle, couché sur la paille. Le cacao leur fut apprêté dans une grande chaudière par Mme Adèle, épouse de Félix Remond habitant chez Aaron (arrière-grand'mère de Mme Anna Rochat-Reymond de la Villa Roche).

AHB, M4, du 3 juin 1746 – **sur la nouvelle cloche de la chapelle des Bioux**

Noble et très honoré Seigneur Baillif,

En conséquence de la lettre de mandement de LL.EE. du 2e de ce mois, il leur a plu de se rapporter à mes Seigneurs le Trésorier & Banderet à faire refondre la cloche de la commune des Bioux dans la Vallée du Lac de Joux qui supplie très humblement Leurs Excellences pour en obtenir la permission, laquelle cloche, par une fente reçue et rendue inutile pour s'en servir ultérieurement. En considération de l'impuissance de la commune et de ses habitants, mes dits Seigneurs lui ont voulu gracieusement accorder sa demande, et en même temps prier Monsieur le Baillif par les présentes de faire savoir à lad. commune qu'elle pourra envoyer la vieille cloche à Berne afin qu'on l'y puisse refondre aux frais de LL.EE., à cette réserve cependant que la nouvelle cloche devra être du même poids que la vieille et transportée et reportée aux dépends de ceux des Bioux comme ils l'ont offert. Sur ce nous recommandons Monsieur le Baillif à la Divine Protection.

Donné le 3 de juin 1746

AHB, C, n.d., mais probablement de 1746, en rapport probable avec la cloche des Bioux :

Je prie Monsieur Paccoton de me marquer sur un mot de … s'il n'a point de nouvelles de la cloche qu'il a eu la bonté d'expédier pour Berne ; à qui il l'a adressée à Morat, et à qui elle s'adressait à Berne. S'il y a un homme de la

Vallée qui va à Berne, qui a ordre de s'en informer, vous obligeriez celui (qui) a l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

De Traytorens

La cloche a été adressée à Mr. Daniel Schmid ... à Morat, pour la faire parvenir à Mr. Le Trésorier Daxelhoffre.

v.t.h. serviteur Paccotton

Au verso de la lettre :

La cloche mentionnée de l'autre part a été adressée par nous à Monsieur le Trésorier Daxelhoffer, lequel l'a faite mettre dans la Douane à Berne.
Mr. Zeinder nous en a donné décharge.

Daniel Schmid, ...

Lettre adressée à Monsieur le Conseiller Adam Paccoton, chez lui.

Inscription sur la cloche des Bioux relevée par Charles-Edouard Rochat :

La cloche de l'église des Bioux porte l'inscription ci-dessous :

Wolf Rodolf Musli
Burges zue Bern.
Stymte Formbt und
Gosses mich zue
Gotteslob
Gefeissentlich 1747

Le tout surmonté des armoiries de Berne.

De l'autre côté :

Hernn Joh. Rodolf von Diesbach
zur zeit landvogt
zue Romainmotier
Ano 1747

Herrn Joh Rodolf
Daxelhofer
General und Ritter
der Zeit Seckelmeister
Welschen Landes

Le tout surmonté des armoiries de Diesbach et Daxelhofer.

Traduit librement :

Wolf Rodolf Musli, bourgeois de Berne, m'a accordée, moulée et fondue pour la gloire de Dieu 1747.

Joh. Rodolf de Diesbach, actuellement bailli de Romainmôtier en l'an 1747.

Joh. Rodolf Daxelhofer, Général et Chevalier, actuellement Trésorier général du Pays de Vaud.

AHB, du 2 mai 1747 – **sur le ministre** –

Extrait du livre de sentence romand de la Villle de Berne. A la Classe d'Yverdon et de Romainmôtier,

Nous avons fait examiner selon l'importance du fait par notre Chambre des Banderets la réquisition du hameau des Bioux qui est que certains exercices divins soient réglés sur certains jours & auxquels chaque Ministre de l'Abbaye soit tenu de faire les fonctions dans leur chapelle de l'hameau aux Bioux. Nous y avons de même fait examiner les représentations qui nous ont été faites à ce sujet de la part de votre Classe. Et sur quoi avons fait à jamais par les présentes l'ordonnance suivante, d'une part pour le salut nécessaire et la commune édification de nos susdits sujets, de l'autre pour cependant ne pas charger le dit Ministre de l'Abbaye au-delà de ses forces. Savoir :

1o Le Ministre de l'Abbaye doit être obligé d'administrer quatre fois par an, savoir une fois les deux dimanches de la Sainte Communion après le prêche dans la chapelle aux Bioux le sacrement de la Sainte Cène, cependant aux frais de la commune par rapport au vin et au pain qu'on y emploie. Et il doit être permis au ministre de faire cet exercice divin, lequel des deux jours de communion qu'ils voudront.

2o Il incombera aussi au dit Ministre de faire tous les mois une fois le dimanche le service divin dans la dite chapelle, et pour cela il lui sera libre d'édifier cette communauté selon qu'il le trouvera à propos, ou par un sermon ou un catéchisme. Il pourra alors dans ces mêmes assemblées donner le Saint Baptême aux enfants qu'on lui présentera.

Et puisque pour obtenir ce service divin, la commune des Bioux s'est offerte elle-même de faire chercher chaque fois leur ministre pour faire la fonction et pour cela lui fournir un cheval ; ce qui sera donc accepté et par conséquent la commune obligée de le faire chercher chaque fois jusqu'aux Bioux, soit avec un cheval ou autre voiture, comme aussi le rendre dans la cure aux frais de la commune.

Laquelle notre sentence nous avons voulu vous envoyer et vous ordonner de la faire inscrire où il convient et de la communiquer de notre part, tant à la commune qu'au Ministre qui cela regarde, afin de se conduire conséquemment.

Donné ce 28e avril 1747. Chancellerie de Berne

Je certifie avoir fait la présente traduction très conforme à l'original. En foi de quoi me suis signé le 2e mai 1747. *Hermann*

Suivent les aléas d'une restauration de la chapelle des Bioux au XXe siècle :

Temple des Bioux.

Département de l'Instruction publique
et des Cultes,
Service des Cultes,
LAUSANNE.

Monsieur le Conseiller,

Notre Temple des Bioux, le plus caractéristique de la Vallée de Joux, ayant fortement besoin de réparations, nous nous sommes adressés à MM. Gilliard & Godet, architectes, à Lausanne, pour l'établissement d'un programme complet de restauration, avec devis et projet.

Malgré que le coût dépasse nos moyens financiers actuels, nous désirons entreprendre cette restauration cette année encore.

Mais nous nous permettons de venir vous demander si nous pourrions compter sur l'appui de l'Etat pour ces travaux, sous forme d'une subvention à déterminer selon les circonstances et vos possibilités.

Nous prions nos architectes de vous faire parvenir directement les relevés de l'état actuel et le projet de restauration qu'ils ont établis. Le devis ci-joint vous permettra de vous rendre compte des travaux prévus, au sujet desquels nous vous donnons ci-dessous quelques renseignements complémentaires.

L'escalier de la galerie, à l'intérieur de l'église prend beaucoup de place et présente des inconvénients certains au point de vue du bruit; il en est de même pour l'accès au clocheton et aux combles; c'est pourquoi un escalier extérieur a été prévu sous l'auvent, le dessus du nouveau porche d'entrée formant palier devant la galerie; de ce palier, partira l'échelle de mennier pour l'accès aux combles.

Le plafond cintré en bois, en très mauvais état, sera remplacé par un nouveau plafond de même forme.

Les deux poteaux qui soutiennent le clocheton et qui reposent actuellement jusque sur la galerie, à travers le plafond, seront supprimés dans la partie visible du temple, une ferme métallique - avec fer formant sommier pour la partie avant abaissée de la galerie - devant supprimer les charges. Cette opération permettra en outre de supprimer aussi les deux disgracieuses colonnettes en fonte actuelles sous la gelerie.

Les deux fenêtres seront modifiées dans leur partie supérieure seulement.

Un nouvel ameublement ne pouvant être prévu pour l'instant, les bancs actuels seront regroupés d'une façon plus heureuse, la chaire restant à sa place entre les deux fenêtres. Le groupe de stalles prévu au devis ne sera donc pas exécuté tel que l'indique la vue du choeur.

Parallèlement au chauffage prévu au devis (installation d'un fourneau d'église avec création d'un nouveau canal de fumée), nous étudions actuellement un chauffage électri-

que par radiateurs qui occasionnerait probablement une augmentation de 6 à 700 francs, mais présenterait des avantages incontestables.

Il n'est pas prévu de travaux extérieurs, à l'exception du changement de la couverture, pour lequel nous avons déjà été en relation avec le Département militaire et des Assurances, qui a bien voulu nous accorder une subvention pour le remplacement des tavillons par du cuivre.

Pour nous rendre compte plus exactement de la situation, nous avons prié nos architectes d'établir les soumissions et de provoquer des offres fermes d'entrepreneurs. - Le résultat obtenu étant intéressant, nous voudrions pouvoir passer le plus rapidement possible à l'exécution des travaux.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous prier de bien vouloir examiner les plans et devis et nous faire savoir, dans le plus bref délai qu'il vous sera possible, si nous pouvons prendre rang pour l'obtention, le moment venu, d'une subvention, et entreprendre ces travaux sur la base que nous vous soumettons.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef du Département, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Comité de restauration :

PAROISSE DE

copie

L'ABBAYE

ÉGLISE NATIONALE

l'Abbaye le 13 mai 1936

Au Conseil Administratif du Hameau des Bioux,

Les Bioux.

Monsieur le Président, Messieurs,

La population de notre village, se rattachant à l'Eglise nationale, fait actuellement un gros effort en vue d'augmenter le fonds existant pour la restauration complète de notre jolie petite chapelle des Bioux. Dans plusieurs assemblées populaires successives, elle a étudié cette importante question, puis a chargé un Comité de travailler à la réalisation de ses voeux: "Donner à notre lieu de culte le confort et l'attrait que mérite sa destination".

Des plans ont été élaborés et discutés par tous les intéressés. Puis le Comité susnommé a été chargé de s'entendre avec les autorités locales pour arriver au plus tôt à la réalisation du projet qui nous tient tous à coeur; or cette réalisation peut être envisagée de deux manières:

1) Demander aux autorités du village de bien vouloir entreprendre la restauration projetée, moyennant le versement du capital réuni à cette intention, qui lui serait fait.

2) Demander aux dites autorités du village l'autorisation de faire exécuter dans le bâtiment en question les travaux prévus dans les plans élaborés par MM. les architectes Gillard et Godet, plans qui ont été exposés puis discutés et finalement adoptés, dans leurs grandes lignes, comme réalisant au mieux les desirs des fidèles, membres de notre Eglise nationale. En cas d'adoption de cette deuxième alternative, il y aurait lieu de fixer l'apport que peut faire la caisse de notre hameau pour aider à solder les dépenses prévues.

Nous savons que la situation de nos finances locales n'est pas des plus brillante, mais nous espérons cependant qu'un appui assez important pourra être accordé à ceux qui ont pris à coeur de mener à chef l'oeuvre populaire entreprise dont nous désirons la réalisation dans l'année courante.

Nous vous demandons donc, Messieurs, de bien vouloir étudier cette question au plus tôt, afin de nous donner la réponse que nous attendons s'il vous plaît.

Sachant que notre projet vous est aussi cher, nous avons confiance que notre requête sera examinée avec bienveillance et que la solution que vous adopterez sera celle attendue par notre population.

Dans cet espoir, nous vous présentons, Monsieur le Président et Messieurs l'assurance de notre haute considération,

Au nom du Comité de Restauration du Temple des Bioux,

Le Président: Le Secrétaire:

L. Rzewuski.

Les Bioux, le 18 mars 1937.

Au Comité de restauration du temple,
LES BIOUX.

Messieurs, chers collègues,

Suite à mes lettres des 27 novembre 1936 et 6 janvier 1937, et en me référant tout particulièrement à cette dernière, je suis dans l'obligation de vous déclarer que le travail effectué au temple ne me donne pas satisfaction, tant pour la voûte que pour le boisage sous la galerie et les caissons masquant les poutres en fer. Celles-ci ne sont d'ailleurs ni d'équerre, ni de niveau, ce qui n'a pas facilité le travail du menuisier.

Il y a également dans la façon des fenêtres quelque chose qui n'est pas normal; les parties boisées sont trop massives et absorbent tout le jour que devrait procurer l'agrandissement des ouvertures.

J'ai eu l'occasion de faire remarquer que, lors de l'adjudication, nous avons spécifié exiger, pour la voûte tout spécialement, du bois de tout premier choix, ce qui est effectivement le cas pour la plus grande partie, mais il y a parmi un certain nombre de pièces qui n'ont rien à y faire. La barrière de la galerie, notamment les piliers, vu leur petit volume, aurait dû être faite avec du bois compact, et non pas être mitraillée de bouchons. Il en est de même des stalles, où quelques pièces rhabillées déparent le travail qui par ailleurs semble très bien fait. Toute cette menuiserie n'est pas assez nette pour pouvoir être passée au glacis.

Dans ces conditions, j'estime ne pas pouvoir accepter pour d'autres un travail que je n'accepterais pas pour moi même; en conséquence, je vous prie d'accepter ma démission de membre du Comité de restauration du temple, et de m'y faire remplacer.

Mon regret de vous quitter est d'autant plus grand que j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous à cette restauration, et que j'ai l'immense satisfaction de voir conservée à notre vénérable édifice la silhouette familière qui en fait le charme original.

Recevez, Messieurs et chers collègues, mes salutations bien cordiales

votre dévoué

Charles Edouard Rochat

P.S. Je tiens à vous signaler encore le fait qu'il serait bon que l'éclairage de la galerie puisse se commander soit depuis celle-ci, soit depuis le tableau, ce qui, sauf erreur, n'est pas le cas, mais peut être facilement corrigé tant que les tubes ne sont pas murés.

PAROISSE DE

copie

L'ABBAYE

ÉGLISE NATIONALE

l'Abbaye le 13 mai 1936

Au Conseil Administratif du Hameau des Bioux,

Les Bioux.

Monsieur le Président, Messieurs,

La population de notre village, se rattachant à l'Eglise nationale, fait actuellement un gros effort en vue d'augmenter le fonds existant pour la restauration complète de notre jolie petite chapelle des Bioux. Dans plusieurs assemblées populaires successives, elle a étudié cette importante question, puis a chargé un Comité de travailler à la réalisation de ses voeux: "Donner à notre lieu de culte le confort et l'attrait que mérite sa destination".

Des plans ont été élaborés et discutés par tous les intéressés. Puis le Comité susnommé a été chargé de s'entendre avec les autorités locales pour arriver au plus tôt à la réalisation du projet qui nous tient tous à coeur; or cette réalisation peut être envisagée de deux manières:

1) Demander aux autorités du village de bien vouloir entreprendre la restauration projetée, moyennant le versement du capital réuni à cette intention, qui lui serait fait.

2) Demander aux dites autorités du village l'autorisation de faire exécuter dans le bâtiment en question les travaux prévus dans les plans élaborés par MM. les architectes Gillard et Godet, plans qui ont été exposés puis discutés et finalement adoptés, dans leurs grandes lignes, comme réalisant au mieux les desirs des fidèles, membres de notre Eglise nationale. En cas d'adoption de cette deuxième alternative, il y aurait lieu de fixer l'apport que peut faire la caisse de notre hameau pour aider à solder les dépenses prévues.

Nous savons que la situation de nos finances locales n'est pas des plus brillante, mais nous espérons cependant qu'un appui assez important pourra être accordé à ceux qui ont pris à coeur de mener à chef l'oeuvre populaire entreprise dont nous désirons la réalisation dans l'année courante.

Nous vous demandons donc, Messieurs, de bien vouloir étudier cette question au plus tôt, afin de nous donner la réponse que nous attendons s'il vous plaît.

Sachant que notre projet vous est aussi cher, nous avons confiance que notre requête sera examinée avec bienveillance et que la solution que vous adopterez sera celle attendue par notre population.

Dans cet espoir, nous vous présentons, Monsieur le Président et Messieurs l'assurance de notre haute considération,

Au nom du Comité de Restauration du Temple des Bioux,

Le Président: Le Secrétaire:

J. Rzewuski.

Temple des Bioux.

Département de l'Instruction publique
et des Cultes,
Service des Cultes,

LAUSANNE.

Monsieur le Conseiller,

Notre Temple des Bioux, le plus caractéristique de la Vallée de Joux, ayant fortement besoin de réparations, nous nous sommes adressés à MM. Gilliard & Godet, architectes, à Lausanne, pour l'établissement d'un programme complet de restauration, avec devis et projet.

Malgré que le coût dépasse nos moyens financiers actuels, nous désirons entreprendre cette restauration cette année encore.

Mais nous nous permettons de venir vous demander si nous pourrions compter sur l'appui de l'Etat pour ces travaux, sous forme d'une subvention à déterminer selon les circonstances et vos possibilités.

Nous prions nos architectes de vous faire parvenir directement les relevés de l'état actuel et le projet de restauration qu'ils ont établis. Le devis ci-joint vous permettra de vous rendre compte des travaux prévus, au sujet desquels nous vous donnons ci-dessous quelques renseignements complémentaires.

L'escalier de la galerie, à l'intérieur de l'église prend beaucoup de place et présente des inconvénients certains au point de vue du bruit; il en est de même pour l'accès au clocheton et aux combles;.c'est pourquoi un escalier extérieur a été prévu sous l'auvent, le dessus du nouveau porche d'entrée formant palier devant la galerie; de ce palier, partira l'échelle de mennier pour l'accès aux combles.

Le plafond cintré en bois, en très mauvais état, sera remplacé par un nouveau plafond de même forme.

Les deux poteaux qui soutiennent le clocheton et qui reposent actuellement jusque sur la galerie, à travers le plafond, seront supprimés dans la partie visible du temple, une ferme métallique - avec fer formant sommier pour la partie avant abaissée de la galerie - devant supprimer les charges. Cette opération permettra en outre de supprimer aussi les deux disgracieuses colonnettes en fonte actuelles sous la gelerie.

Les deux fenêtres seront modifiées dans leur partie supérieure seulement.

Un nouvel ameublement ne pouvant être prévu pour l'instant, les bancs actuels seront regroupés d'une façon plus heureuse, la chaire restant à sa place entre les deux fenêtres. Le groupe de stalles prévu au devis ne sera donc pas exécuté tel que l'indique la vue du choeur.

Parallèlement au chauffage prévu au devis (installation d'un fourneau d'église avec création d'un nouveau canal de fumée), nous étudions actuellement un chauffage électri-

que par radiateurs qui occasionnerait probablement une augmentation de 6 à 700 francs, mais présenterait des avantages incontestables.

Il n'est pas prévu de travaux extérieurs, à l'exception du changement de la couverture, pour lequel nous avons déjà été en relation avec le Département militaire et des Assurances, qui a bien voulu nous accorder une subvention pour le remplacement des tavillons par du cuivre.

Pour nous rendre compte plus exactement de la situation, nous avons prié nos architectes d'établir les soumissions et de provoquer des offres fermes d'entrepreneurs. - Le résultat obtenu étant intéressant, nous voudrions pouvoir passer le plus rapidement possible à l'exécution des travaux.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous prier de bien vouloir examiner les plans et devis et nous faire savoir, dans le plus bref délai qu'il vous sera possible, si nous pouvons prendre rang pour l'obtention, le moment venu, d'une subvention, et entreprendre ces travaux sur la base que nous vous soumettons.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef du Département, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Comité de restauration :

Trésor de notre pays **Eglise des Bioux** – NRL du 13 septembre 1971 –

A l'époque où la commune de l'Abbaye se sépara de celle du Lieu (1570)[1], la région des Bioux était encore presque déserte et en friche. Elle se divisait en trois parties. La première, au nord, était Groinroud, la seconde, Praz Bazin, où s'établirent des familles Cart et Rochat ; la troisième, au sud, s'appelait Es Bio et donna son nom à toute la localité : Les Bioux. Les Berney la mirent en valeur. La crue considérable des eaux du lac en 1623 fit beaucoup de mal et l'on dut abandonner plusieurs maisons construites au bord de l'eau.

La chapelle des Bioux, située sur une éminence, a été construite n 1698. C'est un type curieux et unique chez nous, présentant, dit-on, mais sans grande preuve, quelque analogie avec des églises des villages norvégiens. Le clocher très pointu et, autrefois, couvert de bardeaux, domine le milieu de la nef. La porte est sous un auvent profond porté sur des murs qui forment le prolongement de la nef.

Si elle a aujourd'hui remplacé ses bardeaux par une couverture de cuivre épais que les pluies et les neiges ont bellement patinée, la petite chapelle des

[1] On lira naturellement 1571

Bioux a gardé son air de temple nordique dans un paysage qui l'est aussi ; Bioux ne vient-il pas de « biolle » = bouleau ? A ses pieds, ou presque, le lac mélancolique s'émeut des vents et court en vaguelettes vers la Dent de Vaulion.

Toute petite et isolée, l'église des Bioux offre au visiteur attentif la simplicité d'une petite salle boisée, peu d'ouvertures, un mobilier montagnard. Les murs d'un vaste auvent ne sont que le prolongement de la nef, comme si l'on avait voulu relier plus étroitement la chapelle à la nature environnante, pour laquelle elle est si bien faite.

Depuis 1698, elle est là comme une veilleuse, au-dessus des eaux qui jadis inondaient le pays dans leurs jours de grande colère.

Lors de la restauration de 1938, le remplacement des bardeaux usés par une couverture semblable aurait été préféré à celle du cuivre.

Dans le clocheton se trouve une seule cloche aux armes des von Diesbach, bailli, et Daxelhofer Seckmeister des Weltshenlandes datée de 1747.

Jugée sur une éminence qui domine la route, sur les derniers ressauts du Mont-tendre, elle est dans une situation qui offre une belle vue sur le lac, avec la Dent de Vaulion comme toile de fond, en regardant le nord.

Près de l'entrée, un banc vous accueille sous l'auvent, tout proche de l'escalier conduisant à la galerie.

En entrant, on pénètre dans une salle recouverte d'un plafond en berceau de bois, en descendant assez bas. La lumière est assurée par deux fenêtres percées dans la paroi du fond, séparées par la chaire, agréable. Les baies sont ornées de vitraux signés par M. Viglino.

Une modeste table de communion en bois, posée sur un modeste pilier meuble le centre du chœur. Une large galerie soutient l'orgue.

Une double rangée de dix bancs, une boiserie faisant le tour du chœur, constituent l'ameublement. Tout est simple. Une jolie terrasse attend les fidèles.

Le clocheton se trouve au-dessus de l'entrée. Il s'agit d'une modeste tourelle sur plan carré, sans ouverture, que surmonte une petite flèche. Si le tout est recouvert de cuivre, on a cependant appliqué des bardeaux sur le mur méridional.

Les paroissiens des Bioux songèrent à créer une société de chant sacré et se réunirent en l'an 1779, le premier jour de février, plusieurs particuliers du hameau des Bioux… considérant que la meilleure et la plus noble occupation que l'homme puisse avoir sur cette terre est celle de célébrer les louanges de son créateur… ont formé le dessein de se réunir en société, dans un même district de la dite église, tant pour y soutenir le chant en mesure que pour y chanter un ou deux versets du psaume qui leur sera indiqué par avance… La société dura jusqu'en 1815. (D'après M. J. Burdet : *La musique dans le Pays de Vaud, 1536-1798).*

A. Decollogny

Nous avons pu visiter l'église en cette deuxième partie d'août 2009 grace à l'amabilité de son concierge, M. Daniel Bourquin, qui nous l'a ouverte de bonne heure afin que plus tard dans la matinée nous puissions y pénétrer.

L'impression reste la même : c'est un petit bijou, et autant à l'extérieur, avec son revêtement de cuivre gris vert patiné par le temps, qu'à l'intérieur, habillée de son plafond de bois en berceau, modeste avec un nombre très limité de bancs, situation qui dut souvent poser de sérieux problèmes de place.

La montée ne se fait que par l'extérieur. On accède ainsi à la galerie par des marches de pierre. Puis des escaliers de bois nous permettent de visiter l'intérieur du clocher où se découvre sa poutraison antique, consolidée plusieurs fois, sur laquelle on a mis quelques planches pour mieux s'approcher de la cloche dont les caractères ont été décryptés plus haut par Charles-Edouard Rochat.

Nos photos n'ont rien de sensationnel, mais elles montrent une fois de plus le charme profond de cet établissement qui reste le plus ancien de ce type de toute la Vallée.

Une cloche historique.

L'église des Bioux vue par Turrian en 1898

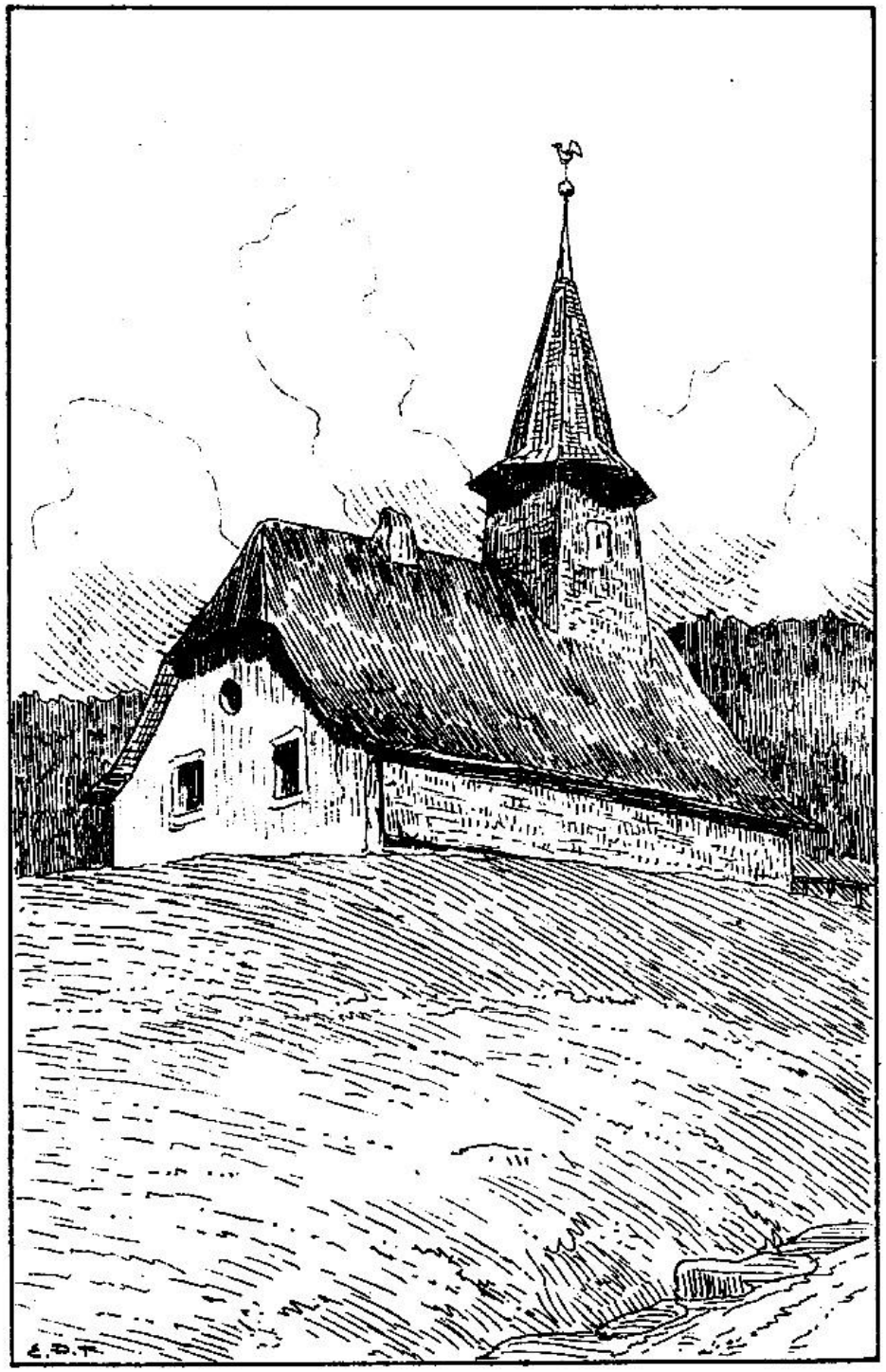

La chapelle des Bioux vue et décrite par le peintre Henri Meylan

Les Bioux

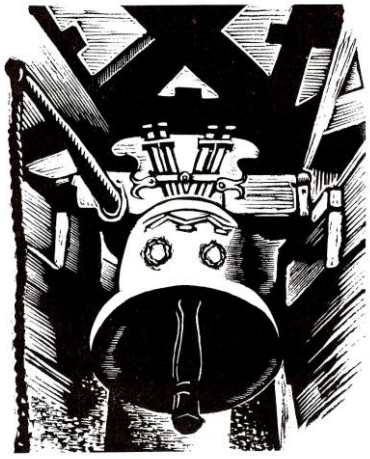

LES BIOUX

ARDENT fut le souffle de la Réforme qui la fit naître, au XVIIme siècle, de l'âpre terroir.

Elle a pris aux chalets du hameau voisin sa toiture de bardeaux argentés, sous laquelle se tasse la bâtisse faite de mœllons arrachés à la montagne. Seul, son clocheton la distingue des demeures des paysans-horlogers, dont la vie s'est partagée longtemps entre les rudes besognes des champs et de l'étable et les travaux les plus délicats de fine mécanique.

Plus qu'ailleurs, peut-être, la voix de la cloche, en faisant se redresser les dos courbés vers la terre, se relever les têtes penchées sur l'établi, a lieu de se rappeler qu'il est une Parole qui délivre l'homme de la servitude du devoir, par l'amour, et que l'amour seul peut conférer à l'œuvre du plus maladroit ouvrier, une perfection aux yeux de Dieu.

LES BIOUX

La chapelle des Bioux vue par le photographe De Jongh

Eglise des Bioux, vallée de Joux (1698). Photographie de Gaston de Jongh tirée de L'Eglise nationale vaudoise : la pierre et l'esprit, *F. Rouge, Lausanne, 1936.*

Le graveur Pierre Aubert fut lui aussi un admirateur inconditionnel de cet édifice

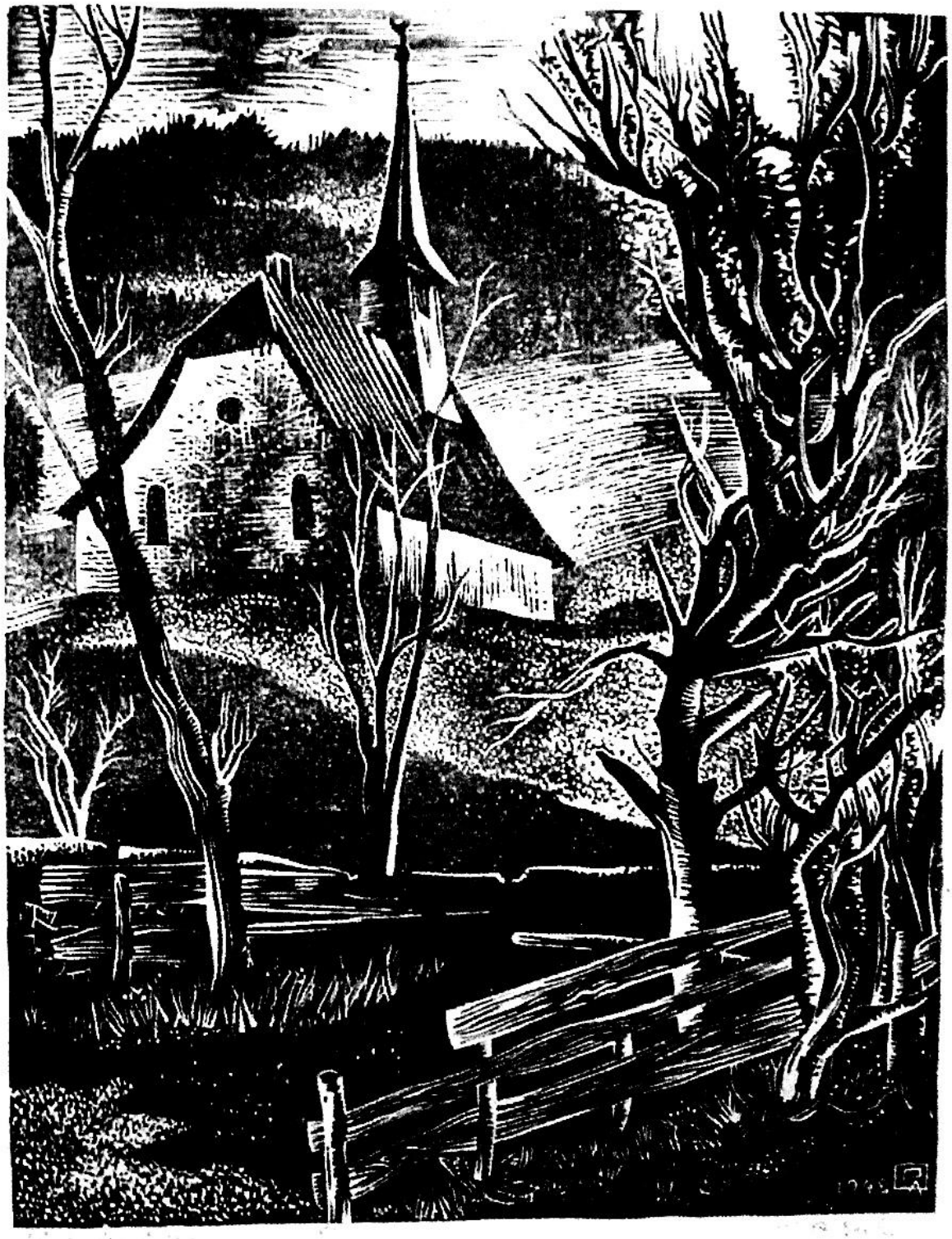

Un temple magnifié

ACA. 963

LA CHAPELLE DES BIOUX--

1 6 9 8

indique l'inscription
au dessus de l'entrée
****
LA CLOCHE
porte au dessous des
armoiries des deux familles:
Herrn Joh.Rodolf von Diesbach
zur zeit Landvogt
zue Romainmotier
Ano 1747
Herrn Joh.Rodolf Daxelhofer
General und Ritter
der zeit Seckelmeister
Welschen Landes
****
puis:
surmonté des armes de Berne
Wolf Rodolf Musli
Burges zue Bern
Stymte Formbt und
Gosses mich zue
Gotteslob
Gefeissentlich 1747.

Traduction libre:
Joh.Rodolf de Diesbach
actuellement bailli
de Romainmotier
en l'an 1747
Joh.Rodolf Daxelhofer
General et Chevalier
actuellement Trésorier
général du Pays de Vaud.
****

Wolf Rodolf Musli
Bourgeois de Berne
m'a moulée
fondue et accordée
pour la gloire de Dieu
en l'an du Seigneur 1747.
****

CEUX QUI L'ONT BATIE
****

Rolle de tous les chefs de familles
des Bioux qui se sont aidés de bâtir
le Temple du dit lieu .....

Le sieur Isaac Guignard, assesseur
consistorial
Abram Just Joseph Berney
Moÿse son frère
Jean Isaac Just Aaron Berney
Abram Bourquin
Egrège Jean Pierre Bourquin
Isaac Just Joseph Rochat
Jean Pierre Rochat
Jean Guignard
Aaron Guignard
Les hoirs de David Rochat
Jaques David Just Aaron Rochat
Abram Just Moÿse Rochat
Isaac son frère
Les hoirs d'Aaron Rochat
Les hoirs de Jaques Ypolite Rochat
Abram Isaac Berney
Abram Golaz, l'aîné
Joseph Golaz et ses fils
Abram Golaz fifre
Joseph son frère
Les hoirs de Jaques Abram Rochat
Elie fils de Just Aaron Rochat
Abel Berney
Gabriel Berney, son neveu
Jaques David Just Joseph Rochat
Les hoirs de Jean Berney
Les hoirs d'Abel Berney
Les hoirs de Jean Abel Berney
Daniel Just Jaques Reymond
Aaron Just Jean Pierre Reymond
La Sr. Isaac Reymond A.Consistorial
Daniel son frère
Les hoirs d'Abel Reymond
Aaron, fils d'Isaac Berney
Les hoirs de David Berney
Les hoirs de Jean Pierre Berney
Jean Just Abram Reymond
Isaac Berney
Joseph Just Siméon Berney
Aaron Just Jean Filippe Berney
Isaac Just Jaques Reymond
Gabriel Berney
Aaron Golaz

....j'ai signé des devant écrit rolle
le 9e mars 1724
signé J.Bourquin

La chapelle catholique du Brassus

Note : l'essentiel des renseignements qui figurent proviennent pour l'heure de la brochure : Eglise catholique du Brassus, St-Pierre et St-Paul, 100 ans, 2010.

Historique sommaire

Rappelons-nous d'abord avec émotion ce qui constituait le tissu de la population catholique qui évoluait, il y a plus de cent ans, dans cette vallée du Haut-Jura suisse et français, vallée au climat rude, s'étirant le long des rives de l'orbe, ombragée par la splendide forêt du Risoud. Familles venues d'Italie : bûcherons, muretiers, maçons originaires de Lombardie, du Piémont et de la Vallée d'Aoste ; Français qui, ayant quitté par exemple Saint-Laurent du Jura, s'étaient établis pour aider à réparer les dégradations causées par le cyclone de 1890 ; familles fribourgeoises de bergers et de fromagers.

Plus tard, à la fin des années 40, la Vallée accueille celles et ceux qui vont encore contribuer, par leur labeur, leur vie durant, à l'essor de notre région. C'est à cette époque que le « bergamese », notamment de Brembilla, enverra dans cette haute vallée, ses fils et filles qui prendront racine chez nous après avoir enduré l'humiliante visite sanitaire de Brigue, imposée par les services helvétiques.

Plus tard encore, arrivent des ressortissants de la péninsule ibérique, espagnols et portugais.

Alors, que vont devenir ces premiers catholiques, dont certains sont établis à demeure ? Ils avaient gardé leur foi et entendaient assurer leurs pratiques religieuses. C'est alors que la Providence se manifesta en la personne d'un bon prêtre, l'abbé Dumont, curé de bois d'Amont ; il adopta les catholiques de la Vallée et y fonda une desserte en 1859. C'est ainsi que le 3 juin 1860, la première messe fut célébrée à Chez-le-Maître en présence d'une soixantaine de personnes. D'autres curés de Bois d'Amont ont continué de nous offrir leur amitié et une partie de leur ministère : les abbés Lucien Grand-Clément et Paget.

Plus tard, dès 1887, l'évêque de Fribourg confie la communauté de La Vallée à la paroisse de Vallorbe, sa voisine de la Dent de Vaulion. A partir de 1902, les messes sont célébrées dans une salle de l'Hôtel de France. Ce local devient rapidement trop étroit et il est décidé, sous l'impulsion de l'abbé Perriard, de construire un lieu de culte, une église, tout contre la côte, bien blottie à l'orée de la forêt ; elle fut inaugurée en 1910.

Nombreux sont ceux et celles qui portent une grande affection pour cette jolie petite église édifiée grâce au courage et à la générosité de nos aînés ; la paroisse-mère reste toutefois Vallorbe, et ce sont ses abbés Pahud, Perriard, Jaquet, Montant et Battistilo qui la desservent. Suite à la visite pastorale de Monseigneur Besson en 1928, il fut question d'établir, au Brassus, un curé à titre

permanant. L’abbé Jean Bovet fut ainsi le premier curé de la Vallée. Mais il lui fallait une demeure, ce qui entraîne la construction de la cure en 1937.

Dans la foulée, la paroisse est officiellement créée en 1940, donc séparée de Vallorbe. Nous ne cesserons de témoigner à cette paroisse notre reconnaissance et notre fidèle amitié… des sentiments qui vont encore contribuer à rapprocher nos communautés quelque 70 ans plus tard.

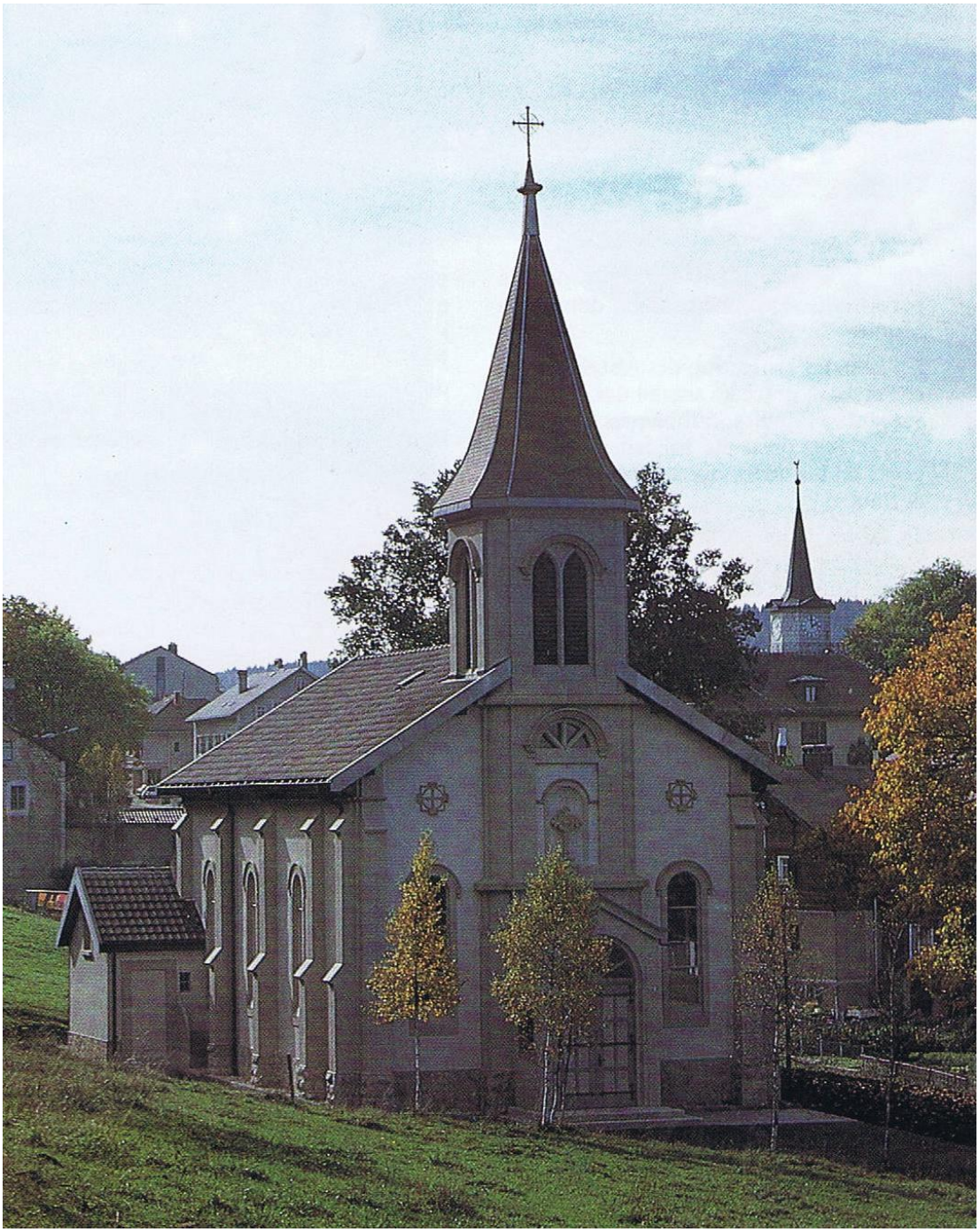

Elle a de l’allure, la chapelle catholique du Brassus…

La chapelle catholique du Brassus alors que l'on y accède depuis le village.

Premiers paroissiens : Joseph Arbez dit « Arbel » (au centre), fils d'Antoine, initiateur de la chapelle, Victorine Arbez née Lacroix, Jules, Olivier, Henri, Marcel, Léon, Marie.

Hôtel de France au Brassus vers 1909, où une salle était réservée pour la messe dominicale. Au centre, Jules Arbel, tenancier.

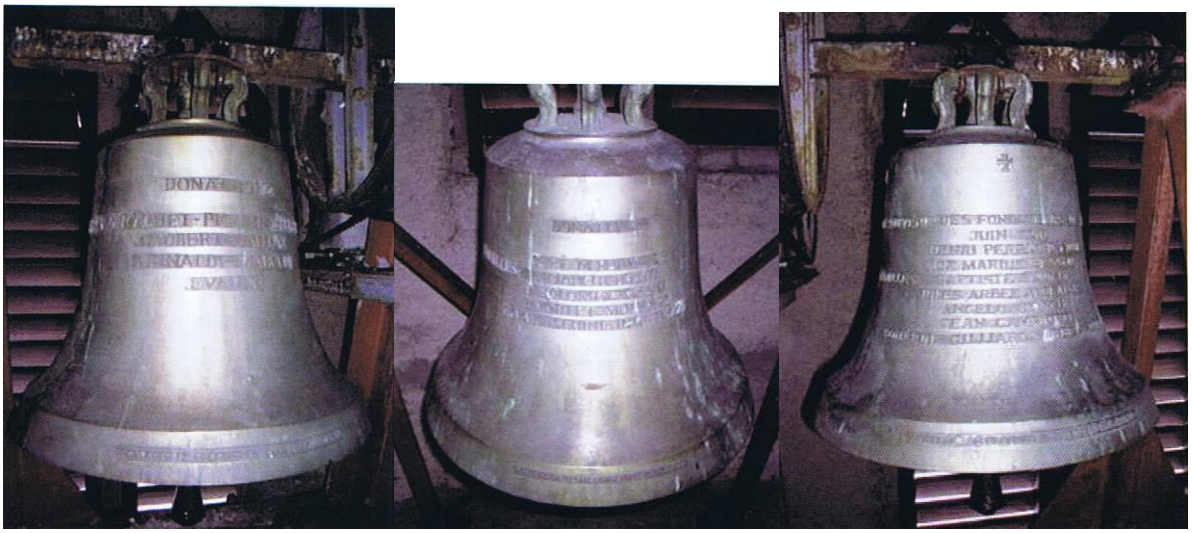

Les trois cloches de la chapelle, de gauche à droite : cloche du Sacré-Cœur de Jésus, 94 kg – cloche Notre-Dame du Sacré-Cœur, 150 kg – cloche Saint-Claude, 65 kg.

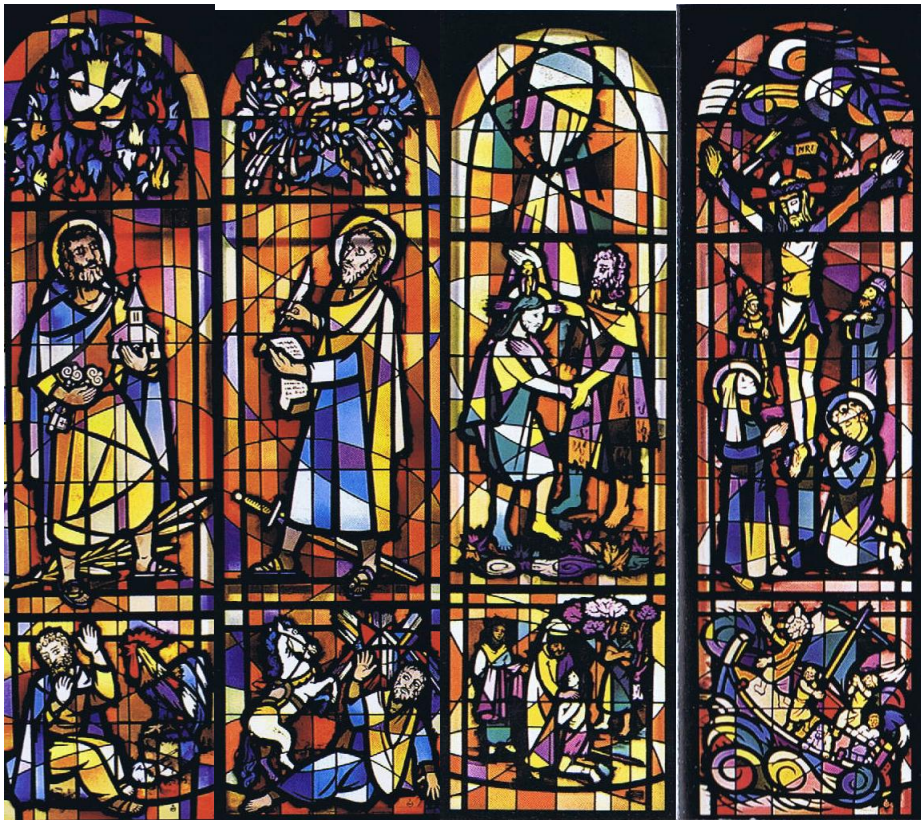

Des vitraux dynamiques et lumineux

Curés du Brassus

Jean BOVET (1934-1937)

René CLEMMER (1937-1939)

Joseph DOUSSE (1939-1943)

Marcel BOUVIER (1943-1963)

Jules BADOUD (1963-1973)

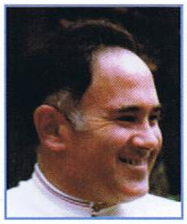

Guy PAGE (1973-1980)

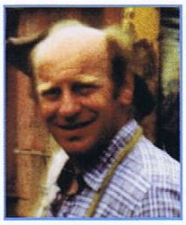

René-Pierre QUELOZ (1980-1982)

Jean-Marc MARTY (1982-1998)

Jiri LOUN (1998-2005)

Laurent DUFFNER (depuis 1962)

Roberto PELLIZZARI (2005-2009)

Christophe GODEL (depuis 2009)

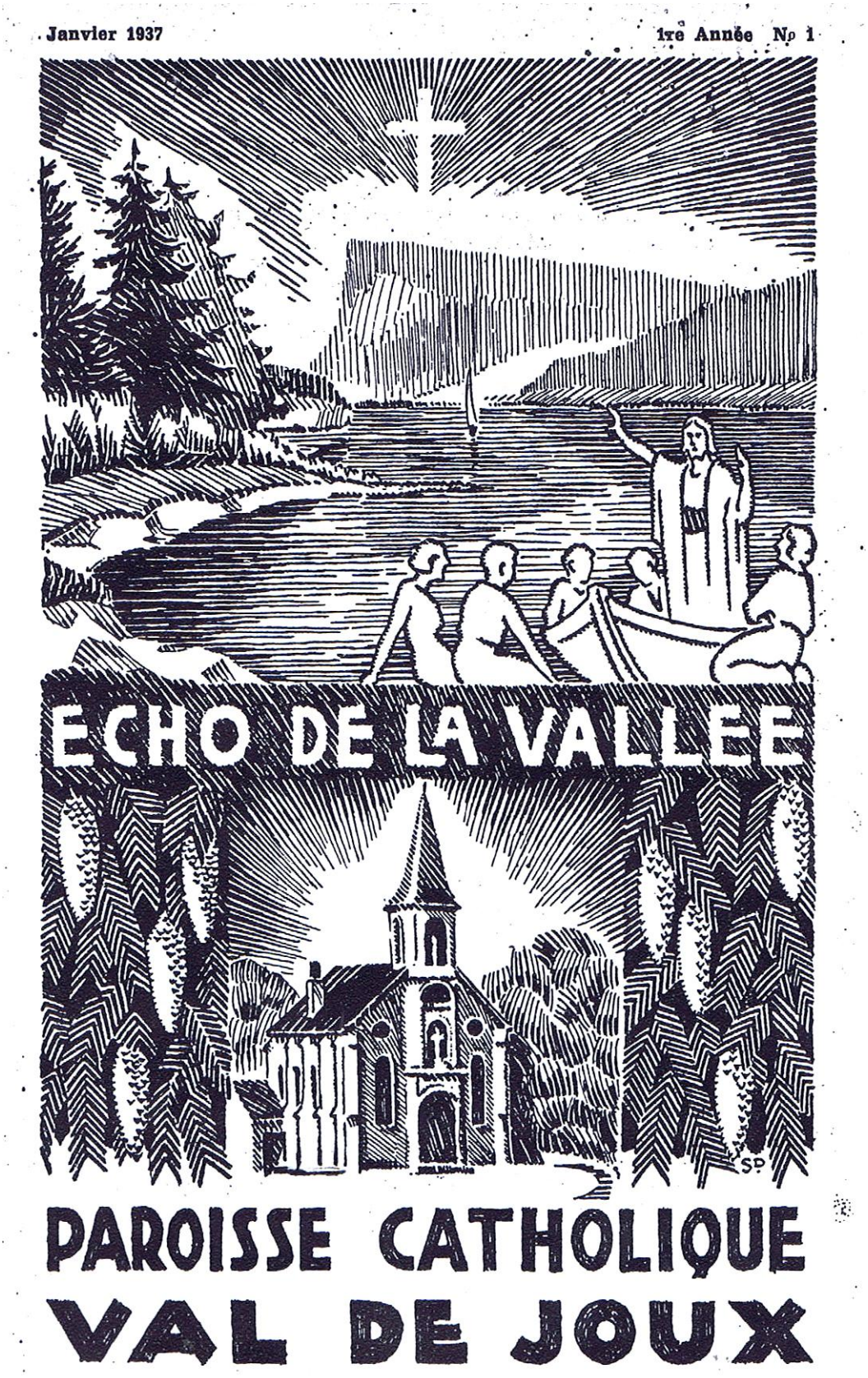

Qui se souvient encore de cette publication ? Et qui surtout en posséderait la collection complète dont les articles principaux pourraient figurer dans ce site.

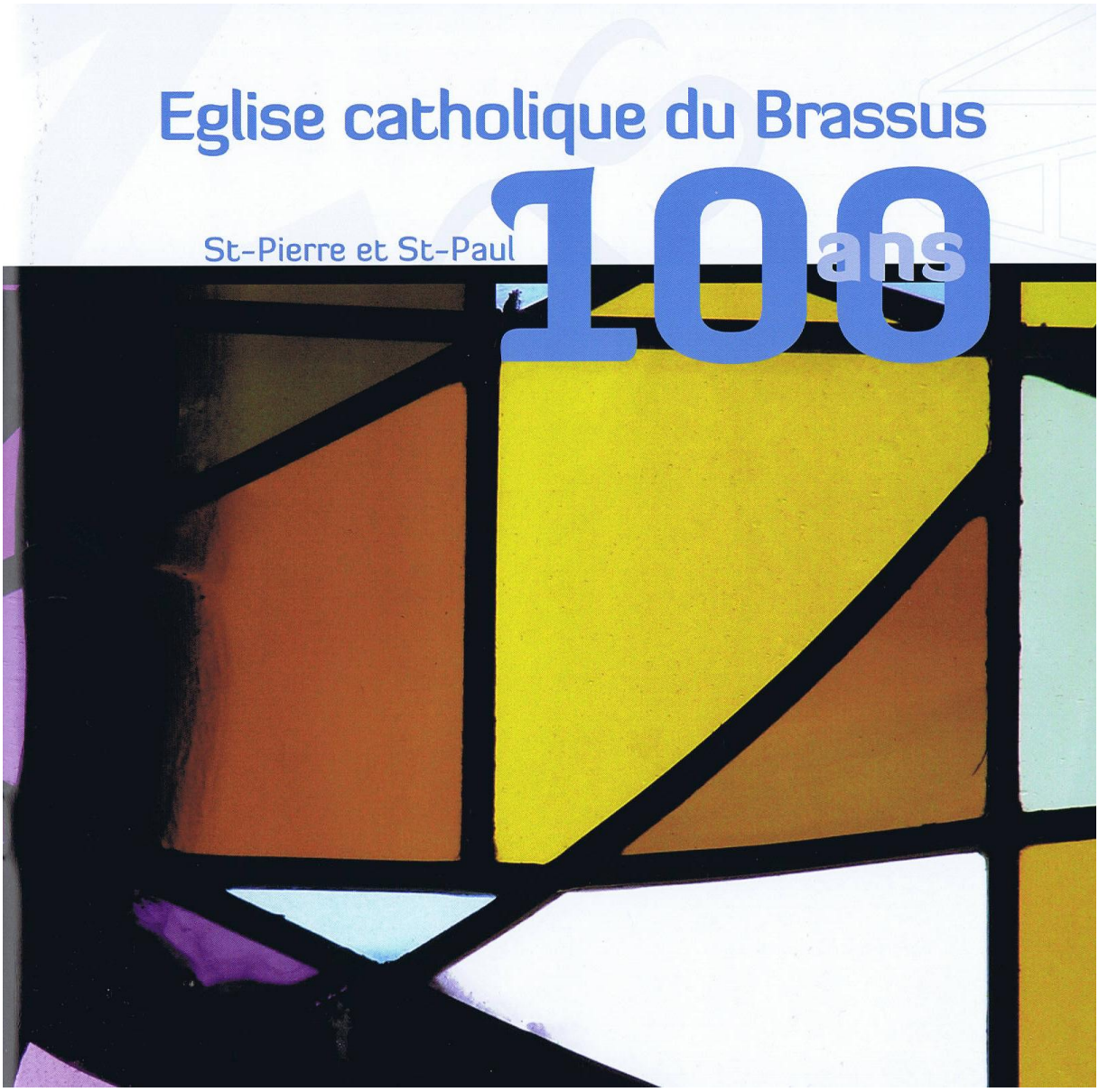

Une belle publication, de 2010, à vous procurer à la Paroisse catholique de la Vallée de Joux

Centième anniversaire de l'Église Saints Pierre et Paul du Brassus

17.6.2010

Dans le cadre de son 100e anniversaire, qui sera fêté dimanche 27 juin., un historique a été préparé par M.-G. Magni et Mlle E. Le Coultre. Nous le reproduisons ci-après. *Voir aussi annonce (réd.)*

Rappelons-nous d'abord avec émotion ce qui constituait le tissu de la population catholique qui évoluait, il y a plus de cent ans dans cette vallée du Haut-Jura suisse et français, vallée au climat rude, s'étirant le long des rives de l'Orbe, ombragée par la splendide forêt du Risoud. Familles venues d'Italie: bûcherons, muretiers, maçons originaires de Lombardie, du Piémont et de la Vallée d'Aoste; Français qui, ayant quitté par exemple Saint-Laurent du Jura s'étaient établis pour aider à réparer les dégradations causées par le cyclone de 1890; familles fribourgeoises de bergers et de fromagers. Plus tard, à la fin des années 40 La Vallée accueille celles et ceux qui vont encore contribuer, par leur labeur, leur vie durant, à l'essor de notre région. C'est à cette époque que le «Bergamese» notamment de Brembilla, enverra dans cette haute vallée ses fils et ses filles qui prendront racine chez nous après avoir enduré l'humiliante visite sanitaire de Brigue, imposée par les services helvétiques.

Plus tard encore, arrivent des ressortissants de la péninsule ibérique, espagnols et portugais.

Alors, que vont devenir ces premiers catholiques, dont certains sont établis à demeure? Ils avaient gardé leur foi et entendaient assurer leurs pratiques religieuses. C'est alors que la Providence se manifesta en la personne d'un bon prêtre, l'Abbé Dumont, curé de Bois d'Amont; il adopta les catholiques de La Vallée et y fonda une desserte en 1859. C'est ainsi que le 3 juin 1860, la première messe fut célébrée à Chez-le-Maître en présence d'une soixantaine de personnes. D'autres curés de Bois d'Amont ont continué de nous offrir leur amitié et une partie de leur ministère, Abbés Lucien Grand-Clément et Paget.

Plus tard, dès 1897, l'Evêque de Fribourg confie la communauté de La Vallée à la paroisse de Vallorbe, sa voisine de la Dent de Vaulion. A partir de 1902, les messes sont célébrées dans une salle de l'Hôtel de France mais ce local devient rapidement trop étroit et il est décidé, sous l'impulsion de l'Abbé Perriard de construire un lieu de culte, une église, tout contre la côte, bien blottie à l'orée de la forêt, et qui fut inaugurée en 1910.

Nombreux sont ceux et celles qui ont une grande affection pour cette jolie petite église édifiée grâce au courage et à la générosité de nos aînés. La paroisse-mère reste toutefois Vallorbe, ce sont ses Abbés Pahud, Perriard, Jaquet, Montant et Battistilo qui la desservent. Suite à la visite pastorale de Monseigneur Besson en 1928, il fut question d'établir, au Brassus, un curé à titre permanent. L'Abbé Jean Bovet fut le premier curé de La Vallée. Mais il lui fallait une demeure, ce qui entraîne la construction de la cure en 1937.

Dans la foulée, la paroisse est officiellement créée en 1940, donc séparée de Vallorbe. Nous ne cesserons de témoigner à cette paroisse notre reconnaissance et notre fidèle amitié... des sentiments qui vont encore contribuer à rapprocher nos communautés quelque 70 ans plus tard.

Les serviteurs de notre paroisse vont alors se succéder: l'Abbé Clemmer puis l'Abbé Dousse qui, en 1940, obtient l'autorisation de la commune du Chenit de disposer d'une classe au petit collège en face de la cordonnerie au Sentier pour y enseigner le catéchisme aux enfants trop éloignés du Brassus.

Puis ce fut le long ministère de l'Abbé Marcel Bouvier: 20 ans sous sa bienveillante et généreuse autorité! On remplace le gros fourneau à bois de l'église pour le chauffage électrique; c'est à lui que fut assigné, par exemple, la tâche de traiter avec l'Office communal de l'économie de guerre, en d'autres termes l'attribution du contingent de base, valeur charbon à 5500 kg; en 1960 trois cloches harmonisées avec celles du temple sont tirées par un cheval jusqu'à l'église, exploit comparé à une «montée à l'alpage» mais sans bétail et pour quelque chose de définitif, alors que les troupeaux ne font que passer.

C'est également sous l'impulsion de l'Abbé Bouvier que fut édifiée la chapelle du Pont dédiée à Notre Dame de l'Assomption et consacrée le 31 mai 1959.

Le ministère de l'Abbé Jules Badoud débute en mars 1963; il eut la charge de mettre en place les modalités des nouvelles directives du Concile Vatican II, notamment la pratique de la langue vernaculaire. Le nouvel autel de l'église du Brassus fut consacré le 6 novembre 1966: le tabernacle et le chemin de croix sont l'œuvre de Joky, artiste sculpteur fribourgeois.

Des problèmes de manque de place et de décentralisation des offices vont aboutir à la construction d'un nouveau lieu de culte au Sentier; sous l'impulsion enthousiaste de notre curé, de nouveau, toutes les énergies de la paroisse se mobilisent et les entrepreneurs de la région font montre de tout leur savoir-faire. L'église, dédiée à Sainte Marie-Madeleine, est consacrée par Monseigneur Mamie le samedi 2 décembre 1972.

L'Abbé Guy Page assurera son ministère chez nous de 1973 à 1980. Grâce à lui et à ses collègues pasteurs, l'œuvre œcuménique pour les Lépreux est créée, œuvre qui s'est épanouie et qui nous ouvre toujours les yeux sur les besoins des plus pauvres.

Le Père Pierre Queloz, missionnaire rédemptoriste en Bolivie, lors d'un long séjour en Suisse, prend en charge la paroisse pendant 2 ans... mais l'appel de la mission est trop fort, il retrouve sa terre d'adoption sur laquelle il décédera en 2009.

Il appartient à Jean-Marc Marty arrivé à La Vallée en 1982 de présider, en plus de toutes ses charges sacerdotales, à la rénovation complète de l'église du Brassus. Travaux à l'intérieur comme à l'extérieur, pose de nouveaux vitraux et installation d'un nouvel orgue mécanique pour remplacer un instrument bien pous-

sif. Toutes ces merveilles, dont certaines sont des cadeaux de très généreux paroissiens, furent accueillies et inaugurées en septembre 1988. Merci à l'Abbé Marty, aujourd'hui décédé, pour son ouverture d'esprit et son amitié envers toutes les paroisses de La Vallée.

L'Abbé Loun 1998 à 2005 fit de son ministère une invitation pastorale à réfléchir, en profondeur, au message du Christ et à comprendre mieux l'importance de la liturgie.

L'Abbé R. Pellizzari lui succéda jusqu'en 2009, son départ s'inscrivant dans la restructuration du diocèse qui débouche sur la création de l'Unité pastorale de la «Dent de Vaulion» regroupant les paroisses de Vallorbe et de La Vallée. C'est donc l'Abbé Christophe Godel qui étend son service à La Vallée... joyeux retour à l'histoire d'il y a 70 ans. L'horaire des messes est ajusté, seuls les offices de semaine sont maintenus au Brassus!

Il est un serviteur de notre paroisse que nous ne saurions oublier et que nous devons féliciter: c'est vous, M. l'Abbé Laurent Düffner qui depuis septembre 1962 venez rendre service à nos curés en montant toutes les fins de semaine (sauf le 3e) à La Vallée. Nous vous disons, sans façon merci pour l'esprit de simplicité et de vérité qui vous habite.

Quelques anecdotes

Les serviteurs de notre paroisse passent, les paroissiens restent et augmentent en nombre, env. 2300 aujourd'hui. Les souvenirs se perpétuent et sont ravivés. Par exemple dans les annonces du dimanche 27 janvier 1937, il est rappelé que le catholique doit assister à la sainte messe du dimanche, comme il l'a promis solennellement le jour de sa confirmation. C'est mettre en opposition le devoir et la pratique des sports car mettre en doute, à La Vallée, le ski nordique, en d'autres termes le «concours», équivalait à s'attirer les foudres d'une large frange de la population. Ce fut un problème pour l'abbé Bouvier. Il y eut aussi ce 9 septembre 1939, moment où l'Europe vit des heures sombres. La famille paroissiale, invitée à se réunir devant le Saint Sacrement, demandera à Dieu sa protection pour notre pays et ses soldats mobilisés. La vie de notre communauté se voit, dès lors, bouleversée. Pour fixer l'horaire des messes du dimanche, il importe de tenir compte des heures des trains liées à la mobilisation générale. Nous retiendrons aussi l'arrivée d'un convoi de jeunes Français le jour de l'Ascension 1942. Ils furent répartis dans les familles de la paroisse. En 1965, pour la messe de Minuit au Brassus, nous lisons que les transports sont assurés par bus au prix unique de 1.- FS au départ de Chez-Besson à 23h00, avec arrêt à Chez-le-Maître.

Nous nous rappelons, avec grande reconnaissance, de la paroisse française de Bois d'Amont et de notre voisine Vallorbe, paroisses grâce auxquelles nous existons: puisse, dans le futur, l'union pastorale de la Dent de Vaulion nous éclairer et nous fortifier pour le bien-être de nos familles et pour le bonheur de la Vallée de Joux où la Providence nous fait vivre

G. Magni et E. Le Coultre

Quand Alexandre Vinet prêchait au Brassus – 1839 -

Alexandre Vinet, né à Lausanne le 17 juin 1797, décédé à Clarens le 4 mai 1847, est une grande et noble figure de notre passé littéraire et spirituel vaudois.

On trouvera sa vie relatée dans le détail sur internet. Disons simplement ici qu'il se forma en tant que pasteur à la Faculté de théologie de Lausanne, et que dès l'achèvement de ses études, sa vie professionnelle, toute consacrée à la littérature et à l'exercice de sa profession, oscilla surtout entre Lausanne et Bâle.

Alexandre Vinet fut tôt de ces hommes qui estiment que le religieux n'a rien à faire avec la politique, donc que l'église doit vivre de manière totalement indépendante de l'état. Sa pensée n'est pas originale, en ce sens que cette question, à cette époque, était débattue par de nombreuses collectivités religieuses dont certaines se séparèrent de l'église officielle.

La position d'Alexandre Vinet à cet égard était très inconfortable. D'une part il préconisait une sécession, et d'autre part, le pas pour lui n'ayant pas été encore fait, il était employé et rémunéré par les autorités alors en place. Plus inconfortable encore parce qu'il n'arrivait pas vraiment à se décider, ayant femme et enfants, et donc condamné, en cas d'abandon de l'église officielle, à connaître une situation financière des plus improbables.

Vinet fut finalement remercié. Ce qui constitua très certainement pour lui, enfin, une sorte de libération, et même si justement les problèmes financiers ne pouvaient que commencer.

On découvrira une partie des inquiétudes de Vinet dans la ci-présente lettre. On y verra aussi que son épouse réprouvait en quelque sorte la position contestataire de son mari qui, à son avis, ne reposait guère que sur des chimères. Elle ne s'opposerait certes pas à ses décisions, néanmoins le souci était grand pour elle que son compagnon en vienne à de telles extrémités. Il est fort probable que c'était elle qui gérait le ménage, et que donc elle avait une conscience plus aigue que son homme de l'argent qu'il faut pour conduire celui-ci de manière décente.

Dans cette lettre on verra aussi Vinet fréquenter le village de Gryon, retourner à Lausanne, gagner Coppet où il retrouve la famille de Mme de Staël, non pas notre très célèbre baronne, mais sa descendance, si l'on ne se trompe, retourner à Gryon où il prend grand plaisir à prêcher, puis monter enfin au Brassus en manque de pasteur pour y donner un « sermon ».

On peut réfléchir sur le sens qu'il put donner à celui-ci, s'il eut l'occasion de glisser quelques-unes de ses pensées idéologiques les plus chères dans un culte qui pourtant ne froisserait pas trop une population déjà bien malmenée par les récentes sécessions qui avaient vu divers groupuscules combiers quitter l'église nationale pour former des assemblées diverses.

Il y a tout lieu de croire que la teneur de ce sermon demeurera à jamais inconnue. Une chose cependant avait marqué Vinet au Brassus qui avait : *entendu ce beau chant de la Vallée.* Or donc, voilà une nouvelle preuve que nos

Combiers d'alors s'adonnaient déjà avec passion à la musique et ne manquaient jamais l'occasion d'exercer leurs belles voix, que ce soit à l'église ou dans des sociétés de chants.

Vinet est digne de son temps, c'est-à-dire que l'on se sent ou l'on se croit de santé fragile, et que l'on peut considérer que l'air de la montagne, et même si celle-ci se situe à guère plus de mille mètres, est capable de vous occasionner des « dérangements » importants. Romantisme oblige. On est donc vite affecté par un courant d'air, par un temps de pluie ou par différentes autres situations météorologiques inconfortables. Cela ne serait-il que dans la tête, émanations directes d'un climat intellectuel où naturellement le sport n'avait encore aucune place, et quand bien l'exercice de voyages constant pouvait tout de même amener ces gens à une résistance physique que peut-être ils ignoraient eux-mêmes ?

A Gryon, en août, Alexandre Vinet n'avait rencontré qu'une partie de la population, puisque beaucoup de ces gens-là étaient montés à Taveyannaz, d'abord pour la fête de la mi-août, ou de la mi-été, incontournable, et puis ensuite pour y rester quelques jours, pour beaucoup de possesseurs de ces multiples chalets de bois, sorte de vacances où l'on change de climat et d'ambiance, en cette dernière, selon toute apparence, où l'on se plaît.

Coïncidence assez étonnante, le ministre François Bertholet-Bridel[2] (1814-1862) que Vinet avait pu rencontrer à Gryon en 1839, cette même année, écrivait une lettre du plus haut intérêt sur Taveyannaz. Il y découvrait les coutumes alpestres de la population dont il était le prédicant. Il était donc rattaché à l'église de Gryon où Vinet, on le découvrira, a eu lui aussi l'occasion de prêcher au moins une fois. On trouvera la lettre du ministre Bertholet dans notre rubrique : Dansons en Taveyannaz.

Quoiqu'il en soit, et même si dans sa missive du 28 août 1839 Vinet ne s'exprime sur son passage au Brasus qu'en quelques lignes, le tout de cette belle grande lettre nous révèle l'homme dans toutes ses inquiétudes et ses multiples interrogations.

Né en 1797, décédé en 1847, il ne devait donc vivre que cinquante ans. Une statue sise au parc Montbenon à Lausanne, témoigne de son importance et de sa popularité parmi notre population, sévère et même parfois méchante certes à l'égard des dissidents, c'est-à-dire de ceux qui ne pensent pas comme le gros du troupeau, mais qui sait néanmoins, avec un peu de recul, aussi reconnaître les grands hommes à leur juste valeur.

[2] Beau-fils du doyen Bridel lui aussi très attaché à cette région des Préalpes vaudoises.

Alexandre Vinet

Lettre d'Alexandre Vinet à sa sœur, à Bâle

Lausanne, le 28 août 1839

Chère sœur,

A présent que nous voilà de retour à la maison, il convient que je te fasse une petite histoire de nos aventures d'été, qui n'on rien, d'ailleurs, de bien extraordinaire. Nous sommes partis en même temps que M. Vuilleumier, lui pour Bâle, nous pour Gryon. Nous avons vu à Bex, en passant, M. et Mme Descombaz[3]*, qui nous ont très amicalement reçus, et nous ont presque voulu du mal, au moins Mme Descombaz, de n'avoir pas voulu passer la nuit chez eux. Le lendemain, de bonne heure, nous avons fait notre pénible ascension à Gryon, où Marie nous attendait depuis deux jours. Nous nous sommes établis dans la maison de bois de M. Moreillon, bien et proprement garnie de tout le nécessaire. Malheureusement le soleil n'y pénètre jamais, et plus il fait beau dehors, moins il fait bon dedans. A peine y avais-je passé deux jours, qu'une*

[3] Note originale : Samuel Descombaz (1797-1869), alors pasteur à Bex.

lettre de M. Verny m'oblige à redescendre, pour le rencontrer à Lausanne ; encore ai-je été sur le point de l'aller chercher à Neuchâtel.

Après deux jours passés avec lui, je suis parti avec Scholl pour Coppet, où Mme de Staël m'avait invité. Je n'y suis resté que vingt-quatre heures. J'y ai fait la connaissance de M. de Broglie et de Mme Necker de Saussure. Il y a dans cette famille encore plus de douceur que d'illustration, et encore plus de vertu que d'intelligence. Ce n'est pas tant comme homme que comme chrétien que je me suis senti petit dans cette maison. De là revenu à Gryon, j'y ai trouvé Sophie et Auguste fort heureux des courses alpestres qu'ils avaient faites pendant mon absence, surtout de celle de Taveyannaz, où sont maintenant les Moreillon, ainsi que la moitié de la population de Gryon. Il paraît que madame est une femme dune piété et d'une bonté touchantes. En général, je n'avais pas l'idée d'un peuple aussi doux et intéressant. Nous avions aussi la très agréable société du jeune ministre Bertholet[4] *et de sa femme (fille du pasteur Bridel) ; et puis Mme Durand-Dupraz avec son fils, et enfin M. Lèbre, que tu connais. J'ai eu le plaisir de prêcher dans cette église, et jamais, je pense, avec tant de contentement. Le mauvais temps et les affaires nous ont chassés : arrivés à Veytaux le mercredi, j'ai ai laissé les miens et suis venu à Lausanne.*

[4] Note originale : François Bertholet-Bridel (1814-1862), cf. (Gabriel Naville), M. le pasteur Bertholet-Bridel. Genève 1862.

J'y trouve une lettre qui m'apprend que le pasteur du Brassus ayant changé de poste sans pourvoir aux fonctions, le service a déjà manqué une fois, et manquera de nouveau si la Commission n'y pourvoit. Le temps manquant, je pars moi-même dans la nuit du vendredi, et j'arrive au Brassus où j'ai passé le dimanche. A cette occasion j'ai vu la Vallée du lac de Joux, que je ne connaissais point et qui est bien digne d'être vue. J'ai prêché dans un fort beau temple tout neuf, au milieu d'une population qui n'est pas neuve ; j'ai entendu ce beau chant de la Vallée ; j'ai fait une ou deux connaissances intéressantes, et je suis arrivé lundi soir à Lausanne, où Sophie et mon fils venaient aussi d'arriver ; et nous voilà dans l'ancien ordre. Il est vrai que samedi je vais une seconde fois à Coppet, où je suis invité et où, à cette occasion, je prêcherai. Le séjour de Gryon a peu profité à ma santé ; mais Sophie et Auguste en ont beaucoup joui, et c'est bien quelque chose.

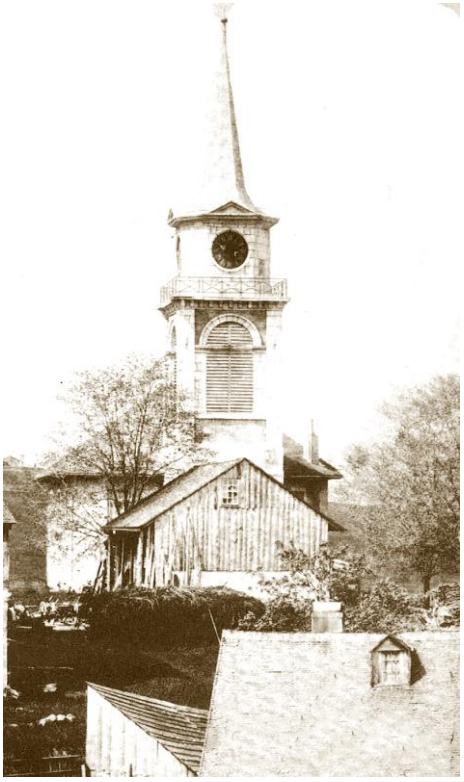

Tout ce mouvement, ces courses, cette activité semblent indiquer que je me porte assez bien, et en effet, je ne suis pas mal ; mais à mesure que je me porte mieux, je me sens moins heureux et moins à ma place. Ah ! je suis bien sûr maintenant d'avoir eu tort de quitter Bâle ou plutôt de changer de place. J'étais à ma place ; je doute toujours plus que je sois ici à ma place. Je parle des fonctions, non du lieu. Il y a toute apparence que je ne quitterai pas le lieu, quoique le regret de Bâle me serre le cœur toujours plus ; mais quant aux fonctions, il ne me semble pas que je les puisse garder longtemps ! On ne comprendra pas que je les quitte, et je serai blâmé ; je changerai une existence assurée contre une existence précaire, mais je serai dans le vrai. J'étais dans le vrai à Bâle, lorsque je servais indirectement (comme on dit) la bonne cause, et qu'on m'a persuadé qu'il fallait la servir directement. Je ne puis pas dire que je sois décidé à rien ; mais la répugnance est toujours plus forte, et mon incompatibilité avec ma position me frappe toujours davantage.

Je ne parle de ceci qu'à toi, cela va bien sans dire ; il n'y a que Sophie et Scholl qui sachent ce que je pense et ce que je souffre. Quand on s'informera de moi, tu pourras toujours dire que je suis bien avec mes collègues, encore mieux avec mes étudiants, entouré d'égards et de bonté, encouragé de bien des manières. Le reste est entre toi et moi.

Si je le puis, en revenant de Coppet, je passerai par Céligny et par Divonne. Je viens d'écrire au pauvre docteur Mieg. Il ne m'écrira sans doute pas de quelque temps. Donne-moi, s'il te plaît, de ses nouvelles dans ta prochaine lettre. Fais-mes amitiés à M. Chappuis (ainsi qu'à sa fiancée) et remercie-le de sa bonne lettre. Nous avons eu un bien grand plaisir à voir M. Vuilleumier ; mais ç'a été bien court.

Je t'écris à la hâte, seulement pour te mettre au courant de nos faits et gestes. Tu nous écriras bientôt, j'espère, et nous donneras bien des nouvelles. Je suis toujours plus avide de ce qui vient de Bâle. Hélas ! combien de tristes nouvelles ne me sont pas déjà venues de cette chère ville ! Adieu, ma chère Elise, porte-toi bien ; fais mes amitiés à Faesch et à tous nos amis.

Post-scriptum de Mme Vinet :

Voilà une lettre qui te découvre bien des peines secrètes, bien des inquiétudes pour l'avenir. Cependant, grâce à Dieu, je n'en ai qu'une bien forte : c'est qu'Alexandre ne désobéisse à Dieu en quittant sa place. S'il obéit en la quittant, Dieu pourvoira au reste. Je comprends ses scrupules, mais je crois toujours qu'ils reposent sur des illusions. Pour lui, ce sont des réalités, et il est vrai que la tournure de son caractère en fait des réalités. Mais quand je vois le bien qu'il fait aux étudiants, et en prêchant, la confiance qu'on a en lui, je ne puis que frémir de ce qu'il veut quitter. Comprends-tu ? tout ce qu'il veut c'est de n'être pas payé : après cela, il donnera ses mêmes cours, si l'on veut : il prêchera, enfin tout : seulement ne pas être lié par une place. Il y aura peut-être trois ou

quatre personnes qui comprendront que ce n'est pas folie qu'une conscience ainsi faite. Mais pour moi, après l'avoir combattu tant que j'ai pu, le voyant si malheureux, je finis par lui dire : Fais ce que tu veux, nous nous tirerons d'affaire comme nous pourrons. Prie pour lui, chère amie, afin qu'il reconnaisse la volonté de Dieu et qu'il ne se prépare pas des repentirs par la suite[5].

Le Brassus.

Doit avoir été achevée en 1835, supp. du Dict. Hist.

[5] Lettre tirée de : Alexandre Vinet, Lettres, Avec un Répertoire de toutes les Lettres recueillies dans les Archives Vinet par Pierre Bovet, professeur honoraire de l'université de Genève, tome troisième, 1837-1843, Librairie Payot, Lausanne, 1949.

DEDICACE

DE

L'ÉGLISE

DU BRASSUS

RESTAURÉE

Feuille d'Avis de la Vallée, du 4 septembre 1956, dédicace du 1er septembre

EGLISE DU BRASSUS
Restauration 1955-1956

par M. Claude Jaccottet, architecte, Lausanne

L'église du Brassus a été construite d'après un type d'églises né en France au XVIIe siècle, et conçu spécialement en vue du culte protestant ; plus directement, l'église du Brassus se rattache au plan des premières églises protestantes de Suisse, celle de Zurzach, en particulier. Mais si ces exemples étaient bien choisis en vue du but qu'on se proposait alors, il semble qu'ils aient été mal compris : en effet, la caractéristique de ces églises est bien, comme c'était le cas ici, d'avoir la chaire sur le grand côté du rectangle — ou de l'octogone — mais encore d'envelopper toute cette disposition en aménageant une galerie sur les trois — ou cinq — côtés faisant face à la chaire. Tout autre aménagement de la galerie ne correspond plus au parti en question et représente même, en quelque sorte, une négation. C'est ce qui faisait le manque d'unité et d'homogénéité de l'église du Brassus, ce qui causait l'impression de déséquilibre qu'on ne pouvait manquer d'y ressentir. La disposition ancienne, avec la chaire sur le grand côté, face à une entrée secondaire, une galerie à 4 m. de hauteur du côté du clocher, une tribune d'orgue à 1,5 m. de l'autre côté, ne permettait aucune amélioration sérieuse, car elle présentait une trop grande divergeance d'avec la conception du plan qui avait dû lui servir d'exemple, sans être suivi assez exactement.

Cette description d'un état des lieux qui, pour être disparu aujourd'hui, ne date encore que d'un an, était nécessaire pour servir de base à une explication très brève des travaux exécutés et permettre à chacun de bien retrouver dans le nouvel aménagement de l'église les données fondamentales qui lui servent de structure.

Les principes de la restauration ont été énoncés très simplement en 1945 :

1. Changer l'axe de l'église en le prenant dans le sens de la longueur.
2. Changer l'accent porté actuellement sur la chaire, en le mettant sur la table de communion.
3. Insister sur les deux modifications mentionnées ci-dessus en luttant contre l'uniformité et l'enveloppement de l'architecture intérieure.
4. Mais en tout cela, se laisser guider par les données actuelles, ne rien bouleverser, se contenter de corriger dans la mesure du possible, et tirer parti du volume intérieur.

Ces quelques principes ont été rigoureusement suivis et, pour réaliser l'œuvre projetée, tous les efforts ont tendu à une simple mise en valeur du volume et des éléments de la première église, et à un enrichissement de son architecture.

La décision de construire de nouvelles orgues a permis de libérer la petite tribune et de la démolir pour dégager le fond de l'église. C'est à cet emplacement que le chœur de l'église a été aménagé, surélevé de trois marches par rapport au niveau général, et fermé par une balustrade basse et ajourée, qui le fait participer très largement et très intimement à l'ensemble du volume. L'axe principal de l'édifice part de l'entrée située sous le clocher et traverse l'église dans toute sa longueur, en passant par la table de communion, considérée comme élément fondamental de la liturgie et comme motif central de la nouvelle composition.

Pour affermir cet axe et lui donner toute sa valeur, il fallait qu'il ne vienne pas buter contre un mur clos, mais qu'il puisse conduire vers la lumière et, symboliquement, vers le Ciel ; il fallait que le mur situé derrière les anciennes orgues soit percé d'une fenêtre, ou plus exactement, il fallait rétablir la fenêtre qui existait autrefois dans ce mur.

Pour compléter l'arrangement du chœur, il a été fait usage des éléments donnés par l'architecture même de l'église qui n'ont été que soulignés, mais soulignés consciemment, en toute connaissance de cause : les quatre angles des murs face à l'entrée ont été ornés de pilastres très peu saillants, qui sont exactement dans le style de l'édifice, et les trois fenêtres du chœur ont été allongées pour qu'elles se distinguent de toutes les autres. De plus, conséquence logique de cette composition, elles ont été ornées de vitraux qui leur donnent une valeur unique et en font la couronne de la table de communion, de la chaire et des fonts baptismaux, en un mot le cadre parfait recherché pour l'accomplissement du culte et de la liturgie.

La chaire et les fonts baptismaux ont été intégrés à la balustrade qui entoure le chœur, et servent d'élément de liaison avec l'église en même temps que de supports pour la table de communion ; leurs positions symétriques par rapport à l'axe principal soulignent ce dernier et lui donnent toute sa puissance.

De ces trois meubles liturgiques — table, chaire, fonts baptismaux — le dernier seul est

(à suivre)

EGLISE DU BRASSUS
Restauration 1955-1956

(suite)

nouveau. L'ancienne chaire a été simplement déplacée et adaptée à sa nouvelle position et la table de communion en marbre noir qui, trop petite, aurait semblé perdue au fond de l'église, a été encastrée dans une table en bois de noyer, dont les dimensions ont été calculées en rapport avec le nouvel aménagement du chœur. De cette façon, les meubles essentiels de l'ancien édifice sont présents aujourd'hui dans l'église restaurée, et continueront à servir au culte à l'avenir comme autrefois.

Les nouvelles orgues sont maintenant placées sur la tribune qui domine l'entrée. Leurs lignes très simples cadrent parfaitement avec celles de l'église. La tribune elle-même a été modifiée ; elle ne coupe plus maintenant l'église d'une ligne droite un peu dure, et sa balustrade est rythmée de verticales, qui l'animent en la rendant plus légère.

La construction de nouveaux bancs s'imposait dans le programme d'ensemble de cette restauration. Ils sont disposés face à la table de communion, et marquent l'axe de l'église, accusé par le passage central qu'ils bordent de part et d'autre.

Tous les aspects de cette restauration ont été étudiés avec le plus grand soin, tant dans leur conception et leur réalisation que dans le choix des matériaux utilisés, et l'on peut dire que rien n'a été laissé au hasard. Enduits des murs, couleurs boiseries, dallages, planchers, chauffage électrique, éclairage, ameublement, tout a été minutieusement calculé pour créer un ensemble aussi harmonieux que possible. Rien n'a été considéré comme un « détail » plus ou moins négligeable ; le plus petit élément et le plus simple ornement ont été étudiés, choisis puis exécutés en vertu de leur fonction dans l'équilibre général et de leur influence dans l'harmonie finale et la beauté de l'église.

Il me sera permis d'ajouter quelques considérations psychologiques à cette description purement technique : l'architecte n'est qu'un instrument aux mains du maître de l'ouvrage, et un instrument inutile par lui-même, sans l'aide des réalisateurs que sont les entrepreneurs et les ouvriers. Il ne peut donc fournir un travail valable que si les uns lui font confiance et l'encouragent, et si les autres le comprennent et parachèvent sa pensée en la réalisant. Je dois dire que toutes ces conditions se sont trouvées réalisées au Brassus dès le début, il y a dix ans, et jusqu'aujourd'hui où la restauration est achevée. Je me permets donc de féliciter vivement tous ceux qui se sont dévoués à cette œuvre et ont apporté à son étude et sa réalisation toute leur compréhension et leur expérience, sans lesquelles l'architecte se serait trouvé sans idées et sans forces devant la planche à dessin, stérile et impuissant au cours du chantier.

SIGNIFICATION

DE LA RESTAURATION

Un chantier qui dure une année, de juillet à juillet. Les cultes célébrés pendant huit mois dans la salle de spectacles. Puis, dès mars, une église si changée qu'on s'y reconnaît à peine : quelle aventure pour la paroisse ! Que de discussions, depuis la première étude du projet en 1945 et jusqu'à l'achèvement d'aujourd'hui. Mais maintenant, devant l'œuvre achevée, la reconnaissance est unanime.

Trois mots semblent bien exprimer la signification de cet effort : Rassemblement, consécration, renouveau.

Rassemblement : il faut l'union de beaucoup pour mener une restauration à chef. La paroisse ne peut rien sans l'appui de la commune — et la Commune du Chenit s'est montrée fort généreuse, prenant en charge la totalité des travaux du bâtiment, alors que la paroisse apportait les orgues neuves et les vitraux. Il faut accorder les exigences de la célébration du culte avec le souci de donner accueil aux sociétés musicales pour leurs concerts. Il faut un architecte, des artistes, des spécialistes, venus de Lausanne, de Genève, de Zurich, travaillant la main dans la main avec les entrepreneurs, les artisans, les ouvriers, le comité du Brassus. Il faut l'adhésion du noyau des fidèles, mais aussi l'appui de la totalité de la population. Ainsi l'œuvre entreprise rassemble autour d'elle un faisceau de bonnes volontés fort diverses, et les lie par un but commun : embellir la maison de Dieu.

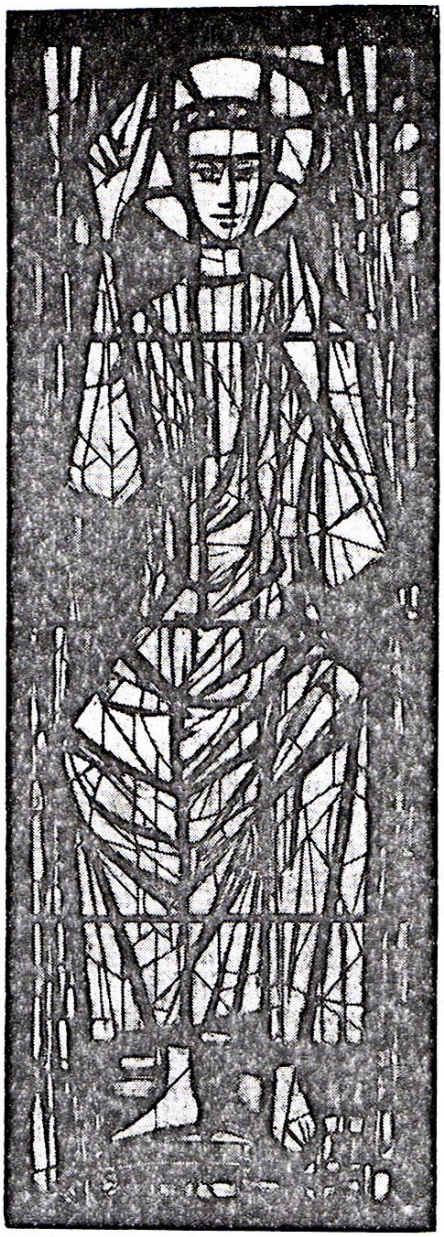

LE CHRIST RÉGNANT

Les 3 vitraux dus au peintre W. Bodjol

et réalisés par l'atelier Chiara

(Photo Dupuis, Lausanne)

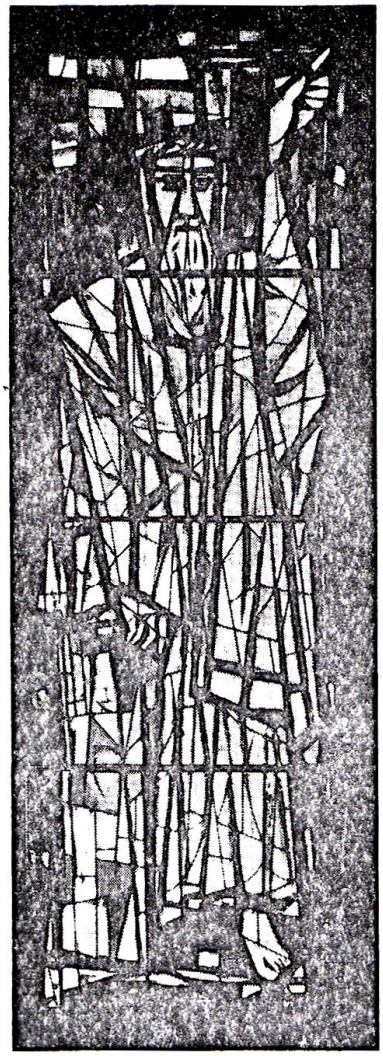

MOISE

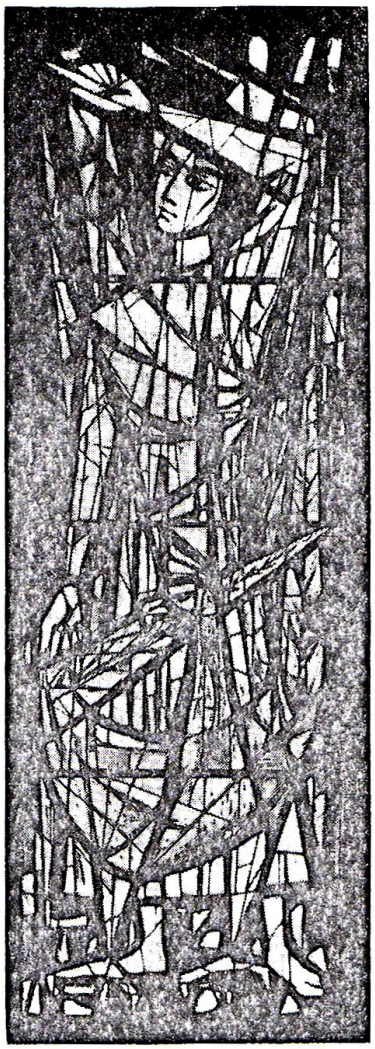

SAINT JEAN

Consécration : un sapin dressé dans le Risoux rend, sans le savoir, hommage à son Créateur par la majesté de son port. Le même sapin, abattu par nos bûcherons, débité par nos scieurs, façonné par nos menuisiers pour devenir boiserie dans le temple, a trouvé sa destination la plus haute : il concourt à proclamer la gloire de Dieu. Ainsi toute l'entreprise de la restauration a une portée de consécration : l'argent donné par les souscripteurs, le travail des volontaires et des ouvriers, la pensée créatrice de l'architecte et de l'artiste accomplissent véritablement ici la fonction pour laquelle toute réalité a été créée : louer la Majesté de Dieu. Mais la restauration est en même temps un puissant rappel que tout argent, tout travail, toute pensée a Dieu pour suprême destinataire. La restauration nous aide à reprendre conscience que Dieu attend la consécration de notre vie dans sa totalité.

Renouveau : l'église restaurée a rajeuni. C'est l'église bâtie par les paroissiens de 1837, mais elle est devenue profondément notre église, et plus encore l'église préparée pour la génération qui vient. La restauration oblige la paroisse à se tourner vers son avenir. Façonner l'église sur un plan nouveau, c'est exprimer sa foi dans l'avenir chrétien de son village. C'est aussi s'engager dans la recherche d'un christianisme qui réponde aux questions de l'âge atomique en reposant sur les bases de toujours : la crainte de Dieu et l'amour du Christ. C'est croire que Dieu ne manquera pas de renouveler son peuple à chaque génération.

Notre joie, en ce 1er juillet, a été d'offrir à Dieu l'église restaurée à son honneur, dans laquelle son Esprit nous rassemblera, nous consacrera, nous renouvellera.

G. RAY, pasteur.

DEDICACE DU TEMPLE DU BRASSUS

La journée que les paroissiens du Brassus et leurs invités ont vécue dimanche est de celle qui réjouit à la fois le cœur et l'esprit. Il est réconfortant de constater que dans un monde réputé pour son profond matérialisme, par son indifférence aux choses de l'esprit, toute une communauté chrétienne se rassemble pour magnifier la gloire de Dieu en lui consacrant une Maison rajeunie et plus belle qu'auparavant.

La journée du premier juillet a été celle de l'espoir. N'est-ce pas certifier son espoir en l'avenir, son espoir dans le développement d'une vie chrétienne toujours plus vivante que de consacrer des années et aussi des sommes importantes à une restauration aussi complète d'un édifice ayant subi « des ans l'irréparable outrage ».

Reconnaissance, joie, satisfaction furent donc les sentiments dominants de tous ceux qui participèrent aux divers actes de la dédicace du Temple du Brassus. Il n'aurait pu en être autrement. Il faut le reconnaître, l'étude entreprise et sa réalisation comblent les vœux de chacun. Dès aujourd'hui, le village du Brassus est doté d'un sanctuaire heureusement rénové. Il prouve à la fois le goût sûr de M. Claude Jaccottet, architecte, les qualités de verrier de Bodjol, qui a conçu et exécuté les trois vitraux et la constance du comité de restauration, présidé par M. André Meylan.

Tandis que sur la voie de transit qu'est la rue principale du Brassus les automobiles, pressées, se hâtent vers on ne sait trop quel but, les fidèles de la paroisse du Brassus répondent nombreux à l'appel des cloches. Il n'y a peut-être pas dans leurs cœurs des sentiments aussi profonds de reconnaissance que lorsque cet appel retentit pour la première fois, il y a 120 ans, mais nous sommes sûrs que le sentiment d'avoir accompli une œuvre de foi leur donnait la satisfaction qui est celle du devoir fidèlement accompli.

Il ne nous appartient pas de donner des détails sur la manière dont la restauration a été entreprise et sur les raisons qui ont conduit l'architecte dans ses travaux. Qu'on nous permette de dire notre admiration pour la façon dont ils ont été réalisés. De plus, les paroissiens du Brassus ont accompli un gros effort pour embellir le temple, le doter d'orgues nouvelles et surtout d'orner le chœur de trois vitraux qui sont de magnifiques œuvres d'art.

L'usage du vitrail, qui a commencé en Italie vers le XIe siècle, a été surtout répandu dans les deux siècles suivants. Il fut presque complètement abandonné dès le XIXe. Depuis quelques années, on assiste à une sorte de renouveau et nous sommes heureux que la Paroisse du Brassus ait tenu à poser des

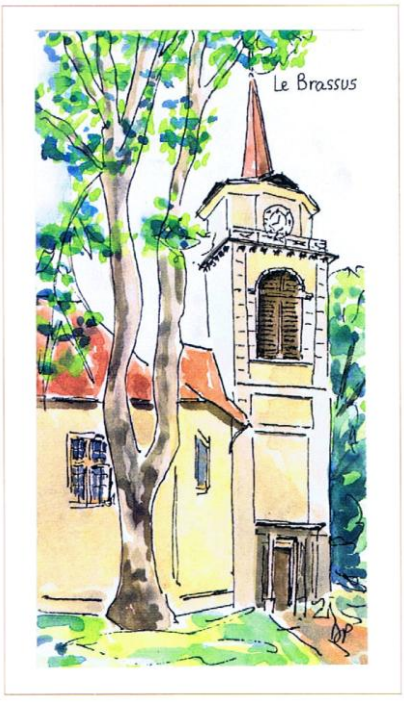

L'église du Brassus, aquarelle de Pache, Editions La Passerelle CSP – Vaud, Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne

verrières dans son temple. Les deux verrières latérales représentent l'ancienne et la nouvelle Alliance : Moïse avec les tables de la loi, et Jean, le plus spirituel des Apôtres. Au centre est le Christ. Nous avons admiré la douceur du visage du fils de Dieu, et nous pensons que l'artiste a fait là une vraie œuvre de maître. Le rayonnement de l'œuvre de Bodjol dépassera certainement les limites de notre Vallée.

Après un prélude d'orgue, qui nous permet de juger de la qualité de l'instrument, et quelques paroles d'introduction de M. le pasteur Ray, M. André Meylan dit tous les sentiments qui lui remplissent le cœur. Après avoir remercié tous ceux qui, selon leurs moyens, ont contribué à la réalisation du désir commun, il remit le bâtiment à M. le syndic du Chenit P. Benoit. A son tour, le représentant de l'autorité exécutive adresse quelques mots bien sentis. En souhaitant que le temple restauré soit comme auparavant le véritable centre de la vie spirituelle de la paroisse, il remet l'édifice au Conseil de Paroisse. Son président, M. Borel, traduit alors en termes émus la reconnaissance des paroissiens du Brassus. En leur nom et au nom de l'autorité qu'il représente, il promet de veiller à ce que ce temple soit désormais consacré à l'esprit.

C'est ici la maison de Dieu.

C'est ici la porte des Cieux.

Après la lecture de la Bible, faite par les pasteurs de la commune et un membre du Conseil de paroisse, M. Pittet, ancien conducteur spirituel du Brassus prononce le sermon de consécration. Dans un style sobre, il rappelle aux paroissiens que, s'ils ont su élever à Dieu une maison digne de Sa gloire, ils ne doivent pas oublier que chaque homme est aussi un temple et que le corps doit être, lui aussi, habité par l'Esprit. Une communauté sera vraiment vivante lorsque tous ceux qui la composent sont de fidèles serviteurs du Christ. Il faut aussi se souvenir que si la Croix ornant le fond du chœur est vide, c'est que le Christ est vraiment ressuscité et nous prépare une place dans la maison du Père.

La cérémonie fut embellie par un petit chœur d'enfants aux voix fraîches et surtout par la Chorale du Brassus. C'est là, faut-il encore le dire, un magnifique instrument. Son directeur, M. A. Charlet en tire des effets qui émeuvent. La magnifique page de Beethoven, impressionnante par sa puissance et par sa grandeur, est magistralement interprétée.

Dans la grande salle de l'Hôtel de la Lande, tous les participants à cette journée sont réunis. Nous notons au passage la présence de M. le professeur Golay, ancien recteur de l'Université de Lausanne, un enfant du village du Brassus, M. le syndic du Chenit, MM. H.-D. Piguet, président du Conseil communal, Ch. Berney, président de la commission qui a étudié devant l'autorité communale le projet de rénovation, Jaccottet, architecte, Dépraz, député du Chenit, Degouge, pasteur de Lons-le Saulnier - Morez, Julien Collin, de l'église de Morez, A. Berney, président du village du Brassus, de Mestral, pasteur de l'église libre, Jomini, pasteur de la paroisse du Sentier, M. Reymond, représentant de la paroisse de l'Abbaye.

La partie oratoire est copieuse. Chacun traduit de diverse façon les sentiments que lui inspire cette journée. Une fois de plus, on peut vérifier l'adage affirmant « d'abondance du cœur la bouche parle ». Le point final est posé par M. de Mestral qui constata combien règne une réelle unité entre toutes les églises protestantes évangéliques, que ce soit celles de France et de Suisse. Il rappelle en terminant cette vérité élémentaire que si les églises du monde veulent apporter un message de paix qui ait une force agissante, il faut d'abord qu'elles possèdent entre elles une unité d'esprit et de conviction.

La restauration tant désirée est maintenant accomplie. Il convient donc de se souvenir, comme le dit avec justesse M. le pasteur Pittet, que nous vivons dans une contrée privilégiée vis-à-vis de paroisses qui passent par des difficultés très grandes. Nous pouvons construire des collèges, agrandir un hôpital et restaurer nos lieux de culte. Une aisance matérielle incontestable est le fait de notre région. Mais elle serait vaine si elle ne peut s'appuyer sur les forces de l'esprit. C'est là maintenant que doit être notre ambition et nous souhaitons que ce vœu se réalise dans l'avenir comme s'est réalisé le projet de rénovation que la paroisse du Brassus vient de marquer avec ferveur et enthousiasme.

Géo.

Le Brassus

Vers un acte de foi

Heureux celui qui revoit sa patrie
Et son clocher pointant sur l'horizon.

On imagine guère les villages sans clocher. On les voit se dresser au milieu des campagnes. Elancés ou massifs, ils dominent de petites cités paisibles. Puis il y a les flèches imposantes des cathédrales, construites par la ferveur des peuples. L'histoire nous assure que pour les élever des villes se sont presque ruinées. Le temps a passé, les hommes se sont évanouis, mais l'œuvre de leurs mains pieusement associées demeure le symbole visible d'un sentiment religieux qui ne saurait disparaître.

Dans notre pays de Vaud, le clocher orné d'une croix et d'un coq ne situe pas seulement un bâtiment, il est le symbole de la foi chrétienne de toute une communauté. Les hommes et les femmes qui vivent dans son ombre ont conscience de sa signification. Ils ne consentiraient pas à ce qu'il disparaisse.

Mais si le clocher est un signe visible de la ferveur religieuse, il ne faut pas oublier qu'il est une partie de la maison de Dieu. Et c'est dans cette maison que se manifeste une foi qui subsiste, vivante, au travers des âges. L'église est donc le lieu où souffle l'Esprit ; c'est le lieu du culte public. Ce culte peut se célébrer sous différentes formes. Certaines productions musicales, en traduisant les sentiments les plus intimes de l'âme humaine, en tiennent parfois lieu.

* * *

Depuis plusieurs années les commissions de gestion du Conseil communal constatent l'état de vétusté du temple du Brassus, dont la construction remonte à plus d'un siècle. Construit avec les moyens alors à disposition d'une population fruste et sans grandes ressources, il a subi

du temps l'irréparable outrage.

En face de l'urgente nécessité de remédier à un état de fait s'imposant à la communauté, les autorités communales sont sur le point de voter des crédits importants. Une commission examine le problème, tandis qu'au Brassus même un comité de restauration, présidé par M. André Meylan, travaille avec ferveur et intelligence.

Les plans établis en vue d'une restauration complète sont à peu près au point. Il reste encore quelques détails à liquider, celui concernant notamment la nature du sol du temple. Certains voudraient de la pierre de Sembrancher, tandis que d'autres préféreraient du bois ou de la matière plastique.

Au cours d'une assemblée d'information, tenue à l'Hôtel de la Lande et à laquelle assistaient une cinquantaine de paroissiens et de paroissiennes, MM. A. Meylan et G. Ray, pasteur, apportèrent tous les renseignements désirables sur le projet finalement choisi. C'est ainsi que l'orientation générale de l'intérieur sera complètement modifiée. La galerie de l'orgue sera démolie et remplacée par un chœur. C'est dans ce chœur que s'élèvera la Croix, emblème de la foi chrétienne, et qu'on trouvera la table de communion et le baptistère. Un nouvel orgue sera installé sur la galerie dominant l'entrée. La disposition des bancs, qui seront également changés, sera telle que tous les fidèles seront tournés vers le chœur. C'est le retour à la tradition, qui fut brisée par toute une génération de constructeurs d'églises. Ces derniers estimaient que le prédicant devait être le personnage principal d'un office religieux, alors que c'est Dieu que l'on vient adorer.

Le comité de restauration envisage également la pose de trois vitraux. Ils viendront orner les baies ouvertes dans le chœur.

Ajoutons encore que le temple sera chauffé à l'électricité et qu'un éclairage indirect sera installé, complété encore par la pose de tubes fluorescents ayant la forme de bougies.

* * *

Le temps n'est plus où les fidèles eux-mêmes pouvaient participer à la construction d'un lieu de culte et y travailler de leurs mains. Le spectacle, rappelé à nos souvenirs par le juge Nicole, admirant les communiers faisant des corvées nombreuses en vue de l'édification de la maison de Dieu, est périmé. C'est donc la commune elle-même qui financera, aidée par le canton, les travaux de restauration. La paroisse, cependant, prendra à sa charge le nouvel orgue, ainsi que les vitraux. Compte tenu des fonds lentement accumulés, il faut encore recueillir une vingtaine de mille francs.

On peut penser, et les dirigeants de la paroisse en sont persuadés, que la souscription qui va être lancée doit connaître le plus grand succès. Tous les habitants du village et des hameaux auront à cœur de participer à la restauration du temple.

Le clocher à la silhouette familière, dominant de sa flèche le village du Brassus, témoignera à la fois d'un sentiment religieux profond et aussi de la puissance d'une collaboration sans laquelle rien de beau ni de grand ne peut s'accomplir.

Ce sera un acte de foi ! *Géo*

1905
6.11.1963
FAV

LE BRASSUS

A PROPOS DE L'ELECTRIFICATION DES CLOCHES

Le Conseil communal du Chenit a décidé récemment l'électrification des cloches de l'église protestante du Brassus ; ce qui — soit dit en passant — coûtera environ 7000 francs à la bourse communale. A l'heure des conquêtes spatiales, il fallait s'attendre à ce que ce nouvel aménagement passe inaperçu, ce qui eût été fort regrettable. Voilà pourquoi le Conseil de paroisse du Brassus a cru bon d'évoquer quelques pages de l'histoire de ses cloches.

Tel est le jour attendu depuis si longtemps et appelé par tant de vœux qui luit maintenant sur les membres de cette église et qui nous réunit pour une solennité dont la plupart d'entre nous n'ont jamais été témoins et dont la perspective a souvent excité en nous des tressaillements d'allégresse... Comme ce son inaccoutumé des cloches nous a délicieusement émus à l'heure de notre réveil ; comme il nous a disposés à faire monter au ciel des prières de reconnaissance et d'amour. Ainsi débuta le sermon prononcé par le pasteur Vermeille, un beau dimanche de septembre 1837, lors de la dédicace solennelle du temple du Brassus. On imagine aisément l'émotion du prédicateur et la satisfaction de ses auditeurs qui, en un temps record, avait mené à bien la nouvelle construction. Le programme inaugural avait été soigné jusque dans les détails. C'est ainsi que l'on ne désigna pas moins de « 12 commissaires pour maintenir l'ordre et la police ». Eh oui ! Tout se passa du reste pour le mieux, et les fidèles ravis entendirent résonner le nouveau carillon la veille du grand jour... au coucher du soleil. Ce fut si beau que l'on recommença le lendemain à son lever !

Au début, ce carillon ne compta que deux cloches qui furent fondues à Morteau dans le Jura français. Le bulletin officiel de pesage, conservé jusqu'à nos jours, indique qu'elles pesaient respectivement 1124 et 1934 livres. Sur la plus grosse l'on grava : « Union, Courage, Dévouement ont édifié ce monument » et sur l'autre : « A la gloire de Dieu ». Leur acquisition ne semble pas avoir soulevé de problème. En revanche, les procès-verbaux de l'époque révèlent que l'on se disputa fort à propos de la position à leur donner, car certains voulaient « qu'elles branlent dans la direction de la vallée ». Plusieurs séances du comité de construction, appelé aussi commission des trente, furent consacrées à cet épineux dilemme. Finalement ce furent des nécessités techniques inattendues qui s'imposèrent : on fit alors faire un quart de tour à toute la charpente et les cloches se murent dans le sens de la vallée...

Une plaque de bronze, soignée précieusement dans les archives de la paroisse, conte l'histoire pittoresque de la troisième cloche, la plus petite des trois : « Cette cloche, la première qui ait retenti dans cette partie de la Vallée de Joux, est un double symbole de dévouement au bien public. Fondue en 1825 pour la nouvelle école du Brassus et prêtée gratuitement à ses concitoyens pour le terme de vingt ans par M. le ministre Pierre Meylan, elle fut, jusqu'en 1851 placée dans une tour de bois construite pour elle à côté de l'école. — En 1851, l'autorité communale du Chenit ayant décidé de démolir la tour qui lui servait de première demeure, la cloche allait, comme un pauvre serviteur congédié, reprendre le chemin du Marchairuz. Mais les habitants de la paroisse, honteux de leur position vis-à-vis du généreux donateur, se cotisèrent entre eux, et, au moyen d'une somme minime par le chiffre, mais grande par l'idée, ils devinrent, grâce à la philanthropie de M. Pierre Meylan, les légitimes propriétaires de cette cloche —.Placée par eux dans la tour de leur église paroissiale, le 15 août 1852, elle joignit ses sons vibrants à ceux de ses deux sœurs pour appeler les fidèles au service divin.

Las ! ce concert à trois ne dura guère... Fut-ce le déménagement ou la vigueur du sonneur d'alors ? Toujours est-il que la nouvelle venue ne put s'adapter à ce changement... et se fendit! Comme les finances avaient été sévèrement éprouvées par l'édification du temple, puis de la cure, on la remplaça en 1902 par une cloche achetée d'occasion. Les paroissiens musiciens — comme chacun le sait, ils sont nombreux au Brassus — se rendirent bientôt compte que les voix des trois sœurs ne vibraient pas en harmonie. En 1905, le Conseil de paroisse s'occupait de la chose. Mais on s'habitue à tout, même aux dissonnances. Il fallut attendre l'installation des cloches de l'église catholique pour que l'on se décidât enfin, cinquante ans plus tard, à les accorder.

On ne saurait évoquer l'histoire des cloches de la paroisse sans parler des sonneurs. Leur ponctualité n'eut d'égale que leur modestie ; c'est la raison pour laquelle le nom de plusieurs a déjà sombré dans l'oubli. Toutefois, beaucoup gardent encore le souvenir ému de l'un de ces fidèles serviteurs, qui fut l'ami des enfants du village. Peu après son décès, un jeune homme écrivait :

« Quel vide maintenant dans la petite rue des Forges ! On ne rencontrera plus Dophi sous sa longue pélerine noire, montant à l'église sonner le midi. Encore là un vide, une habitude que l'on avait prise, on se disait : Dophi sonne les cloches, il est midi ». On ne pouvait mieux dire l'affection toute simple qui liait une paroisse à son marguillier. Enfin, nous n'oublierons pas de remercier le dernier représentant de la lignée des maîtres-sonneurs du Brassus, M. Marcel Lecoultre, lui-même fils de carillonneur. C'est lui qui, une ultime fois, sonna les cloches à bras le dimanche 6 octobre dernier.

Maintenant, nos cloches se sont tues pour quelque temps ; des spécialistes sont à l'œuvre dans le clocher. D'ici peu elles retentiront à nouveau, mises en branle par de petits moteurs électriques... Une page de notre histoire paroissiale est ainsi tournée.

G. C.

Le clocher du Brassus livre ses secrets

FAVJ 27 juin 1979

Documents trouvés sur la flèche de l'église du Brassus par les constructeurs de l'échafaudage.

Ils étaient roulés dans un petit cylindre de zinc et seront replacés au même endroit avec un écrit de notre temps après réfection de la charpente et de la couverture.

Style et orthographe respectés.

G. Goy, pdt du village.

Ce cloché a été confectionné pour la couverture en écailles de ferblanc par Marc Perreten et François Raymond du Cheny natif de Nion, sous la direction de Mr. Larpin maitre ferblantier à Lausanne.

Au Brassus le vin coûte 4 batz le pot - Le fromage 4 batz la livre, le pain 4 1/4 la livre - Le boeurre 7 batz la livre - Le bœuf 2 1/2 batz, le mouton 3 batz la livre et le... aussi le sel un batz la livre.

A Lausanne le vin coûte 3 batz le pot, le pain un batz la livre - Le boeurre six batz en demi, le fromage 4 batz la livre, le froment 17 1/2 batz le carteron mesure vaudoise.

Il a un conseil municipal, des conseillers de commune, des Préfets Sindics, un tribunal de 1er instance, un tribunal d'Apel, un juge de paix.

Le 11e aoust 1837 il est tombé un pied de grêle sur la montagne des risoud.

La côte la vaud belle apparence pour le vin pour ici on vandange à coup de triques pour avoir des pives, les renards brantares les Ecureuils sont partisseurs, et les ferblantiers qui ont fait c'est ouvrage un peut fou.

Vous saurez que la pointe du pare-tonnere a été pausée ainsi que le coq par les mêmes.

Nous avons failly avoir la guerre avec Monsieur Louis Philippe Roi des français raport à son noble Ministre le Duc de Montébeleau, cete guerre venait rapport à un de ses mouchards.

La Suisse prette à prendre les armes contre ce coloce français, n'aurait certainement pas moulé jusqu'au dernier.

Pour terminer les défens entre les Suisses et le monsieur nous avons envoyé nos députés à Berne lieue des séances.

Les deux ouvriers ferblantiers qui ont fait cet ouvrage et cet écrit sont Jean Marc Abraham Perreten de Gessenay natif de Rolle agé de 44 ans ; et Francois Raymond Bourgeois du Cheny Natif de Nion canton de Vaud agé de 21 année
à la garde de la garde Bonsoir les voisins.

François Reymond fbltier.
Marq Perreten fbltier.

Le 12e aoust 1837 au Brassus.
Copie : Document trouvé sous la sphère de la flèche de l'église lors de la réparation du clocher, 30 mai 1979.

***

Le 19 août 1890 à 8 /2 heures du soir un cyclone d'une intensité inouie, après avoir dévasté la région de St Claude, dans le Jura, a passé sur une partie de la Vallée en ravageant successivement le bois du Carroz, les montagnes de la commune du Chenit, les hameaux du bas du Chenit (occidental), le crêt Meylan et le Campe, puis il a continué sa marche en longeant les pièces de pâturages situées au dessus de l'Orient et des Bioux et les grandes forêts communales de l'Abbaye où les dégâts ont été également terribles.

Le village du Brassus a été providentiellement épargné, quelques toitures seulement et plusieurs cheminées ont été enlevées.

Aujourd'hui 30 septembre, les hameaux du crêt Meylan, du Campe, partiellement démolis par le cyclone sont presque reconstriuts, mais au Bas du Chenit où les maisons avaient été entièrement renversées, aucun travail de reconstruction n'a encore été opéré les ruines ont gardé leur aspect de désolation.

En procédant aux réparations de temple et de son clocher dont les garnitures ont dû être remplacées à la suite de l'ouragan du 19, le ferblantier Bonardi a découvert l'écrit ci-joint, datant du 12 août 1837.

Avant que de le replacer soigneusement dans sa cachette, nous avons voulu y a jouter quelques notes.

Peut-être un jour et à la suite de circonstances que nous ne pouvons prévoir, tomberont-elles entre les mains d'un habitant du Brassus ! Dans ce cas il les lira avec quelque intérêt.

150e anniversaire du Temple du Brassus

Sortie de la plaquette commémorative

L'histoire de notre Temple pourrait bien commencer comme nos contes d'enfants, par cette merveilleuse phrase: «Il était une fois...»

Il était en effet, une fois, 252 pères de famille qui vivaient ici, au Brassus, dans des conditions difficiles: pas de moyens de locomotion, mis à part l'attelage domanial; pas de moyens de communication autre que le coursier postal une fois par semaine; pas de lieu de réunion, hormis la salle de l'Ecusson et le Cercle des Amis, à l'Hôtel de la Lande, réservé aux plus privilégiés d'entre eux.

Pouvons-nous imaginer de nos jours quelles devaient être les ferveurs de ces gens, la qualité de leurs relations, l'intensité de leurs croyances religieuses. La crainte des événements devait être très grande, la sécurité peu ressentie car, de nombreux documents le prouvent, ils étaient très proches de leur Eglise, de leur religion.

Fait important à remarquer, seul le protestantisme se pratiquait, les catholiques, les dissidents et autres communautés n'existaient pas encore ici.

L'engagement spirituel de ces habitants était très important, ils allaient deux fois par semaine au temple du Sentier pour les sermons et les prières. Les enfants, eux, se retrouvaient quatre fois par semaine pour le catéchisme à la cure du même village.

La volonté de nos ancêtres de construire un temple devait donc être considérable; les inestimables avantages qu'ils prévoyaient leur permirent de surmonter avec une folle détermination tous les obstacles liés à une telle entreprise. Que vous soyez historien, philosophe, politicien, casanier du Brassus ou même indifférent à la vie, vous vivrez intensément, à la lecture de la plaquette, les diverses péripéties des constructeurs de notre Temple, leur farouche détermination, leurs incomparables talents de négociateurs, percepteurs. concepteurs, collecteurs. Vous réaliserez les mille et un problèmes qu'ils ont étudiés et résolus, l'immense élan de solidarité et de sacrifices qu'ils ont obtenus de toute la population du Brassus.

Aujourd'hui, en tant qu'auteur de cette plaquette, j'ai réalisé, lors de la lecture des documents d'archives, et de la réunion de témoignages d'anciens responsables de notre paroisse, combien était grande la notion de communauté dans notre village.

On peut dire, sans risque de se tromper, que la construction de notre temple, à l'aube de la vie de notre canton de Vaud, a été pour nos aïeuls le début d'une époque démocratique après la domination bernoise et celle des Seigneurs et Maîtres qui régnaient jusqu'alors sur notre contrée. Le Temple de notre village est la première réalisation collective de tout un petit peuple qui se soit effectuée ici.

Peut-on se représenter, aujourd'hui, les chefs de famille de notre village versant à fonds perdus 2'109'000 francs pour construire une église? Tous rapports confondus, c'est à ce sacrifice que se sont astreints nos ancêtres, suivant l'inébranlable volonté d'Auguste Rochat et des autres membres de la Commission des Trente chargés par eux tous de diriger le chantier le plus extraordinaire qu'ait vécu le cours du Brassus.

Moment d'intense émotion que de lire ces documents, d'écrire cette plaquette peut-être trop courte à mon goût, mais combien passionnante.

Un livre très épais pourrait être écrit sur ces événements, des centaines d'anecdoctes plus ou moins heureuses ou osées pourraient être citées. Le temps imparti, dès l'idée de réalisation, au mois de février dernier, a été relativement bref; ce sera pour la prochaine.

La plaquette est en vente au Temple, à la Cure et à l'exposition présentée pour le 150e dans les salles inférieures du Casino.

La Commission de la plaquette et le Conseil de paroisse vous souhaitent bonne lecture et bien du plaisir à revivre cette merveilleuse histoire.

Philippe Goy

Note: La plaquette peut être expédiée par poste; commandes à Mme Forestier, rte du Marchairuz; prix Fr 8.—, port compris.

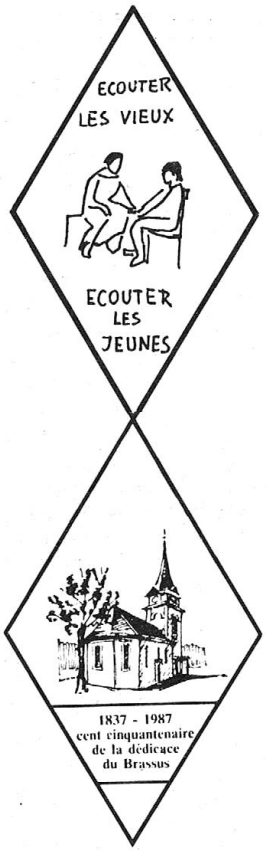

Les cultes, centre de la fête

Chorale, ensemble Poetica, Union instrumentale, Choeur des jeunes: quatre ensembles qui feront des cultes radiodiffusés de beaux moments recueillis pour notre village et pour les auditeurs; même si vous n'avez plus participé à un culte depuis longtemps, joignez-vous à nous à ces occasions.

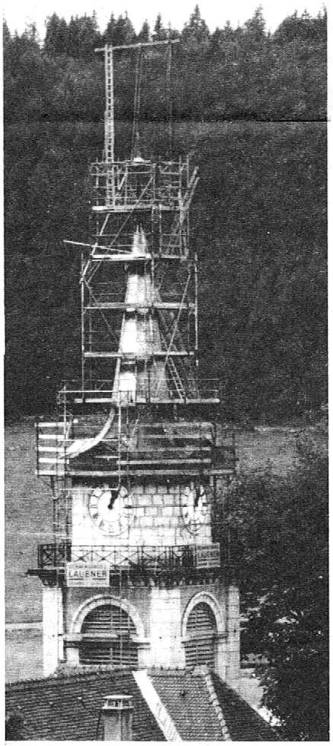

Réfection du clocher en 1978

Le repas officiel

Quand la Bible parle du Royaume à venir, elle utilise fréquemment l'image du banquet; avec ou sans discours... Ouvert à tous, il marquera dignement le regard rétrospectif sur les cent cinquante ans écoulés et la solidité de notre vie villageoise d'aujourd'hui.

Texte de Willy Meylan

Soirée commémorative du 25 septembre à 20 h.15

Par des oeuvres pour orgue, orgue et clarinette, orgue et clavecin, et avec le concours du Choeur de Dames, une soirée en toute simplicité-sauf pour les exécutants!- qui permettra à chacun de participer aux festivités, même s'il n'est pas un habitué des cultes...

Un temple au Brassus

Il y a 150 ans, on consacrait au service de Dieu un temple tout neuf au Brassus. Cent cinquante ans, ça fait un peu vieillot, mais c'est bien modeste à l'échelle de la chrétienté. Les cathédrales existaient depuis des siècles. Que voulait-on de plus?

En fouillant le passé du Brassus, on a trouvé surtout les rapports de requêtes, des appels et des rappels en tous genres avant l'annonce illuminée du but atteint. Voulue par beaucoup, précisée par quelques-uns, quelle aventure!

L'anniversaire que fête Le Brassus n'est qu'un jalon dans l'histoire locale, mais il est important: la construction d'un temple dans ce hameau résulte d'une longue réflexion, d'un cheminement ardu - au propre comme au figuré, puisque Le Sentier rassemblait alors paroissiens et autorités- de la part de 252 chefs de famille.

On ne peut qu'admirer leur hardiesse. En des temps combien plus difficiles qu'aujourd'hui, leur ténacité prouve que la Foi fortifie l'espérance quand elle n'a rien d'utopique.

L'avenir ne nous appartient pas, mais si en l'an 2137 on s'étonne de ce que des gens aient au Brassus loué Dieu ensemble cent cinquante ans auparavant, c'est que l'Eglise de la fin du XXe siècle existait. Elle était formée de tous ceux qui croient que l'Amour est plus fort que la discorde, que l'accueil engendre la compréhension, que le partage suscite le bonheur. C'est vrai aujourd'hui pour les... paroissiens (On ne les a pas recensés en 1987!)

Il suffit de voir les visages épanouis des adolescents sortant du Culte des Jeunes, les mèches d'argent, réduites parfois à un fil, de nos anciens, les doigts agiles des couturières, le curé assis à côté du pasteur ou vice-versa, un tel ouvrant sa porte aux collectrices des missions dans le Tiers-Monde, le feu sur le visage des pizzaioli du Four, l'accompagnement paisible des malades, le soutien aux réfugiés, la sueur des artisans de Collans... toutes manifestations paroissiales qui n'existaient pas en 1837.

C'était autrement, c'est ainsi maintenant; plus tard, ce sera différent, pour sûr, parce que l'Esprit souffle où Il veut, comme Il veut!

Que l'église du Brassus reste le lieu de ralliement des grandes occasions, c'est mon vœu.

Vue du village vers 1910

La Bible chez les vaudois 1837-1987

Ouverte de 17 h. à 21 h. au sous-sol du Casino, l'exposition de la Société biblique suisse nous propose un panorama de cent cinquante ans d'histoire sociale et spirituelle de notre canton à travers des documents d'époque; intégrés à l'exposition, des documents inédits sur notre Paroisse. Ouverture le 24 septembre.

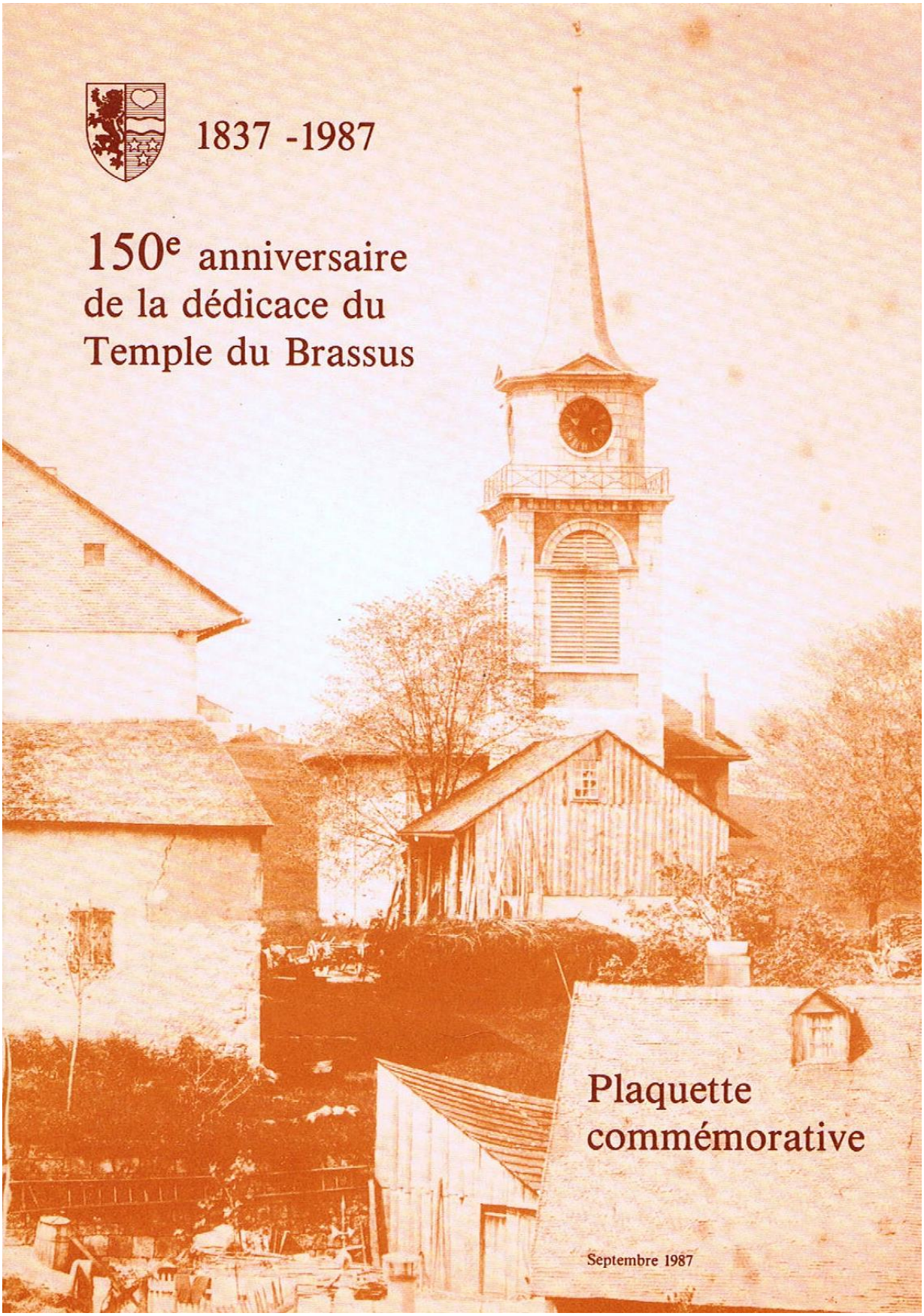
1837 -1987
150e anniversaire
de la dédicace du
Temple du Brassus
Plaquette
commémorative
Septembre 1987

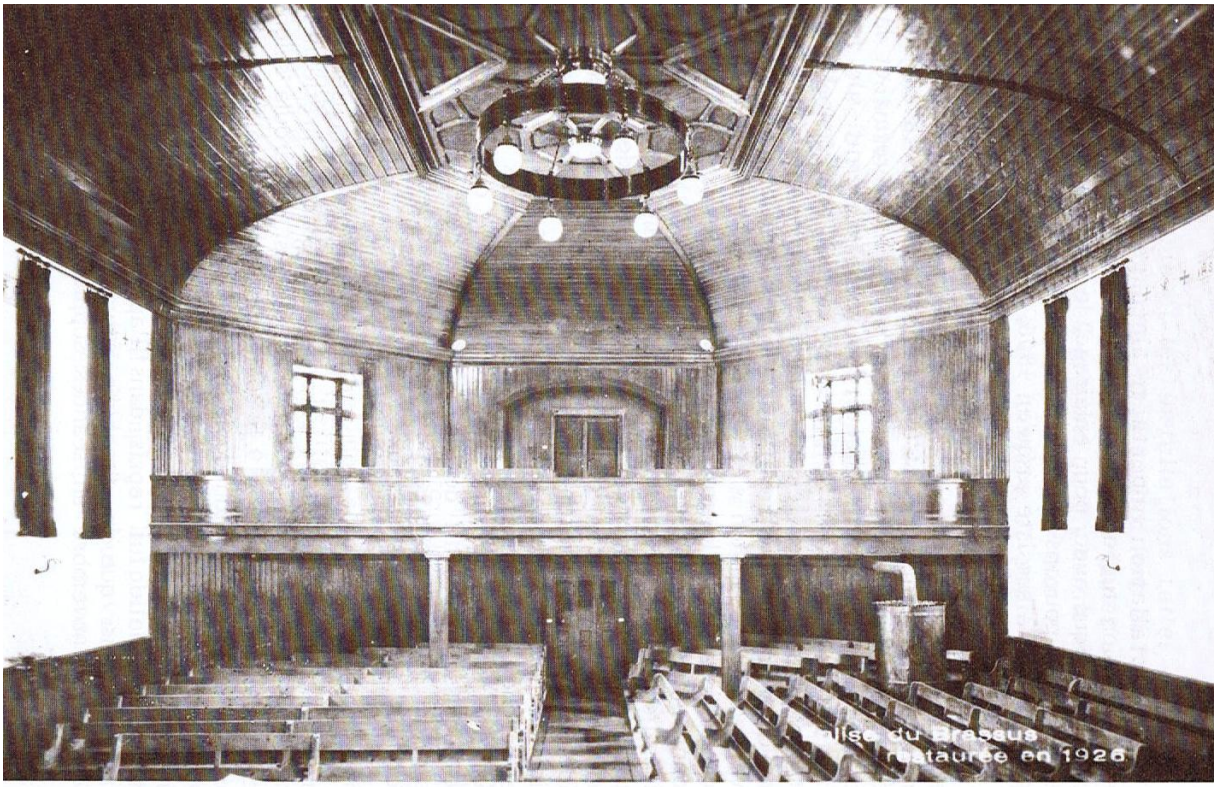

Le temple entre 1926 et 1957 vue côté galerie

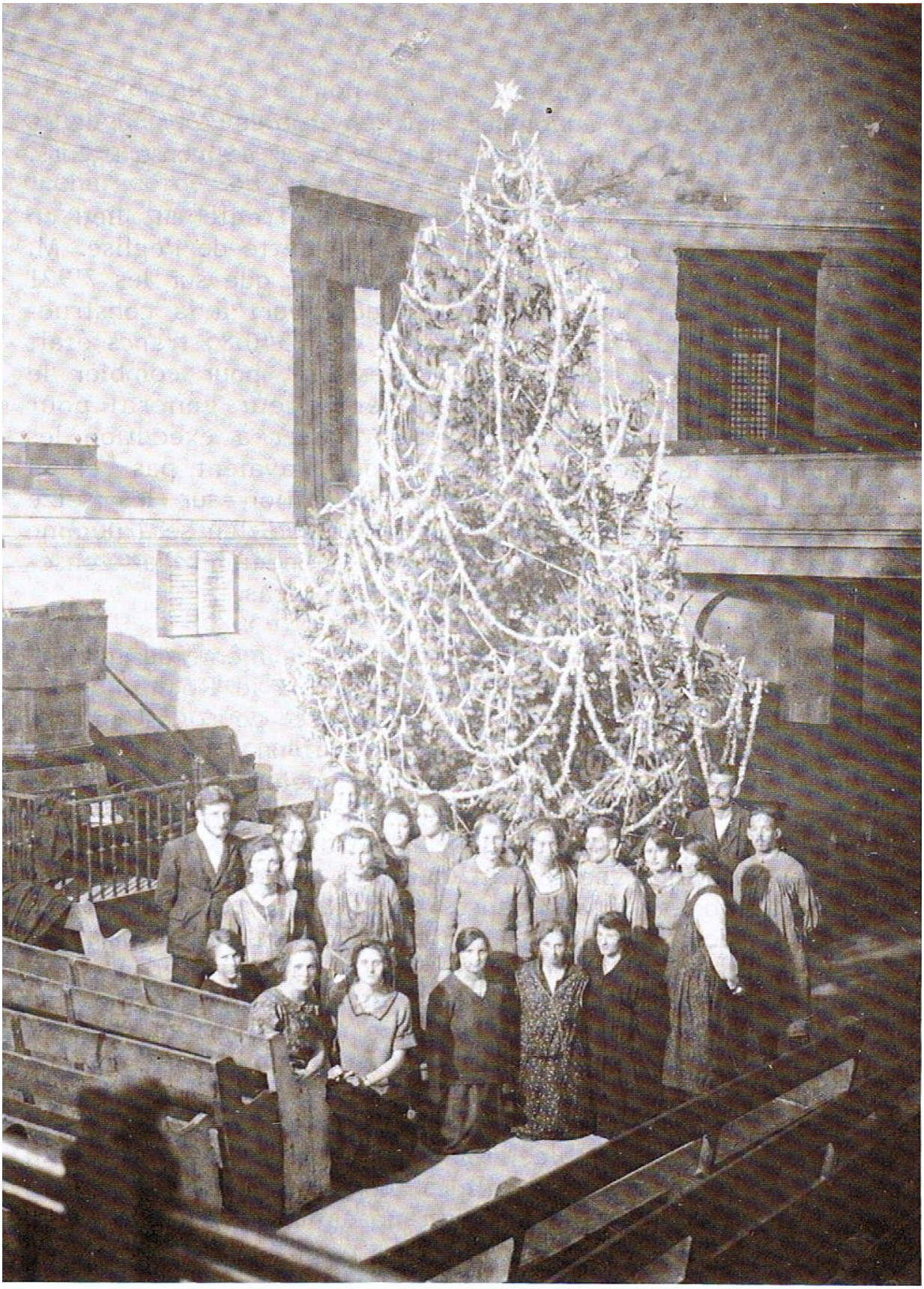

Noël 1925

Une communauté chrétienne dans la joie.

Dimanche, la communauté de l'Eglise libre Sentier - Brassus connaissait une journée de liesse particulière. Les raisons de cette allégresse étaient triples : il s'agissait premièrement de célébrer le centenaire de la construction de la chapelle, construction qui fut inaugurée le 19 septembre 1855, de procéder à la dédicace de la salle de culte restaurée et enfin de marquer les vingt ans d'activité pastorale de M. Philippe de Mestral dans notre commune.

Il est peut-être utile de rappeler que la naissance de l'Eglise libre vaudoise fut le résultat d'un grave conflit opposant un grand nombre de pasteurs et le gouvernement radical, révolutionnaire à cette époque et qui entendait dicter son absolue volonté à l'Eglise d'Etat comme du reste à l'enseignement primaire, secondaire et universitaire.

Il fallait ou se soumettre ou se démettre. Plusieurs choisirent la démission et ce fut le cas pour les pasteurs de la Vallée. Les fidèles suivirent leurs conducteurs spirituels et en dehors de toute aide de l'Etat. Réduits à leurs propres forces matérielles, ils créèrent l'Eglise libre du canton de Vaud qui, depuis plus d'un siècle, contribue pour une part importante à la vie religieuse de notre canton.

Son existence et sa vitalité, en dehors de toute aide financière du canton, prouve qu'on peut faire de grandes choses avec la Foi.

Ainsi les membres de l'église, privés de lieu de culte officiel, durent-ils se contenter tout d'abord d'une modeste chambre à Derrière-la-Côte, et parfois d'une grange et de son « solein ». Mais il ne pouvait s'agir que d'une solution provisoire. Il vint un jour où l'assemblée des fidèles décida de construire un immeuble. On était en 1853. Des plans furent établis et après moulte discussions l'édification de l'immeuble actuel, construit pour 12 500 fr. (sans compter le terrain), fut décidée et immédiatement entreprise. Si on en croit les documents, c'était une maison fort simple et sans ornements superflus. Les fidèles n'étaient au reste que de simples horlogers ou paysans qui n'avaient point la bourse garnie.

Petit à petit cependant, et dans la mesure permise par les moyens financiers des membres de l'église, des améliorations nombreuses furent apportées à l'édifice.

Pendant près d'un demi-siècle, la salle de culte conserva le même aspect, et un même mobilier. Elle reçut en don une table de communion de l'Eglise de Vevey, qui avait fait une rénovation complète de son temple.

Il y a quelques années, sur l'initiative de M. de Mestral, le conseil d'église décida d'étudier une fois pour toutes une modernisation, si on peut s'exprimer ainsi, de la salle de culte. Après de longues études, un projet fut mis au point, sans le concours d'architecte, les moyens financiers ne le permettant pas.

Ce projet a été exécuté et c'est ainsi avec joie et une intense satisfaction que les membres de l'église, entourés de leurs amis et invités, ont pu procéder à la dédicace de la chapelle rajeunie.

Celle-ci a subi une métamorphose complète et nous savons que les « anciens » n'ont pas vu sans une pointe de regret la modification des lieux auxquels étaient attachés tant de souvenirs. Combien de pasteurs, de laïques aussi avaient exprimé leur foi du haut de cette chaire qui faisait corps avec un fond de velours sombre. Et combien les paroles bibliques inscrites sur les murs demeurent-elles gravées dans les esprits et dans les cœurs.

Et maintenant tout est nouveau. La Croix, symbole des chrétiens, se dresse sur un fond clair, dominant la table de communion, tandis qu'à côté se dresse une chaire sobre et de teintes claires. L'éclairage a été modernisé ; les fenêtres garnies de vitraux clairs ont pris une forme nouvelle. Le plancher a été recouvert d'une matière qui facilitera le nettoyage et les bancs en sapin brut recouverts d'une teinte chaude. La disposition de ces bancs a été heureusement changée. En bref, tout est plus clair et plus gai.

* * *

La journée commença par un culte d'action de Grâce présidé par M. de Mestral et un service de Sainte-Cène. Cette première partie fut embellie par les productions d'un quatuor à cordes et celles du Chœur de l'église. Au début de ce culte, MM. Ray et Jomini, au nom des paroisses du Brassus et du Sentier offrirent un service de baptême en argent.

Puis se déroula une partie familière au cours de laquelle des nombreuses et charmantes paroles furent prononcées, félicitant les membres de l'église et le Conseil et surtout s'associant à la joie de ce jour. Nous avons pu en admirer la haute tenue spirituelle et on pouvait constater que l'Esprit de Dieu, qui anime toutes choses, dominait vraiment les orateurs et l'assistance.

Elle fut ouverte par des paroles de bienvenue prononcées par M. Robert, président du Conseil d'église. Celui-ci dit sa joie de voir dans l'assistance M. le préfet du district de la Vallée André Meylan, M. Pierre Benoit, syndic, accompagné de M. Marius Golay, municipal au Brassus. M. Isaac, délégué de la commission synodale de l'Eglise libre vaudoise, Messieurs les pasteurs des paroisses nationales de la Vallée ainsi que les représentants des Conseils de paroisse, et de l'Assemblée des frères dissidents du Brassus. Etaient également présents tous les maîtres d'état ayant participé aux travaux de rénovation.

Nous ne saurions, dans la sécheresse d'un simple compte rendu, exprimer l'atmosphère de cette partie officielle au cours de laquelle les personnalités invitées prirent successivement la parole. Notons cependant les paroles de remerciements qui furent adressées à M. de Mestral qui, comme nous l'avons rappelé plus haut, est depuis vingt ans le conducteur spirituel de l'Eglise libre Sentier-Brassus. Mlle Rosset, l'ange gardien de la Chapelle, eut une part bien méritée des remerciements. Chacun sait la place qu'elle tient dans l'administration des choses de l'église.

En terminant, nous voulons à notre tour féliciter les membres de la communauté libre, et nous voulons souligner qu'il est toujours possible de faire œuvre constructive sans pour cela tout attendre de l'Etat. Car, au cours de ce premier siècle d'existence, jamais les responsables ne s'adressèrent aux autorités, ce qui du reste était impensable il y a encore moins de cinquante ans. Ils étaient assurés du succès de leur entreprise, conscients qu'ils étaient de s'appuyer sur la seule véritable puissance, celle de Dieu.

Géo.

Feuille d'avis de la Vallée du 26 octobre 1955

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LA VALLÉE

Inauguration de la Chapelle

Mar. 99

De gauche à droite: M. Daniel Nanzer, M. Paul Rochat, M. Chanson, Mme Michèle Ballif, M. Moret, M. Roger Correvon, M. David Rochat, Mme Muriel Meylan, M. Mathieu Rochat, M. Paul-Claude Rochat et Mlle Sylvie Rochat

La salle des combles fleurie par le Club d'art floral.

Samedi et dimanche derniers a eu lieu l'inauguration de la Chapelle de Chez-le-Maître, qui a été complètement rénovée et transformée. Le résultat est surprenant. Tout l'intérieur a retrouvé une seconde jeunesse depuis l'appartement, en passant par la salle des cultes. Les combles ont été aménagées en une magnifique salle, avec une charpente apparente du plus bel effet. Sanitaires, chauffages, locaux de service, petites salles ont demandé un immense travail. L'intérieur du bâtiment a été partiellement vidé afin d'en redistribuer l'espace pour en faire un lieu des plus sympathiques et très accueillant.

Les assemblées des Bioux et du Brassus se sont rapprochées depuis 1994. Elles ont alors cherché un lieu de rencontre et de culte approprié. Après plusieurs recherches et propositions, le choix s'est porté sur la chapelle de Chez-le-Maître. C'est grâce à la paroisse du Sentier que tout a pu se réaliser, cette dernière désirant se séparer de la chapelle.

Les choses ont été rondement menées par la commission présidée par M. Paul-Claude Rochat de L'Abbaye pour arriver à la promesse et au permis de construire en avril 98. Les travaux ont duré 18 mois. Il faut ajouter une donation du terrain adjacent pour en faire un parc à voitures.

Les membres de l'Eglise Evangélique de La Vallée ont accompli un immense travail, de même que les 15 entreprises de la région qui ont collaboré à cette réfection sous la surveillance de l'architecte Jean-Charles Rochat et de la commission de construction emmenée par M. David Rochat.

Le résultat est là: une bâtisse qui a fière allure et qui donne beaucoup de plaisir à tous ceux qui œuvrent aux activités de cette église ou assistent aux cultes. La paroisse du Sentier dispose de la salle des cultes pour ces offices. On le voit, les relations entre églises sont chaleureuses.

L'inauguration officielle s'est déroulée dans une joyeuse atmosphère de retrouvailles.

Président de l'Association de la Chapelle, M. Paul-Claude Rochat avait le plaisir d'accueillir les invités parmi lesquels on remarquait M. le préfet Paul Rochat, M. le syndic de L'Abbaye Daniel Nanzer, Mme Muriel Meylan municipale du Chenit, les représentants des villages, des Conseils de paroisse, du district, de M. le pasteur Philippe de Mestral, M. André Chanson de la Fondation Prévoyante, sorte de «banque» des églises, M. Jean-Charles Moret président de l'association des églises évangéliques de Suisse romande.

La partie musicale était assurée par un groupe de musiciens de l'église dirigée par M. Etienne Rochat et par les enfants sous la direction de Mmes Anne-Claude Golay et Monique Aubert, des moments chaleureux et d'excellente musique. Ils ont été très applaudis.

Samedi et dimanche derniers a eu lieu l'inauguration de la Chapelle de Chez-le-Maître, qui a été complètement rénovée et transformée. Le résultat est surprenant. Tout l'intérieur a retrouvé une seconde jeunesse depuis l'appartement, en passant par la salle des cultes. Les combles ont été aménagées en une magnifique salle, avec une charpente apparente du plus bel effet. Sanitaires, chauffages, locaux de service, petites salles ont demandé un immense travail. L'intérieur du bâtiment a été partiellement vidé afin d'en redistribuer l'espace pour en faire un lieu des plus sympathiques et très accueillant.

Les assemblées des Bioux et du Brassus se sont rapprochées depuis 1994. Elles ont alors cherché un lieu de rencontre et de culte approprié. Après plusieurs recherches et propositions, le choix s'est porté sur la chapelle de Chez-le-Maître. C'est grâce à la paroisse du Sentier que tout a pu se réaliser, cette dernière désirant se séparer de la chapelle.

Les choses ont été rondement menées par la commission présidée par M. Paul-Claude Rochat de L'Abbaye pour arriver à la promesse et au permis de construire en avril 98. Les travaux ont duré 18 mois. Il faut ajouter une donation du terrain adjacent pour en faire un parc à voitures.

Les membres de l'Eglise Evangélique de La Vallée ont accompli un immense travail, de même que les 15 entreprises de la région qui ont collaboré à cette réfection sous la surveillance de l'architecte Jean-Charles Rochat et de la commission de construction emmenée par M. David Rochat.

Le résultat est là: une bâtisse qui a fière allure et qui donne beaucoup de plaisir à tous ceux qui œuvrent aux activités de cette église ou assistent aux cultes. La paroisse du Sentier dispose de la salle des cultes pour ces offices. On le voit, les relations entre églises sont chaleureuses.

L'inauguration officielle s'est déroulée dans une joyeuse atmosphère de retrouvailles.

Président de l'Association de la Chapelle, M. Paul-Claude Rochat avait le plaisir d'accueillir les invités parmi lesquels on remarquait M. le préfet Paul Rochat, M. le syndic de L'Abbaye Daniel Nanzer, Mme Muriel Meylan municipale du Chenit, les représentants des villages, des Conseils de paroisse, du district, de M. le pasteur Philippe de Mestral, M. André Chanson de la Fondation Prévoyante, sorte de «banque» des églises, M. Jean-Charles Moret président de l'association des églises évangéliques de Suisse romande.

La partie musicale était assurée par un groupe de musiciens de l'église dirigée par M. Etienne Rochat et par les enfants sous la direction de Mmes Anne-Claude Golay et Monique Aubert, des moments chaleureux et d'excellente musique. Ils ont été très applaudis.

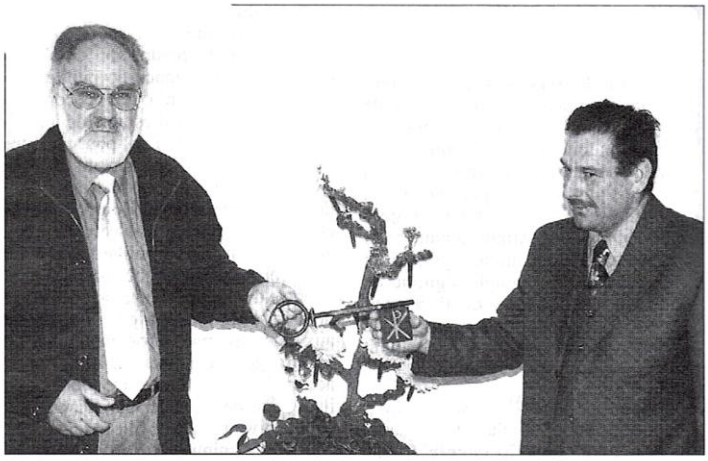

M. Jean-Pierre Brand remet la clé de la chapelle à M. Paul-Claude Rochat.

M. Paul-Claude Rochat relèvera tout le travail qui a été accompli, ce qui lui fera dire: «Fatigué... mais heureux». Il rappelle le chemin qui a conduit les deux assemblées à se réunir avec à la tête un seul pasteur.

M. Correvon, pasteur de l'église rappelle l'histoire de la chapelle étroitement liée à celle de l'église libre. Elle a été construite en 1854-55. C'est donc maintenant un nouveau départ.

M. le préfet rappelle le rôle de l'église dans notre société et que l'Etat compte sur ses églises et leur en donne les moyens (en partie).

M. Raynal Gay s'exprime au nom du Conseil de paroisse du Sentier et dit combien c'est important pour un chrétien d'avoir un lieu où l'on se sent bien. M. Brand le rejoindra afin de remettre la clé symbolique de la chapelle à l'Eglise Evangélique.

M. André Chanson, de la Fondation de Prévoyance donnera des renseignements sur cette organisation. M. Jean-Charles Moret nous dira ce qu'est l'Association des Eglises Evangéliques de Suisse romande, qui regroupe 40 communautés et ce qu'elle entreprend pour soutenir les pasteurs et missionnaires. Il est particulièrement touché par cette inauguration puisqu'il a fréquenté la Chapelle durant sa jeunesse.

La fête se poursuivra par une réception organisée par les jeunes de l'église, de vrais professionnels, dans la magnifique salle des Combles, rehaussée pour l'occasion par les décorations du Groupe d'art floral de La Vallée.

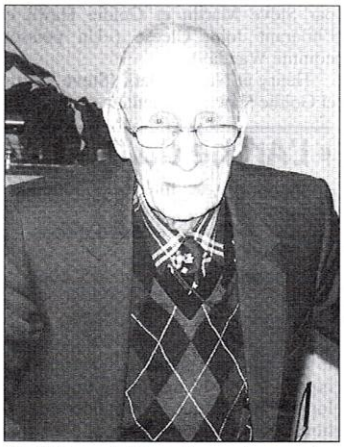

M. Philippe de Mestral: que de souvenirs.

Une page se tourne pour la Chapelle, ou plutôt tout un chapitre avec beaucoup de bons souvenirs. L'Eglise Evangélique va tout mettre en œuvre pour perpétuer la tradition d'accueil et d'ouverture de ce véritable bâtiment.

phb

Belle prestation des enfants.

Quelques souvenirs de Rose Guignard, membre de l'église libre

Nouvel-An 1945

Quand j'ai été en famille ou chez des amis, il arrive que le sentiment de ma solitude me saisit et me donne en quelque sorte le vertige. Je sens alors qu'il n'y a qu'un refuge – en Dieu.

J'ai vécu la plus grande partie de ma vie près de ma chère mère avec laquelle je partageais tout. Puis Dieu m'a fait la grâce de me confier une tâche dans l'Eglise. Je ne resterai sans doute pas au Conseil bien des années. Mais là n'est pas la question. Que j'y sois ou n'y sois pas, je porte une responsabilité religieuse pour ce qui me reste de vie envers mon prochain. C'est ce sentiment de responsabilité qui me rend parfois si tremblante quand je prépare le culte. Je me sens si peu digne d'enseigner les autres, de rendre un témoignage qui ne me parait pas assez vécu.

Je doute de moi et au fond de cette peur, il y a de l'orgueil. L'orgueil et l'égoïsme sont tenaces. On croit les avoir vaincus, mais ils ont des racines tellement profondes. P. Jeannet disait sur son lit de mort :

« C'est tout simple, on cherche, on cherche, il faut se donner ».

A Philippe de Mestral, 1945

J'ai apprécié vos prédications sur Noël, en particulier les deux dernières. Vous avez montré que tout se tient dans la bible, et je me rends compte combien votre conception biblique diffère de celle des orthodoxes qu'il y a 30 ou 40 ans. En particulier quand vous avez décrit Jacob faisant un marché avec Dieu. On n'aurait pas osé, dans le temps, se scandaliser ouvertement de son attitude, car c'était un homme de Dieu, un homme de la bible, donc un pur, un parfait. C'est pourquoi les libéraux se sont mis à discuter, à ne pas tout accepter. Maintenant, on peut reconnaître tous les défauts de Jacob, de David et de tant d'autres, et admirer le fait que Dieu ait choisi de tels hommes malgré la faiblesse de leur foi. C'est une indication que Dieu nous aide à notre tour quand nous le recherchons dans la complexité de nos sentiments qui sont loin d'être purs.

1947 : vente, centenaire, synode. Trois manifestations enrichissantes pour l'Eglise.

La vente a demandé un effort continu de plusieurs mois. Son résultat, meilleur qu'on n'osait l'espérer.

Le centenaire, 9 mars et 11 mai, occasion pour l'Eglise de retrouver dans son passé une force nouvelle. Surtout de comprendre mieux sa tâche actuelle. Sa responsabilité envers le pays, ses devoirs envers les frères de l'autre église, de toutes les églises.

Et le synode, sans cette influence d'élargissement, de visions nouvelles… ramené aux sources véritables par la pensée de Vinet dont on vient de célébrer le centenaire au cimetière de Clarens.

Fin janvier 48

Cette fois, j'ai perçu nettement dans ma prière l'ordre de Dieu : cesse de regarder à toi-même et de gémir sur tes fautes et tes faiblesses ; regarde à moi. Tu te perds en vaines agitations…

Ô Dieu, comme l'enfant qui ne sait pas faire son dessin, je te demande de le faire à ma place.

Février 1948

En 1938, le message de Philippe de Mestral a trouvé un terrain labouré par la souffrance.

Non, je ne regrette pas cette dure épreuve de membre du Conseil qui provoque tantôt une reconnaissance profonde, tantôt un poids qu'on voudrait jeter par-dessus bord.

Il fallait passer par ce chemin.

L'âme retourne vers Dieu, vers sa vraie destinée.

1948

D'un vallon à l'autre en passant par les prés.

De la Douane à la Chapelle.

C'est une chose surprenante qu'au siècle du rail et de la route, on puisse encore se rendre à destination par le plus court chemin, en suivant uniquement les pentes gazonnées. Il est vrai que ce trajet ne peut se faire qu'au premier printemps. Dès qu'avril est arrivé, il faut tout au moins suivre l'antique charrière afin de ne pas fouler l'herbe naissante. Mais en ce mois de mars, l'espace et libre devant soi, à condition d'éviter les traînées jaunes de purin fraîchement répandu et les petits tas de fumier bien alignés. Le pied se pose agréablement sur le gazon grisaille que la neige vient de quitter. On descend, on remonte, on se retourne pour regarder les maisons éparses du hameau. Là-bas, au sud-ouest, s'étend la combe des Grandes-Roches, évocatrice de souvenirs lointains, si lointains qu'ils semblent appartenir à un autre âge.

Voici le premier bouquet de sapins. Des pivettes longues, dorées, aux écailles entr'ouvertes, gisent sur le sol. Quelques-unes portent déjà l'empreinte de la dent des écureuils. Les plus belles rempliront le sac au retour.

On descend de nouveau la pente et la grande pitié de la tourbière serre le cœur. Un vaste étang noirâtre s'allonge, entouré de terre tourbeuse ; à droite, même désastre, à part quelques maigres pins épargnés.

Il y a peu d'années, une petite forêt de pins (dailles) et de bouleaux s'étendait là, entre les deux côtes boisées. Toute la flore du marais s'y épanouissait à l'aise. On y trouvait au printemps, les fleurs roses des airelles (cruilles), le rossolis, la bruyère en été. C'est là que maîtres et élèves venaient étudier et enrichir leur herbier. Les petites feuilles des bouleaux tremblaient à la brise. En août, les baies bleues des airelles s'offraient à la cueillette. Il fallait marcher prudemment sur ce terrain spongieux où le pied, croyant se poser sur les mousses, rencontrait l'eau du marécage. Il y avait la poix de daille, parfumée, au goût très prononcé et qui collait aux doigts.

La guerre étant venue, des équipes de tourbistes ont fait table rase de cette nature encore vierge dont l'aspect reste intact dans les souvenirs de l'enfance.

Mais voici le mur de pierres sèches et la côte qui est restée semblable à elle-même. A cette saison, elle est pleine de chants d'oiseaux. La grive musicienne y fait entendre sa voix riche et sonore. Fauvettes, pinsons, mésanges l'animent de leurs refrains répétés. Le pic martèle l'écorce. Son cri nous rappelle qu'il est au travail contre l'armée grandissante des bostryches.

Ce bois est plein de petits chemins qui serpentent sous les arbres et aboutissent à cette gracieuse clairière d'où, un certain dimanche de l'année, des cantiques s'élèvent pour célébrer la nature et le Créateur.

Un passoir franchi, et c'est la prairie coupée par un petit sentier. Le large vallon se découvre d'un bout à l'autre, du Pont à la frontière française, avec son beau lac scintillant, sa rivière paresseuse aux nombreux méandres et ses villages et hameaux florissants qui ont lentement pris la place des noires joux.

Là-bas, à droite, une large tache blanche et mauve dévoile la splendeur d'un champ de crocus.

Voici la maison pieuse, grave, austère et familière, riche des images de tout un passé que le centenaire vient de réveiller et que je porte en moi profondément gravé. C'est un film qui se déroule.

Je n'allais pas à l'école du dimanche de la Chapelle. Mais, un soir de Noël, où bien petite encore, assise à côté de maman, je contemplais l'arbre illuminé, une monitrice, Mlle Eugénie, vint me prendre par la main et me conduisit tout là-bas, dans le royaume des enfants. Je restai immobile et droite à côté d'elle, les mains jointes pendant la dernière prière, après laquelle elle me donna tout ce que les enfants avaient reçu avant moi. J'étais stupéfaite, émue, éblouie de ce don généreux, à moi qui n'étais pas de cette école du dimanche !! Ainsi Dieu ne s'inquiète pas de nos petits calculs ; il donne.

AU SENTIER

Un concert pour la rénovation du temple; cérémon

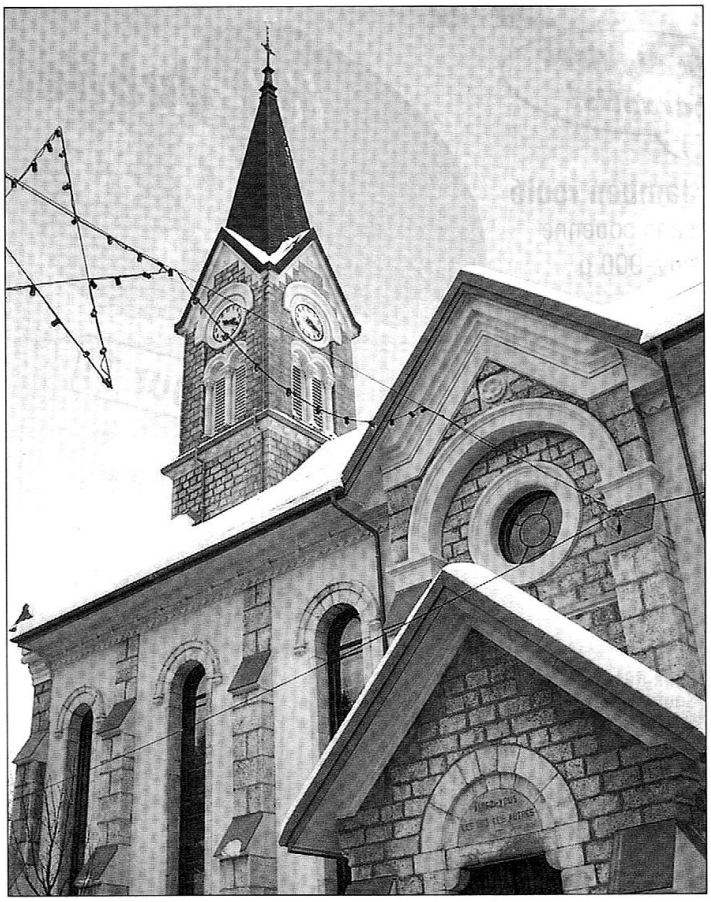

Plus de danger de chutes de glace ou de tuile autour du temple.

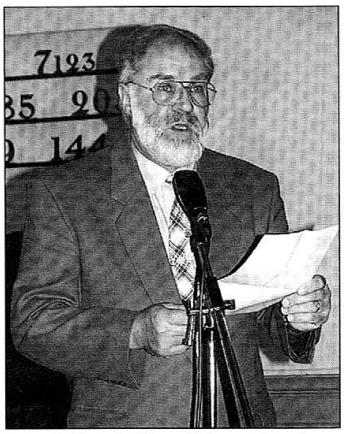

Le président du Conseil de paroisse Jean-Pierre Brand lors de son allocution.

Voilà pour le titre. Un rappel qui ne manquera pas de susciter attention et curiosité à parcourir ces lignes. Reflets d'une cérémonie toute tournée vers le contenant, à savoir des travaux importants d'entretien courant réhaussés d'un éclaircissement intérieur.

Mais c'est pour le contenu que le public s'était déplacé vendredi soir. Un concert rassemblant les deux musiques de la commune revêt une certaine importance. Les écouter assis au chaud est agréable, surtout pour les gens âgés. Apprécier les derniers morceaux inscrits au répertoire, comparer aussi fait partie du programme; relever la qualité de conduite du directeur ou l'équilibre des registres relève de la partie de plaisir pour tout l'auditoire.

Auditoire un peu partagé entre les paroissiens habitués au sacré et les musiciens à l'oreille plus fine venus en amis. Mais là, la distinction devient délicate. De fait, le nouveau mobilier, 220 chaises de bois clair assorties au dallage et aux boiseries repeintes rajeunit l'ensemble: l'aspect «salle de concert» l'emporte sur la rigueur sévère des anciens bancs. Lorsque les finances le permettront, la paroisse du Sentier com-

d'événements laïques; le grand orgue construit par M. Richard Nicole, et propriété de la commune, dispose dorénavant d'un mobilier plus adapté au public friand de grande musique.

Le nouveau pasteur du Sentier n'étant pas encore en fonction, cette cérémonie était menée par M. Fritz Dennler, municipal en charge des bâtiments communaux.

Salutations d'usage, remerciements, parole offerte à quelques invités: M. Jean-Pierre Brand, président du Conseil de paroisse se félicite de l'achèvement des travaux et remercie les autorités; M. Jean-Charles Rochat, architecte et les 18 entreprises qui ont œuvré à cette rénovation conséquente au niveau du toit (900 m²) surtout, peuvent se réjouir qu'aucun accident ne se soit produit.

En ouverture, l'Instrum du Brassus a-t-elle voulu tester les murs comme les trompettes ont retenti à Jéricho? Un instant, on a pu le croire. Christophe Belle, directeur, a mené son ensemble avec bonheur, «Highland Rhapsodie» aux accents de cornemuse et «Contrasto Grosso», enlevé et plaisant. Quand on sait que la fanfare de Vallorbe est menacée, la solidarité des autres villages est

grave, porte l'inscription «Dieu et Patrie», est à l'image du père; la plus claire «En haut les cœurs» représente la mère et la dernière, «Venons, assemblons-nous au nom du Seigneur» en appelle aux enfants. A leur installation le 17 mars 1903, elles sonnèrent sans discontinuer 8 heures durant!

En intermède l'organiste titulaire Daniel Meylan a proposé quelques morceaux et chacun aura pu apprécier la «Toute puissance» de son instrument.

Ces rappels historiques se sont poursuivis avec quelques chiffres à même de «réveiller» les paroissiens d'aujourd'hui. La place aurait pu en accueillir encore quelques centaines en regard de 1200 adultes présents à l'inauguration de 1902; le chef du Département de l'instruction publique et des cultes d'alors était venu et le Chant sacré alignait 200 chanteurs. Il y eut cinq services religieux dans la journée et les habitants du Sentier s'y sont bousculés jusqu'à dix heures du soir... Des records qui laissent songeurs.

D'abord dirigée par M. Michel Capt, la Jurassienne a bien animé la seconde partie de ce concert. Mélodies douces et rythmes contenus d'abord, puis sous la baguette du directeur Bernard Dequéant, une vaste fresque de genres musicaux décoiffants. Compositeurs contemporains, mélanges assez jazzy, pot pourri de morceaux fort divers auront émoustillé plus d'une oreille.

A l'initiative de la commune, invités et musiciens ont convergé vers le Lion d'Or pour une verrée sans allocutions cette fois et en toute amabilité.

Le culte du dimanche a marqué l'achèvement des travaux d'une manière plus spirituelle. A ce propos, la conclusion des discours de 1902 a gardé toute sa saveur:

«Dieu veuille que la paroisse du Sentier ne s'en tienne pas là, qu'elle ne se contente pas d'un bel édifice sur la terre, mais qu'elle cherche avant tout à

Mais c'est pour le contenu que le public s'était déplacé vendredi soir. Un concert rassemblant les deux musiques de la commune revêt une certaine importance. Les écouter assis au chaud est agréable, surtout pour les gens âgés. Apprécier les derniers morceaux inscrits au répertoire, comparer aussi fait partie du programme; relever la qualité de conduite du directeur ou l'équilibre des registres relève de la partie de plaisir pour tout l'auditoire.

Auditoire un peu partagé entre les paroissiens habitués au sacré et les musiciens à l'oreille plus fine venus en amis. Mais là, la distinction devient délicate. De fait, le nouveau mobilier, 220 chaises de bois clair assorties au dallage et aux boiseries repeintes rajeunit l'ensemble: l'aspect «salle de concert» l'emporte sur la rigueur sévère des anciens bancs. Lorsque les finances le permettront, la paroisse du Sentier complétera avec une nouvelle centaine de chaises. Rappelons que la commune a l'obligation d'entretenir les lieux de cultes, mais pas de fournir le mobilier. Cette rénovation concourra sans aucun doute à augmenter l'offre de concerts et

cérémonie était menée par M. Fritz Dennler, municipal en charge des bâtiments communaux.

Salutations d'usage, remerciements, parole offerte à quelques invités: M. Jean-Pierre Brand, président du Conseil de paroisse se félicite de l'achèvement des travaux et remercie les autorités; M. Jean-Charles Rochat, architecte et les 18 entreprises qui ont œuvré à cette rénovation conséquente au niveau du toit (900 m^2) surtout, peuvent se réjouir qu'aucun accident ne se soit produit.

En ouverture, l'Instrum du Brassus a-t-elle voulu tester les murs comme les trompettes ont retenti à Jéricho? Un instant, on a pu le croire. Christophe Belle, directeur, a mené son ensemble avec bonheur, «Highland Rhapsodie» aux accents de cornemuse et «Contrasto Grosso», enlevé et plaisant. Quand on sait que la fanfare de Vallorbe est menacée, la solidarité des autres villages est appréciable, la Chorale de L'Orient l'a aussi prouvé dimanche au culte par sa généreuse participation.

Marcel Piguet, pasteur par intérim, enfin a évoqué l'histoire de ce lieu de culte. Celle de ses trois cloches. La

D'abord dirigée par M. Michel Capt, la Jurassienne a bien animé la seconde partie de ce concert. Mélodies douces et rythmes contenus d'abord, puis sous la baguette du directeur Bernard Dequéant, une vaste fresque de genres musicaux décoiffants. Compositeurs contemporains, mélanges assez jazzy, pot pourri de morceaux fort divers auront émoustillé plus d'une oreille.

A l'initiative de la commune, invités et musiciens ont convergé vers le Lion d'Or pour une verrée sans allocutions cette fois et en toute amabilité.

Le culte du dimanche a marqué l'achèvement des travaux d'une manière plus spirituelle. A ce propos, la conclusion des discours de 1902 a gardé toute sa saveur:

«Dieu veuille que la paroisse du Sentier ne s'en tienne pas là, qu'elle ne se contente pas d'un bel édifice sur la terre, mais qu'elle cherche avant tout à avoir une grande place dans l'Edifice céleste qui n'a point été bâti par la main des hommes et dont nos Temples terrestres ne sont que le vestibule.» Qu'on se le dise!

Jacky Reymond

Les murs ont perdu leurs fioritures, les vitraux Art Déco du zurichois Werner ont été entièrement démontés puis nettoyés.

Quelques membres de la paroisse et de son Conseil: MM. Parret, Piguet, Badoux et Meylan. Devant: MM. Gay, Brand, Bédert et Meylan.

En compagnie de l'architecte Rochat et du municipal Dennler, le Conseil de paroisse est fort satisfait du «cadeau».

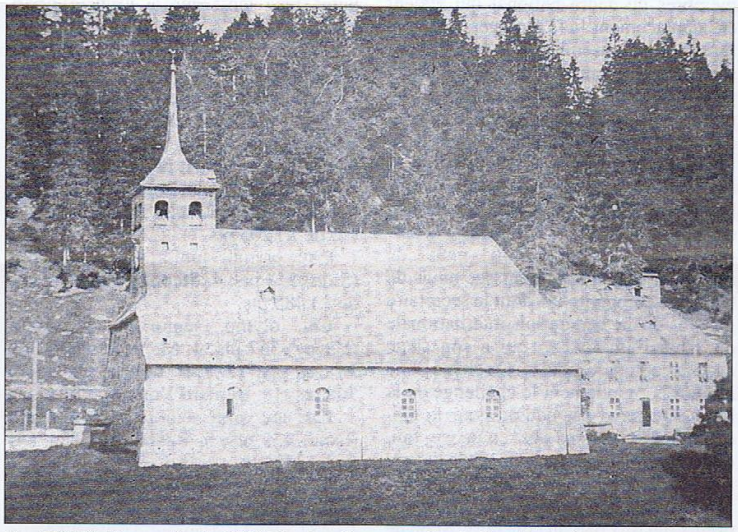

De 1723 à l'incendie de 1898, le deuxième temple du Sentier présentait cet aspect.

Coll. Charles Emile Dépraz

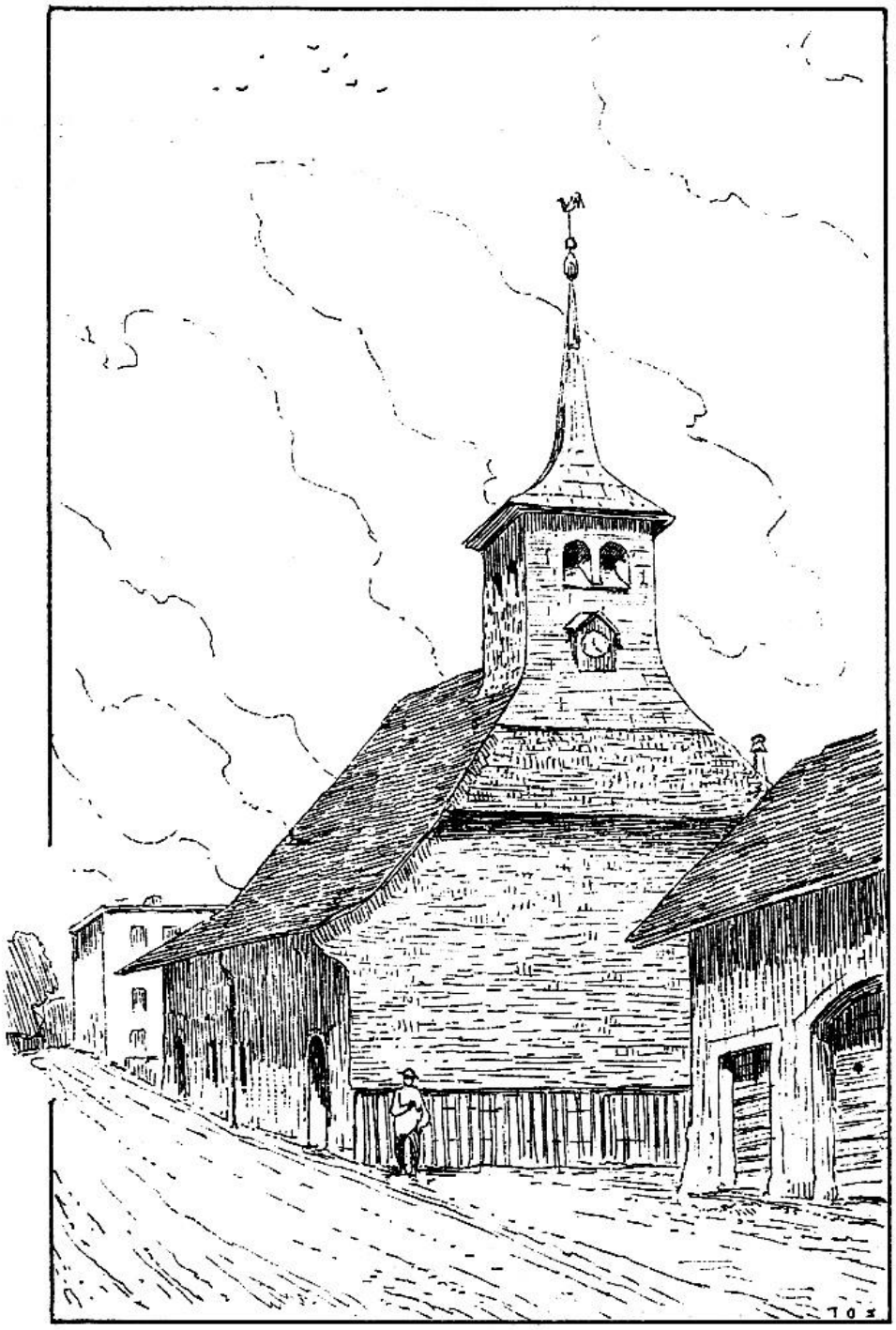

Le Sentier. Const. en 1726 par les habitants. 29. Août 96.
Doit avoir été incendiée le 23 mars 1898.

La future église catholique du Sentier

FAVJ 7/6/1972

Les grandes grues attirent le regard. Il s'agit dans notre région de grues d'entreprise de construction !

Celle qui s'élève ces temps-ci dans le quartier de Rivaboux indique l'emplacement de la future église catholique du Sentier. Le moment est venu de documenter, par le canal de « La Feuille » nos amis de La Vallée sur cette construction.

La population catholique de la région Sentier-Orient (de 1500 âmes) avait besoin d'un lieu de rassemblement et de culte. L'utilisation de la salle communale, gracieusement mise à disposition par la Municipalité du Chenit, pour la messe dominicale (ceci depuis 1963) ne pouvait suffire à une activité paroissiale normale. Voici en grands traits l'historique de cette entreprise. En 1964, la paroisse a acheté un terrain en Rivaboux. Des plans d'une église simple ont été exécutés par les architectes Eicher-Bianchi (les auteurs de l'avant-projet du Home pour personnes âgées au Sentier). Devant les difficultés financières, ce projet est abandonné et la paroisse décide le 5 février 1971 l'achat d'une église dite de « L'Action de carême ». Cette œuvre des catholiques suisses a conçu une église type, en grands éléments préfabriqués.

« L'Action de carême » a confié l'exécution de ses églises à l'entreprise Wey de Willmergen et celle du Sentier sera le 13e exemplaire de la série. (On n'est pas superstitieux chez nous).

Le sanctuaire contient environ 300 places. L'arrière du bâtiment est constitué de la sacristie et de trois salles de réunion catéchisme et d'un local réservé aux jeunes. Une cloche unique de 500 kg. sera fondue par la maison Rüetschi AG à Aarau, sa tonalité sera la bémol en accord avec la tonalité des cloches du temple du Sentier. Le texte ci-après figurera au verso de cette cloche :

« Je me joins à mes sœurs du temple
« Pour appeler les chrétiens à célébrer
« Le Christ ressucité
« Dans la prière, la paix et l'unité. »

Au recto nous verrons un monogramme du Christ, la date 1972 et les trois armoiries de la commune du Chenit et des villages du Sen-er et de L'Orient.

Le financement est assuré par l'Action du Carême qui demande à notre paroisse un remboursement échelonné sur plusieurs années et sans aucun intérêt. Nous devrons donc payer notre église avec la satisfaction cependant de savoir que l'argent donné par nos paroissiens, les autorités de nos communes, villages et industries ainsi que les amis de la paroisse, ne sera en rien amputé par des intérêts.

Il faut ajouter que la paroisse doit prendre à sa charge : les frais du toit, couverture plus étanche pour notre région, l'amenée d'eau, électricité et les aménagements extérieurs, etc... ce qui représente une « jolie » somme.

En Suisse romande, trois églises de ce type ont déjà été réalisées : Bussigny (VD), Corsier sur Vevey, et Onex (GE).

L'Eglise du Sentier sera dédiée à Ste Marie-Madeleine en souvenir de l'église de L'Abbaye-du-Lac de Joux, aujourd'hui disparue.

Actuellement on procède à la construction des abris PA obligatoires. Dès que les murs de ceux-ci seront élevés, on viendra placer les grands socles de béton sur lesquels sera ancrée la charpente de l'église. Ce travail se fera après les vacances, à l'aide de puissants camions-grues et les travaux de finission se poursuivront jusqu'au début de l'hiver.

Plusieurs entreprises de notre région participeront à ces divers travaux. Le SEVJ a procédé à l'installation d'un grand câble (500 m.) depuis la station d'épuration, ceci particulièrement pour l'alimentation électrique du chauffage. (Pas de pollution dans le quartier !)

Lors d'un week-end de l'arrière-automne, que nous souhaitons radieux, l'évêque du diocèse, Mgr. Mamie, procédera à la dédicace de ce nouveau sanctuaire et donnera également le sacrement de confirmation à nos enfants.

Tous les paroissiens se réjouissent de l'aboutissement de cette construction dont on parle depuis bientôt dix ans. Rappelons enfin que cette réalisation a été conçue dans un esprit œcuménique et que le cas échéant, les salles de cette église seront mises à disposition de tous nos frères chrétiens.

J. B.

Pose de la pierre de fondation

de la nouvelle église catholique du Sentier :

La paroisse catholique invite toute la population à s'associer à sa joie à l'occasion de la pose de la pierre de fondation de l'église du Sentier. Cette brève cérémonie aura lieu demain jeudi 6 juillet à 19 h. 30 sur le terrain de Rivaboux (terme patois qui veut dire en bordure de la forêt). Après cette manifestation au cours de laquelle sera déposé dans le mur du parvis de l'église un document, des pièces de monnaies 1972, un No du journal de La Vallée, etc..., le verre de l'amitié sera servi à toute l'assistance, y compris les enfants ! Cette manifestation aura lieu par n'importe quel temps. Les maîtres et ouvriers qui ont œuvré jusqu'à maintenant à l'infrastructure de cet édifice se retrouveront plus tard pour partager le repas du « lever »...

Une rencontre de notre population qui aura un petit avant goût de vacances si la tièdeur d'une soirée estivale est de la partie.

La paroisse catholique.

Voici le texte qui sera scellé dans la pierre de fondation :

QUE TON REGNE VIENNE...

Afin de permettre une activité religieuse et communautaire plus aisée aux nombreux catholiques domiciliés dans la région Le Sentier -L'Orient - Les Bioux, la paroisse catholique de la Vallée de Joux a décidé en 1963 déjà d'ériger une église au Sentier.

En l'an 1972, le sixième jour du mois de juillet, une pierre de fondation de ce nouvel édifice est posée dans la simplicité et dans la joie.

La cérémonie est présidée par M. le doyen J.-M. Peiry de Vallorbe, assisté de M. le curé de la paroisse, J. Badoud ; ils sont entourés des membres du Conseil de paroisse, des membres de la Commission de construction présidée par M. J.-P. Rachet, de MM. Fantoli, architecte, responsable des travaux d'aménagement; des maîtres et ouvriers des entreprises M.-A. Aubert, au Sentier ; G. Carlin, au Sentier ; Service Electrique V.J. ; J. et L. Bianchi, au Brassus et des paroissiens.

C'est l'Action de Carême, œuvre d'entraide nationale et internationale des catholiques suisses qui a conçu et réalisé cette église.

Les paroissiens suisses, français, italiens, espagnols, hongrois et yougoslaves... habitants de notre région horlogère ont apporté leurs dons généreux pour cette construction et une aide bienvenue a été consentie par les autorités de la commune du Chenit, par les villages du Sentier, de L'Orient et du Brassus ainsi que par les entreprises industrielles établies à La Vallée.

Cette pierre de fondation et le document présent avec des pièces de monnaie de 1972 sont scellés :

sous le pontificat de S.S. Paul VI ;

sous l'épiscopat de Mgr Pierre Mamie et de son auxiliaire Mgr Gabriel Bullet ;

alors que M. Nello Célio est président de la Confédération helvétique ;

M. E. Debétaz est président du Conseil d'Etat du canton de Vaud ;

M. P.-E. Rochat est préfet du district de la Vallée de Joux ;

M. J. Turban est syndic de la commune du Chenit ;

M. P. Campiotti est président du village du Sentier ;

M. J. Reymond est président du village de L'Orient ;

M. H.-D. Audemars est président du village du Brassus.

L'église sera dédiée à Sainte-Marie Madeleine en souvenir de l'église de l'abbaye du lac de Joux fondée en 1126 par les Pères prémontrés qui habitèrent notre vallée jusqu'à l'invasion bernoise.

La pose de cette pierre doit nous rappeler que le Christ est le seul fondement de notre foi, Lui, la pierre d'angle sur laquelle les croyants, comme des pierres vivantes, doivent édifier l'Eglise de Jésus dans notre vallée et dans l'univers et trouver un jour leur totale unité.

FAVJ, 5 juillet 1972

Dédicace de l'église catholique de Carême au Sentier

FAVJ 6 XII 1972

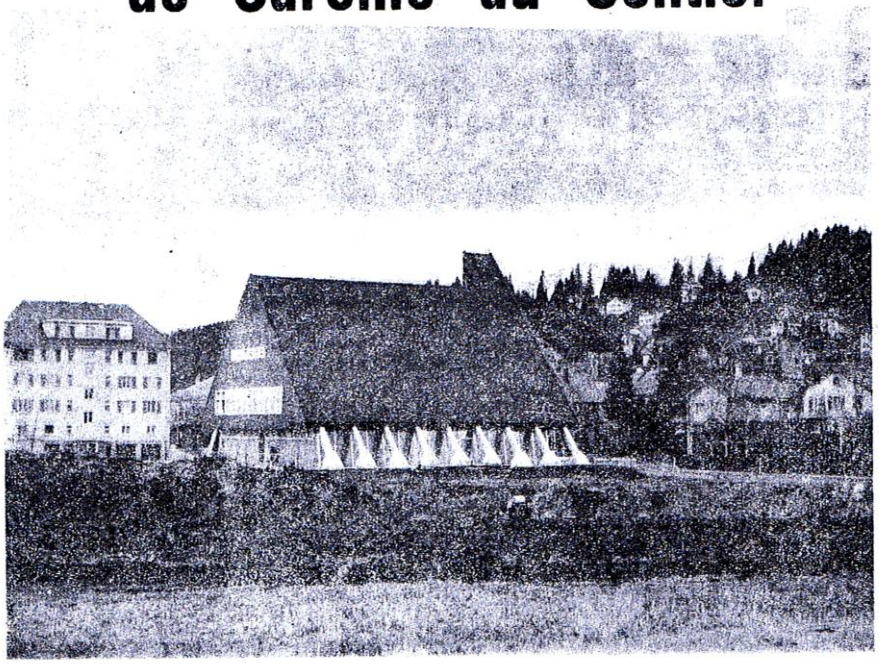

La nouvelle église catholique du Sentier

Solidement ancrée en bordure du chemin des Bouleaux, l'église catholique à la silhouette triangulaire est déjà bien connue des habitants de la région. Elle s'intègre agréablement au paysage verdoyant (ou enneigé) de la Sagne et l'on est déjà habitué à la voir là, un peu sévère à proximité des villas qui lui font face et à côté des bâtiments de la gendarmerie et de la Fiesta, ses grands voisins !

Dédiée à Ste-Marie-Madeleine en souvenir de l'église de L'Abbaye du lac de Joux, ce sanctuaire est en fait un véritable centre paroissial. En plus de l'église proprement dite, où plus de 300 fidèles peuvent prendre place dans les bancs et sur une galerie, cet édifice abrite dans sa partie arrière (côté L'Orient), la sacristie, les locaux de service et 4 salles de différentes grandeurs. Ces locaux serviront aux divers groupements, aux classes de catéchismes, aux répétitions de chant, ainsi qu'à d'autres sociétés non paroissiales. Lors d'une rencontre d'information groupant les autorités locales, il a été stipulé que ces locaux seraient mis à la disposition de la paroisse-sœur de l'Eglise protestante selon ses nécessités pastorales.

Pourquoi une église au Sentier ?

Cette région de La Vallée est la plus peuplée. Le Sentier et L'Orient avec Le Solliat et Derrière-la-Côte compte 3824 habitants (septembre 1972) ; c'est aussi la région où se trouve la majorité des paroissiens catholiques (1435). Depuis bientôt 10 ans, les fidèles avaient la possibilité d'assister à la messe dans la salle du Conseil communal, gracieusement mise à disposition par la Municipalité du Chenit. Mais cette solution ne pouvait être que passagère ; en attendant que soit érigé un lieu de culte, cette messe dominicale à l'Hôtel de Ville a grandement facilité l'esprit de communauté et a rendu de grands services ; nous pensons spécialement aux personnes âgées et aux enfants qui devaient auparavant se déplacer jusqu'au Brassus. Ce n'est donc pas sans une pensée de nostalgie, que le curé et les paroissiens ont « occupé » pour la dernière fois la « salle haute » du Conseil, où les bûcherons, paysans, horlogers et autres chasseurs du peintre Kaiser nous ont pendant de si nombreux dimanches tenus compagnie. Nous exprimons notre gratitude à notre Municipalité pour son hospitalité et à M. Jan, concierge pour son souriant travail ; nous n'oublions pas non plus son prédécesseur défunt, M. René Lecoultre.

D'où vient cette église ?

Le Conseil de paroisse et la commission de bâtisse dont on vous explique le travail dans l'article sur l'historique de la paroisse, en est venu au choix de cette église, dite de l'action de Carême des catholiques suisses, pour des raisons financières. En effet cette œuvre, qui correspond en partie à l'œuvre PPP, pain pour le prochain, de nos frères protestants, récolte chaque année, grâce à l'esprit de partage des catholiques durant le carême, une importante somme d'argent. Ces dons sont répartis en 3 tiers : un en faveur des Missions, un en faveur des pays en voie de développement et le troisième en faveur des œuvres catholiques en Suisse. Pour venir en aide aux paroisses

en extension (pensons aux villes satellites), l'action de Carême a conçu et réalisé une église-type, en éléments préfabriqués. La première de la série a été construite à Belp-Berne en automne 1968. En Romandie, il en existe 3 : à Onex, Genève, à Corsier/Vevey et Bussigny. Celle du Sentier est la douzième du genre.

Et l'économie locale ?

Les éléments de cette église sont fabriqués à Villmergen par l'entreprise Wey, spécialisée dans la construction en béton. Cette maison est chargée également de transporter et de « monter » l'édifice là où on le veut. Il faut préparer l'infrastructure, avec tout ce que cela comporte : eau, électricité, égouts, abri PA, route... et aménager les alentours de l'église. C'est à ce sujet qu'il faut rappeler que l'économie locale n'a pas été oubliée. Les travaux qui viennent d'être mentionnés, auxquels il faut ajouter, le chauffage électrique, la toiture (l'installation sanitaire interne et la peinture, choisie par l'entreprise Wey) atteignent une somme de plus de 500 000 francs. Cet argent reste dans La Vallée.

Le financement de cette église :

En choisissant ce mode de construction, la paroisse évitait de se charger d'une dette insupportable. L'action de Carême n'est pas une organisation à but lucratif ! Elle paye l'église à qui la fabrique. La paroisse rembourse l'action Carême en un temps raisonnable, mais sans payer aucun intérêt. Les dons des paroissiens, les kermesses annuelles avaient permis de mettre quelques sous de côté : un bout de l'église est déjà payé. Pour faire face aux dépenses directement payables par la paroisse (travaux cités plus haut), un prêt sans intérêt et à long terme a été consenti par la Fédération des paroisses catholiques du canton de Vaud. Enfin, et nous le gardions pour la fin, si les paroissiens vont devoir encore se montrer généreux dans l'avenir, leur effort est grandement soutenu et encouragé par l'aide qui est apportée pour cette réalisation de la part des autorités de la commune du Chenit, qui dernièrement ont voté un subside de 100 000 francs. Le village du Sentier a fait don de 20 000 francs, celui de L'Orient : 4000 francs et même celui du Brassus (qui a déjà une église catholique sur son territoire !) en signe d'amitié versera 1000 francs. Ajoutons à ces dons, ceux de certains membres de la SIC, qui ont déjà versé une part, selon la proposition de leur comité.

Reconnaissance :

La naissance d'une église, c'est toute une aventure ! Quand notre évêque Mgr Mamie (son frère Philippe, fut habitant du Sentier et paroissien durant plusieurs années) consacrera au culte cette Maison, qui, parce qu'elle sera la maison d'hommes et de femmes qui veulent s'aimer avec et par le Christ, deviendra la Maison de Dieu, beaucoup de souvenirs remonteront à notre mémoire ; des années de soucis, de travail, de démarches, de problèmes... des moments de joies aussi : la pose de la pierre de fondation, la coulée de la cloche à Aarau (pour quelques priviligiés !), l'installation de cette cloche, portant sur ses flancs les armes du conseil et de la commission, la générosité de chacun, trouvera sa récompense dans la joie de voir ce sanctuaire permettre aux croyants de rendre gloire au Seigneur et à l'évangile de mieux se proclamer.

Que tous les artisans de cette construction de notre architecte, M. Fantoli à tous les ouvrier, toutes les entreprises, de chez nous, de Suisse allemande, l'ingénieur et le géomètre, soient vivement remerciés et félicités pour leur travail et leur esprit de collaboration. Nous exprimons notre profonde gratitude aux autorités de notre commune et de nos villages pour leur sympathique compréhension et leur aide généreuse. Ces même sentiments, nous les adressons aux membres de la SIC qui nous ont apporté leur contribution. Enfin, c'est à tous les paroissiens et à leur tête, le conseil et la commission de bâtisse, qu'il faut en toute simplicité dire merci ; merci d'avoir cru, d'avoir espéré, d'avoir patienté... et puis merci de continuer à débourser !

« O ma joie quand je suis parti pour la maison du Seigneur. » J. Badoud, curé.

Historique 1860-1972

A l'occasion de la dédicace de la nouvelle église, le 2 décembre 1972 au Sentier, nous voudrions brièvement relater les faits saillants de notre paroisse.

Origine lointaine d'une paroisse

L'exploitation de la forêt et des pâturages pendant la belle saison nécessita le concours d'une main-d'œuvre saisonnière, souvent de religion catholique qui peu à peu s'établissait à demeure. Familles françaises du village voisin de Bois-d'Amont, familles italiennes de bûcherons, de charbonniers, de muretiers, de terrassiers et de maçons, familles fribourgeoises de bergers et fromagers, qui malgré l'isolement et les distances gardèrent leur foi et leur pratique religieuse au prix de grandes fatigues. Ils allaient à pied assister à la messe à Bois-d'Amont. Pour s'y rendre un parcours de 10, 15 et parfois 20 km. s'ils étaient domiciliés au Pont ne les effrayait pas. Tous cependant n'avaient pas cette générosité et l'hiver devait bien souvent décourager.

Dans un livre trouvé dans les archives et intitulé :

« Registre des actes de baptême, de mariage de sépulture de la Chapelle du lac de Joux, Canton de « Vaux » Suisse, Diocèse de Lausanne et Genève ».

Commencé le 26 juillet 1860.

Nous trouvons les inscriptions des actes susindiqués, dès cette date au 20 mai 1906. Soit : 70 baptêmes, 12 mariages, 16 sépultures. Tous ces actes ont été signés par 12 prêtres de Bois-d'Amont ; ce qui prouve bien que jusqu'en mai 1906, la paroisse du Brassus fut desservie par des prêtres français.

Dans la 2e partie du registre, nous relevons des notes relatant la vie de la paroisse, jusqu'en juin 1863, un rapport du prête Janvier pour 1869-70 et un du prêtre Bavorin pour 1880.

Selon le registre, nous constatons qu'après le départ des moines Prémontrés de L'Abbaye en 1536, le culte catholique ne fut plus célèbré dans la Vallée de Joux, jusqu'en 1860. Les catholiques domiciliés au Brassus, qui se rendaient à Bois-d'Amont pour accomplir leur devoir religieux, ce qui n'était pas toujours facile surtout en hiver, décidèrent de signer une pétition pour obtenir l'autorisation de créer une paroisse au Brassus. Cette pétition signée par 16 catholiques, fut remise à l'abbé Dumont, de Bois-d'Amont, conducteur spirituel des catholiques, domiciliés à la Vallée de Joux. Celle-ci fut transmise à l'évêque de St-Claude Monseigneur Fillion, qui après un entretien avec les intéressés, adressa cette demande au Conseil d'Etat du canton de Vaud et à l'évêque de Lausanne et Genève, Monseigneur Marillier, au début de 1859.

Par lettre adressée à M. l'abbé Dumont de Bois-d'Amont et à M. le syndic du Chenit au début de mai 1859, le Conseil d'Etat du canton de Vaud autorisait la célébration du culte catholique, à la Vallée de Joux. Toutefois l'autorisation n'était pas suffisante, il fallait trouver un local et les effets nécessaires à meubler ledit local et à la célébration de la messe. Les premiers contacts au Brassus pour trouver un local convenable à cet effet furent effectués par l'abbé Paget, vicaire à Bois-d'Amont, jusqu'en juillet 1859, ayant été transféré à Dôle, l'abbé Marie Lucien Grand-Clément, son successeur continua les contacts, mais sans beaucoup de succès. Ce n'est que dans la première moitié de l'année 1860, qu'un appartement convenable fut mis à disposition de l'abbé Grand-Clément, dans le bâtiment de l'ancienne laiterie de Chez-le-Maître. Après bien des démarches, d'entretiens et de fatigue, pour obtenir les effets nécessaires à la célébration de la messe l'abbé Grand-Clément eut la joie de présider la première messe de la paroisse de La Vallée, le jour de la Trinité, le 3 juin 1860.

60 à 70 catholiques entourés d'une vingtaine de protestants, prirent part à cet office, si longtemps attendu. Preuve que l'oecuménisme existait déjà. Malgré les difficultés rencontrées et l'opposition de quelques confrères du canton de St-Claude, qui ne voyaient pas de bon œil l'un des leurs venir desservir une paroisse en Suisse, l'abbé Grand-Clément, avec l'appui précieux de l'évêque de St-Claude et le curé de Bois-d'Amont, travailla sans relâche et avec foi à la tâche qui lui avait été confiée. Jusqu'au 23 juin 1863, date de son départ pour Poligny, l'abbé vint régulièrement tous les quinze jours dire la messe au Brassus. Dans un rapport adressé à l'évêque de Lausanne et Genève en 1870 par l'abbé Janvier desservant la paroisse, nous relevons les louanges à l'adresse de l'abbé Grand-Clément, pour le travail sérieux et fécond apporté à l'installation de la paroisse.

En 1880, un rapport de l'abbé Bavorin, adressé à l'évêque signale également les mérites des prêtres qui l'ont précédés à la paroisse de La Vallée. A cette époque, les offices avaient lieu tous les quinze jours en été et tous les mois en hiver. Suivant le temps et la saison, ceux-ci étaient suivis assez régulièrement par 25 à 50 fidèles. Nous y relevons également que le subside accordé par l'évêché pour couvrir les frais de la paroisse était le même que celui accordé déjà en 1860, soit 500 francs par an. Il y aurait sûrement bien d'autres choses à signaler pour cette période de 1860 à 1906, mais rien n'a été inscrit dans ledit registre.

En 1890, notre paroisse fût rattachée à celle d'Yverdon et dès 1895 à Vallorbe, date à laquelle une paroisse fût installée.

De 1890 à 1906, la paroisse fût toujours desservie, selon le temps et les disponibilités, par des prêtres de Bois-d'Amont, Yverdon et Vallorbe. A tous ces fidèles serviteurs de Dieu, va notre reconnaissance, pour le travail fructeux accompli au sein des catholiques de la Vallée de Joux.

En 1906 le nombre des catholiques étant en augmentation, et la salle de l'Hôtel de France mise à disposition pour la célébration de la messe, devenant trop petite, les quelque 300 paroissiens de La Vallée, envisagèrent la construction d'une église au Brassus. Après étude et récolte des fonds nécessaires à ce projet, pendant 3 ans, l'église construite par l'entreprise Bianchi, au Brassus, fut dédicacée en 1910. Malgré la constitution d'un conseil de paroisse, la construction de l'église, le troupeau restait toujours sans conducteur spirituel attitré, jusqu'en 1934. (Ladite église fût grâce à la générosité de quelques paroissiens, dotée de 2 cloches, le 11 juin 1960 soit 50 ans après sa construction. La cérémonie était présidée par Monseigneur Schmidt, vicaire général pour le canton de Vaud).

En 1934, Monseigneur Marius Besson, évêque de Fribourg, Vaud et Genève, se souve-

nant des ministères occasionnels présidés au Brassus, du temps qu'il était abbé, et comprenant notre attente, procéda à la nomination d'un curé en la personne de l'abbé Bovet. A son arrivée, l'abbé Bovet pris son domicile au Rocher, en attendant la construction de la cure prévue en dessous de l'église. Il occupa la cure en 1935, et nous quitta après 2 ans de ministère. Après lui se succédèrent les abbés Clemmer (4 ans), Dousse (4 ans), Bouvier (20 ans). M. le curé Bouvier nous ayant quitté le 24 mars 1963, pour Poliez-Pittet. Durant son ministère le nombre des catholiques domiciliés à La Vallée était en constante augmentation et les lieux de culte trop exigus, surtout au Pont, où la messe était dite dans un local froid et humide au sous-sol du Grand-Hôtel. Aussi à la demande des paroissiens du Lieu et de L'Abbaye et sous l'impulsion de M. le curé Bouvier, une chapelle fût construite au Pont. Dédiée à Notre Dame de l'Assomptoin, cette chapelle fût consacrée par le délégué de l'évêque Monseigneur Weber de Fribourg, le 31 mai 1959.

Le dimanche 9 mai 1965, grâce aux dispositions prises par M. le curé Bouvier, avant son départ, au don d'une cloche de l'école de St-Barthélémy et la générosité de paroissiens des communes de L'Abbaye et du Lieu, la chapelle fût dotée de 2 cloches. A cette cérémonie assistait aussi Monseigneur Schmidt, vicaire général, à Lausanne.

En 1910 la paroisse comptait 300 paroissiens, en 1939 (400) et en 1963 (2600) soit un bon tiers de la population de La Vallée.

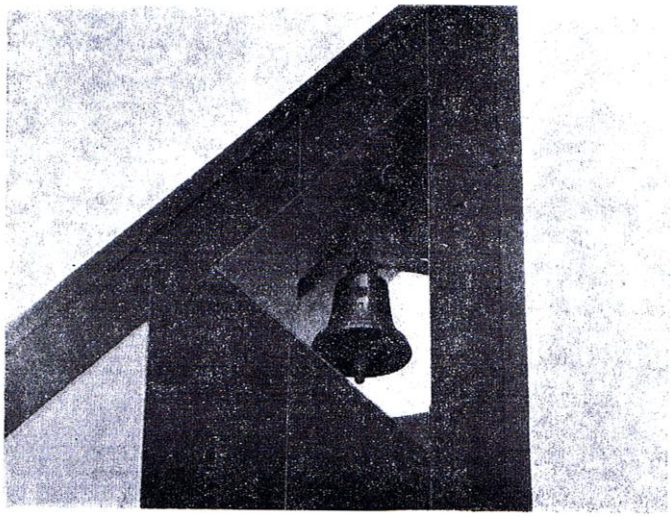

Une cloche est née

Assistant à la cérémonie de mise en place de la cloche dont nous avions déjà rendu compte sous forme de « croquis », un de nos abonnés, que nous remercions, nous transmets encore ses impressions inspirées par cette événement.

Quelques instants encore et celle qui fut fabriquée par les fondeurs de bronze, en attente dans un parterre de fleurs, tout alentour une foule bien de chez nous. Brillante, du brillant sobre de l'airain tu es le centre de la fête. Bientôt du prendras de la hauteur et sera logée dans le beffroi.

L'instant est solennel... maintenant tu t'élèves par des soins mécaniques avisés... les notables te saluent... la foule t'acclame et chante. Tu as quitté cette couronne de fleurs que de gracieuses mains avaient déposées. Lentement comme une reine tu t'élèves au-dessus de la terre des hommes ; lentement encore et tu iras, comme attirée, prendre place dans le clocher battant neuf où des hommes t'attendent. La foule vers toi a les yeux dirigés... dirigés vers le ciel ! Avec tes sœurs voisines, tantôt avec elles tu retentiras, fidèle à une mission de toujours. Hissée, installée dans ton logis ouvert aux vents de toutes saisons, à leurs souffles, tu resteras immuable. Tu verras la vie des hommes de ce coin de pays. Tu vois maintenant cette vallée aux lignes harmonieuses, son lac bleu, ses forêts de sapins et tout près de toi un boqueteau de bouleaux. De près et plus loin, des maisons aux toits de teintes variées. Reine d'airain, tu peux saluer tout cela... bientôt tu salueras de nouveaux époux ! A toute volée, tu officieras pour les cérémonies des hommes, dans leurs joies, dans leurs douleurs, dans leurs deuils aussi. Tu peux voir maintenant, se promenant à petits pas ces hommes aux mèches de cheveux blancs émergeant sur des dos un peu voutés. Déjà, tu vois les jeux des enfants, leur exubérance, leur va-et-vient insouciant, demain tu les appelleras à des rendez-vous pleins de charme de beauté.

Reine au milieu d'un paysage merveilleux, qu'on célèbre et que l'on chantera avec toi et tes sœurs du temple, à toute volée au matin, à midi, au coucher du soleil ; ensemble, vous ferez retentir l'espérance.

Nouvelle née tu seras là, première pour la prochaine fête de Noël, faisant carillonner la joie pour les petits des hommes et pour les hommes aussi, ces grands enfants ! A. C.

Le 31 mars 1963, l'abbé Badoud était installé comme curé en remplacement de M. le curé Bouvier. Dès qu'il eut pris contact avec le conseil de paroisse et les paroissiens en général, le problème des locaux et la décentralisation des offices fût le premier sujet à l'ordre du jour. A l'assemblée générale annuelle de la paroisse, le 14 juin 1963, le conseil propose à l'assemblée l'achat d'un terrain de 10 000 m2, propriété de MM. Maurice Caillet et P. Zooler, sis en Rivaboux. L'achat de ce terrain avait déjà été envisagé par MM. Jean Bianchi et Salvat Rachet pour la paroisse. La question est renvoyée au conseil pour étude et rapport. Dans la séance extraordinaire du 3 septembre 1963, l'achat de ce terrain est admis par 41 voix sur 45 votants, au prix de Fr. 8.70 le m2.

Le premier pas vers la construction d'une église au Sentier est fait et après les remerciements à tous ceux qui ont contribué par leurs conseils et leurs dons à l'achat de ce terrain, ce projet reste en sommeil jusqu'au 29 avril 1964, date à laquelle une étude préliminaire est sollicitée auprès de M. André Bianchi. Une commission de 7 membres est constituée à cet effet. Le projet présenté en avril 1965 par M. Bianchi, n'a pas reçu l'approbation du conseil et de la commission ; en janvier 1966 la commission est confirmée dans ces fonctions avec à sa tête M. Jean-Pierre Rachet, comme président.

Durant toute l'année 1966, la commission travaille sans bruit, mais efficacement à l'étude de cette future construction. Sur proposition de la commission, l'assemblée générale du 28 avril 1967 décide de confier l'étude de projets à MM. Escher et Bianchi, architectes à Lausanne. En automne 1967, un 1er projet nous est soumis, celui-ci n'a pas l'heur de plaire à l'ensemble des paroissiens avec son toit plat, et sa forme cubique. En janvier 1969, la commission convoque une assemblée extraordinaire de la paroisse, pour exposer les nouveaux plans présentés par les architectes ainsi que le plan financier élaboré, par notre caissier, M. Blattmer. Le plan financier est établi en fonction de l'acceptation par le peuple vaudois du statut des catholiques dans le canton. Après tous les exposés et une discussion nourrie l'assemblée donne mission à la commission de faire procéder à la construction de ce lieu de culte. Le montant du devis provisoire s'élève à 800 000 francs sans compter les hausses éventuelles lors de la construction.

Désireux de mettre nos autorités communales et de village au courant de nos intentions, une séance d'information eut lieu le 28 septembre 1969. Les représentants de nos autorités par la voix de M. le syndic Turban et M. Pierre Campiotti pdt du village du Sentier, nous font part de leurs idées à ce sujet. Ils sont d'accord avec l'implantation d'une église en Rivaboux; mais le projet présenté ne leur donne pas entière satisfaction, sa forme cubique ne conviendrait pas au quartier sous gare. Ces messieurs nous invitent à revoir la question extérieure de notre église, tout en nous assurant de l'appui financier des pouvoirs publics, le moment venu.

M. le curé remercie et relève ce que la commune a déjà fait pour la paroisse. Depuis le 1er septembre 1963, grâce à la compréhension de nos autorités nous avons pu jusqu'au 26 novembre 1972 utiliser gratuitement, la salle du Conseil communal pour la célébration de la messe et le dimanche 11 juin 1967 faute de place dans nos locaux, et entente avec le conseil protestant du Sentier, profiter du temple pour la confirmation de 150 enfants.

A la demande des représentants de nos autorités une nouvelle étude de l'extérieur a été

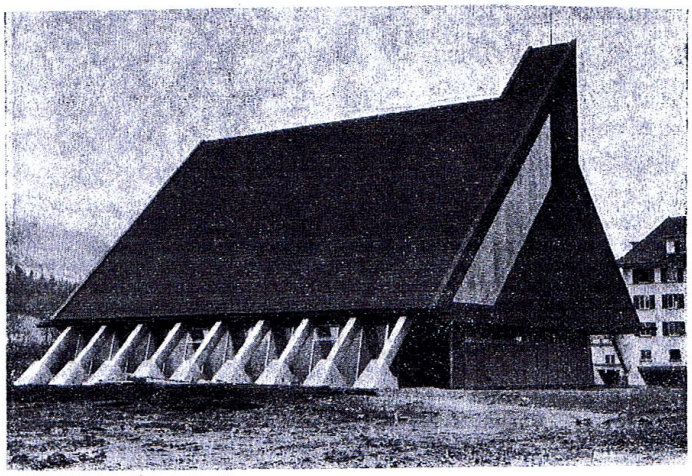

faite, et jusqu'au 11 décembre 1970 une nouvelle étude financière n'a pû arriver à couvrir les hausses galopantes survenues depuis notre 1re étude. Par manque de liquidité les banques ne peuvent nous prêter les montants nécessaires à notre entreprise, cela oblige le conseil et la commission d'envisager une autre solution. L'action de Carême mettant à disposition des paroisses en difficulté, une église préfabriquée, nous décidons d'aller visiter celle construite à Bussigny/Lausanne.

Le conseil de paroisse et la commission de construction in corpore, se rendirent à Bussigny pour visiter et se renseigner auprès des responsables de la paroisse sur les expériences faites avec cette église préfabriquée. Les responsables étaient enchantés de leur décision et nous invitèrent à prendre contact avec l'action de Carême à cet effet.

Dans la séance du 11 décembre 1970, l'achat de cette église est décidé est des démarches seront faites auprès des dirigeants de l'action de Carême pour la construction de ce lieu de culte sur notre terrain de Rivaboux. C'est maintenant chose faite, et veuillez vous reporter à l'article signé par notre dévoué et dynamique curé sur l'église Ste-Marie-Madeleine.

P. Genier.

Le Sentier, le 6 décembre 1972.

A l'Hôtel de Ville du Sentier
La partie officielle

Cette journée historique pour l'ensemble de la communauté catholique de La Vallée, après la dédicace de son église Ste-Marie-Madeleine ne pouvait se terminer que dans la joie et la reconnaissance.

Le comité dirigeant avait réuni 156 invités parmi lesquels au moins 50 orateurs dont une bonne quinzaine eurent le loisir de s'exprimer.

Le coude à coude crée l'ambiance et M. le curé Badoud qui ne se sent plus de joie, laisse déborder son enthousiasme et son humour. La personnalité de Mgr Mamie à sa droite, l'honneur de cette présence est encore un stimulant dans cet hymne à la gratitude.

La longue énumération de la très nombreuse cohorte des artisans et bonnes volontés, qui animés par la foi ont œuvré sans relâche à la réalisation que l'on fête en ce 2 décembre se devait d'être faite. Elle aurait pu être fastidieuse. Ce fut un régal en attendant celui du banquet.

Major à différentes échelles, M. Jean-Pierre Rachet, président du comité de construction, continua à animer le feu de l'action, donnant la parole en ordre crescendo, pour l'accorder enfin à Mgr Mamie dont nous rapporterons en outre cette savoureuse anecdote.

Il fut question souvent dans la soirée du philosophe Karl Barth et Monseigneur raconte que lors d'un concile sous le règne de Jean XXIII, le pape décerna à cet éminent penseur le titre de plus grand théologien de tous les temps. « Je suis protestant mon Père dit Karl Barth et commence à croire à l'infaillibilité du Pape ». Mgr Mamie se dit encore profondément touché par le geste de la paroisse du Sentier qui a offert le calice destiné à l'Eucharistie, symbole magnifique du rapprochement qui s'opère entre les deux confessions. Toute division parmi les chrétiens est un scandale, dit-il et qui doit disparaître.

Rendre compte par le menu de toutes les bonnes paroles échangées trois heures durant équivaudrait à commencer un feuilleton, aussi nous bornerons-nous à transcrire les faits essentiels que veut bien nous rendre notre mémoire.

Les communes voisines avaient délégué leurs syndics respectifs. M. Edwad Berney, contemporain d'âge et de fonction avec M. le curé et M. Victor Golay, tous deux lestés de chèques avec provision. Fr. 2000.— pour l'un et autant pour l'autre. Par ailleurs le village du Brassus annonce également un versement de Fr. 3000.—

En outre Monseigneur Mamie avait déjà versé un don personnel de Fr. 2000.—

M. le préfet Paul-E. Rochat n'est jamais pris au dépourvu ayant toujours un souvenir imagé à conter. Se trouvant pendant les mob. au sommet d'un 4000 m. dans un cirque de montagnes en compagnie d'un éminent catholique M. Bovin conseiller fédéral, un culte fut improvisé par ce dernier qui dit en outre à ses auditeurs : « Vous êtes ici dans la cathédrale des Alpes ». Aucun rapport cependant avec la confortable Sainte-Marie-Madeleine dont la réalisation de ce jour nous comble de joie.

Tu as « Rivaboux » avec ton église ! C'est par ce charmant jeu de mots que M. le pasteur de Mestral s'adresse au nom des protestants à son collègue catholique. Dans une belle improvisation, il rappelle des souvenirs et constate l'évolution qui s'est produite dans les relations entre les deux communautés. Il y a 37 ans dit-il, elles étaient distantes et empreintes de politesse. Aujourd'hui, c'est le cœur qui les anime ; deux bateaux cheminent en parallèle et qui finiront un jour par s'identifier. Il est en cela hautement approuvé par M. Dormond des Ormonds et président de la Fédération des Eglises catholique vaudoises.

Notons encore en passant le geste du Cercle italien de La Vallée qui par l'intermédiaire de son président M. Laizo et malgré ses faibles moyens, souscrit une somme de Fr. 1000.— en faveur de la nouvelle église. Celui aussi de M. Gachet représentant du Carême qui offre un Crucifix.

Précisons que l'action du Carême dont le siège est à Lucerne avec un secrétariat à Lausanne est à l'origine de la construction de ces églises préfabriquées. Une évolution va se produire nous dit Mme Yvonne Darbre. Ste-Marie-Madeleine du Sentier sera la dernière du genre et les architectes de ce mouvement ont maintenant pour mission d'élaborer des plans pour églises mixtes pouvant être utilisées à la fois comme lieu de culte et de récréation.

S'insérant dans la suite des discours, deux jeunes gens du Brassus. Jean-L. Demierre et Michel Moulet firent diversion par des productions de leur cru.

Nos autorités n'ont pas été insensibles aux sollicitations du comité de construction, puisque le Conseil communal a voté un subside de Fr. 100 000.—. Pour concrétiser ce geste et soulager les organisateurs du banquet, M. Turban syndic annonce que la commune offrira encore café et pousse-café pour mettre un agréable point final à cette digne manifestation.

R. D.

Précis historique du ministère évangélique de la Paroisse du Lieu – ACV, EB 73/4 –

L'on ne sait rien de bien positif sur le ministère de l'Eglise du Lieu durant les ténèbres du papisme. Il y avait au Lieu, à l'endroit dit sur la Rochette, un temple qui a existé avant la réformation et qui a été détruit volontairement l'an 1802. On s'est servi des matériaux de ce petit temple pour la construction du temple neuf qui a été achevé en 1803. Il paraît que c'est en vue de se servir de ces matériaux qu'on a abattu cet ancien temple qui n'était trop petit peut être qu'une seule fois l'an, savoir au Jeûne.

Il y a près du village du Lieu, au sud-ouest, un endroit dit Champs du Vieux Motiers. Ce nom indique qu'il y avait là autrefois un temple ; car le mot de Motiers en celtique, signifie temple, maison de prières. L'on croit que ce fut dans cet emplacement que l'ermite Pontius fondât son ermitage au VIe siècle et que l'on bâtit un couvent qui ne subsista que deux ou trois siècles.

A l'époque de la réformation, l'Eglise du Lieu fut annexée à celle de l'Abbaye. Le Pasteur résidait dans ce dernier endroit[6] et venait chaque dimanche fonctionner au Lieu, traversant le lac avec une méchante nacelle. Ensuite il gravissait les escarpements du Revers par un sentier qui a pris son nom de celui qui remontait sans doute qu'avec peine. Aujourd'hui on l'appelle encore le Chemin ou le Sentier au Ministre.

Il n'y avait donc qu'un seul pasteur pour toute la Vallée du Lac de Joux jusqu'à l'an… (sans suite).

[6] Mr Bridet dit, dans le VIème tome du Conservateur suisse, que le Pasteur résidait aui Lieu ; il se trompe ; car les anciens registres de Paroisse déposent que le Pasteur habitait à l'Abbayie. C'est plus tard que les pasteurs du Lieui ont résidé au Lieu. -

Précis Historique du Ministère Evangelique de la Paroisse du Lieu

dès le tems de la réformation qui eut lieu en 1532 jusqu'à nos jours.

L'on ne sait rien de bien positif sur le Ministère de l'Eglise du Lieu, durant les ténébres du Papisme. Il y avoit au Lieu, à l'endroit dit sur la Rochette, un temple qui a existé avant la réformation, & qui a été détruit volontairement l'an 1802; On s'est servi des matériaux de cet ancien temple pour la construction du temple neuf qui a été achevé en 1803. Il paroit que c'est en vue de se servir de ces matériaux qu'on a abattu cet ancien temple, qui n'étoit trop petit, peut être, qu'une seule fois l'an, savoir au Sûne. Il y a près du Village du Lieu, au Sud ouest, un endroit dit; Champs des vieux moutiers; ce nom indique qu'il y avoit là autrefois un temple; car le mot de moutiers en Celtique signifie temples, maison de prières. L'on croit que ce fut dans cet emplacement que l'ermite Pontius fondat son hermitage au VIme Siécle, & que l'on bâtit un couvent qui ne subsista que deux ou trois siécles.

A l'époque de la réformation, l'Eglise du Lieu fut annexée à celle de l'Abbaie. Le Pasteur résidoit dans ce dernier endroit* venoit chaque dimanche fonctionner au Lieu, traversant le lac avec une méchante nacelle; Ensuite il gravissoit les escarpements du Revers par un Sentier qui a pris son nom de celui qui le gravissoit, sans doute, qu'avec peine; aujourd'hui on l'appelle encore le chemin ou le Sentier au Ministre.

Il n'y avoit donc qu'un seul Pasteur pour toute la vallée du lac de Joux, jusqu'à Vaux.

* Mrs Bridel dit, dans le VIme tome du Conservateur suisse, que le Pasteur résidoit au Lieu; il se trompe; car les anciens registres de Paroisse déposent que le Pasteur habitoit à l'Abbaie. C'est plus tard que les Pasteurs du Lieu y ont résidé.

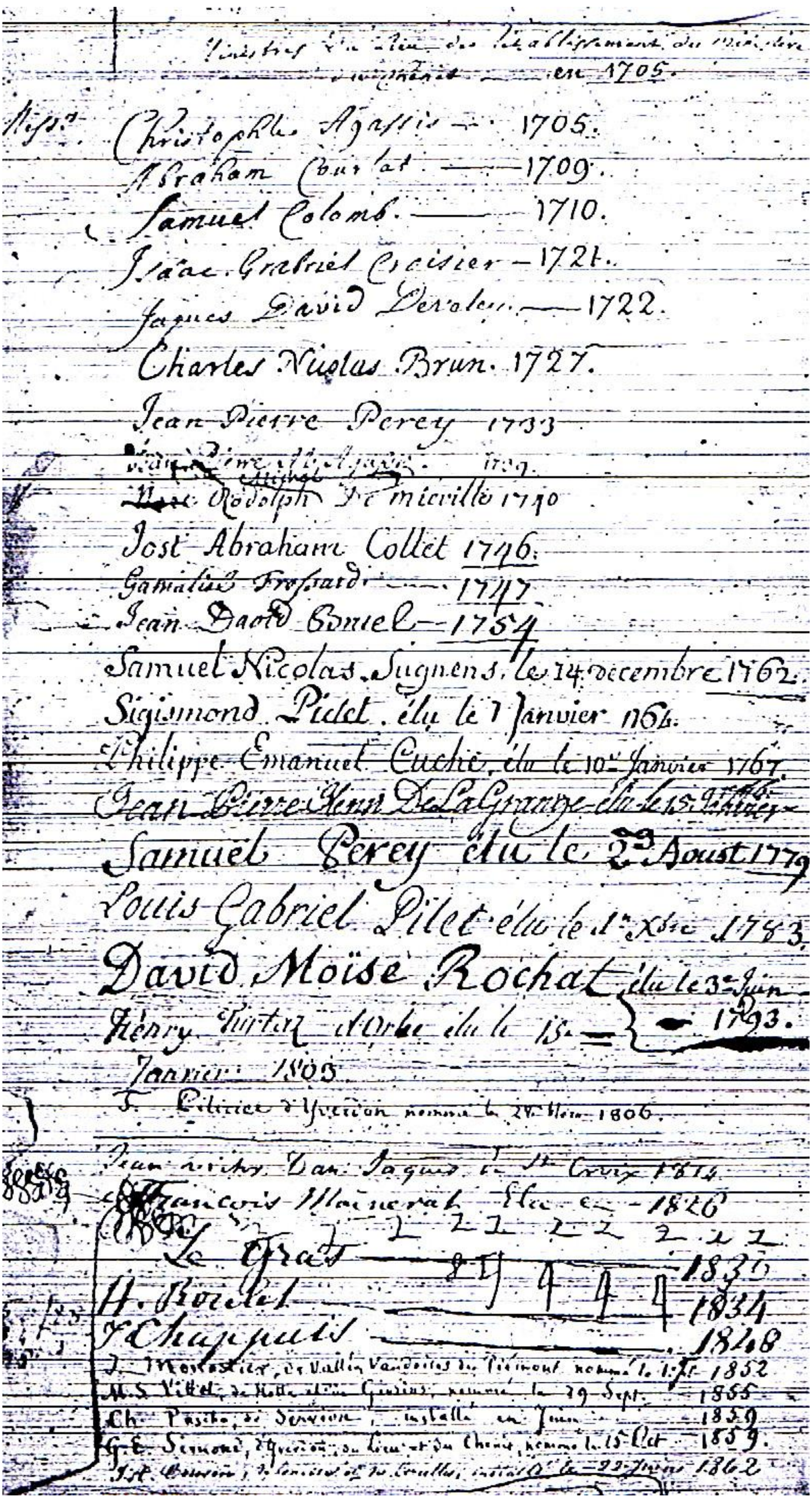

Ministres […] du Ministère […] en 1705.

Christophle Agassiz — 1705.
Abraham Courlat — 1709.
Samuel Colomb — 1710.
Isaac Gabriel Croisier — 1721.
Jaques David Deroley — 1722.
Charles Nicolas Brun. 1727.
Jean Pierre Perey 1733
[illegible] 1739.
[illegible] Rodolph De micville 1740
Jost Abraham Collet 1746.
Gamaliel Frossard — 1747.
Jean David Boniel — 1754
Samuel Nicolas Sugnens, le 14 decembre 1762.
Sigismond Pidet, élu le 7 Janvier 1764.
Philippe Emanuel Cuche, élu le 10e Janvier 1767.
Jean Pierre Henri DeLagrange élu le 15 [illegible]
Samuel Perey élu le 2e Aoust 1779
Louis Gabriel Pilet élu le 1er Xbre 1783.
David Moïse Rochat élu le 3e Juin
Henry Martin d'Orbe élu le 15 — 1793.
Janvier 1805
J. Pilicier d'Yverdon nommé le 24 Nov. 1806.
Jean [illegible] Van Jaques de Ste Croix 1814
François Mainerat Elu [illegible] — 1826
Le Grat — 1830
H. Bordet — 1834
J. Chappuis — 1848
J. Monastier, des Vallées Vaudoises du Piémont nommé le 1er [illegible] 1852
M.S. Villet, de [illegible], nommé le 29 Sept. 1855
Ch. Pasche, de Servion, installé en Juin 1859
G.E. Simond, d'Yverdon, du [illegible] et du Chenit, nommé le 15 Oct. 1859.
J.A. [illegible], de [illegible] et de [illegible], installé le 22 Juin 1862

Une restauration en 1974[7]

Le Lieu est le plus ancien peuplement de la Vallée de Joux. Au Ve siècle Dom Poncet, moine de l'Abbaye de St.-Claude, y édifia un ermitage qui devint un gîte d'étape pour les voyageurs qui s'aventuraient sur le sentier longeant la Vallée de Joux alors entièrement boisée. Autour de cet ermitage se fonda un modeste couvent, puis des colons défrichèrent la région et formèrent un village : Le Lieu de Dom Poncet.

Au XIIe siècle le petit couvent perdit de son importance et finit par disparaître avec le développement d'un autre monastère : l'Abbaye du Lac. Pourtant le Lieu, avec son église St-Théodule, resta pendant tout le Moyen-âge la seule paroisse de la Vallée de Joux. C'est du XVe siècle que nous reste la masse imposante du clocher actuel. A partir de la conquête bernoise et de la Réforme (1536), la Vallée continue à former une seule paroisse mais le pasteur réside à l'Abbaye. Ce n'est que vers 1600 qu'une paroisse se recréera au Lieu, puis plus tard encore au Chenit. Depuis 1598, une autre chapelle a été en service à la Rochettaz (Revers).

Le village avec ses maisons serrées les unes contre les autres a plusieurs fois été la proie du feu. L'incendie de 1691 avait gravement endommagé l'église et détruit les archives. Entre 1798 et 1802, une église nouvelle était bâtie, adossée à l'ancien clocher de pierre. De forme octogonale et de vastes dimensions, elle était bien dans le style des églises réformées de ce temps. Une ancienne gravure nous montre une toiture arrondie couvrant le clocher, dans le style de celui de Mouthe.

Un nouvel incendie ravage le village presque en entier en 1858. L'église n'est pas épargnée mais le village se relève de ses ruines et sur ses murs encore debout on rebâtit l'église actuelle. On donne seulement à la flèche du clocher sa silhouette nouvelle, et pour soulager les murs éprouvés par le feu, on élève des piliers de bois à l'intérieur pour soutenir plafond et charpente. Le haut de ces piliers est camouflé par des arcades de plâtre.

La dédicace a lieu le 16 décembre 1860. En 1908 on place un orgue dans le chœur. En 1924 enfin l'architecte Gillard dirige une restauration partielle dont les éléments principaux sont le plafond et la galerie.

La restauration actuelle.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis lors. De nombreux travaux se sont avérés nécessaires. La commune du Lieu, après avoir recouvert le toit et recrépit l'extérieur, a décidé de passer aux travaux intérieurs. La disposition générale ne subira pas de changements essentiels, mais le plancher sera refait entièrement avec un vide sanitaire. Les boiseries seront nettoyées. On portera un soin

[7] Ce texte comprend plusieurs petites imprécisions historiques. Comme nous ne voulons d'aucune manière jouer les professeurs, nous le laissons tel qu'il est.

particulier à l'isolation du plafond et des fenêtres pour éviter la dispersion de chaleur. La chaire qui est en beau noyer mais trop monumentale, sera conservée sous une forme allégée. La table de communion de pierre sera mise en valeur. Les murs seront recrépis. De manière générale l'église sera plus claire et plus accueillante. Pour compléter cette restauration, la paroisse a pris à sa charge deux postes importants : le chauffage et l'orgue.

Le chauffage

Il est prévu de remplacer les deux gros fourneaux par un chauffage à air chaud pouvant fonctionner au mazout, au gaz ou au bois et muni d'un dispositif insonore et d'un humidificateur incorporé.

L'orgue

L'assemblée de paroisse a décidé de remplacer l'instrument actuel, lourd à l'œil et dont la sonorité manque de vivacité et de variété. Le choix s'est porté sur un instrument de 9 jeux avec 2 claviers et pédalier, caractérisé par des sonorités plus claires et par un toucher plus précis. L'orgue prévu permettra de mieux entrainer le chant d'église et d'exécuter tous les genres de musique classique, romantique ou contemporaine. Fabriqué par la maison Silbermann de Thonon, cet orgue nous reviendra un tiers moins cher à cause des conditions très favorables du change.

27 000 frs. Pour le chauffage, 50 000 frs. Pour l'orgue, cela représente une somme importante. Un tiers de la somme est déjà en réserve. Cependant le comité de restauration s'adresse à vous pour l'aider à faire face à ses dépenses.

Une promenade à l'église du Lieu du 10 septembre 2011

Le panneau explicatif de l'entrée, section des monuments et sites, 2006, permet de lire ceci :

Cet édifice à plan octogonal, d'influence bernoise, s'inscrit dans une courte mais intéressante série de temples vaudois du XVIIIe siècle, qui se poursuit au XIXe siècle à Maracon (1822).

Une première chapelle mentionnée indirectement en 1155[8], citée comme paroissiale en 1416 et sous le vocable de Saint-Théodule en 1453, devait s'élever entre le temple actuel et la cure ; elle fut démolie en 1798. Quant à l'ancienne « Grande Eglise » de la Rochettaz, disparu depuis 1804, elle aurait été édifiée vers 1540 déjà, à l'écart du village. Leur affectation au culte réformé remonte à 1536. La nouvelle église paroissiale s'élève dans le village même.

1798-1802 : construction

1859-1860 : reconstruction après incendie.

1798-1802 : architecte Abraham-Henri Exchaquet ; maçon Jean-Pierre Reymond de Vaulion ; charpentiers Henri Rochat, régent, des Charbonnières, et Henri Burquin, de Vaulion.

1859-1860 : architectes David-Louis Braillard, à Lausanne, et Auguste Samuel (dit Louis) Maget ; maçons François Monod et Joseph Danini ; charpentier Frédéric Wagnon à Lausanne.

Plan octogonal allongé, intégrant sur un pan un clocher d'angle, bâti avec le temple, mais dans la tradition « romane tardive », avec cordons et baies en plein cintre, celles du haut jumelées. Façade sur la rue sobre, d'inspiration néo-classique, percée de deux fenêtres en plein cintre flanquant une porte de même forme, sur impostes ; même type d'encadrement pour la porte du clocher.

Table de communion peut-être de 1798-1802. Chaire de 1860 (?), par le menuisier Auguste Juvet, à Romainmôtier, transformée par la suite. Orgue de 1975, par Xavier Silbermann, à Thonon, avec buffet par Louis Goy, au Brassus.

Vitraux vers 1900, par la manufacture Veuve Beyer et Fils aîné à Besançon (France).

Les trois cloches ont été fondues entre 1858 et 1859 par la fonderie Treboux à Corsier-près-Vevey. En 1993, le bourdon, fêlé, est déposé devant le temple et a été remplacé par une nouvelle cloche coulée par la fonderie H. Ruetschi SA à Aarau.

Restaurations en 1924-1925 (extérieur et intérieur) ; 1957-1958 (clocher) ; 1972-1975 (extérieur et intérieur).

[8] A notre avis situation tout à fait hypothétique

Il s’agit probablement des travaux de restauration extérieure de 192-1925

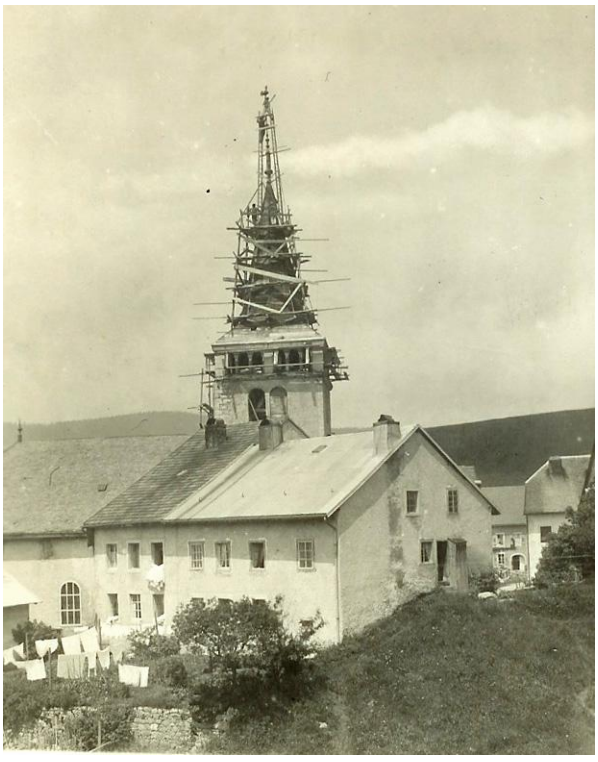

Grande et belle allure par un ciel d’une luminosité parfaite

La cloche fêlée heureusement n'a pas été refondue. On voit encore les coups de mailloche et de ciseau à métal avec lesquels ont a fait sauter les noms des municipaux qui avaient eu l'outrecuidance de laisser cette trace de leur passage. La population, de bleu, n'avait pas apprécié. D'où cette intervention plutôt musclée ! Cette manière de procéder concerna d'autres cloches de la Vallée. Reste à trouver lesquelles, ou laquelle, s'il ne s'agit que d'un deuxième et unique cas similaire.

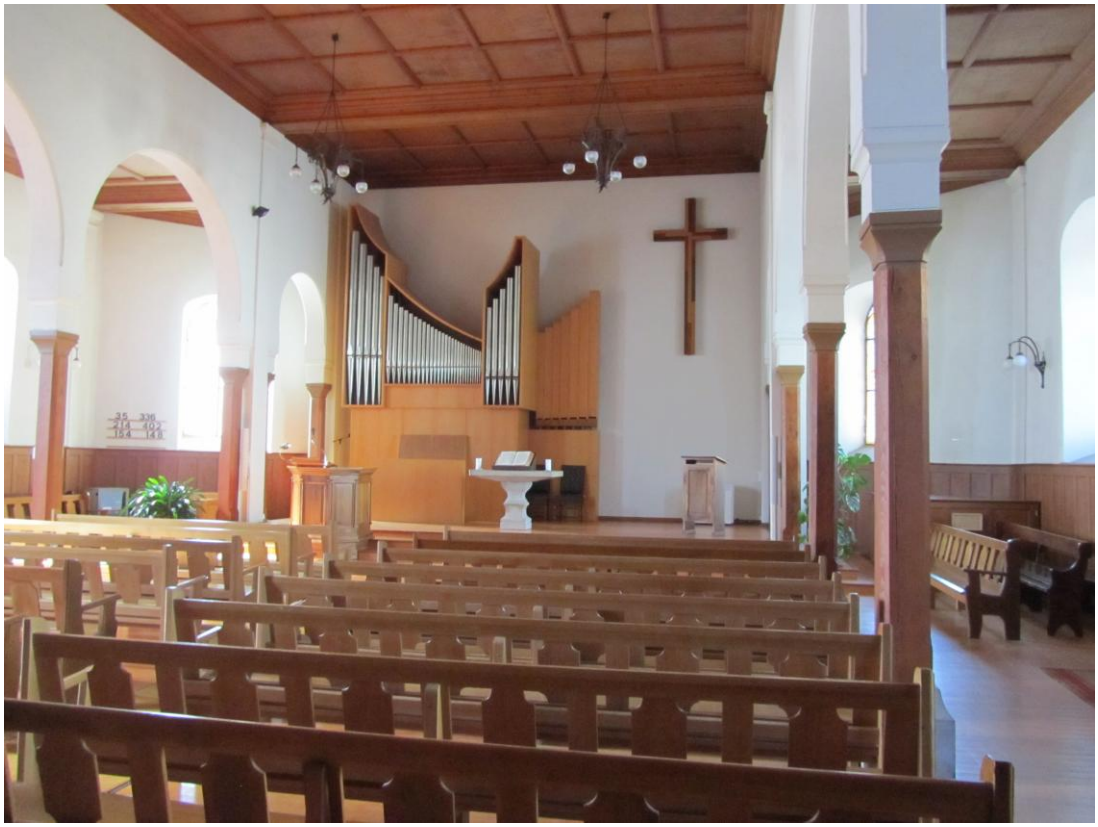

Intérieur du temple du Lieu, encore plus beau et plus chaleureux en photo que dans la simple réalité ! Et surtout n'imaginez pas des voûtes en dur. C'est du toc ! Mais cela néanmoins a de l'allure.

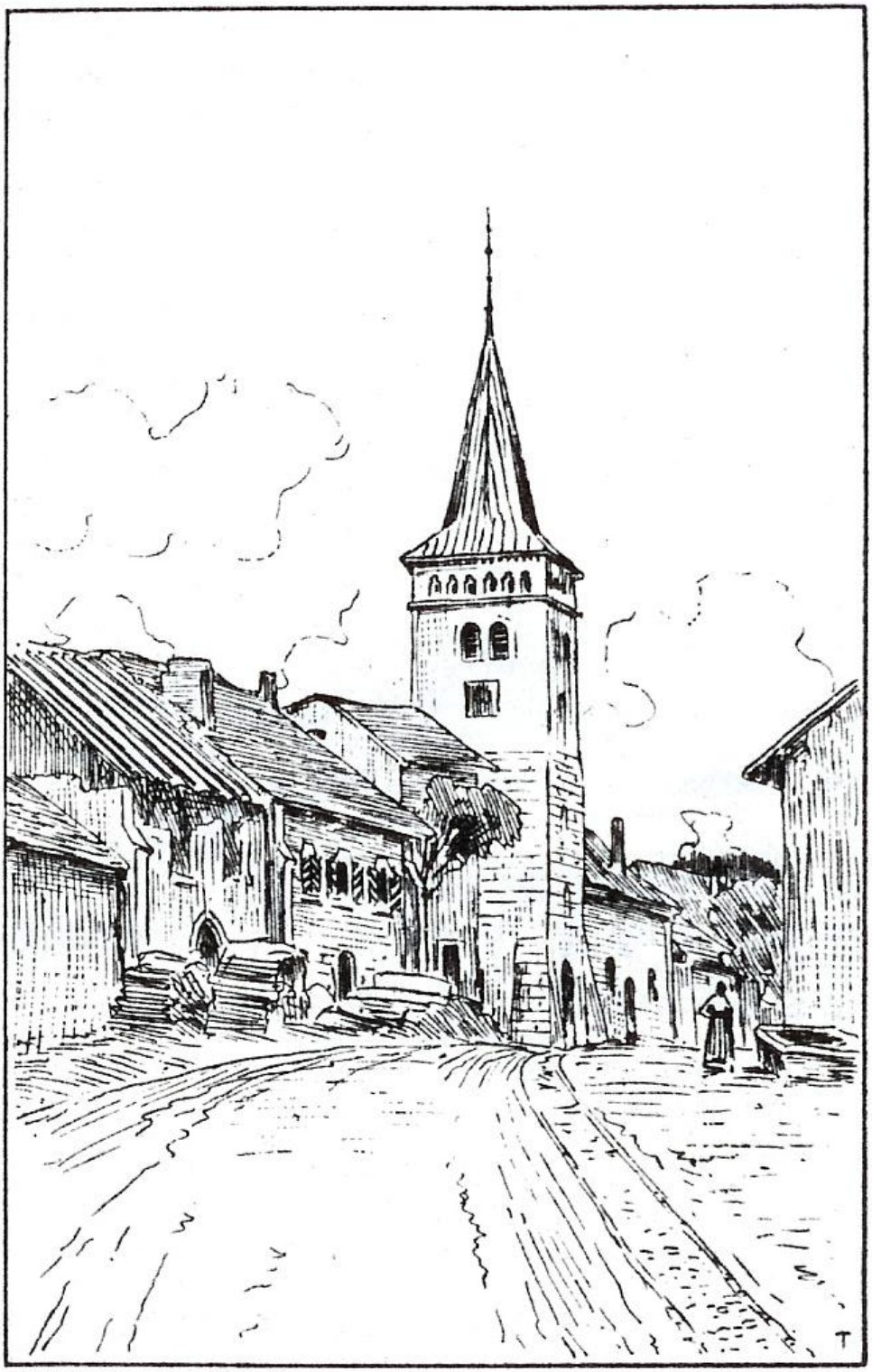

Le Lieu 29 Aout 96.

La chapelle du Séchey

L'histoire de la chapelle du Séchey se confond naturellement quelque peu avec l'histoire des écoles de ce village, puisque, sitôt après sa construction, une classe fut construite dans l'étage inférieur du bâtiment[9].

Une assemblée de village fut convoquée le 29e mars 1762. Elle comprenait tous les chefs de famille et communiers du Séchey et des Viffourches qui y prirent la grande résolution entre tous de bâtir une chapelle pour faire et rendre honneur, louange et gloire à Dieu et père pour l'honneur du hameau.

En premier il convint de trouver des fonds. On se tourna à nouveau vers LL.EE. La supplique fut envoyée en mai 1762 :

Illustres, Hauts, Puissants et Souverains Seigneurs,

Les particuliers du hameau du Séchey, paroisse du Lieu, dans la Vallée du Lac de Joux, vos très fidèles sujets, prennent la liberté de recourir à la charité de vos Excellences pour les prier très humblement de leur accorder quelque secours pour leur aider à bâtir une chambre pour y tenir l'école soit aussi pour y faire la prière.

Les particuliers sont au nombre de 158 en y comprenant les femmes et les enfants.

Ils sont éloignés du village du Lieu où est le temple de la paroisse, et par là même les vieilles gens ne peuvent assister à aucun acte du Service Divin en hiver et le hameau est fort pauvre.

Le hameau est disposé à contribuer par son travail à la bâtisse d'une telle chambre qui lui est si nécessaire, mais il se sent hors d'état de pouvoir fournir à tout.

Par ces raisons, ils osent espérer de la bénéficence de Vos Excellences qu'elles voudront bien, par un effet de leur bonté paternelle, leur accorder quelque subside, d'autant qu'ils ont pour but l'instruction de la jeunesse et les progrès de la religion ; ce qui les engagera a redoubler leurs vœux au Tout Puissant pour la constante prospérité de l'Etat et de tous les Illustres Membres qui le composent[10].

On attendit la réponse avec impatience :

[9] Nous nous sommes plusieurs fois interrogé sur la situation de cette salle d'école. Au-dessus ou au-dessous. Selon les documents et selon aussi notre analyse, nous avons opté pour le rez-de-chaussée.

[10] AHS, K7, sans date. Il s'agit d'un brouillon où nombre de formules de soumission ont été biffées par le rédacteur qui se rendait compte qu'il poussait le bouchon un peu trop loin question de politesse !

Laquelle demeura quelques mois sans avoir réponse ; étant donc venue, elle n'eut pas l'effet que l'on s'y attendoit, n'ayant eu que deux cents florins[11].

Quoique on fut déçu, il convint tout de même de remercier, sachant pertinemment que LL.EE. auraient pu ne rien donner. Et puis aussi que la commune n'en ferait pas autant, peu intéressée par ces velléités d'indépendance.

En conséquence de ce peu de rentrées il fut nécessaire de faire appel à la population du village pour récolter les fonds nécessaires : « *à chacun suivant sa portée* ».

On trouvera plus bas la liste des donateurs et les sommes qu'ils proposèrent. Celle-ci est écourtée du fait de l'état déplorable de ce premier registre mangé d'un bon tiers par un entreposage inadéquat. On découvre avec quelque surprise que beaucoup de donateurs sont généreux et que les sommes qu'ils offrent sont importantes. Faut-il voir ici la preuve que le village, avec l'introduction de l'industrie, de l'horlogerie en particulier, se développe et progresse ? Dans tous les cas il n'y a pas que des pauvres au Séchey à ce moment-là, dont la bourse doit égaler assez facilement celle de la communauté toute entière.

Ainsi donc la construction de la chapelle du Séchey tombe en plein sur l'implantation à marche forcée de l'horlogerie et de la lapidairerie, deux secteurs d'industrie qui vont remplacer peu à peu, semble-t-il, l'ancienne branche de la boissellerie, et même celle de la petite métallurgie. On construit plusieurs maisons avec des ateliers, on forme des apprentis. L'aisance de la population, plus que celle du village lui-même, est certaine.

La construction peut désormais se faire. On en ignore les détails non signalés dans les registres du village. On saura juste que deux habitants de celui-ci, Jean Dépraz et Moïse Meylan, ont été dédommagés pour dommages causés à leurs pièces de terres proches de la chapelle lors des travaux de construction.

Mais cette dernière, où se trouve-t-elle ? Le cadastre de 1814 permet de la situer, ainsi qu'on le découvre à la page suivante.

A droite de la chapelle, no 110, la maison de la commune du Lieu rachetée en 1803 de Moyse Meylan lapidaire pour le prix de 1050 florins. A gauche, légèrement en retrait, la maison de Pierre Moyse Lugrin syndic, no 116.

Si le coût de construction correspond à peu de chose près aux sommes encaissées de Berne et des particuliers, nous nous trouvons avec un montant total d'environ 1433 florins.

[11] AHS, NA1

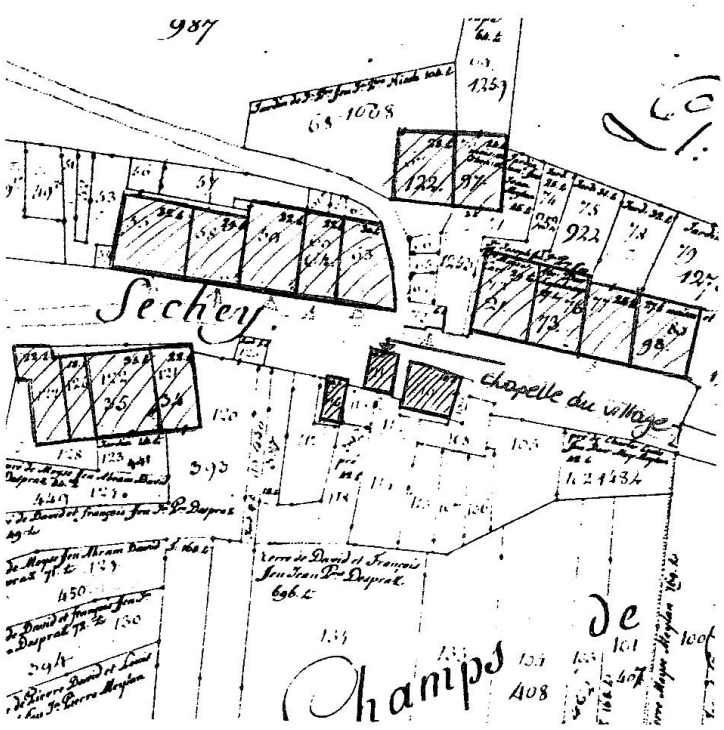

La construction de la chapelle a été achevée en automne 1766. Avant même la fin des travaux, le 17 mai 1766, on avait demandé à la Classe d'Yverdon et Romainmôtier d'en faire la dédicace :

Les sieurs recteurs et chefs de famille de l'hameau du Séchey, paroisse du Lieu, prennent la liberté de représenter très respectueusement à Messieurs les Révérends Pasteurs de la Vénérable Classe d'Yverdon & Romainmôtier, qu'ayanat fait construire une chapelle avec la permission de Leurs Excellences, ils supplient ardemment la Vénérable Classe qu'il lui plaise de consentir à ce que Monsieur Pictet, leur Pasteur, en fasse la dédicace. Cette faveur les engagera à se répandre en vœux en faveur de Messieurs les Pasteurs de la Vénérable Classe dont ils ont l'honneur d'être les très humbles et très obéissants serviteurs. Au nom de tous, ce 19e mai 1766 :

D. Dépraz, recteur *D S Meylan, recteur* *S L Meylan secrétaire*

La réponse fut brève et significative :

La Classe ne connoissant point de chapelle dans le hameau du Séchey, ne peut acquiescer au contenu de cette requête. Atteste, à Romainmôtier ce 21 mai 1766.

Ce refus magistral d'entrer en matière pour une dédicace possible, montre l'ambiance de l'époque et n'honore naturellement pas la Classe d'Yverdon très imbue de son importance et de son rôle, et que l'enthousiasme et la foi du menu peuple ne concerne que très peu. Les préceptes de base du christianisme sont à mille lieues de cette machine ecclésiastique sans âme et dévoreuse du menu fretin.

Les gens du Séchey, puisqu'il en est ainsi, resteront entr'eux et ne s'en porteront pas plus mal ! la dédicace eut par conséquent lieu hors de toute présence officielle le 23e 9bre 1766. Elle fut simplement faite par le sieur Salomon Meylan, régent du village, et cela devant tous les habitants rassemblés pour la cérémonie, dans la chapelle elle-même on peut le supposer. On y rendit entr'autres manifestations grâce à Dieu des faveurs dont il avait comblé ses fidèles.

A ce sujet le secrétaire avait put écrire dans son registre (en orthographe d'époque):

La batier soit chapelle Etant achevée de batir la meaux sassembla pour en faire la visite et après pour prendre le jour pour faire la dedicace de la chapelle. Le Jour fut marquer pour le Dimanche le 23e (éventuellement 25) 9bre 1766. Laquelle a Eté faite par le Sieur Salomon Meyland Regent du Sechey, ou tous les gens de la meaux cy assemblères & ont rendu graces a Dieu des faveur dont ils les à comblez.

Le Gran Dieu des Cieux & de la terre qui nous a mis… pour bâtir cette Edifice pour le prier pour… lui rendre dhonneur… la Gloire qui lui… de la grâce de le faire Amen.

… donnés a moi secretaire sous… on voit cy devant la Batice… generations qui viendrons… a été Batie ce que le …[13]

Nous touchons là à une étape vraiment mémorable de la vie de ce village. Cet épisode mérite véritablement d'être fixé dans le marbre. Ce que nous tentons de faire au terme de ce chapitre en reproduisant tout d'abord les originaux tels qu'ils nous sont parvenus, c'est-à-dire amputés d'une moitié du fait d'une conservation empirique des documents[14], et secondement, afin de faciliter la tâche du lecteur, les transcriptions.

Une question se pose maintenant à laquelle nous allons tenter de répondre en poursuivrant nos investigations dans les vieux papiers du hameau. En quoi consistait exactement cette chapelle ? Nous n'en avons aucune représentation

[12] Pour les deux notes, AHS, K8

[13] AHS, NA1

[14] Documents qui, plutôt que de recevoir le baptême du feu, en parallèle avec des milliers d'autres, reçurent celui de l'eau !

graphique. D'après ce que l'on pourra lire au fil des pages, il semble que l'on trouve la chapelle à l'étage du nouveau bâtiment et l'école au rez-de-chaussée. Chose prouvée par l'enquête Schapfer de 1799 où il est indiqué que cette chapelle a besoin de réparations et qu'il y a au-dessous une chambre d'école.

Dès la construction de la chapelle, il semble que l'on adopte un nouveau système administratif. Ainsi trouvons-nous dès lors une comptabilité propre au village du Séchey où n'interviennent jamais les frais liés à l'entretien du dit bâtiment, et une comptabilité séparée pour l'indivision Séchey-Viffourches. C'est de celle-ci que nous tirerons l'essentiel des renseignements qui suivent.

On voit par exemple que la salle d'école n'est pas utilisée. Elle est plutôt louée, en 1768, par Suzanne Nicole et pour le prix de 5 florins. On retrouve cette même Suzanne Nicole encore dans les locaux en 1777.

La chapelle n'est-elle pas encore entièrement terminée en 1769, qui nécessite 3 milliers d'encelles. Mais ne serait-ce pas déjà plutôt une réparation importante ?

La cheminée quant à elle aurait été mal construite. On la refait. Sable et trois chars de palets. Cette réparations coûte 52 florins 6 sols. Pour la payer on fait une « égance » sur chaque particulier « par force de bien », soit par hivernage des bêtes, de sorte qu'il en advint à l'hameau du Séchey 51/11/12, et à celui des Viffourches 10/4/.

Cette petite répartition permet donc de constater au passage qu'il y a cinq fois plus de bêtes au Séchey qu'il n'y en a aux maisons foraines des Viffourches.

La situation d'une chambre d'école louée au village alors même que l'on dispose de locaux en apparence aptes à en recevoir une, est prouvée en 1777. A cette date on voit le régent Salomon Meylan fournir la chambre pour faire l'école chez lui. Et cela coûte au village la somme de 3/9/.

On sait par les archives du hameau des Charbonnières qu'une nouvelle cloche fut fondue en 1780 pour le village du Séchey. Le maître-fondeur en est Pierre Dreffet de Vevey. La fonte a lieu aux Essertays, entre le Lieu et le Séchey, où l'on vit cette année-là une quadruple fonte de cloches. D'abord deux pour l'église du Lieu, payées naturellement par la commune, puis deux autres pour les Charbonnières et le Séchey. La première d'un poids de 400 livres, et la seconde de 200 livres. Les comptes témoignant de cette troisième puis quatrième coulée, figurent dans les archives du village des Charbonnières.

Pour le village du Séchey, il n'y a aucun détail sur les travaux de fonte. On trouve juste une allusion au coût total :

Les recteurs Jean Pierre Despraz et Abram Meylan du Crêt doivent apporter quitte de tout ce qu'il a pu coûter pour la fonte de la cloche, tous frais et ses vacations sans exception, à la réserve du métal que la commune a fourni. Les

frais vacances et fournitures montent à ce sujet comme on le peut voir à leurs comptes qu'ils ont payé 393 fl. 9/11[15].

Chose curieuse, on ne signale pas qu'on a réutilisé l'ancienne cloche pour cette nouvelle coulée. Mais cela ne fait pratiquement aucun doute, puisqu'alors on n'était jamais attaché aux choses du passé et que tout ce qui pouvait diminuer des dépenses était bon à prendre.

Inscription mise sur la cloche du collège du Séchey

PIERRE DREFFET FONDEUR A VEVEY MA FAIT POUR LHONORABLE HAMEAU DU SECHEY 1780.

Le prix de la cloche du Séchey en sera de six crutz la livre qu'elle pèsera au sortir du moule. Si la cloche du village des Charbonnières était destinée à sa propre chapelle, celle du Séchey devait l'être aussi.

Beaucoup de temps se passe maintenant sans qu'on l'on ait de nouveaux renseignements précis et intéressants sur la dite bâtisse. Les registres manquent tout simplement. Ils ne reprennent qu'au début du XIXe siècle.

En 1811, grand différend avec ceux des Viffourches. Ceux-ci se refusent, on ne sait sous quel prétexte, de payer leur quote-part concernant l'entretien de la chapelle. La difficulté est aplanie par la Justice de Paix du Cercle du Pont le 22 avril 1811 qui donne raison au Séchey.

En 1812, la retraite a été échue au régent Cart pour la somme de 23 batz.

En 1813, le même, et pour une fonction identique, touchera 5 florins 10 batz 6 rapes.

Cette même année on commande des bancs pour la chapelle. On met une nouvelle corde à la cloche. On refacture le péclet de la porte du bâtiment. On refait la table où l'on remet deux traversières à la dite.

En 1814 le régent Cart sonne toujours la retraite et engraisse la cloche.

Il est quasiment certain qu'à ce moment-là, et même depuis longtemps déjà, l'étage inférieur de la chapelle soit désormais occupé par la classe d'école. Abraham Meylan y refait le montant de pierre de taille de la fenêtre et reblanchit la chambre, tandis qu'en haut la chapelle nécessite deux nouvelles fenêtres et neuf carreaux de verre neuf.

Trou documentaire jusqu'en 1825 où la chapelle, cette fois-ci, nécessite de solides réparations, avec notamment l'achat de :

6 milliers de clavins à 18 batz le millier
cinq cents clous laterets
quatre cents clous de 10 L. le mille
cent clous de plancher

[15] AHS, NA2

sept cents clavins achetés des frères Dépraz (ou Despraz)
des clous de Fredery Meylan lapidaire
idem, du même, des clous pour refaire les bancs
cinq livres de crosses à 3 batz la livre
du fer blanc pour le clocher.
Le tout coûte au village 22/8/5.

Nous avons ici pour la première fois, selon nos lectures, la certitude que la chapelle possédait un clocher où logeait assurément la cloche du village depuis les débuts.

Pour cette grosse réparation, la chapelle a nécessité quantité de bois que l'on abattra, pour l'essentiel, à la Combe et à la Biolettaz. Les gens du village, comme de juste, se chargeront de le façonner et de le charrier sur le chantier. Qu'utilise-t-on en fait de bois ouvragés ? Des planches, des feuilles, des lambris, des encelles, mais aussi probablement des ais, des boudrons, des liteaux et autres bricoles.

Henri Burquin des Charbonnières, charpentier-menuisier, est le maître d'œuvre. Celui-ci teint en rouge le clocher ou plutôt son réverbère. On achète deux échelles, probablement selon les directives de l'instance supérieure concernant la lutte contre les incendies. On a dépendu la cloche, puis, le clocher réparé, on l'a rependue. On a réparé la serrure d'entrée, on a fait des crochets pour les échelles, probablement placées à l'extérieur et protégées par les avant-toits. On a arrangé la portette du fourneau, preuve d'un chauffage que l'on suppose valable.

La clouterie désignée plus haut, provient naturellement pour l'essentiel de Vallorbe. La cloche s'engraisse à l'huile d'olive.

On remarquera ici qu'il n'est pas question d'une horloge. Il faudra attendre plus d'un demi-siècle encore pour en posséder une.

En 1826 on rélargit la chambre d'école. On refait le plancher, on transporte une paroi, on refait des bancs, on répare le mur, les charpentiers et les maçons viennent des Charbonnières. On refait des fenêtres, on répare la porte. La pierre de taille en toutes occasions, et comme il se doit, provient de Vaulion qui possède les meilleures carrières d'une part et les meilleurs tailleurs d'autre part. On remet « un poutre », on refait des tablettes de fenêtres. Et la réparation coûte globalement 150 florins.

De nouvelles réparations ont lieu en 1829 suite aux réclamations du pasteur. On fait néanmoins cette fois-ci dans le petit. On rétablit les tuyaux du fourneau – ça fume souvent et beaucoup dans les classes d'école d'autrefois -, on blanchit les murs de la dite chambre, l'on transporte la porte d'entrée de l'école en dehors, sur le même front du côté de bise. Que cela vous glace bien au cœur de l'hiver !

En 1830, nouvelles difficultés au sujet des frais résultants de l'entretien de la chapelle avec ceux ces Viffourches. Le pasteur se fera grand conciliateur :

Du 1er 9bre 1830.La délibération a eu lieu comme suit. Les chefs de famille du hameau du Séchey & les chefs de famille des maisons des Viffourches assemblés par due convocation de son recteur le sieur Joseph Meylan, tellement que Monsieur le Pasteur de la paroisse de la commune du Lieu s'est présenté dans cette assemblée et à fait lecture d'une lettre adressée à lui-même par Messieurs M. S. les membres du Conseil Académique à Lausanne concernant la difficulté qui règne actuellement entre le hameau du Séchey & Viffourches pour ce qui regarde la chapelle & ma & maison d'école. Lequel M. S. le Pasteur a fait son possible dans cette assemblée pour conseiller les parties, lequel il a réussi. En considération, tous les membres convoqués ont résolu et consenti aux constructions et réparations qui se devront faire annuellement concernant la chapelle et maison d'école, ainsi que le logement de M. S. le régent du dit hameau. Les réparations des frais se devront faire par tête et non par chefs de maison ainsi que tous ceux qui ont droit à la maison d'école et chapelle résidant dans l'endroit, seulement les ressortissants n'y devront point de rétribution que lorsqu'ils reprendront domicile dans le hameau du Séchey et Viffourches.

Fait et passé en dite assemblée de ce jour en présence de M. S. notre pasteur Le Gras.

Atteste Lugrin, secrétaire *Le Gras, pasteur*

Anticipons. En 1833 le régent loge toujours chez l'habitant. Il est donc à supposer qu'il n'y eut jamais place en dessous de la chapelle conjointement pour une classe d'école et pour un logement pour le régent. Est-ce la raison pour laquelle soudain on songe à la construction d'un nouveau collège ou plutôt qu'on souhaite ragrandir l'actuel ?

Cette construction se fera cette année-là. Les travaux sont importants, qui vont finalement complètement transformer l'antique et modeste chapelle en une maison d'école d'assez vastes dimensions.

Nous pouvons considérer que la chapelle termine son histoire ici et que les éléments divers concernant ce lieu de culte pourront aisément désormais figurer dans le chapitre consacré à l'école.

Documents

Le 29e Marts 1762

Se Sonconstitue tous les chefs de famille et communiers
du sechey & zittourche se sons assemblez ons prits la
Resolution entres tous pour Batir une chappelle pour
faire & rendre honneur, Louange, & Gloire a notre
Dieu & pere et pour Lhonneur de Lameaux, pour comencer
ils ons prix la resolution de faire une Supplique pour
envoyer a leur EE: LL nos souverain Seigneur, pour
implorer leur secour pour avoir quelque argent pour
Saider pour Batir, ce qui fut Executer au Moy de M[illegible]
apres dite datte laquelle de meura quelque Mois s[illegible]
avoir reponce, Etan done venue [illegible] pas lefet que
lon cij atendoit, Nayant
Lequel nous remerci
Seigneurs et fai
Souvenir quils

Le 28e J
Communi
Coeur
Bati
tou
o

David Moyse Meylan	61	
Le Sr David Meylan	29	4
...lan & son frere	56	4
...frere	66	
	39	
...freres	73	
	23	
	18	8
	62	
	7	6
	50	8
	9	
		8
		9

Somme d'autre page – 1248 ff 2

Jean fre Meylan des viffourche	66	3
Abram Samuel Meylan	63	3
Pierre Abram Depraz	38	
Livré pour largent de leur E.E. qui avoit été preter une année & quelque mois pour linteret	12	6
Livré a Jean Depraz pour le domage qui dit lui etre pour la Chappelle a son clos la Joignan suivan se que lon a convenut	1	
Livré a fre Moyse Meylan pour son jardin joignant la Chappelle qui dit lui etre en domage convenut	3	9

Le 20 9bre 1760

La batisse de Chapelle Etant achevée ce batir la mieux se Sembla pour en faire la visite et apres pour prendre le Jour pour faire la dédicace de la chapelle le Jour fut marqué pour le Dimanche le 23 9bre 1760 laquelle a Etée faite par le Sieur ... Regent du Lecken, ou tous les gens de la Mesure y Etoient assemblées & ont rendu graces a Dieu des faveur dont ils les à comblez

Le Grand Dieu des cieux et de la terre qui nous a mis ... sous la paix pour ... honneur la gloire qui lui ... de les faire Amen.

moi secretaire ... cy devan la batisse ... qui viendrons ... de quelle

Notes sur la chapelle du Séchey - tirées de NA 1 des AHS.

Note: ce livre de procès-verbaux et de comptes est dans un état lamentable, avec la bonne moitié des pages rongées par l'humidité. Néanmoins on peut y lire:

Le 29e Marts 1762

Se constitue tous les chefs de famille et communier du sechey & Viffourche se sons assemblez ons prits la Resolution entres tous pour Batir une chappelle pour faire & rendre honneur, Louange, & Gloire a notre Dieu & pere et pour Lhonneur de Lameau, pour commencé ils ons prix la resolution de faire une supplique pour envoyer a leur EE:LL nos souverain Seigneur, pour implorer leur secour pour avoir quelque argent pour saider pour Batir, ce qui fut Executer au Moy de Mais apres dite dacte laquelle demeura quelque mois sans avoir reponce, Etant donc venue elle neut pas léfet que lon cy atendoit, nayant eu que deux cens florins. Lequel nous remercions... Seigneurs et faisons des...
Souvenir quils ont

Le 28e Jeanvier
Communier
Coeur
Batir
tous
qu
pour payer sur chaques particulier a chacun suivan sa portée, comme il et enregistrez cy apres

	fl.
Premierement	
Ce que lon a ressu de LL:EE	200
Le Sr. Salomon Meylan	105
Le Sr Jean Depraz	105
Jean Jaques Lugrin	105
Abram David Lonchamps & son frere	91/6
David Moyse Meylan	61
Le Sr. David Meylan	29/4
Abram David Loui Meylan & son frere	56/4
Meylan & son frere	66
	39
	73
	23
	18/8
	62
	7/6
	60/8
	39
	60/8
	.7/6
	.../2
some dautre page	1240/2
Jean Pre Meylan des Viffourche	66/3
Abram Samuel Meylan	65/3
Pierre Abram Depraz	38
Livré pour largens de leur EE qui avoit été preter une année & quelque mois pour linteret	12/6

Livré à Jean Depraz pour le domage qui dit lui être pour la chappelle a son clos la joignan suivan se que lon & convenut 1

Livré à Pre Moyse Meylan pour son jardin Joignant la chappelle qui dit lui étre en domage convenut 3/9

Restant de la page illisible.

Le 20e 9bre 1766

La batice soit chapelle Etant achevée de batir lameaux sassembla pour en faire la visite et apres pour prendre le jour pour faire la dédicace de la chapelle le Jour fut marquer pour le Dimanche le 23e 9bre 1766 Laquelle a Eté faite par le sieur Salomon Meyland Regent du Sechey, ou tous les gens de lameaux cy assembléres & onts rendu graces a Dieu des faveur dont ils les à Comblez

Le Gran Dieu des Cieux & de la terre qui nous a mis... pour batir cette Edifice pour le pier pour... lui rendre dhonneur ... la Gloire qui lui... de la grace de le faire Amen.

... donnés a moi secretaire sous ... on le voit cy devan la Batice... generations qui viendrons... a été Batie ce quele...

Note:restant illisible

Refus de faire la dédicace de la chapelle du hameau du Séchey.
AHS K 8 - 1766.-

Les Sieurs Recteurs est chefs de famille de l'hameau du Sechey Paroisse du Lieu, Prennent la liberté de representer très respectueusement a Messieurs les Reverens Pasteurs de la Venerable Classe d'Yverdon & Romainmotier, qu'ayant fait construire une Chapelle avec la permission de Leurs Excellences, Ils supplient ardemment la venerable Classe qu'il lui plaise de consentir a ce que Monsieur Pictet leur Pasteur en fasse la dédicace cette faveur les engagera a se repandre en voeux en faveur de Messieurs les Pasteurs de la venerable classe dont ils ont l'honneur d'étre les très humbles & obeissants serviteurs au nom de tous ce 19me May 1766.

D Dpraz recteur D S Meylan recteur
S L Meylan secretaire

Réponse: La Classe ne connoissant point de Chapelle dans le Hameau du Sechey, ne peut acquiescer au contenu de cette requête. Atteste a Romtier ce 21 May 1766

Chatelanati (?) actionnaire (?)
de la Classe.

Frais entraînés par la réparation de la vieille cloche (AHC, AA2

1779 - Livrances -

* Le 4 mai, pour avoir repandu et raffermi la cloche et au maréchal pour avoir raccommodé la chaînette pour le tout 1/10/6

En fait c'est tout ce que l'on trouve concernant l'ancienne cloche. On va casser celle-ci, d'où la nécessité d'en couler une neuve, ce qui va constituer une véritable aventure que l'on suivra pas à pas grâce aux mêmes comptes.

1780 - Receües -

* Qu'ils ont reçu (les recteurs) la vieille cloche des Charbonnières pesant 148 L. à 9 batz la livre, fait 333/./.
* Retireront du hameau du Séchay pour 7 l. 1/2 que leur cloche pèse de plus que le tiers des 2 tiers de la nôtre, suivant le convenant du 5e 7bre 1780, à 9 batz la livre, fait 16/10/66
* Plus qu'ils doivent bonifier sur la paie du maître fondeur pour décharger la paice (?) de celle des Charbonnières suivant le convenant ci-dessus 33/9/.

Convenant que voici (AHC, 5)

Moy soussigne Pierre Teffet Maitre fondeur de Copet residant a Vevey ai promis et suit engagé aux honnorable hamaux des Charbonieres Et Sahay de leur faire Et moulé deux cloche - Lune danviron deux cent et Lautre danviron quatre cent en me fournisant tout materiau sur place proche la fonderiece qui Est au haut des Eserte et en promet la mintenance deux annee des ce jourd'huy, Et par contre Lesdits deux hamaux me paieront entre cy Et deux annee six crutzes pour chaque livre quelle peseront en sortant des moules pour ce ai signe aux Char bonieres ce 5 7 bre 1780

Brouillon de l'acte, aucune signature.

Inscription sur la première cloche de l'église des Charbonnières:

"PIERRE DREFFET FONDEUR A VEVEY MA FAIT POUR L'HONNORABLE HAMEAU DES CHARBONNIERES 1780"

* Retirera de l'honnorable hameau du Séchey pour ce qu'ils ont redu sur les matériaux et vaquances faites pour la fonte des cloches suivant le compte 157/3/5

1780 - Livrances -

* Pour un express envoyé au Lieu auprès des gouverneurs pour ramener le poids pour peser les cloches du Séchay et Charbonnières ./4/6
* Le 7 8bre, dépence aux Charbonnières avec les sieurs Jaques Elie Rochat, Abram David Rochat et le maréchal & le recteur ayant fait la pache pour ferrer la cloche, savoir 5/./.
* Le 10e dudit, aux sieurs recteurs ayant été au Séchay peser leur cloche, pour ce ./6/.

* Pour avoir mené le joug de la cloche au pont pour le ferrer ./6/.
* Au sieur recteur le 30 8bre faire venir le maréchal pour ferrer la cloche, ayant apporter une charge de ferrure, pour le tout ./6/.
* Il sort du à Monsieur Dreffet pour la fonte de la cloche, 186 l. 5. Il faut diminuer les 2 tiers de 71 L. 9 pour notre part du métal a lui remis , reste à lui payer ce a pour au dit 138 L. 7 sols, le dit article 138/7/.
* Au sieur recteur, pour une corde pour la cloche, savoir 2/./.
* Au sieur Moyse Rochat, maître maréchal, pour 114 livres de fer pour ferrer la cloche, a 3 batz ½ la livre, fait 100/3/.
* Au recteur pour avoir été au Pont faire à faire les Chves (?) pour le batonier de la cloche ./6/.
* Au sieur Pierre Abram Rochat recteur pour six livres de fer à 6 crutz fait 2/3/.
* Le 5 9bre, pour avoir redépandu la cloche retourné le tourillion et la rependre, pour journée à Louis Rochat recteur 1/./.
* Au sieur Jaques David Rochat menuisier étant avec lui, pour ce faire 1/./.
* Au sieur Jaques Elie de même pour même fait 1/./.
* Au sieur Jaques David Rochat pour le joug (?) de la cloche, tant pour le prix d'acquis, voiture et façon 11/./.
* A Abram David Rochat charpentier pour une journée pour s'aider à ferrer la cloche ou poser la ferrure 2/./.
* Payer au sieur cordonnier du Pont pour faire la courroie du battant de la cloche et une boucle au maréchal pour ce fait 2/6/.

Autre compte des dits recteurs pour ce qui concerne la fonte de la cloche et métal acheté, sans y comprendre 610 L. que l'on a recu de la commune tant pour l'hameau des Charbonnières que pour l'hameau du Séchay qui reste

Livrances

* Le 2 7bre 1780, les députés du Séchay et Charbonnières ont fait pache avec le sieur Dreffet, maître fondeur, dépenses chez Samuel Golay cabaretier, fait 11/./.
* Le 5, dépense avec ceux du Séchay en faisant le convenant pour payer le maître fondeur 6/4/6
* Le 28 7bre, dépense après la fonte de la cloche avec le maître fondeur, les hameaux 12/./.
* Le 6 7bre, journée au sieur David Nehémie Rochat, David fils de feu Pierre Rochat maréchal, Pierre Paingolet, David Moyse Rochat tisserand, tant pour refaire le couvert que pour hacher du bois, à chacun 2 L., fait pour les quatre 8/./.
* Le 8 du dit aux sieurs Louis Rochat recteur, Samuel fils d'Abram Rochat charon, David feu Pierre Rochat maréchal, pour hacher du bois, pour les 3 6/./.
* Le mêmejour au sieur justicier Pierre Abram Rochat, avec son char et cheval, mené du sable dès les Cretets et dès les Esserts, et mené des carreaux de la fonderie au Séchay pour les sécher 3/./.
* A David Néhémie Rochat pour une arche de sable ./ /
* A Abraham Isaac Rochat maréchal pour une bosse soit un demi char de charbon mené au fondeur 5/ /

* Au justicier Pierre Abram Rochat pour avoir mené le dit charbon & mené dès la Biolettaz du bument de cheval, pour le tout / /
* Au sieur recteur Louis pour ce faire et s'aider 1/ /
* Le 15e 7bre pour quatre livres de suif a 4 batz la livre / /
* Du 19 7bre, pour six livres de Rite (?) à 5 batz 1 sol la livre, fait 8/./.
* Les 21 & 23, pour 2 sacs de charbon a Abram Isaac Rochat maréchal y compris un pris au Pont 3/./.
* Au sieur recteur pour les avoir portés à la fonderie /6/.
* Le 23, journée au fils du dit recteur pour hacher du bois 1/6/.
* A David feu Pierre Rochat une journée pour même fait, le dit jour 2/./.
* Le 27 au dit David Rochat pour une autre journée 2/./.
* Au fils du recteur une pour même fait 1/6/.
* Le même jour aux sieurs Jaques Elie Rochat & Louis Rochat recteur et 1/2 journée le lendemain, acheté du cuivre, pour les deux 4/./.
* Le même jour au fondeur une chandelle pour frotter les moules ./2/3
* Le 28e dudit, pour voiture pour amener les cloches et autre marchandise dès la fonderie 1/./.
* Pour cuivre et étain acheté tant à l'Abbaye que au Pont par lesieur Jaques Elie Rochat & le recteur suivant le compte qui en ont rendu, montant a 83/1/6
* Plus la cloche des Charbonnières pesant 148 L. à 9 batz la livre fait 333/./.
* Du sieur Jean Pierre Aubert six livres ½ d'étain à 9 batz la livre, fait 14/7/6
* Plus 4 livres ½ chez le sieur Siméon Reymond au même prix 10/1/6
* Plus 9 livres de cuivre tant à la Frasse que Au Crêt à 8 batz ½ la livre, fait 19/1/6
* Au sieur Samuel Golay pour avoir mené la cloche à la fonderie et aller quérir le métal au Lieu 1/3/.
* Plus pour une seille de charbon prise au Pont, y compris le poids ./9/.
* Pour 3 pots et ½ de vins que Louis Rochat porta au fondeur le jour de la fonderie 4/4/6
* A Abram Isaac Rochat maréchal pour avoir fait les barres du moule des cloches ./6/
* Livré au sieur Samuel Golay pour dépenses faites le 28 7bre vers la fonderie 9/4/.
* Le 31 8bre les ouvriers qui ont pendu la cloche ont dépensé chez le dit Golay 14/9/.

Notons encore une dépense de 3 L. 1 faite au cabaret du Lieu le 28 7bre 1780 après la fonte de la cloche. Fondre deux cloches le même jour, celle des Charbonnières et celle du Séchey, deux cloches qui seront encore en fonction plus de deux siècles plus tard, cela peut s'arroser!

La fonte de cloches, c'est toute une aventure. On pourra découvrir tous les détails d'une telle opération dans un texte du professeur Piguet qui figurera dans la partie documents de cette étude. Il s'agissait alors de la fonte de deux cloches pour l'église du Lieu. L'opération se fit un mois environ avant la fonte de nos deux cloches de village, à la même place, que bien entendu l'on profita pour réutiliser.

Le Séchey en quelques promenades de la fin mars de 2010

Dans les combles du collège du Séchey, avec vue en direction du Lieu

Monter regarder et photographier la cloche relève d'un exercice très périlleux !

La cloche du Séchey coulée en 1780 par Pierre Dreffet de Vevey. On y lit sur la partie extérieure côté vent : PIERRE DREFFET FONDEUR A VEVEY MA FAIT POUR LHONORABLE HAMEAU DU SECHEY. Le coulage de cette cloche en compagnie de celle des Charbonnières aux Essertays est toute une aventure.

Photo Auguste Reymond, agrandissement de l'arrière-fonds de l'une des trois photos de l'incendie du village du Lieu de juillet 1858. Le clocheton de l'école est encore parfaitement visible.

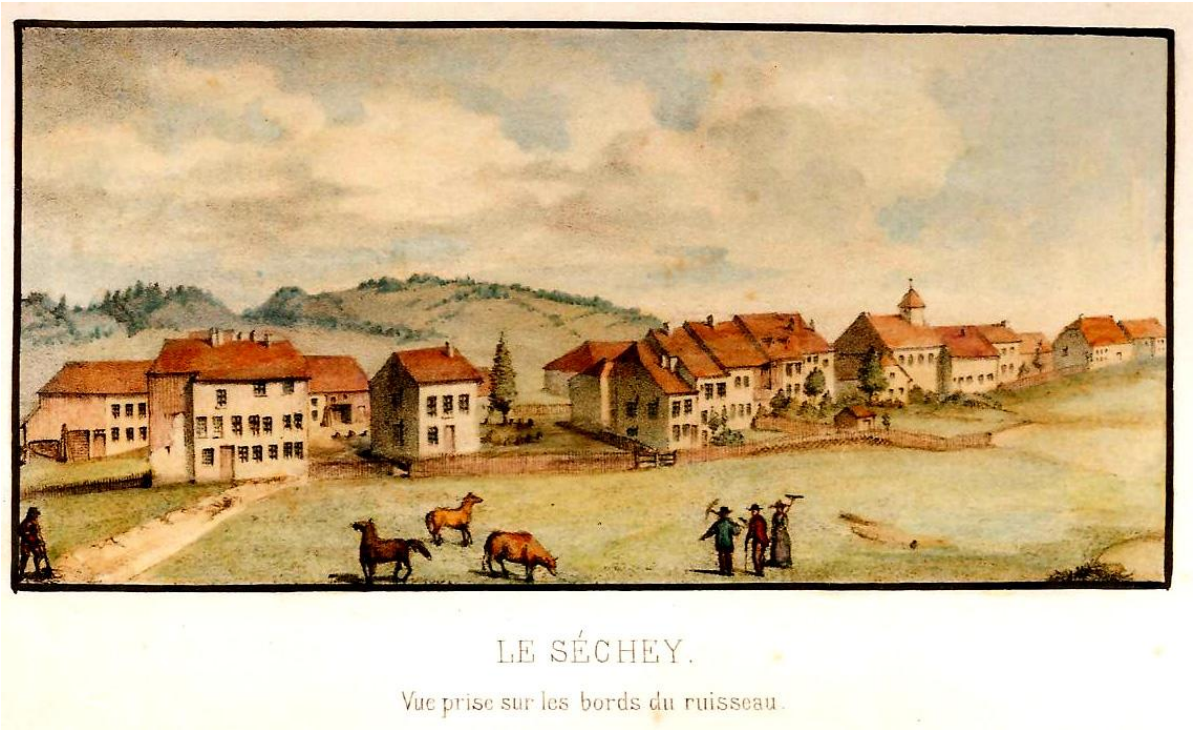

Six ans plus tôt, 1852, gravure de Devicque. L'école et son clocheton apparaissent ici dans toute leur splendeur. Il faut considérer que la chapelle d'origine, transformée en 1833, était plus modeste dont nous n'avons aucune image.

«Le Petit Village», c'est-à-dire Le Séchey, gravé par Pierre Aubert en 1939. Le charme nostalgique de nos hameaux de montagne est là, fixé par un artiste hors du commun, qui habitera le collège du Séchey avec sa famille au milieu des années cinquante. Cette gravure figurera à l'exposition «Tailles et morsures» à la Bibliothèque nationale de Paris en 1949 et sera considérée comme l'une des sept meilleures estampes.

Pierre Aubert

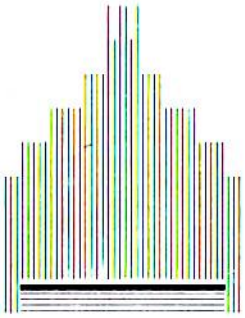

CONCERT D'INAUGURATION DES ORGUES

ANDRÉ LUY

organiste de la Cathédrale de Lausanne

TEMPLE DES CHARBONNIÈRES

Samedi 18 janvier 1969

20 h. 30

I. Chœur mixte

Que tous les humains frappent dans leurs mains (Psaume 46)	*Claude Le Jeune* 1530-1564
J'aime mon Dieu (Psaume 116) *sur la mélodie de Lausanne*	*P. Pidoux* 1565
Au Roi des rois *Mélodie de Genève*	1554

II. Orgue

Quatre pièces extraites des Fiori musicali *Toccata* *Canzona dopo l'Epistola* *Toccata per l'Elevazione* *Bergamasca*	*G. Frescobaldi (Rome 1583-1643)*
Suite du deuxième ton *plein-jeu* *duo* *trio* *basse de cromorne* *flûtes* *récit de nazard* *caprice sur les grands jeux*	*L. N. Clérambault (Paris 1676-1749)*

III. Chœur mixte avec accompagnement d'orgue

Le pharisien et le péager	*H. Schütz (1585-1672)*
Agnus Dei	*W.-A. Mozart*

IV. Orgue

Prélude au Kyrie — *J. Langlais*
Canzona — *(Paris 1907)*

Prière — *P. Segond*
Postlude sur le Psaume 105 — *(Genève 1913)*

V. Chœur mixte

O grâce magnifique (choral) — *J.-S. Bach (1685-1750)*

Jésus, Toi ma joie (choral) — *J.-S. Bach*

VI. Orgue

Pastorale (en quatre parties) BWV 590 — *J.-S. Bach (Leipzig 1685-1750)*

Quatre préludes de chorals de l'Orgelbüchlein — *J.-S. Bach*
Helft mir Gottes Güte preisen BWV 613
Das alte Jahr vergangen ist 614
In dir ist Freude 615
Mit Fried' und Freud' 616

Prélude et fugue en sol majeur BWV 541 — *J.-S. Bach*

La commission des orgues exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui, dans la paroisse et ailleurs, ont contribué à l'installation de cet instrument de louange.

* * *

Les orgues des Charbonnières ont été construites par la maison allemande Walcker. Elles sont pourvues d'un pédalier, de deux claviers et comportent sept jeux différents. Commandées au début de l'été 1968, elles ont été installées à la date prévue : le 22 décembre.

* * *

La collecte effectuée à l'issue du concert est destinée au Fonds des orgues.

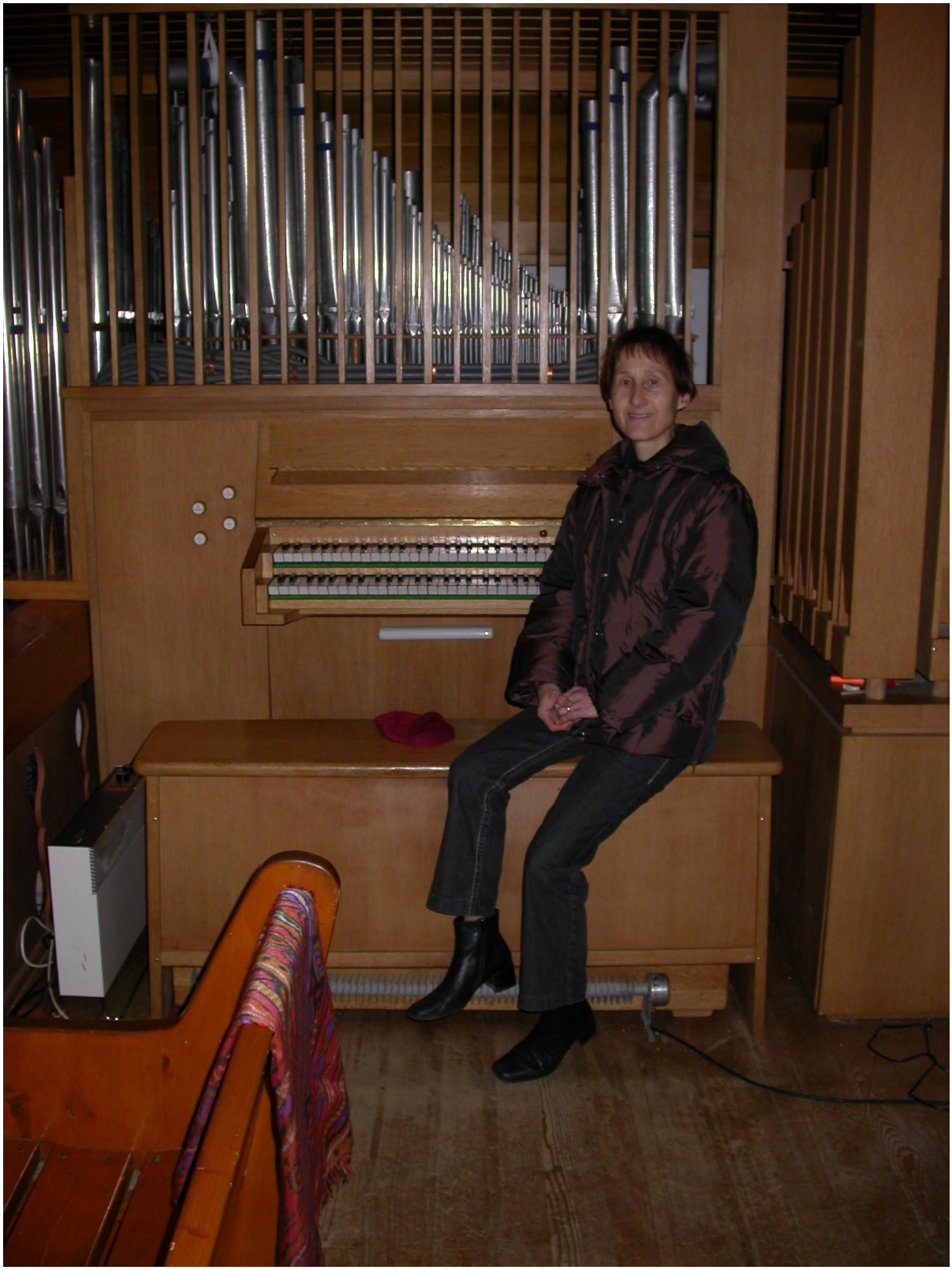

Gilberte Rochat-Blatti, l'une des plus fidèles organistes de l'église des Charbonnières. Décembre 2010.

Idem.

Une visite à l'église des Charbonnières le 10 septembre 2011

A l'extérieur, à droite en entrant, figure la plaque lie de vin du service cantonal Section monuments et sites, réalisée en 2006. On peut y lire ceci :

Exemple tardif d'édifice avec chevet à trois pans, le plan par excellence des temples « vaudois » du XVIIIe siècle qui a continué à être appliqué dans la première moitié du XIXe siècle.

La chapelle établie en 1674, dépendant de la paroisse du Lieu, consistait en une simple salle construite au-dessus d'un four. Elle fut abandonnée en 1834 au profit du temple actuel édifié à proximité.

1834, construction d'un nouveau temple.

1834 : architecte Henri Perregaux, de Lausanne.

Nef terminée par un chevet à trois pans. Clocheton appartenant au type vaudois des petits clochers sur poteaux. Elégante porte d'entrée en plein cintre sur impostes, avec clé datée 1834, et sobres fenêtres également en plein cintre. Plafond bordé d'une large gorge.

Vitraux de 1897-1898, par la manufacture veuve Beyer et Fils aîné, à Besançon (France)

Le clocher abrite deux cloches : la plus grosse, fondue en 1640 pour la commune de Rances, et la plus petite, fondue en 1780 par Pierre Dreffet.

Restaurations en 1887-1889 (extérieur et intérieur) ; 1902 (clocher) ; 1920-1921, 1945 (toiture) ; 1959-1960 (intérieur et plafond) ; 1991-1992 (extérieur).

Rentrons dans l'église.

L’intérieur de l’église est tel qu’il avait été restauré en 1959-1960, avec un plafond de bois rendu posé par le menuisier du village, André Guignard. Chose admirable, rien depuis lors ne s’est détérioré. Juste faudrait-il changer le tapis central ainsi que les lampadaires qui commencent à dater, véritable réceptacle à mouches, et surtout tout à fait typique dans le médiocre des années soixante.

Noël aux Charbonnières ce 24 décembre 2013

Miracle qu’avec la constitution de la grande Paroisse de la Vallée de Joux, englobant désormais les quatre paroisses qu’avait connu la région pendant pas loin d’un siècle et trois quart, - Le Sentier, Le Brassus, L’Abbaye, Le Lieu – il soit resté suffisamment d’énergie à nos deux pasteurs pour organiser des Noël dans plusieurs églises de notre ancien district.

Ce qui fait que le village des Charbonnières put, en cette fin d’année 2013, rester dans la plus pure tradition et voir célébré son fameux Noël du 24 décembre.

On sait que cette grande fête des familles, on peut l’appeler telle sans crainte de se tromper de beaucoup, avait tendance à s’étioler au fil des ans. On n’était plus à l’époque où l’église, pour cette occasion, débordait de toutes parts et où nombre de participants devaient se mettre debout au fond de la salle pour assister à ce culte du 24. Le sapin, il est vrai, attirait déjà tout autant que les

récits divers de la nativité. C'est la raison pour laquelle nos pasteurs de l'époque, jaloux quelque part du succès toujours considérable de cet objet qu'ils estimaient d'essence païenne, non seulement au fond d'eux-mêmes, mais par des tentatives faites par la bande, voulurent le supprimer, ramenant la fête à un simple culte ordinaire, hormis peut-être quelques petites scénettes qu'ils auraient à la rigueur put tolérer.

Mais voilà, nos braves monitrices de l'Ecole du Dimanche ne l'entendirent pas de cette oreille, et de sapin de Noël, point ne voulurent se séparer. On peut aussi penser que la population, vraiment fâchée d'une telle décision, n'eut pas suivi nos conducteurs spirituels, et en conséquence eurent déserté la fête. Il avait même, si l'on s'en souvient, quelques rumeurs d'une révolte possible ! Si bien que nos puristes, au final, se seraient retrouvés à peu près seul pour cette cérémonie !

Il n'en advint heureusement pas de cette manière. L'arbre resta. La tradition fut sauve.

Juste s'étaient-ils promis, nos intégristes, de sabrer dans les chants de Noël, et de ne plus tolérer que ceux qui avaient une justification religieuse. Exit donc les braves vieilles mélodies sur lesquelles avaient été tressées des paroles qui rendaient hommage, par exemple, à ce brave sapin !

Disparut ainsi de la circulation ce magnifique chant : Dans la forêt près des grands monts…

Quant à cet autre chant de Noël, Mon beau sapin, roi des forêts, plus universellement connut peut-être, il n'y a pas souvenance qu'il fut aussi chanté aux Charbonnières.

En ce 24 décembre 2013 ce fut donc une grande surprise que ce cantique ait été mis au programme et que l'assemblée ait pu l'entonner à pleine voix. Qu'il est beau, qu'il est nostalgique, combien il nous permet de renouer avec une ambiance qui, de quoi qu'elle puisse être faite, est admirable voire envoûtante. Et surtout ici, vraiment universelle.

On peut donc remercier notre pasteur de nous avoir permis de renouer avec un message universel, et quand bien même il fait honneur à un simple sapin. Mais pas n'importe lequel quand même, celui que l'on choisit avec soin au cœur des profondes forêts, magnifique exemplaire qui aura l'honneur de décorer une église. O certes, et cela a été dit et redit, après la gloire, il y a la déchéance, ce grand et beau sapin, une fois dépouillé de ses attributs, boules et bougies, guirlandes, cheveux d'anges et autres décorations qui sont les plus belles du monde !, se verra versé à terre et même immédiatement sorti de l'église pour être mis couché dans un coin. Mais tant pis, admettons pour une fois encore le côté fugitif des choses et rendons grâce à ce bel arbre, à sa luminosité fascinante une fois que les bougies ont été allumées. C'est ici peut-être le monde de l'enfance, mais comme l'on sait qu'on y reste toujours, et quelque soit la durée de sa vie, il n'y a ici que lieu de se réjouir.

Après donc des années d'une fête quelque peu vacillante, voici à nouveau un grand et beau Noël où les participants, grands et petits, ont chanté à gorges déployées !, emplissant ce petit temple voulu par les habitants de ce village qui participèrent même aux travaux, cela en 1834, de bien douces et bien pénétrantes mélodies.

Mon beau sapin

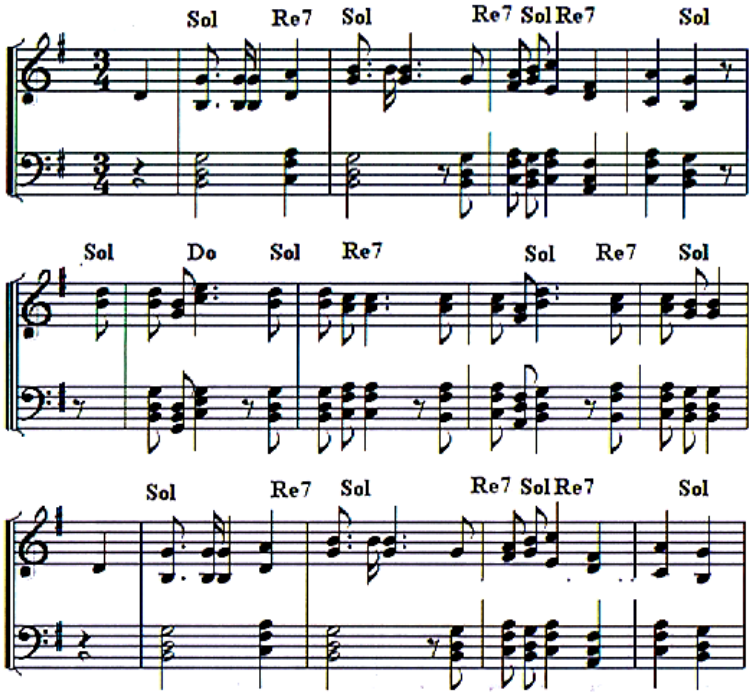

Mon beau sapin, roi des forêts,
Que j'aime ta verdure
Quand par l'hiver,
Bois et guérêts,
Sont dépouillés
De leurs attraits,
Mon beau sapin, roi des forêts,
Tu gardes ta parure.

Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Joli sapin
Comme il est doux
de te voir
briller par nous
Toi que Noël planta chez nous
Tout brillant de lumière.

Mon beau sapin, tes verts sommets
Et leurs fidèles ombrages,
De la foi qui
Ne ment jamais
De la constance
Et de la paix
Mon beau sapin, tes verts sommets
M'offrent la douce image.

O Tannenbaum, O Tannenbaum,
Wie treu sind deine Blätter
Du grünst nicht nur
Zur Sommerzeit
Nein auch im Winter
Wenn es schneit
O Tannenbaum, O Tannebaum,
Wie treu sind deine Blättner

O Tannenbaum, O Tannenbaum,
Du kannst mir sehr gefallen
Wie oft hat nicht
Zur Weihnachtszeit
Ein Baum von dir
Mich hoch erfreut
O Tannenbaum, O Tannenbaum,
Du kannst mir sehr gefallen

O Tannenbaum, O Tannenbaum,
Dein Kleid will mich was lehren.
Die Hoffnung und
Beständigkeit
Gibt Trost und Kraft
Zur jeder Zeit
O Tannenbaum, O Tannenbaum,
Dein Kleid will mich was lehren.

Il est né le divin enfant

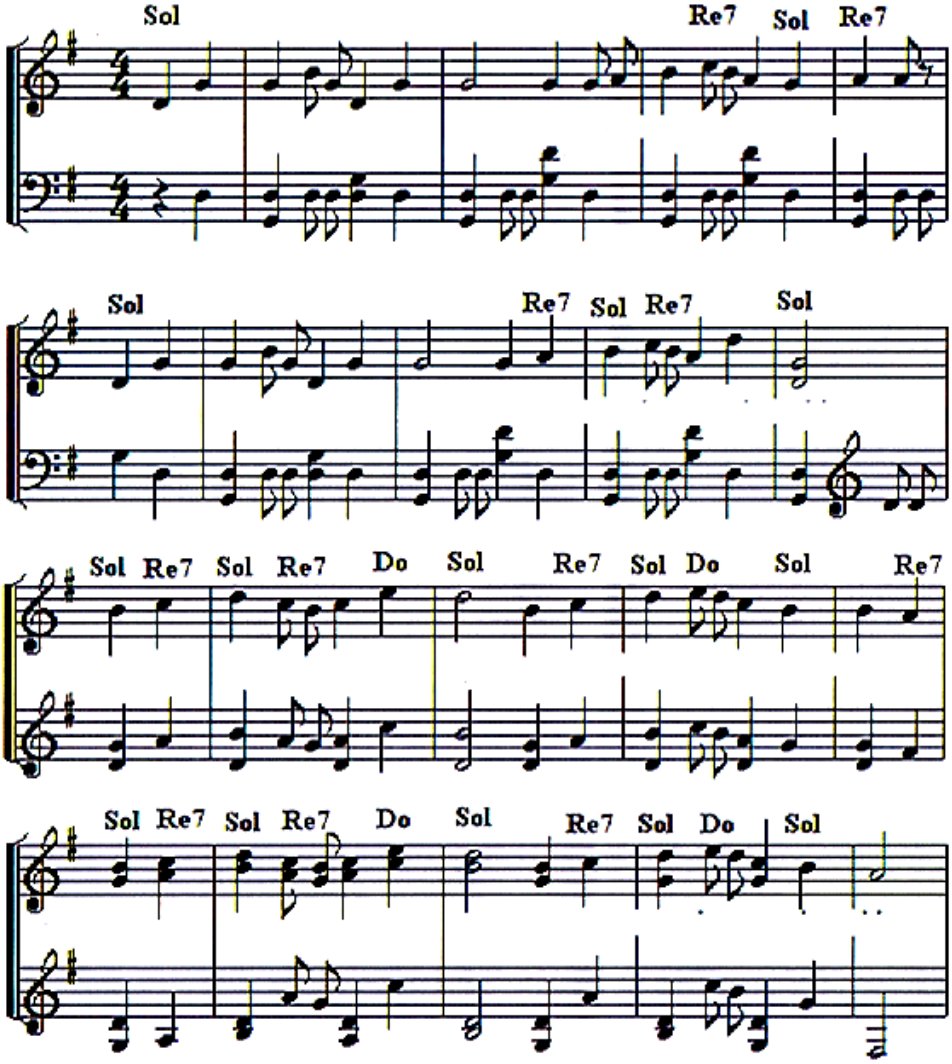

Il est né le divin enfant,
Jouez hautbois, résonnez musettes
Il est né le divin enfant,
Chantons tous son avènement

Depuis plus de quatre mille ans,
Nous le promettaient les prophètes
Depuis plus de quatre mille ans,
Nous attendions cet heureux temps
Au refrain
Ah ! Qu'il est beau, qu'il est charmant
Ah ! Que ses grâces sont parfaites
Ah ! Qu'il est beau, qu'il est charmant
Qu'il est doux ce divin enfant
Au refrain
Une étable est son logement
Un peu de paille est sa couchette
Une étable est son logement
Pour un Dieu quel abaissement !

Au refrain
Partez grands rois de l'Orient
Venez tous partager nos fêtes
Partez grands rois de l'Orient
Venez tous adorer l'enfant !
Au refrain
Il veut nos coeurs, il les attend
Il est la pour faire leur conquête
Il veut nos coeurs, il les attend
Donnons-les lui donc promptement !
Au refrain
Ô Jésus, ô Roi tout-puissant,
Tout petit enfant que vous êtes
Ô Jésus, ô Roi tout-puissant
Régnez sur nous entièrement !
Au refrain

Les anges de nos campagnes

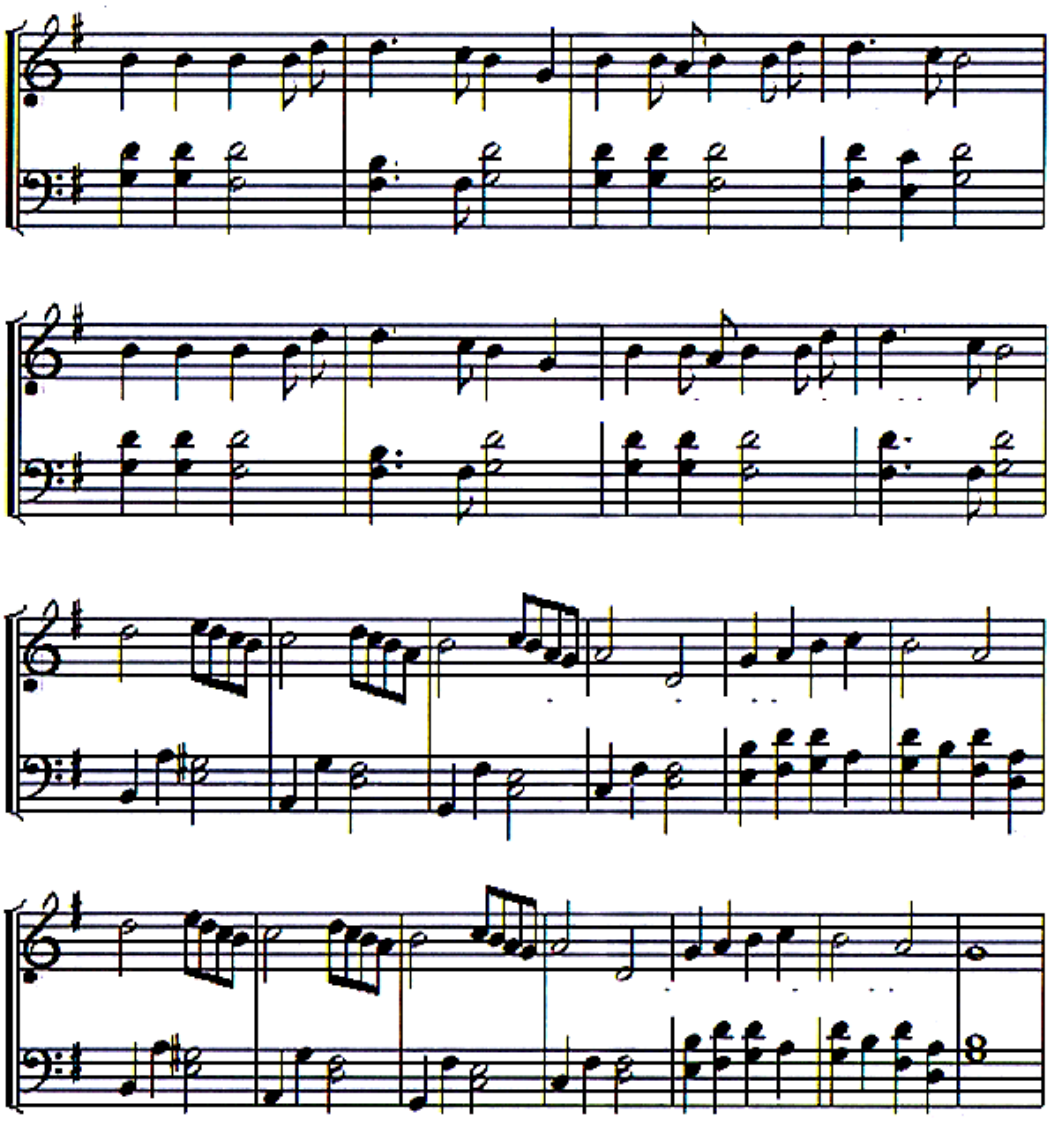

Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux

Gloria in excelsis Deo
Gloria in excelsis Deo

Bergers quittez vos retraites
Unissez vous à leur concert
Et que vos tendres musettes
Fassent retentir les airs

Gloria in excelsis Deo
Gloria in excelsis Deo

Cherchons tous le beau village
Qui l'a vu naître sous ses toits.
Offrons lui le tendre hommage
Et de nos coeurs et de nos voix.

Gloria in excelsis Deo
Gloria in excelsis Deo

Ils attendent la naissance
Du saint rédempteur d'Israël
Et pleins de reconnaissance
Chantent joyeux : „Noël ! Noël !"

Gloria in excelsis Deo
Gloria in excelsis Deo

Cahier photographique[16]

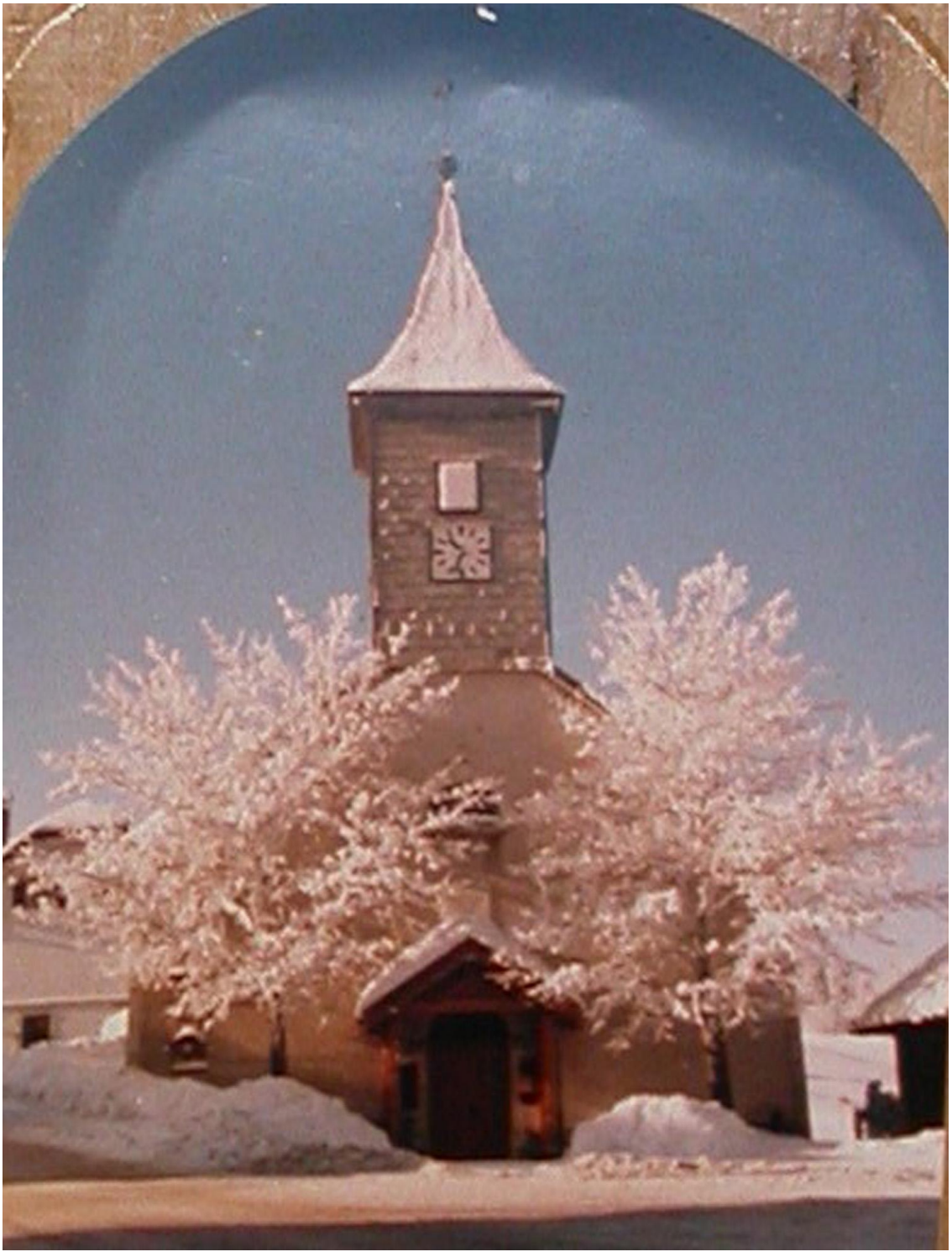

L’église des charbonnières vers 1970-1980 par une belle journée d’hiver.

[16] Photos de différentes époques mais collant parfaitement avec le sujet ! Pasteur Stephan Wild, en activité dans la Paroisse du Lieu en 2013.

Un arbre de Noël illumine désormais les abords de l’église.

Mon beau sapin…

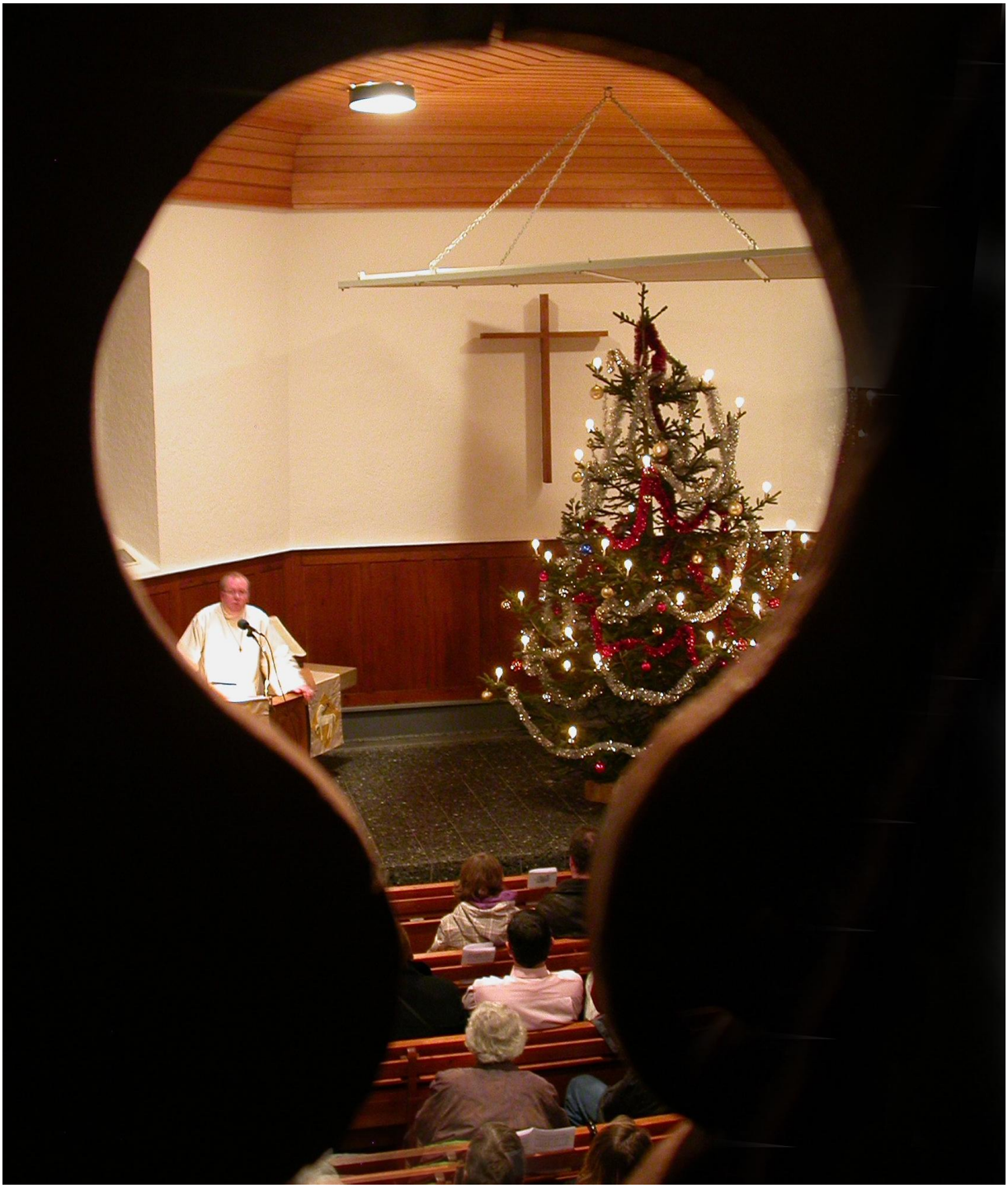

Pasteur et sapin vus de la galerie. Manquerait plus que d’éteindre un peu ces gr

Pasteurs de l'Abbaye selon l'ouvrage de Charles-Edouard Rochat, L'Abbaye, 1571-1971

Liste des titulaires de la chaire de L'Abbaye

Gallatin Etienne	1543	Mayor Isac	1657
Borderel Guillaume	1553	Tacheron Philippe	1666
De Malines Hugues	1566	Combe David	1682
Galtier Jaques	1570	Crespin Abram	1689
Favre Théobald	1583	Malherbe Pierre	1696
Perreaud Jean	16..	Mandrot Abram	1725
Perreaud Néhémie	16..	Bridel Philippe	1747
Burnet Claude	1639	Demiéville J.-L.	1771
Blondet Jacob	1640	Rochat Ant.	1783
Demonchy Abram	1649	Vicat Philippe	1796

75

Rochat Elie	1811	Walther Louis	1879
Serbière	1824	Secrétan Etienne	1891
Curchod Ed.	1831	Schumacher Ferdinand	1895
Cornaz Samuel	1835	Valloton Charles	1905
Cérésole Auguste	1842	Tripod Albert	1912
Riot Auguste	1844	Wachsmuth Jean	1917
Guex Louis	1846	Robert Adolphe	1923
Bettex Louis	1853	Rapin Aimé	1930
Gandin Ch.-Fred François	1855	Diserens Jean	1933
Schrantz Jacques-Louis Henri	1859	Barblan Ernest	1944
Tuscher John	1861	Volet Pierre	1955
Porret Charles	1870	Beraneck Jean-Maurice	1961
Luginbühl	1873	Chautems Guy	1964
Vetter Otto	1878		

Liste des pasteurs du Chenit selon Auguste Piguet

Auguste Piguet, Chenit I + II, 1975, p. 93

Douze pasteurs du Chenit se succédèrent de 1612 à l'établissement de la commune, savoir : le précité Tharin (1612-1621) ; Jean-Jaques Jaquier (1621-1623) ; Julien de Thienne (1623-?) ; Abraham Marguerat (?-1630) ; Siméon Olivier (1631-16...) ; Nicolas Petitpierre (1632-1633) ; Jaques Dutoit (1633-1636) ; Samson Thorel (1636-1637) ; Isaac Fabry (1638-1639) ; Jaques Mayor (1640-1641) ; Jaques Potterat (1641-1643) ; Jean-Jaques Bonnard (1643-1647).

Ils restèrent en fonctions un peu moins de trois ans en moyenne. Qui s'en étonnerait, vu les exigences ? On voit en pensée ces braves ecclésiastiques, par un mauvais jour d'hiver, quitter de nuit leur chez eux et brasser la neige pour arriver au Sentier au point du jour !

De ces conducteurs spirituels nous savons peu ou rien. Ils occupaient la cure du Lieu et, de là, desservaient le Chenit. Cette *vieille cure*, ainsi dénommée pour la distinguer de celle qui la remplaça, datait de *1612* ou des années suivantes. Elle se trouvait droit au nord de la petite église, dite Saint-Théodule. Seul un étroit couloir séparait les deux constructions.

Auguste Piguet, Le Chenit III, 1971, pp. 84 à 88 :

Les ministres du Chenit

De 1701 à 1800, neuf titulaires seulement remplirent le poste, faisant ainsi preuve de plus de stabilité qu'au cours du siècle précédent (qui en avait compté vingt-cinq). Ces neuf ministres furent :

1. *Christophe Agassiz* (successeur de Ls-Fréd. Carrard). Il résida à la cure du Lieu (1701-1709) tant avant qu'après la création d'une paroisse indépendante au Chenit. La *présentation* (naturellement faite au Lieu) s'accompagna d'une agape dont les deux communes intéressées partagèrent les frais (Chenit, 48 fl. 6 s.). Notons, sous son ministère, la collecte en faveur des *réfugiés huguenots,* faite en 1700.

2. *Abraham Malherbe* (1704-1710) résida quelque temps, on le répète, chez un particulier en attendant la possibilité d'occuper la cure en construction. Il s'intéressa, nous apprend le juge Nicole, au développement de la musique d'église dans sa paroisse montagnarde. A. Malherbe dut comparaître en 1712 pour avoir tiré abusivement de l'argent de la commune. Nous n'en savons pas davantage sur cette étrange affaire.

3. *Abraham Courlat* (1710-1714) était sans doute étranger au Pays de Vaud. Le nom ne figure pas, en effet, au L.O. Il eut l'honneur d'héberger et de donner asile pour la nuit au bailli Gottlieb de Diesbach (1712). La bourse communale bonifia les frais de réception, à raison de 45 fl.

Ab. Courlat s'était entendu avec le ministre *Genêt* pour un échange de cures, au mécontentement de certains de ses paroissiens. Un mandat baillival du 2 août 1713 enjoignit aux Conseils et communiers du Chenit de se prononcer le 6 août, après le prêche. Genêt proposa en personne à l'assemblée l'échange envisagé. La majorité demanda huitaine pour répondre avisément. L'affaire échoua puisque Ab. Courlat quitta la cure du Chenit l'année suivante et que Genêt ne lui succéda point.

4. *Gabriel Jaquier* (1714-1719) le remplaça. On ne sait à laquelle des diverses familles Jaquier citées par le L.O. il appartient.

5. *Philippe Bridel* (1719-1747). Le nouveau venu, à l'inverse de ses prédécesseurs, fit toute sa carrière en Haute-Combe. Il résida jusqu'en 1747, soit vingt-huit ans au Chenit, pour occuper ensuite (1747-1771) l'une des douze meilleures cures de la classe d'Yverdon, celle de l'Abbaye où il décéda nonagénaire. Il fut enseveli en l'église même, sous la table de la cène. Ses restes, déjà retrouvés en 1868, furent de nouveau découverts lors des travaux de restauration de 1952.

Le transport du *bagage* de Bridel au Sentier, vers la fin de l'année 1719, revint à 70 fl. ; il devait être d'une certaine impor-

tance. Vinrent s'y ajouter 32 fl. 6 s., frais de présentation. Sur ce, Mme Bridel toucha 50 fl. d'étrennes, largesse qui ne manque pas de surprendre, à l'égard d'une nouvelle venue. Nouveau témoignage d'affection en 1733 : un fils Bridel (Charles sans doute) se vit octroyer 15 fl. de « bon an ».

Nous renvoyons à Nicole (pp. 413-414) en ce qui concerne la *dédicace* du nouveau temple, jugée superflue par Bridel et effectuée par l'ancien pasteur Agassiz le 21 novembre 1728.

Berne ne demeura pas sourde aux réclamations de la classe d'Yverdon et octroya une somme considérable (?) pour augmenter les pensions de ses ministres (1735). Bridel proposa de céder sa part de cette manne gouvernementale à la commune du Chenit, moyennant intérêt au 4 %. Mais les conseillers déclinèrent cette proposition, à moins que LL. EE. ne permissent d'utiliser cet argent à l'acquisition d'une montagne, dont aucune amortérisation ne serait exigée. C'était trop demander ; la transaction échoua (le Lieu, au contraire, accepta l'offre de son ministre).

A la même époque, Bridel proposa que le *catéchisme* eût lieu en hiver le dimanche, au lieu du jeudi. L'opposition rencontrée le fit renoncer à ce projet.

L'affaire de l'argent de réaugmentation (s'il ne s'agit d'une seconde libéralité de LL. EE.) revint sur le tapis en 1741. La proposition d'accepter au 3 % un capital non mentionné rencontre l'assentiment unanime de la Généralité. On se croit en droit de présumer que l'argent du ministre servit à acheter la montagne de Dd Meylan aux Grandes-Roches de bise.

Nemrod à ses heures, Bridel se vit, ainsi que ses collègues de l'Abbaye et du Lieu, contester son *droit de chasse* (1728). Voyez, à ce sujet, ce qui a été dit sous la rubrique « Prérogatives ».

Tant au Chenit qu'à l'Abbaye, Ph. Bridel travailla au développement de l'*art musical* de ses paroissiens. Nous aurons l'occasion d'y revenir tantôt.

(Au sujet de Bridel, consulter entre autres Wuilleumier IV, pp. 524 et suivantes.)

6. *Charles-Louis Agassiz* (1747-1774) était le fils de Christophe Agassiz, No 1 ci-dessus. Lui aussi supporta notre rude climat pendant plus d'un quart de siècle. Les charretiers qui amenèrent (30 mai 1747) le bagage de l'arrivant touchèrent 26 fl. 3 s., tant au Pont qu'au Sentier. La dépense faite le jour de la présentation n'excéda pas 20 fl.

Deux ans plus tard (1749), les paroissiens du Lieu procédèrent au *grabelage* de leur pasteur. Pareille coutume n'a pas laissé de traces dans les archives du Chenit.

A plusieurs reprises, les comptes signalent les sommes déboursées par la commune, à l'occasion de sermons prononcés par des ministres venus de l'extérieur (1747, ministre Le Coultre ; 1748, Agassiz, fils ; 1749, bagages du ministre dès Agiez (s'agit-il d'un remplaçant ?) ; 1755, Charles Bridel, proposant, natif du Chenit ; 1762, le proposant Capt ; 1763, derechef Charles Bridel).

Le ministre faisait d'office partie du *Consistoire*. Or celui-ci comptait en 1753 deux ecclésiastiques : l'ancien pasteur Philippe Bridel et Ch.-Ls Agassiz, le titulaire d'alors.

LL. EE. consentirent, en 1757, à *augmenter la pension en graine des ministres*. Nous ne savons s'il s'agit des ministres de la Vallée seulement. Ces quarterons supplémentaires devaient se prélever sur la dîme (aux greniers de LL. EE. à Romainmôtier, selon toute vraisemblance). L'ordonnance en question fut lue en chaire.

En 1766, les verbaux du Lieu nous l'apprennent, une *supplique* réclamant la mise de la cure sur un pied suffisant (soit au *second rang*), de façon à éviter un séjour trop bref des pasteurs, ne trouva pas grâce devant le bailli. Il refusa de la signer. N'en démordant pas, le gouverneur du Lieu chargea le doyen Collet de la Sarraz, qui se rendait à Berne à titre de député de la Classe, de bien vouloir remettre le document à qui de droit.

A deux reprises (1766 et 1772), Ab. Golay des Piguet-Dessous eut à livrer au pasteur Agassiz sa *pension en graine*. Le cas se produisait dans les années de pénurie, le ministre préférant, en temps normal, toucher son dû en espèces.

7. *Jean-François Réal* (1755-1783) était issu d'une famille piémontaise, devenue bourgeoise de Lausanne en 1510, aujourd'hui éteinte. J.-Fr. Réal (1740-1822), d'abord pasteur de l'église française de Stettin en Prusse, fonctionna, après son séjour au Chenit, à Berne et enfin à Romainmôtier, de 1805 à 1820. Selon Nicole, Réal quitta le Chenit en 1782 déjà, l'impositionnaire *Trayard* assurant l'intérim.

Réal était grand amateur de musique ainsi qu'il sera tantôt exposé. Homme de cœur, il s'émut de la recrudescence du paupérisme et de la mendicité dans sa paroisse. S'inspirant de ce qui se passait ailleurs, le bouillant ministre conçut le projet de fonder une *maison de travail* pour jeunes désœuvrés et indigents, une sorte d'école d'horlogerie avant la lettre (1781). Son projet, par

trop ambitieux, ne put être exécuté. Un second projet (1795), sous le ministère de Troillard, eut un sort pareil.

Réal comptait au nombre des ministres les plus *éloquents* du pays. Selon Paul Maillefer (Thèse « 15 »), le gouvernement le chargea en 1789 de prononcer un sermon spécial en allemand destiné à éclairer le peuple sur ses vrais intérêts.

Très apprécié des autorités, Réal se voit comblé de gracieusetés, notamment en 1781 où un fromage de 48 livres vint réjouir les habitants de la cure le 1er janvier ; 15 1/2 livres de beurre à 4 bz la livre ne tardèrent pas à suivre.

8. *François-Louis Troillard* (1783-1793) résida juste dix ans en la cure du Chenit. Il s'agirait, selon Nicole, d'un *Trillard.* La présentation se déroula le 28 mai 1783, jour de l'Ascension.

9. *Jost-François Muller* (1793-1800), dernier pasteur du Chenit sous le régime bernois, prit la défense de ses maîtres. Les trois ministres de la Vallée, comme la plupart de leurs collègues de la plaine, redoutaient les innovations venues de l'Ouest. Muller, vu sans doute son origine alémanique, donnait le branle à la résistance. Les novateurs le soupçonnaient de travailler à la *coalition des montagnes des lisières,* d'entente avec les aristocrates de Sainte-Croix. Le projet liberticide échoua.

Les autres pasteurs de la Vallée, Dd-Moyse Rochat au Lieu et Ph. Vicat à l'Abbaye, firent preuve de plus de prudence et de modération.

Listes diverses des pasteurs du Lieu

Listes Alphonse Rochat (confuses)

Liste des ministres du Lieu,ou ayant fonctionné au Lieu
d'après notes historiques de M. Aug. Piguet

Essais divers effectués par Alphonse R chat du Lieu

Galatin Etienne	1543	se livrait conjointement à l'agric L.L.E.E. abergèrent un mas de pré, et closel au mas de la "Glionnaz"
Hugues de Malines	1566	d'origine flamande
Galtier Jacques	157o	
Favre Théodore	1596	acquit d'importants terrains au mas Mont du Lac
Faubert Martin	16oo	apparaît comme témoin à multiples ses en 16oo
Perraud Jean	1612	sous le dit fut installé le premie nistre du Sentier
		Par l'incendie de 1691,les noms des tres du Lieu nous sont inconnus de à 1693
		Jusqu'au XVlll me siècle les ministr Chenit habiteront la cure du Lieu.
Crépin	1693-95 1694.	
Mimard	1694	Ministre du Chenit
Bugnon Pierre	1694-98	Ministre du Chenit
Perey	1696-97	
Malherbe	1697-17o5	
Mangon	1697-98	Ministre du Chenit
Carrard	1698-17oo	Dont l'épouse décéda au Lieu
Rossier	17o4	
Malherbe le jeune	17o4	Le secrétaire du Conseil est envoyé Berne pour obtenir un 3 me ministr pour La Vallée .Demande acceptée e
Agassis	17o5 - 1707.	Il baptise son fils au Lieu en 17o6
Courtat	17o6	habite Le Lieu.
Colomb	17o9-1715	
Bugnon,fils	1715	proposant
Jordan	1717	
Croisier	172o 22	
Hermann	172o -	Propriétaire au Chalet-de ce nom
De Velay	1722	Décédé au Lieu et enseveli à l'Egli
Encel	1722	remplaçant de son beau-frère De Ve
Agassis	1723	Ministre du Chenit
Brun	1728- 1731	outre son ministère pastoral s'est téressé à l'industrie,cherchant à duire celle des armes(fleuret).
Vallotton	1729	a prêché quelquefois
Simond	1739	Proposant

3	Sugnens	Samuel Nicolas d'Avenches	1764
4	Pictet	Sigismond.	1765
5	Cuche	Phil. Emm.	1767.
6	De la Grange	Pierre Henri	1777. -
7	Perey	Samuel	1780.
8	Pilet	Pierre Samuel Lo	1784
9	Péclard	Jean Daniel suppgt.	1794.
10	Rochat	J. M.	1795.
11	Turlaz	Henri	1803
12	Pilicier	Fco.	1807.
13	Jaques		1815/1821 - 1826.
14	Monnerat	Jn François de Vevey 17.1.	1826.
15	Le Gras		1830 - 1834
16	Roulet		1834
17	Chappuis	Jn Louis, d'Oulens	1849
18	Monastier	Jn	1852
19	Vittel	Marc	1855 - 1860
20 bis	Pasche	Charles	
20	Simon	G. E	1860.
21	Cousin	Jules	1863 - 1869
22	Burnand	Pc	1870 - 1874
23	Peyrollaz	Ed.	1874. 1876
24	Soulier	Gédéon	1876 1880.
25	Rochat	Antony	1881 1884
26	Lecocq	suppgt	1884 avril.
27	Payot	Paul	1885 1890 juin
28	Curchod	Emmanuel suppgt	1890. juin. décbre
29	Golliez	Benjamin de Payerne suppgt	1891. janv. avril
30	Millioud	Maurice	19 avr. 1891.
31	Trabaud	Henri suppgt	1891. 1892.
32	Jaques	C.	automne 1892.
33	Mounoud	Auguste	1892 - 1902
34	Barblan	Otto.	29 juin 1902 - 1912.

W 1

Liste des ministres du Lieu, provisoires ou de passage, tirée des notes historiques de M Auguste Piguet.

Crépin	1693-95	
Mimard	1694	~~provisoire~~ ministre au Chenit
Bugnon	1694-1696	
Perey	1696-1697	
Malherbe	1697-17o5	
Mangon	1697	provisoire
Carrard	1698- 17oo	
Rossier	17o4	
Agassis	17o5	
Courtat	17o8	
Colomb	17o9 -1715	
Bugnon fils	1715	proposant
Jordan	1717	
Croisier	172o-1722	
Hermand nn	1722	
De Velay	1722-1727	
Bridel	1722	
Agassis	1726	proposant
Brun	1728-1731	
Thomasset	1728	provisoire
Vallotton	1729	"
Clavel	173o	"
Bugnon	1732	"

Liste des pasteurs du Lieu depuis l'an 1728

M.

1 Brun Charles Nicolas, d'Orbe du 15 mars 1728. Frossard. 1750. 1752
2 Perey 1733 à Chenit 1746
3 Bugnens Samuel Nicolas d'Orbe 1764 à Bruel 1755-1763
4 Piclet Sigismond 1765 Lugrin 1763
5 Cuche Phil. Em. 1767
6 De la Grange Pierre Henri 1777. proposant
7 Perey Samuel 1779 1780
8 Pilet Pierre Gabriel 1765 1784
9. Piclard Jean Daniel suffragant 1794. nommé en 1806
10. Rochat D. M. 1793 (25 mars)
11 Curtaz Henri 1803 1803
12 Pilicier Fs. 1807
13. Jaques 1815. 1821. 1826
14 Monnerat Jn François de Velley 1826. 1er janvier
15 Le Coat 1831. =

16 Roulet 1835
17. Chappuis Jn Louis, d'Orbe 1849
18 Monastier Jn 1853
19. Vittel Marc 1853 - 1860.
20 Simon C. E. 1860
20 (bis) Patché Charles 1863 1860
21 Cousin Jules 1863 - 1869
22 Burnand J.e 1870 - 1874
23 Peyrollas Ed. 1874 - 1876
24 Saulcy Gédéon 1876 - 1880
25 Rochat Anthony 1881 - 1884
26 Le Coq suffragant 1884 (avril)
27 Parot Paul 1885 à 1890 juin 29
28 Curchod Emmanuel suffragant 1890 juin à décem
29 Golliez Benjamin, de janvier à avril
30 Nilliond Mlle Sabine installé le mars 1891.
31. Traband Henri suffragant hiver 1891 1892
32 Jaques C " automne 1892
33 Maurand Auguste 1892 - 1902
34 Barblan Otto 1902 (29 juin) 1910.
35 Meylan Emile 1910. 1924.
36 Guébrau Wilhelm. 1924 - 1928
37 Payot Edouard 1928 - 1932
38 Tonini Frédéric 1932 1957
décédé le 5.3.57. à Lausanne.
39 Dubilia Fernand suffragt. 2/.. - 23.6.57.
40. Liardet Raymond
41. Rochat André
42 Morel Georges

Liste des pasteurs de la paroisse
MM. 1 Brun Charles Nicolas, d'Orbe du 15 mars 1728
2 Perey 1733 à

35 Meylan Emile 1910 - 1924
36 Guberan Wilhelm 1924 - 1928
38 Jomini Frédéric 1932 - 1951
37 Payot Edouard 1928-1932 [décédé le 5. 3. 51. à 44 ans à St Loup. 2/11 50. à 5. 3. 51.
39 Subilia Fernand
40 Rossel suffragt.
41 Liardet Raymond.

Autres pasteurs ayant fonctionné comme suffragants.
Villoz Georges. Burnand Paul [illegible]

Listes mises à jour par Rémy Rochat dans: "Supplément à l'histoire de la commune du Lieu", Les Charbonnières, le Pèlerin, 1995.

-22- Tentative de reconstitution de la liste complète des pasteur ayant officié au Lieu depuis la Réforme.

D'après les écrits de: Auguste Piguet - Alphonse Rochat- Charles-Edouard Rochat - juge Nicole - procès-verbaux commune du Lieu.

Liste très difficile à établir. Un certain nombre d'erreurs ou d'imprécisions pouvant s'y révéler, ce listage est à considérer comme un listage qui mérite d'être affiné.

1ère époque: les ministres habitent les anciens locaux désaffectés du couvent et viennent prêcher au Lieu, avec toutes les difficultés de déplacement que cela comporte, et ce malgré la présence certaine du pont entre les deux lacs, dit pont de la Goille.

1543 - Etienne Gallatin

1553 - Guillaume Borderel

1566 - Hugues De Malines

1583 - Théodore Favre

16.. - Faubert Martin

1612 - Jean Perreaud

2ème époque: nomination de pasteurs ministres au Chenit, diacres au Lieu, rédisant à la cure du Lieu édifiée probablement aussi en 1612 (voir acte de cette date).

1612 - 1621	Pierre Tharin	
1621 - 1623	Jean-Jaques Jaquier	remplaçant
1623 -	Julien de Thienne	
- 1630	Abraham Marguerat	
1631 - 16..	Siméon Olivier	
1632 - 1633	Nicolas Petitpierre	
1633-- 1636	Jaques Dutoit	
1636 - 1637	Samson Thorel	
1638 - 1639	Isaac Fabry	
1640 - 1641	Jaques Mayor	avec lui débute le registre des baptêmes
1641 - 1643	Jaques Potterat	
1643 - 1647 ?	Jean-Jaques Bonnard	
1647 - 1649 ?	Pierre Gantin ou Cantin	
1650 - 1652	Abraham de Mouchy	
1652 - 1655	Pierre Cuche	
1656 - 1660	Philippe Tacheron	
1660 - 1665	Benjamin Mimard	
1670 - 1674	Nicolas Chambrier	
1674	Jean Mercier	
1674	Vidaud alias Vido ou Vitoz	
1675 - 1683	David Combaz	
1683 - 1686	David Grobéty	
1686 - 1688	Gamaliel Carré	
1688 - 1694	David Tacheron	

3ème période: dès 1693 où le Lieu confère avec ceux du Chenit à l'égard d'un troisième ministre pour la Vallée, domicilié au Chenit, et jusqu'à l'obtention officielle de celui-ci en 1705, la situation entre nos trois ministres est assez confuse: remplacements divers, offices dans l'une ou l'autre des trois paroisses, changements de domiciles, il est difficile de s'y retrouver avec quelque précision. D'où ici plus qu'ailleurs des erreurs possibles

1693 - 1695	Abram Crépin ou Crespin		ministre à
1694 -	Mimard		l'Abbaye ?
1694 - 169.	Pierre Bugnon		1682 ou 83 d'après Nicole
1696 - 1697	Perey		
1695 - 1705	Malherbe		
1697 - 1698	Jean Henri Mangon		provisoire
1696 - 170.	Louis Frédéric Carrard		dont l'épouse est décédée au Lieu en 1700
1704 -	Rossier		
1704 -	Malherbe le jeune		Le secrétaire du Conseil est envoyé à Berne pour obtenir un 3ème ministre pour la Vallée. Demande acceptée en 1705
1705 - 1707	Agassis		il baptise son fils au Lieu
1706 - 1708	Courtat		en 1706
1709 - 1715	Colomb		
1715 -	Bugnon fils		proposant
1717 -	Jordan		
1720 - 1722	Croisier		
1722 -	De Velay		décédé au Lieu et enseveli à l'église
1722 -	Encel		remplaçant son beau-frère De Velay
1722 -	Bridel		
1723 - 1726	Agassis		proposant
1728 - 1731	Brun Charles Nicolas d'Oulens		outre son ministère s'intéressa à l'industrie, cherchant à introduire celle des armes (fleuret) dans la commune
1728	Thomasset		provisoire
1729	Vallotton		provisoire
1730	Clavel		provisoire
1732	Bugnon		provisoire
1733 -	Perey		
1739 -	Simond		proposant
1740 - 1741	De Mieuville		
1746	Collet		
1750 - 175.	Frossard		
1755 - 1763	Bruel		
1763 -	Lugrin		
1764	Sugnens	Samuel Nicolas d'Avenches	
1765	Pictet	Sigismond	
1767	Cuche	Philippe Emmanuel	
1777	Delagrange	Pierre Henri	
1780	Perey	Samuel	
1784	Pilet	Pierre Samuel Ls	
1794	Péclard	Jean Daniel	suffragant
1795	Rochat	David-Moyse	
1803	Turlaz	Henri	
1807	Pilicier	Fd	
1815	Jaques		
1826	Monnerat	Jean-François de Vevey	
1830	Le Gras		
1834	Roulet		
1849	Chappuis	Jean Louis d'Oulens	
1852	Monastier	Jean	
1855 - 1860	Vittel	Marc	
	Pache	Charles	

1869	- 1863 ?	Simon	G.E.	
1863	- 1869	Cousin	Jules	
1870	- 1874	Burnand	Se	
1874	- 1876	Peyrollaz	Ed.	
1876	- 1880	Soulier	Gédéon	
1881	- 1884	Rochat	Anthony	
1884		Lecocq		suffragant
1885	- 1890	Payot	Paul	
1890		Curchod	Emmanuel	suffragant
1890		Golliez	Benjamin de Pay.	suffragant
1891		Millioud	Maurice	
1891		Trabaud	Henri	suffragant
1892		Jaques	C.	
1892	- 1902	Mounoud	Auguste	
1902	- 1910	Barblan	Otto	
1910	- 1924	Meylan	Emile	
1924	- 1928	Gubéran	Wilhelm	
1928	- 1932	Payot	Edouard	
1932	- 1951	Jomini	Frédéric	décédé le 5. 3. 1951 à 44 ans
1951		Villoz	Georges suf.	à l'hôpital de St-Loup
1951		Subilia	Fernand	
1951		Rosset	Suff	suffragant
1951	- 1961	Liardet	Raymond	
1962	- 1963	Rochat	André	
1963	- 1969	Morel	Georges	
1969	- 1974	Perregaud	François	
	-	Forel	François	
	-	Demestral	Philippe	
	-	Vanditti		
	- 1995	Noir	Philippe	

Liste de Pierre-Yves Favez – version définitive –

ETAT DE VAUD
Département des institutions et
des relations extérieures
Archives cantonales vaudoises
Rue de la Mouline 32
1022 Chavannes-près-Renens

Tél. national (CH) (021) 316 37 11
international +41 21 316 37 11
Fax national (CH) (021) 316 37 55
international +41 21 316 37 55
CCP 10-19168-6
e-mail : archives.cantonales@acv.vd.ch

V/réf. :

N/réf. : **PYF/pyf/cb/99/1655 et 413**

Référence à rappeler dans la réponse

Chavannes-près-Renens, le 9 décembre 1999

Monsieur
Rémy ROCHAT
Crêt-du-Puits

1343 **LES CHARBONNIERES**

Affaire traitée par : Pierre-Yves Favez

Concerne : pasteurs du Lieu dès 1536 et les ministres MALHERBE

Cher Monsieur,

Nous donnons enfin suite à vos deux courriers des 16 septembre et 13 novembre derniers adressés à notre collaborateur Pierre-Yves Favez concernant les objets mentionnés en exergue.

La liste des pasteurs du Lieu que vous avez établie a été soigneusement revue par notre collaborateur, principalement sur son temps libre, en la rectifiant sur certains points, en la corrigeant sur d'autres et en la complétant.

Il n'y avait au XVIe siècle qu'un seul pasteur à La Vallée, et celui-ci résidait au début au Lieu, vraisemblablement dans l'ancienne cure catholique : cela est prouvé par la taille de 1550 où Guillaume BORDELET demeure au Lieu et non à L'Abbaye ; comme il n'avait aucune fortune, LL. EE. ont dû pourvoir à son logement et le plus logique est assurément l'ancienne cure où a dû également habiter le pasteur GALATIN. Le doyen BRIDEL avait donc raison sur ce point.

A notre connaissance, le premier à le réfuter – à tort – est l'auteur du *Précis historique du ministère évangélique de la paroisse du Lieu* qui figure dans le registre paroissial coté ACV, Eb 73/4, dont nous vous remettons copie ci-joint (où il date par erreur la Réformation à La Vallée en 1532) : il a été trompé par les registres paroissiaux qui débutent en 1640, date à laquelle le pasteur principal de La Vallée résidait à L'Abbaye… A notre avis, le changement d'établissement a dû avoir lieu au plus tôt lors de l'érection de L'Abbaye en commune, soit en 1571.

./.

A notre avis, il n'y a eu que trois périodes pastorales à distinguer à La Vallée, la première avec un seul pasteur (1536-1612), celle avec deux pasteurs, le second fonctionnant comme adjoint avec le poste de ministre au Chenit et diacre au Lieu (1612-1705), et la dernière avec trois postes à L'Abbaye, au Chenit et au Lieu dès 1705 : la liste a été revue en conséquence. Celle-ci comprend trois colonnes : la première avec les dates de fonction, la seconde avec les noms et le lieu d'origine quand il a pu être repéré, et la troisième avec vos remarques auxquelles nous avons ajouté les autres fonctions pastorales quand nous les avons retrouvées, ce qui permet de situer l'activité au Lieu.

Les difficultés auxquelles vous vous êtes heurtés sont sans doute dues à des lacunes documentaires. Tous les ministres mentionnés en rapport avec La Vallée n'y ont pas nécessairement fonctionné comme tels, et certains ont pu y exercer des suffragances temporaires. Ceux dont l'attestation n'a pas été retrouvée chez nous ont été conservés tout en étant placés entre [] ; quant à ceux dont nous avons acquis la conviction qu'ils n'avaient pas exercé à La Vallée ont été retirés et placés dans la seconde liste. Parmi eux figure notamment le beau-frère de DEVELEY, ANCEL, qui n'a jamais été consacré pasteur !

Les modifications et compléments ont pu être réalisés grâce aux actes de la classe d'Yverdon et à ceux du colloque de Romainmôtier qui apportent beaucoup de détails relatifs à la vie paroissiale et aux problèmes des pasteurs ; l'un d'eux joue et boit, un autre a des pratiques financières douteuses, un troisième est confronté à une catéchumène devenue sourde et qu'il ne sait comment catéchiser, un quatrième est aux prises avec une paroissienne revenue de Besançon sans dire qu'elle s'y était convertie au catholicisme pour des raisons pécuniaires, etc. La question du jardin de la cure revient à maintes reprises… et nous pourrions multiplier les exemples. Ces sources complètent donc utilement celles conservées sur place et que nous n'avons pas vues – raison pour laquelle nous avons conservé les cas douteux, dont certains auraient sans doute dû être retranchés – nous pensons notamment à Nicolas PEREY, JORDAN ou THOMASSET, ce dernier n'étant peut-être que propriétaire à La Vallée. Il est vrai que certains ont pu agir comme suppléant d'un pasteur malade ou empêché de remplir ses fonctions pour une raison ou l'autre.

Nous avons fait suivre la liste des pasteurs du Lieu (p. 1-11), que vous pouvez publier si vous le jugez utile, de celle des suppressions (p. 12-13) et d'une notice sur le second pasteur MALHERBE ayant exercé à La Vallée, d'après les fiches dont nous disposons. Le recours aux registres de la classe et du colloque aurait pris trop de temps.

Vous êtes aussi libre de publier la liste sur les poids et mesures de La Vallée au XVIIIe siècle établie jadis par notre collaborateur.

En vous souhaitant plein succès pour votre publication, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, nos cordiales salutations.

Le directeur :

Gilbert Coutaz

Annexes : ment.

Pasteurs du Lieu

Liste préparée par Rémy Rochat, revue et complétée par Pierre-Yves Favez. La première colonne comprend les dates limites de fonction ou celles d'attestation, la seconde le nom des ministres, pasteurs ou suffragants, avec leur commune d'origine quand l'attestation a été trouvée, et la troisième diverses remarques, notamment sur les postes occupés avant et après celui du Lieu ou de L'Abbaye.

Pasteurs à L'Abbaye 1536-1612

Les premiers pasteurs résidaient au Lieu (cela est attesté en 1550), probablement dans l'ancienne cure catholique (Guillaume Bordelet n'avait aucune fortune), avant de s'installer à L'Abbaye, peut-être en 1571 au moment de l'établissement de cette commune.

1543	Etienne **Galatin**	pasteur à Gressy en 1536
1550 – 1553	Guillaume **Bordelet**	réside au Lieu (taille de 1550)
1566	Hugues **de Malines**	diacre à Yverdon vers 1560, pasteur à Ependes 1569-1570
1570	Jaques **Galtier**	pasteur à Goumoens 1583-1589, à Oulens 1589 et à Grandson 1591
1583 – 1596	Théobald (ou Thibaud) **Favre** (ou **Le Febvre**)	décédé avant 1623
[vers 1600]	Martin **Faubert**	ministre à Lignerolle 1593
1612 – 1621	Jean **Perreaud**	Marie Dufour, veuve du pasteur de Champvent, teste à Yverdon en 1655

Pasteurs au Chenit, diacres au Lieu 1612-1705

Depuis 1612, le pasteur de la Vallée, qui réside à L'Abbaye, porte le titre de *ministre de L'Abbaye* ; il est assisté par un second pasteur qui porte le titre de *ministre du Chenit et diacre du Lieu*. Les pasteurs de L'Abbaye portant explicitement le titre de *pasteur du Lieu*, notamment dans les registres des baptêmes du Lieu, figurent dans la liste qui suit – c'est ce qui explique le chevauchement occasionnel des dates. Les suffragants qui leur viennent occasionnellement en aide ou les remplacent sont en italiques ; ceux dont l'attestation de service au Lieu n'a pas été retrouvée ont été placés entre [].

1612 – 1621	Pierre **Tharin** (*de Montagny*)	*diacre du Lieu et du Chenit ;* étudiant à l'Académie 1603 ; régent à Yverdon 1604-1606 pasteur à Agiez 1621-1631, à Sainte-Croix 1631-1639
1621 – 1623	(Isaac-)Jaques **Jaquier** (ou **Jaquiéry**) (*de Démoret*)	*diacre du Lieu et du Chenit ;* pasteur à Sainte-Croix 1623-1631, à Cronay 1631
1623 – ?	Julien **de Thienne** (*de Donneloye*)	étudiant à l'Académie 1617 ; identique à Jules **de Thienne**, pasteur à Vallorbe 1628-1631 et à

1

		Bercher 1631-1636
avant 1630	Abraham **Marguerat** (*de Lutry*)	étudiant à l'Académie 1612 ; régent à Orbe 1620-1623 ; pasteur à Lignerolle 1630-1641, à Agiez 1641-1652
1630 – 1631	Siméon **Olivier** (*de La Sarraz*)	*diacre de la Vallée du Lac de Joux ;* étudiant à l'Académie 1625 ; pasteur à Agiez 1631-1641
1632 – 1634	Nicolas **Petitpierre** (*de Neuchâtel, puis de Romainmôtier en 1649*)	*diacre du Lieu ;* étudiant à l'Académie 1618 ; diacre à La Sarraz 1625, puis pasteur à La Sarraz 1627-1628, premier régent à Yverdon 1629-30, pasteur à Champvent 1637, à Ependes 1638-1641, à Romainmôtier 1641-1649
1634 – 1636	Jaques **Dutoit** (*de Moudon*)	pasteur à Vallorbe 1636-1638, à Bercher 1638-1666
1636 – 1637	Samson **Thorel** (*d'Orbe*)	*diacre au Lieu ;* étudiant à l'Académie 1627 ; pasteur à Cuarnens 1637-1639, à Sainte-Croix 1639-1643
1637 – 1639	Isaac **Fabry** (ou **Faber**) (*de Moudon*)	*ministre du Chenit 1637, diacre au Lieu 1638-1639 ;* étudiant à l'Académie 1629 ; pasteur à Cuarnens 1639-1641, à Ependes 1641-1647
1640 – 1641	Jaques **Mayor** (*de Lignerolle*)	élù *ministre de la Vallée du Lac de Joux* 24.07.40, confirmé 26.07, venu d'Yverdon s'installer à L'Abbaye le 15.08, présenté *à L'Abbaye et au Lieu* le 09.08 ; *diacre au Lieu en 1640-41 ;* avec lui débute le registre des baptêmes ; pasteur à Lignerolle dès 1641 ; père d'Isaac
1641 – 1643	Jaques **Potterat** (*de Francfort-sur-le-Main*)	*ministre au Chenit en 1641-1642 ;* étudiant à l'Académie 1640 ; pasteur à Sainte-Croix 1643-1648, à Baulmes 1648-1663
1643 – 1647	Jean-Jaques **Bonnard** (*de Morges*)	*ministre du Chenit et diacre au Lieu,* diacre à Nyon 1647-48, pasteur à Crassier 1648-70, à Perroy 1670-75, à Longirod 1680-1682
1647 – 1649	Pierre **Gantin** (ou **Cantin**) (*de Lausanne*)	*ministre au Chenit* ; pasteur à Pully 1651, à Cuarnens 1651-1666, à Bercher 1666-1670
1649 – 1657	Abraham **de Monchy**	étudiant à l'Académie 1614 ; diacre puis pasteur à La Sarraz 1628-1631, diacre à Yverdon 1631, pasteur à Rances 1639-1643 ; à

2

		Yverdon 1645-1649 ; *confirmé ministre du Lieu le 16.04*, présenté le 22.04.49, encore *ministre à L'Abbaye 17.04.1657* ; pasteur à Cronay 1657-1679
1652 – 1655	Pierre **Cuche** (ou **Cuchet**)	*ministre du Chenit* 1654. – Est-ce le même que Pierre Cuchet, régent à Nyon en 1672 ? – Un Pierre Cuchet est étudiant à l'Académie en 1628, un autre en 1655
1656 – 1664	Philippe **Tacheron** (*de Molondin*)	étudiant à l'Académie 1644 ; *ministre du Chenit et diacre du Lieu*, puis ministre à Donneloye 1664, de L'Abbaye 1671-83
1657 – 1665	Isaac **Mayor** (*de Lignerolle*)	étudiant à l'Académie 1640 ; diacre commun de l'Erguel (Saint-Imier) 1647-1652, diacre à Romainmôtier (Vaulion)1652-1657, confirmé *pasteur du Lieu 7.04.57*, pasteur à Chavornay 1665-1671
1665 – 1670	Benjamin **Mimard** (*d'Yverdon et de Bavois*)	étudiant à l'Académie 1647 ; pasteur à Court (Grandval) 1657-59 à Mulhouse 1662-63 ; suffragant à Chavornay 1663-1665 ; *ministre du Chenit et diacre au Lieu 1665-1670*, pasteur à Vallorbe 1670-1678, à Gressy 1678- 1693
1670 – 1674	Nicolas **Chambrier** (*de Gressy*)	étudiant à l'Académie 1652, impositionnaire de Lausanne, pasteur à Mulhouse 1663-1667, *diacre au Lieu*, pasteur à Vuarrens 1674-1696
1674 – 1674	Jean **Mercier** (*de La Tour-de-Peilz*)	*ministre au Chenit*, puis au régiment d'Erlach en France 1674 ; pasteur à Daillens 1676-1688, à Montreux 1688-1709, Vevey 1709-1710
1674 – 1674	*(André-)Nicolas **Vidaud** (ou **Vidod**, **Vitoz**, **Vuidoux**) (de Lausanne)*	*étudiant à l'Académie 1654, régent de Rolle 1670, suffragant au Chenit 1674, régent à Rolle 1676, puis au collège de Lausanne à son décès en 1692*
1674 – 1675	Moïse **Monnier** (ou **Meunier**, **Musnier**) (*d'Eclépens*)	*ministre du Chenit 1675* ; diacre à La Sarraz 1675-78, pasteur à Vallorbe 1678-87, à Cronay 1687-1694, à Chavornay 1694-1714
1676 – 1682 1682 – 1689	David **Combe** (ou **Combaz**) (*d'Orbe*)	diacre et régent à Echallens jusqu'en 1676 ; *ministre du Chenit et diacre au Lieu en 1676* ; pasteur des églises de la Vallée confirmé *à L'Abbaye et au Lieu* le 17.12.1682, parrain au

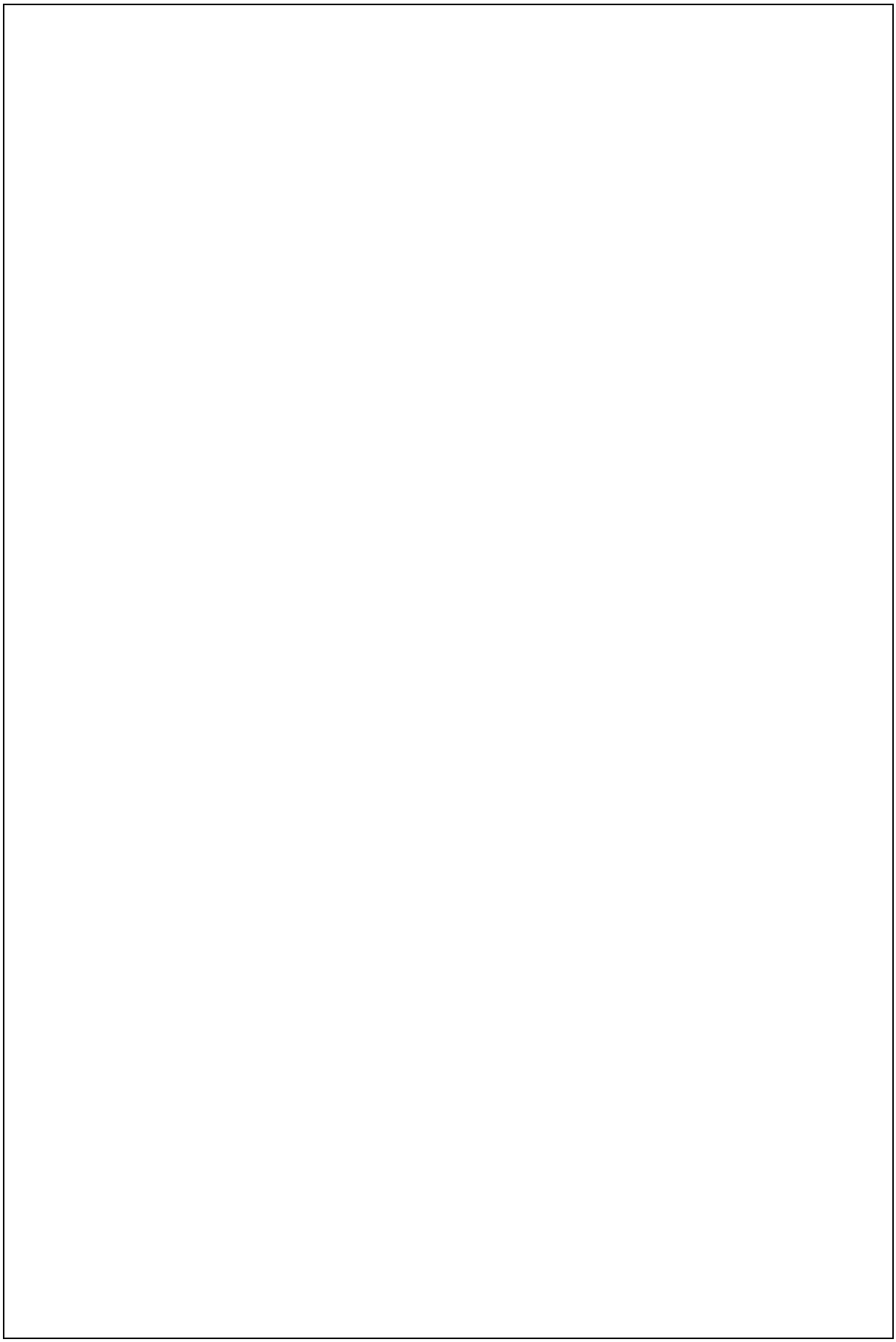

		ou février ; *ministre du Chenit* 18.05.01 lors de la visite de son église et 4.07.1701 au baptême de sa fille au Lieu
[1704	***Rossier***	*suffragant non identifié : peut-être David-Samuel, pasteur à Friedrichsdorf 1721-1729 ?]*

1704 Le secrétaire du Conseil est envoyé à Berne pour obtenir un 3e ministre pour la Vallée (séparation du Lieu et du Chenit). Demande acceptée en 1705.

Paroisse dès 1705 : pasteurs du Lieu

Les suffragants qui leur viennent occasionnellement en aide ou les remplacent sont en italiques ; ceux dont l'attestation de service au Lieu n'a pas été retrouvée ont été placés entre [].

1705 – 1709	Christophe **Agassiz** (ou **Agassis**) (*de Bavois*)	Il baptise son fils au Lieu en 1703 ; pasteur à Donneloye 1709-1731, à Agiez 1731-1749
1709 – 1710	Abraham **Courlat** (*de Lausanne*)	suffragant à Pampigny 1707, diacre à La Sarraz 1708-09 ; établi le 25.06 pour succéder à Agassiz ; pasteur au Sentier 1710-14, à La Sarraz 1714-1725, à Yverdon 1725-1736
1710 – 1721	Samuel **Colomb** (*de Provence*)	suffragant à Baulmes 1707-9, diacre à La Sarraz 1709-10 ; élu le 7 mai 1710, présenté 15.06 ; pasteur à Ependes 1721-1763
[1715	*[Joseph]* ***Bugnon*** *fils (de Lausanne)*	*proposant ; = régent à Château-d'Oex 1721 ?]*
[1717	***Jordan*** *[David, de Romainmôtier ?]*	*suffragant non identifié – peut-être David, pasteur de l'église française de Pofenbach près de Francfort-sur-le-Main 1724 (fils de Georges, ministre de camp au régiment d'Erlach en France, puis de Villars en Hollande, pasteur à Grancy 1711-37 et à Nordhausen 1737-43, fils de (Jean-)François, diacre à Château-d'Oex 1661-3 et à Payerne 1663-4, pasteur à Romainmôtier 1684-89 et à Payerne 1689-1711]*
1721 – 1722	Isaac-Gabriel **Croisier** (*de Ballens*)	diacre à La Sarraz 1719-21 ; établi 27.09.21 ; pasteur à Vaulion (diacre à Romainmôtier) 1722-1728, second pasteur à Yverdon 1728-30, pasteur à Romainmôtier 1730-55
1722 – 1727	Jaques-David **Develey** (ou **De Velay**)	suffragant à Ependes 1720, à

	(d'Yverdon)	Champvent 1721 ; établi 27.04, présenté 07.06.1722 ; chargé de remplir l'interrègne de L'Abbaye avec le ministre du Chenit à la mort du pasteur Malherbe, 4 avril 1725 ; décédé au Lieu en mai 1727 et enseveli dans l'église
1727 – 1733	Charles Nicolas **Brun** *(d'Oulens)*	pasteur à Ballaigues 1724-1725, diacre à La Sarraz 1725-27 ; établi 09.06, présenté 06.07.27 : outre son ministère, s'intéressa à l'industrie, cherchant à introduire celle des armes (fleuret) dans la commune ; pasteur à La Sarraz 1733-1754, à Baulmes 1754-1762
[1728	*Georges(-François)* ***Thomasset*** *(d'Orbe)*	*suffragant ; suffragant à Orbe 1729, pasteur à Giez 1729, à Grandson 1729-1741, diacre à Berne 1741-1744, pasteur à Echallens 1744-1750, à Agiez 1750-1778]*
[1729	*David(-Nicolas)* ***Vallotton*** *(de Vallorbe)*	*suffragant ; pasteur à Schwabendorf (Hesse-Cassel) 1729-1731, diacre à Romainmôtier et ministre à Vaulion 1733-1737, pasteur à Yverdon 1738-1740, à Vallorbe 1740-1762, à Baulmes 1762-1764]*
1733 – 1739	Jean-Pierre **Perey** *(d'Orzens)*	suffragant à Suchy 1728-31, à Vaulion (Romainmôtier) 1731-33 ; établi 12.01.33 ; pasteur à Pomy 1739-55, Romainmôtier 1755-74
[1739	*Joseph* ***Simond*** *(du Chenit et du Lieu)*	*proposant ; maître à Orbe 1744 ; régent à Yverdon 1746-1769, principal du collège 1764-1789]*
1739 – 1740	Jean-Pierre Moïse **Agassiz** *(de Bavois et Orbe)*	proposant en 1727, 2e pasteur à Romainmôtier 1737-39 ; établi 23.02, présenté 19.04.39 ; 2e pasteur à Yverdon 1740-1742, diacre à Lucens 1742-48, pasteur à Curtilles 1748-64, à Faoug 1764-84
1739 – 1740	*Théodore* ***Aubert*** *(d'Avenches)*	*pasteur de Plambach (Wurtemberg) jusqu'en 1734, membre de la classe de Morges en 1735 ; proposé pour Cuarnens 1737 ; adjoint au pasteur Agassiz du Lieu le 18.021739, transféré au 2e ministère d'Yverdon ou nommé au Lieu le 24.08.1740 – mais n'obtient ni l'un ni l'autre*
1740 – 1746	Rodolphe-Michel **Demiéville** *(de Villarzel et Palézieux)*	impositionnaire, principal du collège d'Yverdon 1738, 2e pasteur à Romainmôtier 1739-1740 ; autorisé

6

		à se faire remplacer et à se retirer un temps chez lui pour rétablir sa santé, 23.09.1744 ; diacre à La Sarraz 1746-53, pasteur à Donneloye 1753-1764
1744	*?*	*suffragant*
1746 – 1747	Jost-Abram **Collet** (*de Baulmes*)	2e pasteur de Romainmôtier 1744-46 ; établi 24.04.46 ; pasteur à Sainte-Croix 1747-54, à La Sarraz 1754-80
1747 – 1754	Gamaliel **Frossard** (*de Moudon*)	suffragant à Ballaigues 1740, à Suchy 1740-1746 ; 2e pasteur à Romainmôtier 1746-1747 ; établi 24.04.47 ; pasteur à Sainte-Croix 1754-1770, à Pomy 1770-1778
1754 – 1762	Jean David-(Sébastien) **Bruel** (*de Lausanne*)	pasteur suffragant à Pailly 1751-54 ; établi 22.04, présenté 16.06.54 ; pasteur à Vallorbe 1762-77, à Lignerolle 1777-94
1762 – 1764	Samuel Nicolas **Sugnens** (*d'Avenches et Dommartin*)	suffragant à Blonay 1752, à Combremont 1753 ; 2e pasteur à Romainmôtier 1762 ; élu le 14.12.1762, présenté 01.05.1763 ; pasteur à Donneloye 1764-1771, à Gressy 1771-1779
1764 – 1766	Sigismond **Pictet** (*de Moudon*)	pasteur à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace) 1759-1764 ; élu 07.01.64 ; mort à Cossonay 6.12.1766 (36 ans)
1767 – 1776	Philippe(-Emmanuel) **Cuche** (*d'Yverdon*)	suffragant à Ependes 1760 ; élu 07.01.67 ; pasteur à Champvent 1776-1779, à Gressy 1778-1800
1776 – 1779	Jean-Pierre Henri **Delagrange** (ou **De La Grange**) (*de Lausanne*)	suffragant à Moudon 1770-171, sous-diacre à Lausanne 1774-1776 ; élu 15.01, présenté 16.05.1776 ; pasteur à Cronay 1779-1794, à Yverdon 1794-1806
1779 – 1783	Samuel **Perey** (*d'Orzens*)	suffragant à Suchy 1778-79 ; élu 02.08.79 ; pasteur à Donneloye 1783-1814
1783 – 1793	Louis Gabriel (ou Pierre-Gabriel-Louis) **Pilet** (*de Rossinière*)	le DHV le prénomme par erreur Louis-Gamaliel ; suffragant à Rossinière 1773-74 ; 2e pasteur ou diacre à Romainmôtier 1779-1783 : pasteur à Nods 1783 ; nommé 26.11, établi 01.12.83, installé 04.01.1784 ; décédé le 01.05.1793
1793 – 1794	*Jean Daniel **Péclard** (de Pailly)*	*suffragant au Lieu de mai 1793 à octobre 94, à Vuarrens 1795-1798, Trey 1798-1800, St-Cierges 1800, Cotterd1800-1801, Pâquier1801-*

		1802, Ormont-Dessus 1802, pasteur à Peney 1802-1807, Vaulion 1807-1816, Gressy 1816-1834
1793 - 1803	David Moïse **Rochat** (*de l'Epine, aux Charbonnières, bourgeois du Lieu et de L'Abbaye*)	hors du pays ; établi 03.06.1793 ; baptêmes dès novembre 1794 ; suppléant à l'inspecteur de l'Education publique pour le district de La Vallée 1801-1803 ; pasteur à Agiez 1803-07, à Yverdon 1807-32
1803 – 1806	Henri **Turtaz** (*d'Orbe*)	suffragant à Goumoens et Penthéréaz, Ependes et Essert, Agiez et Arnex 1789-1802, à Suchy 1802-1803 ; établi 15.01.1803 ; 2e pasteur à Romainmôtier 1806-1816, pasteur à Chavornay 1816-1826, à Rances 1826-1828
1806 – 1814	(Joseph-)François **Pilicier** (*d'Yverdon*)	suffragant à Grandson 1799, à Saint-Maurice 1801, Pailly 1804-1806, aumônier d'un bataillon vaudois en Valais 1799, dans les Grisons 1805 ; nommé 28.11.1806 ; pasteur à Donneloye 1814-1830, à Yverdon 1830-1850
1814 – 1826	Jean-Victor-Daniel (dit Jeannot) **Jaques** (*de Sainte-Croix*)	suffragant à Pailly 1805, Rances 1805, Baulmes 1805-1801, Cossonay 1810 ; élu 14.04, présenté 12.06.1814 ; pasteur à Cronay 1826-1837, Montagny 1837-1853
1826 – 1830	(Jean-)François(-Frédéric) **Monnerat** (*de Vevey et Combremont-le-Grand*)	consacré 1817 ; suffragant à Granges 1820 ; pasteur à Chevroux 1823-1826 ; élu 18.01.1826 ; pasteur à Bercher 1830-1842, à Payerne 1842-1845, de l'Eglise libre de Payerne 1847-1850
1830 – 1834	Louis André Elie **Legras** (ou **Le Gras**) (*d'Eclépens*)	consacré 1822 ; pasteur à Ballaigues 1828-1830 ; nommé 13.07.1830 ; pasteur à Gressy 1834-1842, à Avenches 1841-1849
1834 – 1848	Henri(-Jacob-Gabriel) **Roulet** (*de Mauborget et Yverdon*)	consacré 1830, principal du collège à Yverdon 1830, catéchiste à Yverdon 1830-1834 ; nommé 11.03, présenté 27.04.1834 ; député du Pont au Grand Conseil 1845 ; pasteur à Pully 1848-1872 ; professeur de théologie 1849-1851
1848 – 1851	Jean-Louis **Chappuis** (*d'Oulens*)	consacré 1838 ; suffragant à Montet 1838 ; à Niesky (Prusse) 1839-48 ; nommé en 1848 en remplacement du pasteur français **Vaissette** qui ne peut venir ; pasteur à Echallens

		1851-1860, à Lausanne 1860-1878, professeur en théologie dogmatique 1867-1869
1852 – 1855	(Pierre-) Joseph **Monastier** (*d'Angrogne, Vallées vaudoises du Piémont*)	licencié en théologie 1851 ; nommé 01.02.1852 ; pasteur à Grancy 1855-1885
1855 – 1859	Marc(-Samuel) **Vittel** (*de Rolle et Givrins*)	suffragant à Bex 1855 ; nommé 29.09, installé 28.10.1855 ; pasteur à Thierrens 1859-1869
1859 – 1859	Charles(-François) **Pa[s]che** (*de Servion*)	licencié en théologie 1858 ; installé en juin 1859 ; pasteur à Denezy 1864-1878
1859 – 1862	(Gustave-)Edouard **Simond** (*d'Yverdon, du Lieu et du Chenit*)	licencié 1858 ; nommé 15.10, installé 06.11.1859 ; pasteur à Cronay 1862-1869, de Montagny-1869-1887, à Neuchâtel dès 1887
1862 – 1869	Jules(-Auguste) **Cousin** (*de Concise et Corcelles*)	consacré 1860, suffragant à Montagny 1860-1861 ; installé 22.06.1862 ; pasteur à Château-d'Oex 1869-1897
1869 – 1873	Paul(-François) **Burnand** (*de Moudon, Chavannes, Bussy et Vulliens*)	licencié 1867, suffragant à Begnins 18667-1868, à Pully 1868-1869 ; nommé 07.11, installé 21.11.69 ; à Rances 1873-1903
1873 – 1875	Edouard (Samuel) **Peyrollaz** (*d'Epesses*)	suffragant à Vufflens-le-Château 1872-1873, nommé 16.11, installé 07.12.73, pasteur à Poliez-le-Grand 1875-1890
1875 – 1880	(Jean Edouard) Gédéon **Soulier** (*d'Uchaud, Gard*)	suffragant à Vufflens-la-Ville 1874, installé décembre 1875, pasteur de Vufflens-la-Ville 1880-1890
1880 – 1884	(Louis-Antoine dit) Antony **Rochat** (*de Genève*)	étudiant à l'Académie de Genève 1872, consacré 1879 ; suffragant à Vufflens-la-Ville 1878-1879 ; pasteur à Satigny (Genève) 1884-1907, président du Comité central de la Fédération internationale de la Croix-Bleue 1906-1930
[1884	*Maurice(-Auguste) **Lecocq** (de Fontaine-l'Evêque, Hainaut, Belgique)*	*suffragant retraité : consacré 1851 ; pasteur au Pâquier 1851-1852, à Saint-Cergues 1852-1861, à Crassier 1861-1883 ; pasteur suffragant à Lussy 1886-1889]*
1884 – 1890	Paul **Payot** (*de Corcelles-près-Concise*)	licencié en théologie 1880, hors du pays 1881, suffragant à Ependes 1882-1884 ; pasteur à Montreux 1890-1909, au Pâquier 19091926
[1890	*Emmanuel **Curchod** (de Lausanne)*	*suffragant ; licencié en théologie 1890 ; pasteur à Trey 1892-1904, suffragant à Nyon, Cossonay,*

		Romainmôtier 1916-1917, Blonay, Cully, Yvorne ; pasteur à Mont-la-Ville 1918-1929 ; suffragant à Chardonne 1931, Arzier 1934, Goumoens-la-Ville 1935]
[1890	*(Marc-Henri-)Benjamin* ***Golliez*** *(de Payerne)*	*suffragant retraité : licencié en théologie en 1844, pasteur à Donneloye 1850-1855, à Combremont 1855-1867, à Assens 1867-1886]*
1890 – 1892	Maurice **Millioud** (*de Penthéréaz*)	licencié en théologie 1890 ; professeur de philosophie à l'Université dès 1895
[1891 – 1892	*Henri* ***Trabaud*** *(de Duillier)*	*suffragant de novembre 1891 à Pâques 1892 ;suffragant à Vich 1889-1890 à Aubonne 1890 ; pasteur à Longirod 1892-1921]*
[1892 – 1893	*Constant* ***Jaques*** *(de Sainte-Croix)*	*suffragant retraité : consacré 1852, pasteur à Vallorbe 1853-1865, à Ollon 1865-1888]*
1893 – 1902	Auguste **Mounoud** (*des Thioleyres)*	pasteur à Palézieux 1902-1932, auxiliaire aux Mosses 1932-1936
1902 – 1910	Otto **Barblan** (*de Remüs, Grisons*)	suffragant à Pampigny 1899-1901, à Genolier 1901-1902, à Rolle 1902 ; pasteur à Apples 1910-1940
1910	*Georges* ***Vittoz*** *(de Froideville)*	*suffragant 01.09-16.10.1910 ; licencié en théologie 1908, pasteur à Cuarnens 1910-1922, à Aubonne 1922-1925, sous-directeur de Saint-Loup 1925-1929, pasteur à Etoy 1929-1945*
1910 – 1924	Emile **Meylan** (*du Chenit et des Eaux-Vives, Genève*)	licencié en théologie 1882, suffragant à Gingins 1882-1883 ; pasteur à Gryon 1883-1893, à Lonay 1893-1910
1924 – 1928	Wilhelm **Gubéran** (*de Lausanne*)	consacré 1924, pasteur à L'Isle-Montricher 1924-1936, à Lutry 1936-1943
1928 – 1932	Edouard **Payot** (*de Corcelles-près-Concise*)	consacré 1919 ; pasteur à Granges-Marnand 1919-1928 ; à Villeneuve 1932-1938, à Montreux 1938-1958
1933 – 1951	Frédéric **Jomini** (*de Payerne*)	consacré 1933 ; suffragant à Cognac, puis à Savigny ; nommé novembre 1933, décédé le 5.03.1951 à 44 ans à l'hôpital de Saint-Loup
[1951	*Fernand* ***Subilia*** *(de Lucens)*	*suffragant retraité : suffragant à Corsier 1910-1911, pasteur à Burtigny 1911-1919, à Blonay 1919-1942, à Romainmôtier 1942-1945]*

1951 – 1962	Raymond **Liardet** (*de Belmont-sur-Lausanne*)	consacré 1949 ; nommé 25.05.51 ; pasteur à Crissier dès 1962
1962 – 1969	Georges **Morel**	consacré 1959 ; pasteur de la paroisse française de Zurich 1959-1961, auxiliaire à Blonay 1961-62 ; élu 24.06.1962 ; pasteur à Orbe 1969-1975, à Sion 1975-1986, aumônier du CHUV 1986-1992
1969 – 1974	François **Perregaux**	
1974 – 1980	François **Forel** (*de Cully, Lutry, Morges, Chigny, Lonay, Tolochenaz*)	
[1980 – 1981	*Philippe **de Mestral** (d'Aubonne et Berne)*	*consacré 1940, pasteur au Chenit 1940-1975, supplée au Lieu durant la vacance]*
1981 – 1983	Antoine **Venditti**	
1984 – 1995	Jean-Philippe **Noir**	

Sources

Liste établie par Rémy Rochat d'après les écrits d'Auguste Piguet, Alphonse Rochat, Charles-Edouard Rochat et du juge Jaques-David Nicole, ainsi que des procès-verbaux de la commune du Lieu, revue et complétée par Pierre-Yves Favez principalement d'après :

- Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. 2, Lausanne 1921, p. 143 : liste des diacres puis pasteurs du Lieu 1612-1910/20
- *Registre des baptêmes du Lieu 1640-1770* : ACV, Eb 73/1, page de garde : 1705-1862
- *Registre des baptêmes du Lieu 1771-1803* : ACV, Eb 73/3, page de garde : 1771-1875
- ACV, fichier des pasteurs
- Louis Junod, *Album studiosorum Academiae Lausannensis 1537-1837*, t. 2 : *1602-1837*, Lausanne 1937
- *Actes de la classe d'Yverdon 1662- 1736* (lacune 1665-1700) : ACV, Bdb 121
- *Actes de la classe d'Yverdon 1735- 1811* : ACV, Bdb 122
- *Actes de la classe d'Yverdon 1812- 1823* : ACV, Bdb 123
- *Actes du colloque de Romainmôtier 1617-1732* : ACV, Bdb 141
- *Actes du colloque de Romainmôtier 1732-1823* : ACV, Bdb 142

SUPPRESSIONS

1694	[Benjamin] **Mimard**	confusion avec : Benjamin, diacre à Romainmôtier et ministre à Vaulion 1693-1697
1696 – 1697 *[1697*	**Perey** *[Nicolas] **Perey** (d'Orzens)*	à remplacer par : *suffragant : probablement Jaques-Nicolas Perey, diacre à La Sarraz 1694-1697, pasteur à Vaulion 1697, à Cuarnens 1697-1701, à Vuarrens 1701-1723]*
1704 - 1696 – 1725	**Malherbe le jeune** Pierre-Jacob (ou Jaques) **Malherbe** (*de Chavornay*)	d'après la date, à remplacer par : établi *pasteur de L'Abbaye et du Lieu* 12.09.96, frappé d'apoplexie et paralysé du côté droit en décembre 1721 : a pour suffragant à L'Abbaye François **Hermann** (de Corcelles et Payerne) établi le 01.06.22
1722 -	**Encel** (soit **Ancel**)	remplaçant son beau-frère De Velay à son décès – c'est une erreur, car Develey est décédé en 1727 et il n'y a eu aucun pasteur Ancel
1722	**Bridel**	confusion avec Philippe, pasteur au Sentier 1719-1747, à L'Abbaye 1747-1771
1723 – 1726	**Agassis**	proposant - confusion vraisemblable avec :
1739 – 1740	Jean-Pierre Moïse **Agassiz** (*de Bavois et Orbe*)	proposant en 1727, 2e pasteur à Romainmôtier 1737-39 ; établi 23.02, présenté 19.04.39 ; 2e pasteur à Yverdon 1740-1742, diacre à Lucens 1742-48, pasteur à Curtilles 1748-64, à Faoug 1764-84
1730	***Clavel ?***	*provisoire : suffragant – Jean-Rodolphe Clavel (d'Oulens), pasteur de La Sarraz 1725-1731 ; avait demandé le poste de L'Abbaye en 1729*
[1732	***Bugnon***	*provisoire : non identifié – ne serait-ce pas l'ancien pasteur du Lieu, Pierre Bugnon ?]*

[1763 – 176.	***Lugrin***	*pas de pasteur de ce nom à cette époque ; s'agit-il d'un remplaçant occasionnel (régent ou assesseur consistorial) entre Bruel et Sugnens ? – Pierre-Moyse Lugrin, assesseur du vénérable consistoire du Lieu, meurt à 77 ans le 14 mars 1767, ACV, Eb 73/2, p. 61]*
1951	*Goerges **Villoz***	*suffragant – erreur pour : suffragant 01.09-16.10.1910 ; licencié en théologie 1908, pasteur à Cuarnens 1910-1922, à Aubonne 1922-1925, sous-directeur de Saint-Loup 1925-1929, pasteur à Etoy 1929-1945*
1910	*Georges **Vittoz** (de Froideville)*	
[1951	***Rosset***	*suffragant ; seuls pasteurs au fichier :]* *- Daniel, pasteur à Donneloye, puis à Aubonne 1925-1957, directeur du collège mixte 1928-1949* *- Jean Jacques, consacré 1948, pasteur à Ormont-Dessous 1949-1958, à Belmont-sur-Lausanne dès 1958*
[1962 – 1963	*André **Rochat***	*pasteur auxiliaire à Pully 1957-59 ; pasteur à Lignerolle 1959] – quid ?*

Malherbe

de Chavornay

Un autre Malherbe a exercé des fonctions pastorales à la Vallée de Joux. Le fichier pasteurs des ACV fournit les indications suivantes :

Abraham Nicolas, fils de Jean-Pierre Malherbe, pasteur à Chavornay, et d'Anne de Loséaz, baptisé à Chavornay le 30 décembre 1670. – Son père est mort pasteur à Chavornay : il y a été pasteur de 1676 à 1694.

1694, décembre. - Proposant, il est parrain à Chavornay.

1696, décembre 9. – Proposant en l'académie de Lausanne, il doit 80 florins 6 sols à Jean-Louis Vullyamoz (ACV, Bg 4/15, fo. 446).

1697, janvier 22 – février 12. – Proposant, il comparait devant le consistoire de Lausanne pour promesses de mariage du 10 décembre 1695 non encore réalisées avec Jeanne Vullyamoz, fille de feu le secrétaire Vullyamoz ; arbitres désignés pour résoudre la difficulté (AVL, E 157, p. 426-427, 431-432).

1697, février 5. – Etudiant à l'Académie, il est condamné à une censure et à l'amende par le consistoire de Lausanne pour avoir dansé chez la veuve Piccard (AVL, E 157, p. 430).

1699, février 15. – Proposant, doit 145 florins à Jean-Daniel Robin (ACV, Bg 4/16, fo. 32).

1699, février 22. – Proposant, demande la révocation d'un acte obtenu contre lui par Louis Breton (ACV, Bg 4/16, fo. 38).

1699, août 16. – Ses gages d'étudiant sont barrés et arrêtés par Françoise Reymond, autorisée à cet effet (ACV, Bg 4/16, fo. 128).

Suffragant à Chavornay 1700. Pasteur à Chavornay 1714.

Suffragant à Chavornay 1701, 1702 (baptême à Chavornay).

Pasteur au Sentier 1704-1710, présenté au Chenit le 7 décembre 1704.

Sa femme Jeanne Wulliame (Vulliamoz) marraine au Lieu en janvier 1701.

Pasteur à La Sarraz 1710-1714, établi le 10 mai 1710.

Pasteur à Chavornay 1714-1749.

1719, avril 22. – Sa femme, Jeanne Vullyamoz, hérite de vêtements dans la succession de sa sœur Marguerite Vullyamoz (ACV, Bg 13bis/3, fo. 206v).

1728. Mentionné dans un baptême à La Sarraz.

1745, septembre 1. – Avec sa femme, Jeanne Vuillyamoz, parrain et marraine à Yverdon.

1748, septembre 29. – Usufruitier de la succession de sa femme Jeanne Vullyamoz (ACV, Bg 13bis/8, fo. 92v).

1749, novembre 15. – Meurt pasteur à Chavornay.

1754, août 30. – Sa veuve Jeanne Vullyamoz meurt à Lausanne à 80 ans.

*Les fiches ne permettent pas d'établir la parenté qui pouvait exister entre Abraham Nicolas et Pierre-Jaques Malherbe.

Note de l'éditeur: Nous profitons ici de remercier M. Pierre-Yves Favez, ainsi que les ACV, pour ce très important travail de remise à jour des listes diverses des pasteurs de la commune du Lieu. Ces listes sont à comparer avec celles des pages 140 à 146. On comprendra aisément toute la connaissance, la patience et la méticulosité qu'il faut pour faire d'un listage sommaire un travail achevé. Pour la première fois paraît donc ici, dans l'ordre chronologique, la suite de tous les pasteurs ayant officié dans la paroisse du Lieu. On pourra s'y référer en toute sécurité.

15

CIRCULAIRE.

LAUSANNE, *le 17 Janvier* 1824.

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD,

A Messieurs les Pasteurs du Canton,

MESSIEURS!

LE Conseil d'Etat a été dans le cas de prendre des mesures contre la secte, vulgairement appelée des Momiers, *et il croit devoir vous les communiquer, en vous transmettant sous ce pli un exemplaire: 1°. de l'Arrêté, qu'il a rendu, le 15 du courant, pour défendre toute assemblée ou réunion de sectaires. 2°. De la lettre circulaire qu'il a jugé convenable d'adresser aux Fonctionnaires et Autorités du Canton, en leur faisant parvenir cet Arrêté.*

Vous verrez, par ces pièces, que, sans entrer en aucune manière dans l'examen de telle ou telle opinion religieuse, et sans vouloir ouvrir aucune discussion théologique, dont il estime au contraire qu'il convient de s'abstenir, le Conseil d'Etat s'est occupé de cette affaire importante, uniquement sous le rapport de l'ordre public et sous celui de la paix religieuse.

C'est aussi sous ce dernier point de vue, que le Conseil d'Etat vient vous inviter, Messieurs, à déployer une influence, guidée par la prudence et la charité, pour maintenir cette paix religieuse, sans laquelle des désordres toujours renaissans pourraient troubler la société, en désunir les membres, et détruire le bonheur dont jouissent les habitans de ce pays.

Vous sentirez, sans qu'il soit besoin de le dire, que, pour ramener les esprits qui seraient égarés, et pour faire cesser les symptômes de division dont l'Eglise paraissait plus ou moins menacée, le meilleur moyen que puissent employer Messieurs les Pasteurs, c'est de redoubler de zèle pour remplir toutes les fonctions de leur St. Ministère, avec cette véritable bienveillance, cette sage circonspection, qui distinguent les Ministres de la religion

Le Conseil d'Etat est persuadé, Messieurs, que frappés des puissantes considérations qui ont dicté les mesures qu'il a prises, vous concourrez avec dévouement et par tous les moyens de persuasion en votre pouvoir, au maintien de l'ordre et de la tranquillité dans les paroisses confiées à vos soins.

Recevez, Messieurs, nos salutations.

Le Landammann en charge,
F. CLAVEL.
Le Chancelier,
BOISOT.

CIRCULAIRE.

LAUSANNE, le 3 Septembre 1833.

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD,

à Messieurs les Préfets, et par eux aux Municipalités du Canton,

MESSIEURS!

DES désordres graves se sont passés à Vevey dans la soirée et la nuit du 29 Août dernier. Quelques symptômes s'étant manifestés de manière à donner des craintes plus ou moins fondées, que des causes de même nature n'amènent dans d'autres localités des scènes du même genre, le Conseil d'Etat croit qu'il est de la prudence d'appeler à l'avance sur cet objet l'attention des Autorités locales.

Nous devons, avant tout, entrer dans quelques détails sur ce qui s'est passé à Vevey.

Le 29 Août, vers le soir, un rassemblement nombreux se forma devant une maison de cette Ville, dans laquelle des personnes séparées de l'Eglise nationale se proposaient de se réunir; ce rassemblement s'opposait à l'entrée des personnes qui voulaient se rendre dans le local désigné. Mr. le Préfet, averti de ce qui se passait, se transporta immédiatement sur les lieux, où s'était déjà rendu Mr. le Juge de Paix accompagné de quatre Gendarmes. L'ordre fut donné par Mr. le Juge de Paix aux personnes réunies dans la maison, de se séparer; il ne s'y trouva que quatre jeunes filles, qui sortirent à l'instant même et traversèrent la foule. Cependant le rassemblement, au lieu de se dissiper, par obéissance aux injonctions des Fonctionnaires présens, demandait à grands cris qu'un Citoyen, qu'on désignait comme devant officier dans la réunion dont il est parlé plus haut, eût à se retirer de la maison voisine, où il s'était refugié. Ce Citoyen parut bientôt après; Mr. le Préfet, craignant l'effet de l'effervescence et de la malveillance qui se manifestaient contre ce Citoyen, le prit immédiatement sous sa protection personnelle, et s'achemina pour le reconduire à son domicile. Mais dès ce moment l'exaspération parut à son comble au milieu de la foule rassemblée; la voix du Magistrat, ses ordres, son autorité, tout fut méconnu; les menaces les plus graves, suivies de voies de fait, furent dirigées contre le Citoyen qui avait encouru l'animadversion du rassemblement. Introduit par les soins de Mr. le Préfet dans une auberge qui se trouva sur leur passage, il ne fut bientôt plus en sûreté dans ce refuge où l'on pénétra par la force; de nouveaux désordres et des voies de fait eurent lieu dans l'intérieur. Enfin, il

sortit heureusement, du sein du rassemblement, un certain nombre de personnes bien intentionnées, qui firent au malheureux dont il s'agit un rempart de leurs corps, et le conduisirent ainsi à son domicile, situé hors de la Ville de Vevey, où il arriva à dix heures et demie du soir.

Le Conseil d'Etat fut bientôt informé de ce qui s'était passé, et ce fut avec une vive douleur qu'il apprit que des hommes, des Vaudois, momentanément égarés par la passion, avaient oublié le respect qui est dû à la liberté et à la sûreté des Citoyens, méconnu les Autorités constituées et porté une grave atteinte à leur caractère public. Et si l'on considère que ces scènes déplorables se passaient précisément au moment où des Soldats Vaudois, appelés au service de la Patrie, honoraient leur Pays par d'admirables exemples de dévouement, de zèle, de discipline et de respect à leurs Chefs, on sentira d'autant plus vivement encore l'affligeant contraste de la conduite de cette partie égarée de la population de Vevey, et combien elle a été coupable, en oubliant comme elle l'a fait le respect aux Lois et l'obéissance aux Magistrats, premières bases de l'ordre social et de la vraie liberté.

Le Conseil d'Etat n'ignore pas que cette effervescence et ces désordres ont eu pour motifs soit des assemblées de personnes poussées à se réunir par l'exaltation religieuse, soit peut-être des prédications empreintes d'un zèle imprudent et exagéré, auxquelles la fête des Vignerons de Vevey a donné lieu; il n'ignore pas que telles peuvent avoir été les causes des scènes du 29 Août; mais quel est le Citoyen, qui, avec quelque sagesse et quelque intelligence de la vraie liberté, oserait voir dans de tels motifs, l'excuse de cette violation des Lois et de l'ordre public, dans un pays où l'action des Lois protège les droits des individus comme les intérêts publics, et où le plus grand tort d'un Citoyen est de se faire justice à lui-même, s'il croit avoir quelque sujet de se plaindre?

Le Conseil d'Etat a fait ce que son devoir lui ordonnait de faire dans de telles conjonctures. Les mesures qu'il a ordonnées ne devaient en aucune façon favoriser un parti religieux, mais uniquement maintenir l'ordre public et assurer l'exécution des Lois. Après avoir mis sur pied et fait marcher à Vevey, d'accord avec les Autorités locales, une force militaire suffisante pour prévenir de nouveaux excès, il a requis des Autorités judiciaires compétentes les enquêtes nécessaires, dans le but de découvrir non-seulement les auteurs des désordres matériels, mais encore ceux qui peuvent les avoir provoqués d'une manière directe ou indirecte.

De plus, et en attendant l'action et les effets de la justice, le Conseil d'Etat a jugé qu'il était convenable d'ajouter à ces mesures générales, quelques dispositions plus spéciales, que les circonstances particulières du moment commandaient impérieusement.

Il a invité Mr. le Préfet de Vevey à déployer son influence particulière pour engager les personnes qui peuvent être une occasion de désordre, à renoncer à leurs réunions; que si ces personnes n'obtempéraient pas à ce conseil, et si les réunions devenaient l'occasion de troubles, le Préfet devra empêcher et dissoudre ces réunions aussi long-temps qu'elles seraient la cause d'atteintes portées à l'ordre public.

Le Conseil d'Etat se félicite de l'appui que l'exécution des mesures qu'il a ordonnées a rencontré dans le concours plein d'empressement et de zèle des Autorités locales de Vevey. Il ne doute pas de trouver la même coopération dans toutes les autres parties du Canton, si les circonstances la rendent nécessaire.

Les scènes de Vevey ont eu un certain retentissement au Chef-lieu du Canton.

Aux premiers symptômes d'agitation, le Conseil d'Etat a autorisé Mr. le Préfet de Lausanne d'interdire à l'instant même les réunions religieuses qui faisaient craindre des désordres dans cette ville. Cette mesure a reçu la publicité nécessaire et son exécution a été appuyée de la mise sur pied d'un détachement de milices locales par les ordres du Préfet.

Tel étant l'état des choses, vous comprendrez, Messieurs, que la prévoyance fait un devoir au Conseil d'Etat d'appeler tout particulièrement l'attention des Autorités locales, dans toutes les parties du Canton, sur les circonstances qui viennent de se passer, et de leur donner, dans de telles conjonctures, quelques directions, quelques règles générales de conduite, pour le cas où des circonstances semblables viendraient à se manifester dans leur ressort.

Vous devez protection légale au libre exercice des droits individuels, en tout ce qui ne compromet pas l'ordre public et la tranquillité générale; mais, au-dessus de cela domine l'idée de cet ordre et de cette tranquillité, au maintien desquels tout bon Citoyen doit savoir, au besoin, faire tous les sacrifices possibles, comme il est du devoir des Autorités de ne rien négliger pour assurer ce maintien.

En conséquence, Messieurs les Préfets, si, ce qu'à Dieu ne plaise, malgré vos efforts et votre influence pour maintenir la tranquillité, des causes de même nature amenaient dans votre ressort des troubles tels que ceux qui ont éclaté à Vevey et dont on a aperçu des symptômes à Lausanne, vous prendrez immédiatement des mesures analogues à celles qui ont été employées dans ces deux villes, dans le but, d'un côté, de réprimer les désordres, et de l'autre, d'empêcher des réunions qui seraient une occasion de troubles, mais en faisant ce qui dépendra de vous pour que l'exécution soit empreinte de ce caractère de prudence et de modération qui accompagne toujours la justice et la fermeté, et pour que l'emploi de la force publique soit constamment, autant que possible, précédé des voies de la persuasion et de la douceur.

Le Conseil d'Etat compte, Messieurs, sur toute votre sollicitude. Il est persuadé que vous coopérerez de tous vos efforts à maintenir notre Canton dans la place honorable qu'il occupe et à empêcher que de nouveaux excès ne compromettent son repos intérieur et sa réputation au dehors, qu'il doit être si jaloux de conserver. Il compte aussi sur votre confiance, comme il vous accorde lui-même la sienne, et il espère recevoir des preuves de vos bonnes dispositions à concourir à ses vues, dans les communications et les rapports qu'il s'attend à recevoir de vous sur ce qui se passera dans votre ressort.

Recevez, Messieurs, l'assurance de notre considération.

Le Président du Conseil d'Etat,

H. BOURGEOIS.

Le Chancelier,

GAY.

Madame l'Eglise dans tous ses états

Alors il s'agissait de voter pour savoir si l'on souhaitait la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat.

Reconnaissons d'abord que les citoyens et citoyennes qui avaient lancé cette initiative naturellement dérangeante et mal jugée par la classe bien pensante de notre bonne société vaudoise, étaient gens courageux. Car si eux la trouvaient en adéquation parfaite avec les temps que nous vivions et estimaient qu'il était largement venu l'heure de procéder au divorce de ce mariage contre nature, la majorité était acquise au statu quo.

Jacques Dépraz était de cette poignée de « réactionnaires » qui envisageaient avec sérénité cette séparation. Suite au refus naturellement programmé de celle-ci, il se fendit d'un texte satirique de belle allure pour exprimer son immense déception. C'était bien écrit, spirituel, magistral.

Un croyant ordinaire, interrogé non sur le fond du problème qui ne se verrait d'aucune manière solutionné par la décision du peuple, mais par la légèreté apparente du texte, offrit sa réponse.

Le tout constitue le dossier que vous pourrez découvrir ci-dessous. Avec cette certitude que rien n'était résolu, ni même que cela pourrait l'être un jour.

Les traditions ont ceci de particulier qu'elles sont lourdes et que surtout elles ont la peau dure !

Votations des 1er et 2 mars 1980 FAVJ 27 II 1980

Le Parti radical vous recommande de voter :

NON à l'initiative constitutionnelle pour **l'élection des municipalités par le peuple**

OUI aux droits politiques pour les **jeunes gens de 18 ans**

OUI à l'augmentation de 15 à 17 **juges cantonaux**

NON à l'initiative populaire concernant la **séparation complète de l'Eglise et de l'Etat**

OUI à la nouvelle réglementation de **l'approvisionnement du pays.**

Lettre ouverte à Madame l'Eglise FAVJ 5 III 1980

On nous écrit :

Ainsi donc, chère amie, votre statut de femme entretenue se voit confirmé. Vous m'en voyez fort marri...

Oh ! je n'en saurais faire grief aux citoyens qui, en tout bien tout honneur, ont désiré manifester leur attachement à la tradition et au bien-penser. S'ils ont dit non à la séparation, c'est par gentillesse et peut-être aussi, sait-on jamais, pour éviter de faire de la peine au bon Dieu et à ses braves ministres. Il faut bien ménager ses arrières.

Ce qui est plus grave, c'est que vous, chère amie, acceptiez de continuer à vivre dans le compromis. Car le bon gros monsieur dont vous encaissez les chèques n'est pas votre mari. Ou alors votre bible de mariage ment en affirmant que Christ est l'Epoux de l'Eglise.

Bien sûr, il y a belle lurette que Monsieur Jésus, votre légitime, est parti à l'étranger. Est-ce une raison suffisante pour le cocufier (car c'est bien là le terme qui convient avec une telle candeur ? Voilà un ménage à trois qui n'a pas grand-chose à voir avec la trinité !

« Oh ! ! me direz-vous, « cela ne va pas si loin ! Monsieur l'Etat et moi vivons d'une manière toute platonique ! Il n'y a rien entre nous, et j'attends le retour de mon mari avec impatience ! »

Oui-da ! N'empêche, Maaame, que celui qui paie, commande, M. l'Etat a droit de regard sur les comptes de ménage. C'est lui qui paie vos chefs du protocole, vos valets et vos bonnes. Votre concubin va jusqu'à vous imposer la présence de ses amis personnels dans vos appartements. Votre grand salon n'a-t-il pas été récemment le théâtre (je pèse mes mots) d'une assermentation d'officiers ?

Monsieur l'Etat fait tant pour vous... Comment pourriez-vous lui refuser, s'il vous le demandait, de bénir (au nom de votre époux, et par procuration) ses décisions, ses institutions, ses canons ?

Quant à votre mari, il ne cesse de composer votre numéro sur le téléphone bleu. Et c'est le répondeur automatique qui lui répond que vous êtes en séance, en déplacement, bref, que vous êtes très occupée. Ce téléphone bleu est d'ailleurs une installation archaïque : certains en ont reçu des secousses... Depuis, on n'y touche plus, surtout pour appeler, et encore moins pour répondre.

Votre sac à main est décousu, Madame l'Eglise. La clé de l'autorité spirituelle ne manquera pas d'en tomber un jour ou l'autre. Quant à la clé de la garçonnière de Monsieur l'Etat, vous ne sauriez la perdre puisque vous la gardez précieusement attachée au soyeux ruban vert et orange qui entoure votre fine gorge.

Chère Madame, vous êtes encore assez jeune et jolie pour séduire les gros messieurs. Mais après, Madame, mais après ? Vous serez plutôt mal ficelée quand Monsieur Jésus reviendra comme il l'a promis.

Si je me suis permis de vous écrire ces quelques mots, c'est que votre époux (le vrai) est un excellent ami à moi. Vous ne m'en voudrez donc pas de ma franchise.

A propos, j'ai cru comprendre que ce cher ami envisageait de vous emmener prochainement en voyage de noces. Si je rencontre l'esthéticien et le teinturier, je leur en toucherai un mot.

Veuillez croire, chère amie, à mes sentiments plus que mitigés.

Jacques Dépraz Lausanne

Lettre ouvert à M. Jacques Dépraz, Lausanne :

FAVJ 12.III 1980

Cher monsieur,

En réponse à votre « Lettre ouverte à Madame l'Eglise », permettez-moi je vous prie, en ma qualité d'humble et fidèle serviteur de « Madame », de vous faire part de quelques réflexions suggérées par la lecture de votre missive.

Ne vous attendez pas à une analyse approfondie de vos « aimables propos » O non ! mais, ne trouvez-vous pas que vous êtes allé un peu fort et un peu loin ?

Pour quelle raison vous êtes-vous cru obligé d'éclabousser la face de « Madame l'Eglise » par des insinuations et des termes pareillement vulgaires ? Ne pensez-vous pas que votre attitude n'est guère en votre honneur ?

Certainement que vous vous êtes égaré, telle la brebis perdue de la Parabole... alors, vous le savez certainement, le Bon Berger a affirmé qu'il y avait plus de joie dans le Ciel pour la brebis retrouvée que pour les quatre-vingt-dix neuf autres restées à la bergerie...

En ce temps de la Passion de notre Seigneur, puissiez-vous avec moi, avec toute l'Eglise, rencontrer ce Bon Berger qui vous aime, ayant accepté de donner Sa vie pour vous, comme pour nous tous, en mourant sur la Croix !

Vous comprendrez alors que nous n'avons pas à juger « Madame l'Eglise », mais à nous humilier avec elle de ses erreurs et de ses manquements.

Veuillez croire, Monsieur Dépraz, que je souhaite sincèrement pour vous « La Rencontre » et que vous réaliserez ainsi, tout à nouveau, la joie et la paix dans l'Eglise.

Sincèrement vôtre :
Ch. Reymond.

LE SENTIER

UNE PAROISSE UNIE

Le 30 octobre 1966 restera certainement une date dans l'histoire de la paroisse du Sentier. Elle marque en effet pour elle la disparition d'une dualité qui s'est poursuivie pendant près de cent-vingt ans et qui, dans le demi-siècle qui suivit la séparation des églises, connut des heures difficiles et passionnées.

Nous n'imaginons plus guère en effet la profondeur et la largeur du fossé qui séparait, au siècle dernier, les nationaux et les libristes. Faut-il en donner un exemple concret ? Lors du sixième Centenaire de la Confédération suisse, en 1891, le pasteur de la communauté libre fut invité à participer à la manifestation organisée par la commune. Il accepta, mais dût subir les violents reproches de son Conseil. Une telle rigueur dans l'attitude, nous dirons peut-être une étroitesse d'esprit, pouvait tout de même avoir un côté positif, nous ne devons pas l'oublier. Le sentiment de faire partie d'un troupeau moqué par les puissants de ce temps était comme un viatique. Les libristes n'en étaient que plus fervents, plus attachés à leur chapelle, plus soucieux de montrer, par leur comportement dans la vie de tous les jours, la profondeur et la sincérité de leur foi.

Les années ont passé. On ne saurait supporter, dans ce bon canton de Vaud, de vivre constamment dans l'opposition. Petit à petit les angles se sont émoussés. Nous pensons que l'arrivée de jeunes libéraux dans les rangs des militants de la « Chapelle » eut un effet lénifiant. Le passage du pasteur Pierre Jeannet qui fut un des disciples de l'école libérale n'a pas été étranger sans doute à l'ouverture des cœurs et des intelligences. Il fut peut-être un des premiers apôtres sans le savoir, d'un mouvement vers la fusion dans la commune du Chenit.

L'installation dans la Chapelle de Chez-le-Maître, de M. le pasteur Philippe de Mestral, fit accentuer le mouvement.

Dès son arrivée dans notre commune, il montra sa volonté de collaborer avec ses collègues nationaux. Pour lui, il n'y avait qu'un seul maître qui devait être obéi sans réserve, Jésus-Christ. La loi suprême ne devait pas être celle qui est faite par les hommes, mais bien celle qui est contenue dans les Ecritures. Les hommes passent et leurs travaux également, mais la Parole demeure éternellement.

Nous le voyons bien aujourd'hui dans ce canton de Vaud. Le problème de la fusion, qui semblait insoluble et impossible s'est trouvé résolu dans les conditions les meilleures qu'il soit. Et grâce à l'attitude de M. de Mestral, cette réunion apparaît comme la chose la plus naturelle du monde.

Il est possible que dans certains détails d'administration, il existe encore des points à régler, mais pour le fidèle, pour l'homme de la rue, ce n'est pas du tout le cas. Ce 30 octobre ne peut être comparé à une sorte de prise de la Bastille. Il n'y avait plus entre les deux communautés, ni Bastille, ni murailles...

* * *

N'allons cependant pas croire que la fusion entre l'Eglise nationale vaudoise de la paroisse du Sentier et la communauté libre de Chez-le-Maître se soit faite dans l'indifférence. Au contraire. C'est dans la joie et la satisfaction qu'est née la nouvelle paroisse du Sentier de l'Eglise réformée du canton de Vaud.

Cette paroisse recouvre tout le territoire de l'ancienne paroisse du Sentier. Elle aura deux conducteurs spirituels, le premier étant domicilié à la cure du Sentier, et le second à la Chapelle de Chez-le-Maître, dont la gérance sera l'affaire du Conseil de paroisse.

La première manifestation officielle de l'unité retrouvée s'est déroulée dimanche, jour de l'installation de M. de Mestral comme 2e pasteur. Ce poste est du reste amplement justifié par l'ampleur et l'importance de la paroisse du Sentier.

Dans un temple rempli de fidèles, M. H.-D. Piguet, président du Conseil, a souhaité la bienvenue à M. de Mestral ; bienvenue qui, au fond n'en était pas une, puisque ce dernier poursuit depuis plus de trente années son ministère dans notre commune.

M. le pasteur Bornand prononça le sermon de circonstance. Il le fit avec la jeunesse d'esprit que chacun lui connaît. Il ne s'adressa pas uniquement au nouveau pasteur, mais aussi aux membres de la communauté réformée qui se doit d'aider nos ecclésiastiques dans leur lourde tâche. Il appartenait ensuite à M. Chaubert, délégué du IVe arrondissement de donner lecture de l'adresse du Conseil synodal. Chacun aura pu remarquer que cette adrese était signée par deux anciens conducteurs spirituels de la paroisse du Sentier, MM. les pasteurs Boyon et P. Blanc.

Après quelques paroles de M. Jaques, M. de Mestral dit l'émotion qui était la sienne en cette belle journée. Il ne se dissimule point l'ampleur et les difficultés de la tâche qu'il entreprend aujourd'hui, mais cette tâche lui sera certainement facilitée par le climat spirituel dans lequel elle pourra se poursuivre.

Cette cérémnoie d'installation fut grandement réhaussée par l'éxécution d'une cantate de circonstance, dirigée par M. J.-C. Aubert, et chantée par la société de Chant-Sacré renforcée par les chanteurs de la paroisse du Lieu.

* * *

Comme il se doit, la manifestation du temple se termina par une agape fraternelle servie excellemment dans la grande salle de l'Hôtel de Ville du Sentier. La partie officielle qui suivit le repas se déroula dans un climat d'une belle tenue. M. H.-D. Piguet, salua tout d'abord les invités : MM. A. Meylan, préfet, J. Turban syndic du Chenit ; D. Meylan et Louis Lecoultre représentants des villages de L'Orient et du Sentier, les organistes Mmes Rita Golay et Claudine Golay-Heuby. Etaient également présents deux anciens membres du Conseil de

paroisse ; MM. Georges Golay et Jaques Audemars et de la majeure partie du nouveau Conseil de paroisse, qui comprend des membres de l'ancien Conseil des anciens de l'Eglise libre

Ayant excusé les absents, parmi lesquels nous devons citer deux députés, MM. Henri Berney et P.-A. Meylan, M. le président dit sa satisfaction de l'unité retrouvée. Il rendit attentif que l'effort financier de l'Eglise évangélique ne saurait être ralenti. Pour mieux illustrer sa pensée, M. Piguet fit remarquer un fait concret. Les derniers comptes de l'Eglise libre montraient que les quelques 5000 membres de cette communauté faisaient face à des dépenses s'élevant pour le dernier exercice à 618 000 fr. Le budget de l'Eglise réformée évangélique qui résulte de la fusion se monte à quelque 700 000 fr. Mais il ne dit pas combien de personnes affirment leur appartenance à cette nouvelle église...

M. le préfet n'assistait qu'officieusement à la cérémonie. Il releva l'importance pour une communauté du dynamisme de ses dirigeants La personnalité des deux pasteurs l'autorise donc à mettre tout son espoir dans un développement heureux de la nouvelle paroisse du Sentier.

Puis vinrent les vœux des autorités communales, apportés par M. le syndic du Chenit. L'orateur rappela que l'homme matériel ne peut connaître le bonheur. Pour que celui-ci puisse faire rayonner une personnalité humaine, il doit s'en référer à l'esprit divin. Ce dernier est, comme l'oxygène, indispensable au déroulement normal de la vie de l'individu.

Répondant à ce dernier orateur, M. H.-D. Piguet releva combien il était réconfortant pour les autorités ecclésiastiques, comme pour le pasteur de voir le premier magistrat de la commune assister régulièrement à l'ofifce divin. On entendit ensuite MM. Bornand, Louis Lecoultre parlant au nom des villages de la paroisse, puis MM. de Mestral et Jaques apportèrent leur dernier message, disant leur volonté de travailler au bien spirituel de la paroisse qui, tout en ayant deux pasteurs de personnalités différentes doit conserver une unité véritable.

Puis M. le président du Conseil termina la partie officielle après avoir remercié M. Philippe Aubert, flûtiste et organiste qui, accompagné par Mme Lisette Aubert-Gallay, joua pour le plaisir de l'assistance quelques pages d'un concerto de Hendel. Géo.

Nous nous autorisons ici à reproduire la magnifique étude du pasteur Philippe De Mestral sur les grands mouvements de l'église réformée du XVIIIe aui XXe siècle (FAVJ , 150e anniversaire, du 13 décembre 1990)

UN ENGAGEMENT RELIGIEUX EXCEPTIONNEL

En souvenir de la première présence humaine et religieuse à la Vallée, les représentants de l'ordre des Prémontés lors du 400e anniversaire de la commune de L'Abbaye en 1971. Photo J. Reymond

APRÈS LA GUERRE, mon ami Badan régent à Trélex m'a dit: «Vois-tu, j'ai compris l'âme des Combiers au service pendant la Mob. On avait passé la nuit dans les bois. A l'aube, on reçut l'ordre d'avancer à plat ventre dans un champ de trèfle trempé de rosée. Quatre Combiers étaient là devant moi. Tout à coup l'un d'eux se mit à chanter le vieux cantique sentimental «Dès que l'aube dépose ses perles sur les fleurs... Dès que l'ombre s'efface devant le jour qui luit...» Et le chant s'éleva à quatre voix, beau et juste. C'était à la fois drôle et émouvant. Tout à fait de circonstance. Et toutes les strophes par cœur.»

L'âme des Combiers! Oui, il y a dans le peuple de notre Vallée un sentiment profond d'une présence divine dans la nature et dans les cœurs.

Le chant permet d'exprimer cela mieux que des déclarations factices. Le passé de la Vallée peut nous aider à comprendre comment on en est venu là. Le chant de nos chorales en témoigne aujourd'hui encore.

Vers 1700, au début du XVIIIe siècle, on ne donnait pas cher, dans la Plaine, du chant dans les églises de la Vallée. Et cela devait être frappant pour que le fait fut relevé. Il n'y avait pas de recueils. Seules quelques femmes savaient par cœur quelques psaumes. Elles les entonnaient tant bien que mal. Les plus «éclairés parmi les hommes» essayaient de suivre comme ils pouvaient.

RÉVEIL DU CHANT SACRÉ

Mais en 1736, un magistrat de Lausanne vint au culte dans une de nos églises. Il fut émerveillé. Le chant des psaumes était entonné «avec une justesse et une harmonie bien supérieures à celles de la plupart des églises de la plaine». Chacun chantait bien la partie qui lui convenait.

En 1786, un citoyen de Genève faisait à son tour le voyage au lac de Joux. Il avait entendu parler de la beauté de la musique sacrée à la Vallée, surtout au Sentier. Il se rendit au culte. Il écrit ceci: «Le chant commença. Quiconque n'a entendu que *nos sons traînants* ne peut s'en former une idée. Rien à la fois de plus simple et de plus imposant... Un chantre bat la mesure et pas une voix ne la manque... Nous aurions passé notre vie à savourer cette musique... Et on chantait en tous cas quatre fois au culte.»

D'où était venue cette métamorphose? dit le professeur Vuilleumier dans sa Grande histoire de l'Eglise réformée... A l'initiative et à la persévérance de deux pasteurs, surtout de Philippe Bridel qui fut 52 ans pasteur à la Vallée, au Sentier puis à L'Abbaye (1681-1771, à ne pas confondre avec le doyen Bridel). C'est lui qui entreprit d'exercer ses paroissiens à «louer Dieu d'une façon digne de Lui». C'est lui qui recourut à l'accompagnement d'un quatuor de trompettes dès 1727.

Dans d'autres églises où il y avait des trompettes, on se plaignait de ces intruments, cornets, clarinettes, dont le son très aigu était «insupportable».

Rien de cela au Sentier. L'orchestre «savait non seulement jouer en mesure, mais observer une juste mesure, en gardant le rang qui lui convenait, et au lieu de nuire au chant de l'assemblée, lui servir d'utile auxiliaire. Le Genevois de passage ajoute: «Quatre trompettes fort douces soutiennent le chant à quatre parties, et toutes ces voix célèbrent l'Etre tout-puissant. Ce concert si pur, si parfait, dans un pays perdu au milieu des montagnes, renoue puissamment l'âme et l'attache plus fortement à la piété et à la vertu... Cette musique est la passion du pays; car on chante aussi à quatre parties dans les cabinets de travail et l'on est tout étonné, en entrant chez un lapidaire ou un horloger d'entendre entonner un psaume.»

Ce qui était vrai au Sentier, le devint aussi des autres églises, et ainsi que dans tout le canton, en particulier à Saint-Laurent à Lausanne.

Mais ce réveil du chant sacré n'était-il que superficiel et sentimental? Ou correspondait-il aussi à un réveil de la Foi?

Nous sommes à la fin du XVIIIe siècle. Il n'y a pas encore, ou guère, de mouvements de réveil religieux en Europe. Mais des témoignages prouvent que dans cette religiosité de l'Eglise nationale, il y avait des étoiles qui brillaient.

Pas de télévision, ni de radio, ni disques ou cassettes. Mais dans bien des familles le soir, on chantait autour du feu, on lisait la Bible, on priait. A la lumière des lampes à huile ou de bougies. Souvent aussi, parmi ces cantiques, on mêlait des chants nostalgiques ramenés des campagnes militaires du service à l'étranger: la chanson du mercenaire. Et cette remarque nous permet de dire qu'il ne faut pas non plus faire un tableau trop idyllique de la vie à la Vallée. D'autres documents révèlent la corruption morale sous toutes ses formes y compris la violence, et les disputes de toutes sortes. Et la religion officielle du culte public obligatoire n'aidait pas beaucoup les pécheurs à se repentir. C'est pourquoi le besoin d'un réveil de l'Eglise réformée, à la Vallée et dans le pays, se fit de plus en plus sentir au cours du XVIIIe siècle. Et cela va nous aider à voir où en était la Vallée au point de vue religieux en 1840, quand la Feuille d'Avis a commencé à paraître.

Vers 1800, il y avait deux formes de piété. Une piété assez formaliste assaisonnée de patriotisme et de philosophie-politique à tendance révolutionnaire. Dieu était désigné presque toujours par l'Être Suprême ou le Tout Puissant. Jésus-Christ un exemple parfait, libérateur des tyrannies. Mais la conviction du péché, le besoin du pardon et du salut étaient peu enseignés, et peu recherchés.

L'autre forme de piété était plus près de l'Evangile. Ces croyants lisaient et méditaient très sérieusement la Bible, et se préoccupaient de mettre leur foi en pratique sur le plan moral.

La première forme de piété, la formaliste, était handicapée par la mainmise de l'Etat sur l'Eglise. Certes, beaucoup de paroissiens étaient conscients de cela et avaient une piété vivante, et restaient dans leur église, mais le fait que jusqu'à la révolution de 1798 où le canton de Vaud conquit son indépendance, la présence au culte était obligatoire sous peine de sanctions sévères; ce fait empêchait la foi d'éclore et de s'épanouir. Sous le régime bernois les églises étaient pleines... mais par contrainte. L'Etat de Vaud depuis 1803 reconnaissait la liberté en théorie, mais les contraintes s'imposaient toujours.

La seconde forme de piété nécessitait d'avoir des pasteurs plus convaincus, vraiment convertis eux-mêmes, et qui prêchaient un Evangile complet: le salut par grâce et non plus par une vie plus ou moins vertueuse, la réalité du péché et de la perdition, la nécessité de la nouvelle naissance, la fidélité dans la lecture de la Parole de Dieu prise au sérieux dans sa totalité, et nécessité d'une vie de prière. Or cela n'est pas si facile, et les cultes officiels n'y aidaient guère dans la plupart des cas. Il fallait des réunions où, Bible en main, on puisse s'instruire. Cent ans auparavant le Major Davel avait déjà relevé cette nécessité d'une piété personnelle et vraie, lui qui chaque jour faisait solennellement son culte dans sa maison.

L'ÉPOQUE DES GRANDS COURANTS RELIGIEUX

On s'approche de 1840 quand la Feuille est née. En 1820, deux grands courants religieux commencèrent à passer sur notre pays et à la Vallée. Assez semblables et pourtant assez différents. L'un est venu d'Allemagne, le piétisme; l'autre d'Angleterre, le méthodisme.

Celui d'Allemagne, dû à Spener (1635-1705), appelait les croyants à se réunir en «collèges de piété» ou «conventicules» comme on disait. Là on s'instruisait et s'édifiait les uns les autres. Les chants pieux et souvent très sentimentaux y tenaient une grande place ainsi que la prière. C'est à Vevey que le piétisme fut le plus fort, mais il rayonna dans tout le pays. Une qualité importante: ce mouvement poussait les croyants à rester dans leur Eglise et à la réveiller du dedans. Et il enseignait à ne pas jeter le discrédit sur ceux qui ne pensaient pas comme eux. C'est dans l'Eglise d'Etat, devenue dès 1863 l'Eglise nationale, que ce réveil de la piété a produit d'excellents fruits: des pasteurs prêchent vraiment l'Evangile et les laïcs dévoués se consacrent à développer la vie chrétienne dans la paroisse. Avec l'Eglise libre, la collaboration s'établit peu à peu. Ce n'est qu'avec les Frères darbystes étroits qu'il y eut la guerre: les Darbystes traitaient tous les autres croyants de damnés, et alors ceux-ci traitaient ces «étroits» d'ennemis de l'Eglise de Jésus-Christ. Ce n'est guère que depuis la dernière guerre que sur le plan individuel les Frères étroits et les autres chrétiens arrivent à s'entretenir et même à prier ensemble. Les jugements à l'emporte pièce disparaissent. Un esprit de bienveillance s'est établi avec les assemblées des Frères étroits.

C'est d'Angleterre qu'est venu le second courant de réveil, dû à John Wesley, pasteur anglican (1703-1791). Chez les Wesleyens appelés plus tard les Méthodistes, il y avait aussi à côté du culte des réunions appelées les «classes» de piété. On y étudiait la Bible, on priait et on chantait beaucoup. Les chants y sont entraînants et joyeux, faciles à apprendre. On les retrouve aujourd'hui à l'Armée du salut, dans les Unions chrétiennes, à la Croix-Bleue, etc... On faisait beaucoup de prosélytisme: gagner des âmes à Christ, sauver des pécheurs de la mort éternelle, convertir les chrétiens tièdes. Wesley lui s'est converti d'un seul coup: tel jour, à telle heure. Cela va créer la «méthode du méthodisme». Les militants interpellent leurs prochains, partout, dans la rue, à la campagne. Es-tu converti? Peux-tu dire quel jour à quelle heure? Qu'est-ce que cela signifie pour toi? As-tu confessé tes péchés? As-tu réparé tes fautes? As-tu la pleine assurance de ton salut?

Peu à peu, ces questions se posaient à nos pasteurs et à nos laïcs. Elles provoquaient des effets heureux et malheureux. Heureux parce que les pasteurs, comme Jean-Louis Chappuis du Lieu en vint vers 1850 à faire des réunions d'études de la Bible, de prières et de chants. Il se rendait compte que ces rencontres hors culte comblaient un vide que les Môtiers et les Libristes remplissaient. (J'emploie à contre coeur ce terme de Môtiers, mais c'est celui de l'époque).

Revenons vers 1840, et constatons que le Réveil venu des prédicateurs anglais, qui passaient d'abord par Genève, suscita assez vite une forte opposition. D'une part des Combiers étaient entraînés par le réveil dans une foi et une vie chrétienne très vivantes. D'autre part d'autres Combiers chrétiens convaincus étaient très opposés à ces «réveillés» qui paraissaient se croire meilleurs que les autres.

Il y eut des persécutions

Puis l'Etat s'en mêla, faisant appliquer durement une loi de 1824: interdiction de toute réunion religieuse en dehors du culte public. Seul le culte de famille était toléré. Au Brassus, où habitait l'ancien syndic Marius Golay, il y avait une chambre de réunion avec une trappe et une échelle. Quand les gendarmes arrivaient, tous les participants se défilaient. Sinon ils étaient mis à l'amende, voire en prison. A L'Isle, le pasteur Henri Juvet prit un si grave coup de froid dans la cave où les autorités l'avaient mis en hiver qu'il en mourut un an plus tard à Nîmes où il s'était réfugié. Juvet était un des premiers pasteurs du Réveil à avoir quitté l'Eglise nationale. Chose curieuse, beaucoup de jeunes pasteurs qui se sont engagés dans le Réveil étaient les anciens élèves du doyen Curtat, professeur de théologie. Celui-ci était très conscient que l'Eglise nationale devait changer, pasteurs et laïcs. Mais quand le Réveil souffla il eut peur et fit tout pour l'étouffer. Ses étudiants dirent: «Il nous a mis le doigt sur le péclet du Réveil, mais lui n'y est pas entré». Parmi les pasteurs courageux qui se sont engagés, il y eut Auguste Rochat, de Bière, devenu un peu le drapeau de la dissidence dans le canton.

L'arrivée en 1837 de l'évangéliste John Nelson Darby à Genève, puis à Lausanne, et à la Vallée (il y revint en 1841 et 1847) déclencha au début un grand enthousiasme, puis très vite une violente hostilité. Il faut dire qu'il avait une notion de l'Eglise qui ne pouvait que choquer. Il distingue entre l'Eglise *Corps du Christ,* ensemble invisible de tous les rachetés, qui subsiste en tant que communauté «céleste» fondée sur la grâce de Dieu et l'Eglise comme *maison terrestre...* qui ayant apostasié (renié la foi) est «en ruines»... (Perret: Dissidents p.48) Cette ruine serait définitive... De l'Eglise, il ne subsisterait qu'un «résidu» formé de tous ceux qui sont restés fidèles à la Parole de Dieu et *qui se sont séparés de toute communion* avec le reste de la chrétienté. Avec de telles prétentions d'intégrisme, il était fatal que des violences se déchaînent. L'intégrisme est en lui-même une violence qui l'engendre à son tour. Le mouvement du Réveil à la Vallée a beaucoup souffert de cette étroitesse «intégriste» et de ces excommunications. Les Frères dit larges (du bas du Brassus) ont subi une vraie saignée par le départ de ceux qui ont suivi Darby. Les Frères étroits dit Darbystes, sont actuellement principalement ceux de Chez-Grosjean. Retenons de Darby une chose positive essentielle: l'unité du Corps de Christ autour de la Table Sainte.

C'est aussi dans ces années que l'Eglise libre s'est fondée: en 1847. Elle a été interdite par l'Etat pendant cinq ans, puis elle a pu construire la Chapelle de Chez-le-Maître. L'Eglise libre est née de la démission de 160 pasteurs de l'Eglise nationale, qui avaient refusé de lire en chaire, une recommandation du Conseil d'Etat en faveur de la nouvelle Constitution du Canton de Vaud, toute inspirée de la philosophie hégélienne du parti radical de Druey. Le pasteur Porta du Sentier et Talichet du Brassus ont tous deux démissionné. Porta a dû quitter dans les trois jours la cure du Sentier et le temple lui fut interdit. Alors, suivi par un nombreux troupeau de L'Eglise nationale, ils ont célébré des cultes dans la grange de l'hoirie Meylan à Derrière-la-Côte. Ils furent en butte à quelques persécutions pendant leurs cultes. Des garnements leur lancèrent des cailloux. On n'aime pas dans le canton de Vaud, à la Vallée non plus, ceux qui paraissent vouloir être meilleurs que les autres. C'est de là que provinrent toutes les difficultés des Frères larges et de l'Eglise libre avec l'Etat et la population. Mais cela ne veut pas dire que du côté Eglise

nationale les vrais fidèles approuvaient ces persécutions. Au contraire. Tout au plus ils étaient tristes de voir une partie des leurs aller le dimanche à un autre culte que celui du Temple. Mais ils reconnurent que Libristes et Dissidents, par leur zèle intense, les stimulaient à se réveiller eux-mêmes. L'Eglise libre tenait sur semaine des cultes du soir dans les hameaux des Bioux, de L'Orient, du Solliat et de la Combe. Elle créa la Croix-Bleue, l'école du dimanche; elle soutint beaucoup l'Union chrétienne où se rencontraient des jeunes des deux Eglises et qui apprirent à s'estimer.

Les Frères larges tinrent avec l'Eglise libre des cultes du soir à la Chapelle jusque vers 1900. La Chapelle était comble. Plus tard des différences doctrinales nuirent à cette belle collaboration. Dans les années 1950, la raison d'être des deux Eglises, nationale et libre, avait quasi disparu. La Fusion eut lieu en 1966. A ce moment l'Eglise libre avait passé de 50 à 90 membres inscrits. Elle n'a donc pas fusionné parce que prête à disparaître, mais par conviction que Christ veut l'unité partout où elle est possible.

Cet esprit de Réveil évangélique et œcuménique amena en 1946 le pasteur Maurice Ray a susciter un renouvellement de la paroisse du Sentier. Des rencontres au temple avec des équipes de pasteurs très bibliques amenèrent de nombreux couples ou individus à devenir des fidèles très fidèles au Temple. C'est ici que le titre de notre article prend son sens. Dans une certaine mesure, les années de 1970 à 1987 environ, furent aussi une période riche d'expériences religieuses avec le courant dit charismatique, proche du Pentecôtisme, lequel existe aussi à la Vallée. Les Hommes d'affaires du Plein Evangile continuent dans la lancée.

Avec les catholiques

Ce renouveau dans la foi porta encore des fruits plus inatendus: un œcuménisme pratique, de fait, entre catholiques et protestants. Pas tellement au niveau institutions, mais au plan des contacts entre croyants, et pour s'entraider dans des œuvres de charité. Aujourd'hui l'esprit de jugement a bien disparu.

Nos frères de Bois-d'Amont ne pensent plus que les Combiers, l'autre côté de la frontière sont des hérétiques perdus. Et les protestants que leurs frères catholiques sont des superstitieux mi-païens. Au contraire, curés et pasteurs de la Vallée tout entière et de Bois-d'Amont s'entendent pour prier, lire la Bible, préparer leurs sermons. Aujourd'hui l'Eglise catholique de la Vallée est vivante et va grandissant.

Oui! La Vallée est certainement une bonne terre où lève la semence de l'Evangile. Oui! Il y a eu et il y aura encore des suites du Réveil et du Renouveau. Mais comme toutes choses en ce monde, il y a des hauts et des bas. C'est facile de tenir quand l'enthousiasme nous porte. La vraie foi se révèle dans la fidélité quand l'enthousiasme a passé. Le Seigneur a certainement un grand peuple dans cette contrée déjà si souvent bénie. Dieu nous aime tous à quelque communauté que nous soyons, pourvu que nous soyons fidèles au pur Evangile. L'Etat ne nous contraint plus d'aller au culte. C'est bien heureux. Mais lui, Dieu en Jésus-Christ nous attend tous à la communion, à la Table Sainte. Jésus ressuscité y est.

«Christus vincit» chante avec foi et grande ferveur la Chorale et c'est juste.

Philippe de Mestral, pasteur, Le Sentier

13 décembre 1990

Eglises de La Vallée

Un événement FAVJ 7 nov. 1973

Pour la première fois dans notre Vallée il y aura une véritable rencontre fraternelle entre les Paroisses protestantes et catholiques, les 17 et 18 novembre au Sentier.

Le programme lui-même témoigne du rapprochement :

Samedi 17 à 15 h. : causerie à l'église catholique du Sentier par le pasteur Dallière et par le père Zobel, prieur de l'Abbaye bénédictine du Bec Hellouin en Normandie, sur le réveil charismatique dans les Eglises protestantes et catholiques. Le même samedi à 18 h. 30, messe à l'église catholique, avec prédication du pasteur Dallière. Des protestants de toute la Vallée y participeront et s'y associeront dans la joie d'une vraie communion de foi et de prière au même Seigneur Jésus-Christ.

Le même soir à 20 h. 15, grande conférence publique au temple du Sentier pour catholiques et protestants. Beaucoup de frères des assemblées, y seront aussi. MM. Dallière et Zobel nous parleront de la réconciliation des Eglises comme fruit de l'œuvre du St-Esprit. Nous aurons là aussi beaucoup de jeunes catholiques et protestants, qui chanteront leur joie d'une vie nouvelle et libérée par Christ.

Le dimanche à 10 h. culte au temple du Sentier avec prédication du père Zobel. Cela aussi sera un événement nouveau et rempli d'une sainte allégresse. Un animateur de Montpellier, le frère Jean-François fera chanter toute l'assemblée. Il nous dira aussi au cours de ces journées la merveilleuse vie fraternelle et communautaire qu'ils vivent dans leur communauté, où nombre de jeunes perdus dans la drogue et la boisson ont retrouvé un sens à leur vie. Il nous montrera là ce que, peut-être, nous arriverons à faire à l'Hôtel de l'Union.

Enfin le dimanche après-midi à 16 h. à l'église catholique, toujours du Sentier, nous aurons l'occasion de poser des questions et de chercher ensemble où Dieu veut nous mener.

Remarque : il ne faut pas encore que protestants et catholiques prennent la communion chez les uns et chez les autres. Certaines choses sont sur ce point encore à mettre au point auprès des autorités les plus hautes des Eglises. Mais on y travaille de part et d'autre, et le rapprochement se fait si fort et si vite, que nous ne devons pas perdre patience.

Nous invitons donc tous les paroissiens de nos Eglises réformées et de l'Eglise catholique, y compris la Paroisse de Bois-d'Amont, ainsi que tous les frères des assemblées auxquels nous sommes déjà si intimement unis à se retrouver à ces différentes rencontres.

Ce qui va se passer là dans notre Vallée est en train de se produire sous l'effet de l'Esprit de Dieu dans les cinq continents. C'est une immense espérance que le Christ vivant donne à son Eglise sur toute la terre. La Bible redevient le grand livre de l'actualité. Comme Israël selon la chair est protégé par Dieu et ne peut être détruit, ainsi l'Eglise de Jésus-Christ qui est l'Israël de la Foi vit et renait. Jésus a dit : « Il y aura un seul troupeau et un seul berger ».

Au nom des pasteurs et des curés de La Vallée, de Suisse et de France, au nom de tous les frères qui portent dans leur cœur la venue du Seigneur. Ph. de Mestral, pasteur.

Les cloches de la tour de l'Abbaye

Chose très étonnante, en dépit de leur grand intérêt, elles n'ont que peu retenu l'attention des historiens. Et même Charles-Edouard Rochat, chroniqueur de la commune de l'Abbaye, n'a été que peu intéressé, apparemment, par ces vénérables campanes dont la fréquentation est pourtant indispensable.

On découvrira cependant dans son ouvrage[17] que ces cloches avaient été précédées par d'autres. Ainsi les premières auxquelles les archives font allusion auraient été détruites dans un incendie de la tour et de l'église intervenu en 1663. Comme la restauration de ces deux bâtiments coûta cher à la commune, ce n'est qu'en 1681 que les cloches furent remplacées.

Les malheureuses viendront à périr une nouvelle fois dans le sinistre du 6 au 7 août 1741. Celui-ci, comme la refonte de nouvelles cloches vont être évoqués dans toute une série de documents des archives communales. L'inventaire qui en a été fait nous livre les informations suivantes.

JFA 18, du 17 août 1741

Don de 6 écus blancs fait par May, secrétaire des finances de LL.EE. à Berne aux députés de l'Abbaye dont les cloches ont été détruites dans un incendie.

JFA 19, du 21 août 1741

Pesage du métal récolté après l'incendie. Environ 341 livres. En morceaux, dont le plus gros pèse environ vingt livres.

JFA 20, fin août 1741

Requête des habitants de l'Abbaye au sujet de leurs cloches fondues « que la nuit du 6e au 7me de ce mois, environ la minuit, le feu du ciel tomba sur votre tour, laquelle fut entièrement embrasée sans qu'on ait pu y apporter aucun remède ni secours aux deux cloches… entièrement fondues et la matière presque toute perdue, ayant eté éparse de tous côtés et la plus grande partie que l'on en a retrouvé, n'est que comme de la menue dragée… et que sans la faveur d'un petit vent méridional et toutes peines et diligences prises, le temple, la cure et presque la plus grande partie du village aurait été incendié ».

JFA 21, fin août 1741

Idem, avec pour autres détails : « et leur horloge récemment construite, par l'embrasement de la ramure de votre tour que la foudre alluma, de façon que le

[17] L'Abbaye, 1571-1971, pp. 70-71.

temple qui en est très proche, comme la cure, auraient, souverains Seigneurs, été réduits en cendre avec tout le village s'il n'avait soufflé un vent méridional pendant ce déplorable spectacle, qui portait les étincelles au lac… afin d'être couvert à l'avenir de ce côté des effets de la foudre qui l'a frappé deux fois en moins de douze ans, et huitante ans auparavant, qu'il causa l'embrasement d'une grande partie du village avec le temple »[18].

JFA 22, fin novembre 1741 – idem pour JFA 23, qui n'est qu'une copie -

Lettre du bailli de Romainmôtier à la commune de l'Abbaye lui demandant :
1o Si l'on n'a pas retrouvé plus de métal.
2o Si elle se trouve en mesure de suivre le plan soit devis qui est pour une cloche de huit quintaux, de vingt quintaux ou de trente quintaux.
Réponse :
1o Une semaine entière pour rechercher le métal.
2o La commune se trouve hors d'état de pouvoir fournir aucun contingent, ses revenus ne pouvant pas suffire pour les assister comme il conviendrait.

JFA 24, 7 avril 1742

Décision de la commune de demander secours à LL.EE. par l'intermédiaire du bailli, surtout de demander s'il n'est pas possible de faire des cloches plus petites, puisque le prix de celles qui seraient prévues surpasserait les biens que la commune peut fournir.

JFA 25, 7 avril 1742

Convention entre la commune et Jean Baptiste Durant de Collombey, du diocèse de Langre, probablement maître fondeur. Moulage de deux cloches de différents poids convenables. Matière fournie par la commune. Paiement de dix livres, argent de France, pour chaque quintal de cloche rendue. Plus différentes autres conditions.

JFA 26, 17 mai 1742

Lettre de Baptiste Durant à Mr. Rochat, juge et secrétaire du Conseil de l'Abbaye du Lac de Joux « a La Baye du Lac de Joux en Suisse ». Demandant quelle est la décision de la commune à son sujet.

JFA 27, 31 juillet 1742

[18] On fait référence ici à l'incendie de 1663. L'autre coup de foudre, 1741 – 12 ans = grosso modo 1729. Celui-ci n'a pas probablement causé des trop grands dégâts.

Lettre à Mr. Basset, commis aux grandes halles à Morges, de Em. Guigonnaz de Genève, l'avisant qu'il recevra un ballot à destination de l'assesseur Rochat du Pont. Contenu : fonte pour des cloches.

JFA 28, des 7 et 8 août 1742.

Compte pour livraison de la fonte ci-dessus.

JFA 29, 8 août 1742

Lettre de Guigonnaz de Genève à l'assesseur Rochat au Pont. Suite à la livraison de fonte.

JFA 30, 8 août 1742.

Du même à Mr. Basset, commis aux grandes halles à Morges. Même objet.

JFA 31, 15 août 1742

Promesse de paiement pour la somme de 418 francs 19 sous de la part de la commune de l'Abbaye à Emanuel Guigonnaz de Genève pour la fonte livrée.

JFA 32, 15 août 1742

Idem, somme convertie en louis, ce qui en fait nonante-deux, dit mirliton.

JFA 33, 24 septembre 1742

Difficultés avec le maître-fondeur au sujet du métal employé pour mouler la petite cloche.

JFA 34, 27 septembre 1742

Extrait d'un article d'un convenant fait entre les trois hameaux de l'honorable commune de l'Abbaye du 9e juillet 1708. La grosse cloche de l'Abbaye sera maintenue à frais communs. La petite, le village de l'Abbaye maintiendra la corde et l'huile, mais, venant à se rompre, le dit village de l'Abbaye maintiendra la corde et l'huile, mais venant à se rompre, le dit village de l'Abbaye en fournira les deux tiers, d'autant qu'il s'en sert pour sonner son école et autre utilité particulière, mais si elle vient à se gâter, elle sera refaite à communs frais.

JFA 35, 8 novembre 1742

Compte avec Guigonnaz qui réclamera son dû dans une lettre du 14 novembre de cette année-là.

JFA 37, 28 novembre 1742.

Compte de la commune de l'Abbaye avec Jean-Baptiste Durant, maître-fondeur.

JFA 38, 28 novembre 1742

Lettre de DM (David Moyse) Nicole du Chenit à la commune de l'Abbaye, au sujet d'un billet d'une valeur de 92 louis d'or mirliton.

JFA 39, novembre 1742

Etat de la manière que les cloches de l'Abbaye qui ont été incendiée par le feu du ciel ont été rétablies – historique de la fonte et de la remise en place des deux cloches.

JFA 40 et JFA 41, 1742

Petits comptes au sujet de ces deux cloches.

JFA 42, 1742

Poids du métal utilisé pour la fonte et du métal resté.

JFA 43, 11 février 1743

Reçu signé J. Meylan d'une somme de 6 florins 2 sols, reliquat d'un montant total de 23 fl. 5/3 dû pour le battant de la cloche par la commune de l'Abbaye.

JFA 44, 24 avril 1743

Citation à paraître pour Jean Baptiste Durant, fondeur de cloches, à présent à Vallorbes, devant le lieutenant de Romainmôtier. Objet : compte du métal qu'il a retiré des cendres provenant des cloches après l'incendie de la tour de l'Abbaye.

Ces deux cloches, fondues en 1742, tout au moins de manière certaine pour l'une des deux, étant les mêmes aujourd'hui, il n'y aura pas besoin de raconter leur histoire par le menu. Il est probable qu'elles sont supportées par une poutraison qui date de cette époque.

Une petite visite de la tour de l'Abbaye cependant ne nous fera pas de mal ! Celle-ci a lieu le 13 juin 2012, entre 15 heures 45 et 16 heures.

L’entrée, vu l’importance du « contenu » de la tour, est heureusement fermée à clé.

Il est nécessaire de grimper plusieurs rampes d’escaliers avant d’accéder aux étages supérieurs.

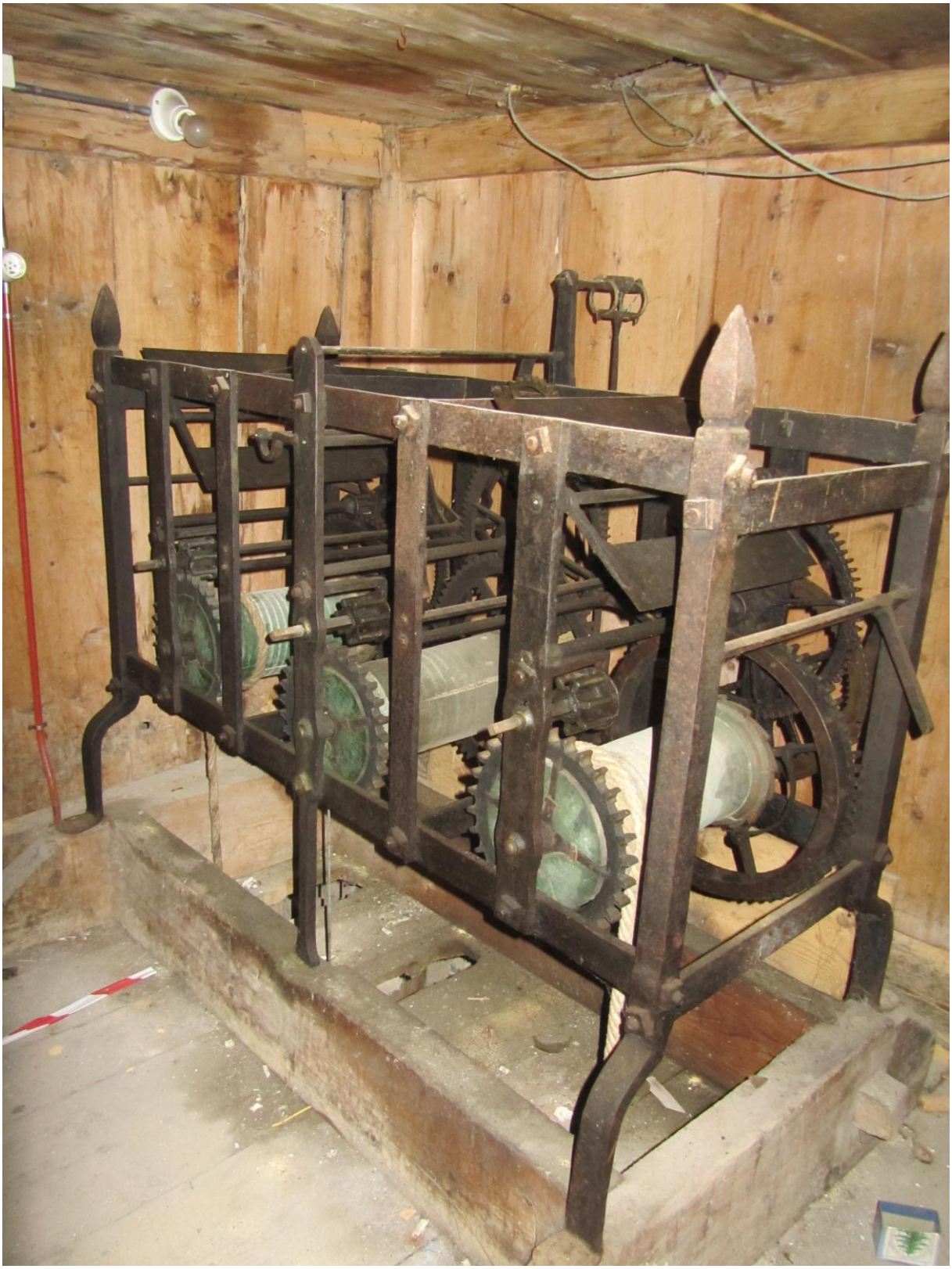

Etages où l'on trouvera entr'autres et en premier, la pendule de 1758, un vénérable monument dont la conservation s'impose de manière stricte.

A l’étage d’au-dessus, les deux cloches fondues en 1742. Voici la grande sur laquelle ne figure qu’un liseré dans le haut.

La petite cloche, révélant toute une série d'inscriptions. Il y a trois lignes, deux dans le haut et une dans le bas. La ligne du haut comprend une inscription latine que nous n'avons pas relevée. La deuxième ligne porte : Estienne Rochat des Bioux. Ce nom nous interpelle. S'agit-il d'un généreux donateur ? On lit ensuite : La commune de l'Abbaye composée des familles suivantes. On lit alors dans une colonne, par ordre d'importance numérique très certainement : Rochat – Berney – Reymond – Guignard – Golaz – Dunand – Cart – Challet (pour Chaillet) – Aubert – Burquin. Suivent les armoiries de la commune que l'on découvrait déjà dans le haut. La dernière ligne comprend : Jean Baptise Durant nous a fait l'an 1742. Ce nous signifie à n'en pas douter les deux cloches.

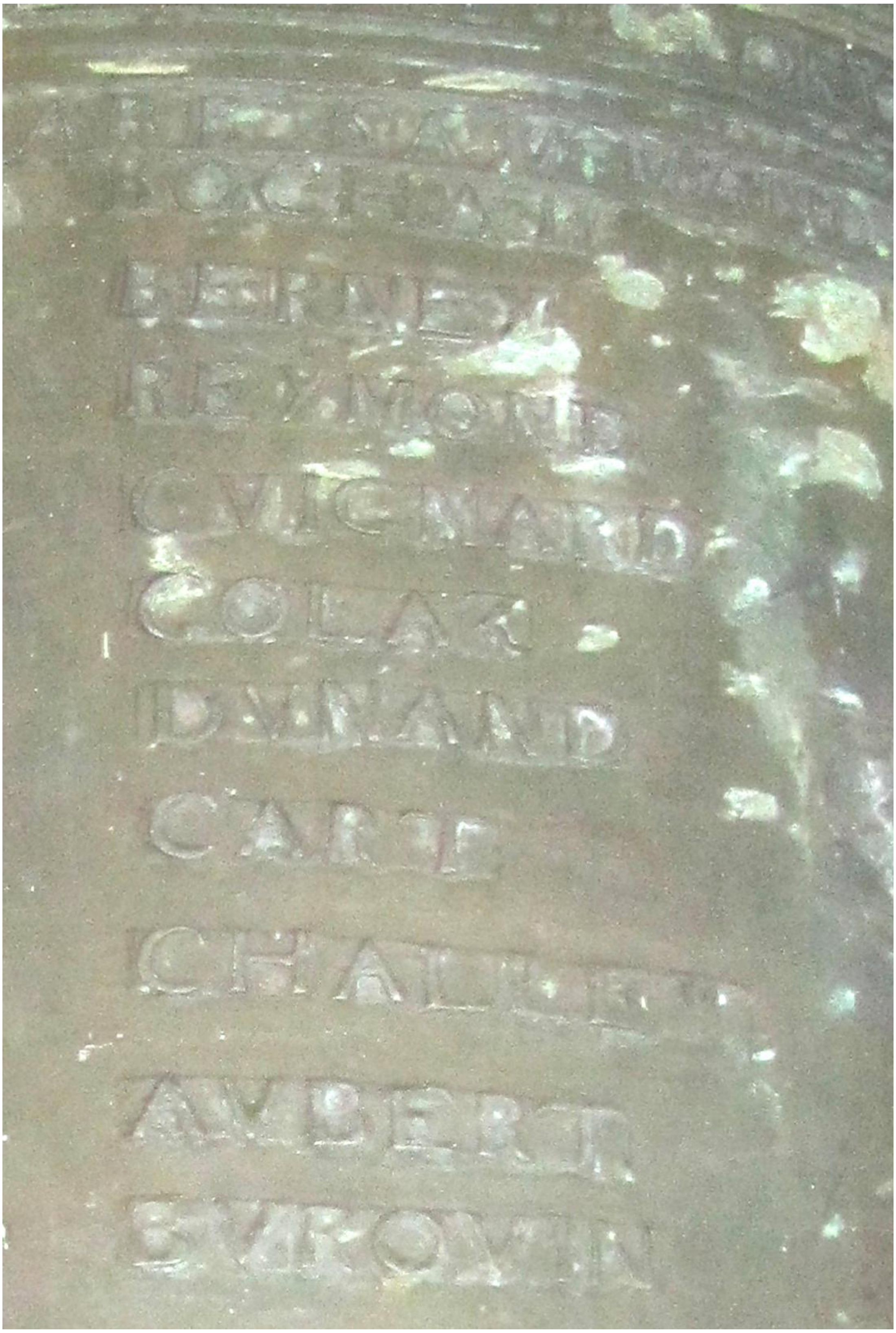
GVIGNARD
DVRAND
CARRE
AVBERT

Sur les pierres des embrasures des fenêtres, nombre de visiteurs ont marqué leurs initiales, et cela depuis le début du XIXe siècle au moins. Il est ainsi probable qu'autrefois la tour était toujours ouverte, permettant ainsi son accès aux différents visiteurs de la région ou d'ailleurs.

La poutraison du toit de la tour. Celle-ci est probablement elle aussi de 1742. Celle de l'étage supportant les cloches est très imposante.

Poutres enchâssées l’une dans l’autre propre en ordre et chevillées.

Coup d’œil vers les dernières hauteurs après avoir affronté une rampe très raide pour accéder au dernier niveau.

Et dernier coup d’œil en redescendant sur la petite cloche.